



Cette NQP a été modifiée par le BPR, D Cad 3. Les contrôles de rendement écrits (COREN) pour les communications radio et les sujets de l'aviation (chapitre 3, annexe B, appendices 4 et 5) ont été supprimés dans cette version de la NQP.

**CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA**

# **NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU QUATRE**

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-804/PG-001.

**Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense**

Canada



#### **NOTICE**

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

#### **AVIS**

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.





## CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

# NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU QUATRE

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-804/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR : D Cad 3 – Officier supérieur d'état-major – Développement des  
programmes - Jeunesse

2011-01-01

Canada



#### NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

#### AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

## ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

## NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

|               |   |            |          |   |
|---------------|---|------------|----------|---|
| Original..... | 0 | 2011-01-01 | Mod..... | 3 |
| Mod.....      | 1 |            | Mod..... | 4 |
| Mod.....      | 2 |            | Mod..... | 5 |

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 493 pages réparties de la façon suivante :

| Numéro de page         | Numéro de modificatif | Numéro de page                 | Numéro de modificatif |
|------------------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Couverture.....        | 0                     | 4-C401.01-1 à 4-C401.01-2..... | 0                     |
| Titre.....             | 0                     | 4-C401.02-1 à 4-C401.02-2..... | 0                     |
| A à C.....             | 0                     | 4-C401.03-1 à 4-C401.03-2..... | 0                     |
| i à x.....             | 0                     | 4-C401.04-1 à 4-C401.04-2..... | 0                     |
| 1-1 à 1-6.....         | 0                     | 4-402-1 à 4-402-2.....         | 0                     |
| 2-1 à 2-6.....         | 0                     | 4-M402.01-1 à 4-M402.01-4..... | 0                     |
| 2A-1 à 2A-10.....      | 0                     | 4-403-1 à 4-403-2.....         | 0                     |
| 2B-1 à 2B-6.....       | 0                     | 4-M403.01-1 à 4-M403.01-4..... | 0                     |
| 2C-1 à 2C-10.....      | 0                     | 4-M403.02-1 à 4-M403.02-2..... | 0                     |
| 2D-1 à 2D-12.....      | 0                     | 4-M403.03-1 à 4-M403.03-2..... | 0                     |
| 3-1 à 3-6.....         | 0                     | 4-M403.04-1 à 4-M403.04-4..... | 0                     |
| 3A-1 à 3A-2.....       | 0                     | 4-M403.05-1 à 4-M403.05-4..... | 0                     |
| 3B-1 à 3B-4.....       | 0                     | 4-M403.06-1 à 4-M403.06-4..... | 0                     |
| 3B1-1 à 3B1-8.....     | 0                     | 4-C403.01-1 à 4-C403.01-2..... | 0                     |
| 3B2-1 à 3B2-6.....     | 0                     | 4-404-1 à 4-404-2.....         | 0                     |
| 3B3-1 à 3B3-10.....    | 0                     | 4-M404.01-1 à 4-M404.01-4..... | 0                     |
| 3B4-1 à 3B4-18.....    | 0                     | 4-M404.02-1 à 4-M404.02-2..... | 0                     |
| 3B5-1 à 3B5-32.....    | 0                     | 4-M404.03-1 à 4-M404.03-2..... | 0                     |
| 3B6-1 à 3B6-6.....     | 0                     | 4-C404.01-1 à 4-C404.01-4..... | 0                     |
| 3C-1 à 3C-2.....       | 0                     | 4-C404.02-1 à 4-C404.02-6..... | 0                     |
| 3D-1 à 3D-4.....       | 0                     | 4-405-1 à 4-405-2.....         | 0                     |
| 3D1-1 à 3D1-2.....     | 0                     | 4-M405.01-1 à 4-M405.01-4..... | 0                     |
| 3E-1 à 3E-2.....       | 0                     | 4-406-1 à 4-406-2.....         | 0                     |
| 3E1-1 à 3E1-2.....     | 0                     | 4-M406.01-1 à 4-M406.01-4..... | 0                     |
| 4-401-1 à 4-401-2..... | 0                     | 4-C406.01-1 à 4-C406.01-4..... | 0                     |

## ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

| Numéro de page                 | Numéro de<br>modificatif | Numéro de page                 | Numéro de<br>modificatif |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| 4-C406.02-1 à 4-C406.02-4..... | 0                        | 4-M432.01-1 à 4-M432.01-2..... | 0                        |
| 4-407-1 à 4-407-2.....         | 0                        | 4-M432.02-1 à 4-M432.02-2..... | 0                        |
| 4-M407.01-1 à 4-M407.01-4..... | 0                        | 4-M432.03-1 à 4-M432.03-2..... | 0                        |
| 4-M407.02-1 à 4-M407.02-2..... | 0                        | 4-C432.01-1 à 4-C432.01-2..... | 0                        |
| 4-C407.01-1 à 4-C407.01-2..... | 0                        | 4-C432.02-1 à 4-C432.02-2..... | 0                        |
| 4-408-1 à 4-408-2.....         | 0                        | 4-C432.03-1 à 4-C432.03-2..... | 0                        |
| 4-M408.01-1 à 4-M408.01-2..... | 0                        | 4-436-1 à 4-436-2.....         | 0                        |
| 4-M408.02-1 à 4-M408.02-2..... | 0                        | 4-M436.01-1 à 4-M436.01-2..... | 0                        |
| 4-M408.03-1 à 4-M408.03-2..... | 0                        | 4-M436.02-1 à 4-M436.02-2..... | 0                        |
| 4-M408.04-1 à 4-M408.04-2..... | 0                        | 4-C436.01-1 à 4-C436.01-2..... | 0                        |
| 4-C408.01-1 à 4-C408.01-2..... | 0                        | 4-C436.02-1 à 4-C436.02-2..... | 0                        |
| 4-C408.02-1 à 4-C408.02-2..... | 0                        | 4-C436.03-1 à 4-C436.03-4..... | 0                        |
| 4-409-1 à 4-409-2.....         | 0                        | 4-437-1 à 4-437-2.....         | 0                        |
| 4-M409.01-1 à 4-M409.01-4..... | 0                        | 4-M437.01-1 à 4-M437.01-2..... | 0                        |
| 4-M409.02-1 à 4-M409.02-4..... | 0                        | 4-M437.02-1 à 4-M437.02-2..... | 0                        |
| 4-M409.03-1 à 4-M409.03-4..... | 0                        | 4-C437.01-1 à 4-C437.01-2..... | 0                        |
| 4-M409.04-1 à 4-M409.04-2..... | 0                        | 4-C437.02-1 à 4-C437.02-4..... | 0                        |
| 4-M409.05-1 à 4-M409.05-2..... | 0                        | 4-440-1 à 4-440-2.....         | 0                        |
| 4-C409.01-1 à 4-C409.01-2..... | 0                        | 4-M440.01-1 à 4-M440.01-2..... | 0                        |
| 4-C409.02-1 à 4-C409.02-2..... | 0                        | 4-M440.02-1 à 4-M440.02-2..... | 0                        |
| 4-C409.03-1 à 4-C409.03-2..... | 0                        | 4-C440.01-1 à 4-C440.01-2..... | 0                        |
| 4-C409.04-1 à 4-C409.04-4..... | 0                        | 4-C440.02-1 à 4-C440.02-2..... | 0                        |
| 4-C409.05-1 à 4-C409.05-2..... | 0                        | 4-C440.03-1 à 4-C440.03-4..... | 0                        |
| 4-C409.06-1 à 4-C409.06-2..... | 0                        | 4-C440.04-1 à 4-C440.04-4..... | 0                        |
| 4-420-1 à 4-420-2.....         | 0                        | 4-C440.05-1 à 4-C440.05-2..... | 0                        |
| 4-M420.01-1 à 4-M420.01-2..... | 0                        | 4-C440.06-1 à 4-C440.06-4..... | 0                        |
| 4-M420.02-1 à 4-M420.02-2..... | 0                        | 4-C440.07-1 à 4-C440.07-4..... | 0                        |
| 4-C420.01-1 à 4-C420.01-2..... | 0                        | 4-C440.08-1 à 4-C440.08-2..... | 0                        |
| 4-C420.02-1 à 4-C420.02-4..... | 0                        | 4-C440.09-1 à 4-C440.09-4..... | 0                        |
| 4-429-1 à 4-429-2.....         | 0                        | 4-C440.10-1 à 4-C440.10-2..... | 0                        |
| 4-C429.01-1 à 4-C429.01-2..... | 0                        | 4-C440.11-1 à 4-C440.11-4..... | 0                        |
| 4-C429.02-1 à 4-C429.02-4..... | 0                        | 4-460-1 à 4-460-2.....         | 0                        |
| 4-C429.03-1 à 4-C429.03-4..... | 0                        | 4-C460.01-1 à 4-C460.01-2..... | 0                        |
| 4-C429.04-1 à 4-C429.04-2..... | 0                        | 4-C460.02-1 à 4-C460.02-2..... | 0                        |
| 4-431-1 à 4-431-2.....         | 0                        | 4-C460.03-1 à 4-C460.03-2..... | 0                        |
| 4-M431.01-1 à 4-M431.01-2..... | 0                        | 4-470-1 à 4-470-2.....         | 0                        |
| 4-M431.02-1 à 4-M431.02-2..... | 0                        | 4-C470.01-1 à 4-C470.01-2..... | 0                        |
| 4-C431.01-1 à 4-C431.01-2..... | 0                        | 4-C470.02-1 à 4-C470.02-2..... | 0                        |
| 4-C431.02-1 à 4-C431.02-2..... | 0                        | 4-C470.03-1 à 4-C470.03-2..... | 0                        |
| 4-C431.03-1 à 4-C431.03-2..... | 0                        | 4-C470.04-1 à 4-C470.04-2..... | 0                        |
| 4-432-1 à 4-432-2.....         | 0                        | 4-490-1 à 4-490-2.....         | 0                        |

**ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)**

| <b>Numéro de page</b>          | <b>Numéro de<br/>modificatif</b> | <b>Numéro de page</b>          | <b>Numéro de<br/>modificatif</b> |
|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| 4-M490.01-1 à 4-M490.01-4..... | 0                                | 4-C490.03-1 à 4-C490.03-4..... | 0                                |
| 4-M490.02-1 à 4-M490.02-4..... | 0                                | 4-C490.04-1 à 4-C490.04-4..... | 0                                |
| 4-M490.03-1 à 4-M490.03-4..... | 0                                | 4-C490.05-1 à 4-C490.05-4..... | 0                                |
| 4-M490.04-1 à 4-M490.04-2..... | 0                                | 4-C490.06-1 à 4-C490.06-6..... | 0                                |
| 4-M490.05-1 à 4-M490.05-4..... | 0                                | 4-C490.07-1 à 4-C490.07-2..... | 0                                |
| 4-C490.01-1 à 4-C490.01-2..... | 0                                | 4A-1 à 4A-8.....               | 0                                |
| 4-C490.02-1 à 4-C490.02-2..... | 0                                |                                |                                  |

**Personne responsable : D Cad 3-2-6 – Officier d'état-  
major de l'élaboration du programme des Cadets de l'Air**

**© 2011 DND/MDN Canada**

## **AVANT-PROPOS ET PRÉFACE**

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-804/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03 *Mandat du programme des cadets*, à l'OAIC 11-04 *Aperçu du programme des cadets* et à l'OAIC 51-01 *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins des organisations de cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les escadrons de cadets de l'Aviation royale du Canada doivent utiliser cette NQP pour la conduite du programme d'instruction de niveau de qualification quatre, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04 *Aperçu du programme des cadets* et l'OAIC 51-01 *Aperçu du programme des cadets de l'Air*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document doivent se faire par le biais de la voie hiérarchique habituelle, au Quartier général de la Défense nationale (QGDN), à l'attention de : Officier d'état-major de l'élaboration du programme des Cadets de l'Air (D Cad 3-2-6), ou par courriel à [air.dev@cadets.gc.ca](mailto:air.dev@cadets.gc.ca). Les suggestions de modifications doivent être présentées sous la forme d'un tableau à trois colonnes afin d'indiquer le numéro de la page, le numéro du paragraphe ou du sous-paragraphe et la modification suggérée.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                              | <b>PAGE</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS</b>                                                                | <b>1-1</b>  |
| BUTS                                                                                         | 1-1         |
| MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS                                      | 1-1         |
| APERÇU DE L'INSTRUCTION                                                                      | 1-1         |
| CONCEPTION DU PROGRAMME                                                                      | 1-1         |
| OBJECTIFS DE RENDEMENT                                                                       | 1-2         |
| MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS                                                         | 1-6         |
| QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION                                                    | 1-6         |
| UTILISATION DE LA NQP                                                                        | 1-6         |
| <b>CHAPITRE 2 DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION</b>                                        | <b>2-1</b>  |
| ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION                                        | 2-1         |
| DÉTAILS D'INSTRUCTION                                                                        | 2-1         |
| ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION                                                              | 2-5         |
| QUALIFICATION                                                                                | 2-5         |
| DOCUMENTS CONNEXES                                                                           | 2-5         |
| INSTRUCTIONS SPÉCIALES                                                                       | 2-5         |
| DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE                                                                       | 2-6         |
| Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE ET RÉPARTITION DU TEMPS | 2A-1        |
| Annexe B – EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION                                                   | 2B-1        |
| Annexe C – RESSOURCES REQUISES                                                               | 2C-1        |
| Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE                                                            | 2D-1        |
| <b>CHAPITRE 3 ÉVALUATION DES CADETS</b>                                                      | <b>3-1</b>  |
| OBJET                                                                                        | 3-1         |
| ÉVALUATION DE L'APPRENANT                                                                    | 3-1         |
| CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS                                         | 3-1         |
| PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC                                                         | 3-2         |
| ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET                                                  | 3-2         |
| INSTRUMENTS D'ÉVALUATION                                                                     | 3-3         |
| ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE                                      | 3-3         |
| NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE                                     | 3-3         |
| RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACCRUES                                                       | 3-4         |
| CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION                                       | 3-4         |
| DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET                                                 | 3-4         |
| BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE                                          | 3-4         |
| CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET                                                                 | 3-5         |
| SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION                                                     | 3-5         |
| Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC                                                     | 3A-1        |
| Annexe B – ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE              | 3B-1        |

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

|                                                                                               | <b>PAGE</b>    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Appendice 1 – COREN 403 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION                                             | 3B1-1          |
| Appendice 2 – COREN 408 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION                                             | 3B2-1          |
| Appendice 3 – COREN 409 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION                                             | 3B3-1          |
| <b>RETIRÉ</b> Appendice 4 – COREN 429 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION                               | <b>3B4-1</b>   |
| Appendice 5 – COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION | <b>3B5-1</b>   |
| Appendice 6 – COREN 490 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION                                             | 3B6-1          |
| Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE                         | 3C-1           |
| Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET                                      | 3D-1           |
| Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET                                                  | 3D1-1          |
| Annexe E – LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION                  | 3E-1           |
| Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION                          | 3E1-1          |
| <b>CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT</b>                                                      | <b>4-401-1</b> |
| <b>SECTION 1 OREN 401 – COMPRENDRE L'IMPACT DU SYSTÈME DE JUSTICE POUR LES JEUNES</b>         | <b>4-401-1</b> |
| OCOM C401.01 – DÉCRIRE LE SYSTÈME DE JUSTICE POUR LES JEUNES                                  | 4-C401.01-1    |
| OCOM C401.02 – DISCUTER DES LOIS FONDÉES SUR L'ÂGE                                            | 4-C401.02-1    |
| OCOM C401.03 – DISCUTER DES POUVOIRS GOUVERNEMENTAUX                                          | 4-C401.03-1    |
| OCOM C401.04 – DISCUTER DE LA CRIMINALITÉ INFORMATIQUE                                        | 4-C401.04-1    |
| <b>SECTION 2 OREN 402 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE</b>                                | <b>4-402-1</b> |
| OCOM M402.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE                                             | 4-M402.01-1    |
| <b>SECTION 3 OREN 403 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE</b>                                     | <b>4-403-1</b> |
| OCOM M403.01 – DÉCRIRE LES BESOINS ET LES ATTENTES DES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE                   | 4-M403.01-1    |
| OCOM M403.02 – CHOISIR UNE APPROCHE DE LEADERSHIP                                             | 4-M403.02-1    |
| OCOM M403.03 – MOTIVER LES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE                                               | 4-M403.03-1    |
| OCOM M403.04 – DONNER DE LA RÉTROACTION AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE                               | 4-M403.04-1    |
| OCOM M403.05 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT                                          | 4-M403.05-1    |
| OCOM M403.06 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE LORS D'UNE AFFECTATION À UN POSTE DE LEADERSHIP  | 4-M403.06-1    |
| OCOM C403.01 – PARTICIPER À UN SÉMINAIRE SUR LE LEADERSHIP                                    | 4-C403.01-1    |
| <b>SECTION 4 OREN 404 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL</b>                        | <b>4-404-1</b> |
| OCOM M404.01 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS                  | 4-M404.01-1    |

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

|                                                                                                                                  | <b>PAGE</b>    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| OCOM M404.02 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL                                                                        | 4-M404.02-1    |
| OCOM M404.03 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL                                                                              | 4-M404.03-1    |
| OCOM C404.01 – DÉCRIRE LES BESOINS EN NUTRITION ET EN HYDRATATION POUR LES ACTIVITÉS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET SPORTIVES    | 4-C404.01-1    |
| OCOM C404.02 – PRÉPARER L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS                                          | 4-C404.02-1    |
| <b>SECTION 5 OREN 405 – PARTICIPER À DES SPORTS RÉCRÉATIFS</b>                                                                   | <b>4-405-1</b> |
| OCOM M405.01 – PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE RÉCRÉATIFS ORGANISÉS                                                             | 4-M405.01-1    |
| <b>SECTION 6 OREN 406 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION</b> | <b>4-406-1</b> |
| OCOM M406.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION                                                          | 4-M406.01-1    |
| OCOM C406.01 – AIDER L'OFFICIER DE SÉCURITÉ DE CHAMP DE TIR (O SÉCUR TIR)                                                        | 4-C406.01-1    |
| OCOM C406.02 – MARQUER LES CIBLES DE TIR DE PRÉCISION                                                                            | 4-C406.02-1    |
| <b>SECTION 7 OREN 407 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L'AIR</b>                                                           | <b>4-407-1</b> |
| OCOM M407.01 – DISCUTER DES OCCASIONS D'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE                                            | 4-M407.01-1    |
| OCOM M407.02 – DISCUTER DES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE QUATRIÈME ANNÉE AU CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS (CIEC)           | 4-M407.02-1    |
| OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE                                                                             | 4-C407.01-1    |
| <b>SECTION 8 OREN 408 – COMMANDER UNE SECTION LORS D'UN RASSEMBLEMENT</b>                                                        | <b>4-408-1</b> |
| OCOM M408.01 – DISCUTER DE LA FAÇON DE COMMANDER UNE SECTION LORS D'UN RASSEMBLEMENT                                             | 4-M408.01-1    |
| OCOM M408.02 – DÉCRIRE LA SÉQUENCE D'UN RASSEMBLEMENT                                                                            | 4-M408.02-1    |
| OCOM M408.03 – COMMANDER UNE ESCOUADE                                                                                            | 4-M408.03-1    |
| OCOM M408.04 – INSPECTER UN CADET LORS D'UN RASSEMBLEMENT                                                                        | 4-M408.04-1    |
| OCOM C408.01 – DISCUTER DE L'HISTOIRE DE L'EXERCICE MILITAIRE                                                                    | 4-C408.01-1    |
| OCOM C408.02 – OBSERVER UNE RECONSTITUTION HISTORIQUE DE L'EXERCICE MILITAIRE                                                    | 4-C408.02-1    |
| <b>SECTION 9 OREN 409 – ENSEIGNER UNE LEÇON</b>                                                                                  | <b>4-409-1</b> |
| OCOM M409.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION                                                                             | 4-M409.01-1    |

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

|                                                                                                                                               | <b>PAGE</b>    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| OCOM M409.02 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D'UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE POSITIF                                                             | 4-M409.02-1    |
| OCOM M409.03 – DÉCRIRE LES BESOINS DE L'APPRENANT                                                                                             | 4-M409.03-1    |
| OCOM M409.04 – EXPLIQUER L'ÉVALUATION                                                                                                         | 4-M409.04-1    |
| OCOM M409.05 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES                                                                                              | 4-M409.05-1    |
| OCOM C409.01 – PLANIFIER UNE LEÇON                                                                                                            | 4-C409.01-1    |
| OCOM C409.02 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES                                                                                              | 4-C409.02-1    |
| OCOM C409.03 – AGIR À TITRE D'INSTRUCTEUR ADJOINT                                                                                             | 4-C409.03-1    |
| OCOM C409.04 – PARTICIPER À UN ATELIER DE PLANIFICATION DE LEÇON CRÉATIVE                                                                     | 4-C409.04-1    |
| OCOM C409.05 – AGIR À TITRE D'INSTRUCTEUR ADJOINT D'EXERCICE MILITAIRE                                                                        | 4-C409.05-1    |
| OCOM C409.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 30 MINUTES                                                                         | 4-C409.06-1    |
| <b>SECTION 10 OREN 420 – DÉCRIRE LES TRADITIONS DE LA FORCE AÉRIENNE DU CANADA</b>                                                            | <b>4-420-1</b> |
| OCOM M420.01 – DÉCRIRE LES TRADITIONS DE LA FORCE AÉRIENNE DU CANADA                                                                          | 4-M420.01-1    |
| OCOM M420.02 – IDENTIFIER LES GRADES DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA (ARC)                                                                     | 4-M420.02-1    |
| OCOM C420.01 – DÉCRIRE LES HONNEURS DE BATAILLE DES ESCADRONS CANADIENS                                                                       | 4-C420.01-1    |
| OCOM C420.02 – IDENTIFIER LES RÉCOMPENSES ET LES DISTINCTIONS DES FORCES CANADIENNES (FC)                                                     | 4-C420.02-1    |
| <b>SECTION 11 OREN 429 – COMMUNIQUER EN UTILISANT LES PROCÉDURES RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION</b>                      | <b>4-429-1</b> |
| OCOM C429.01 – EXPLIQUER LE RÈGLEMENT ET LES PROCÉDURES D'OPÉRATION POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION ET LA DÉLIVRANCE DE LICENCE | 4-C429.01-1    |
| OCOM C429.02 – COMMUNIQUER EN UTILISANT LES PROCÉDURES RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION                                    | 4-C429.02-1    |
| OCOM C429.03 – DÉCRIRE LES LONGUEURS D'ONDES, LES SIGNAUX, LES LICENCES ET L'ÉQUIPEMENT RADIO                                                 | 4-C429.03-1    |
| OCOM C429.04 – EXPLIQUER LES COMMUNICATIONS DE SECOURS, D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ                                                              | 4-C429.04-1    |
| <b>SECTION 12 OREN 431 – EXPLIQUER LES PRINCIPES DE VOL</b>                                                                                   | <b>4-431-1</b> |
| OCOM M431.01 – EXPLIQUER LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE VOILURE                                                                                   | 4-M431.01-1    |
| OCOM M431.02 – DÉCRIRE LES INSTRUMENTS DE VOL                                                                                                 | 4-M431.02-1    |
| OCOM C431.01 – EXPLIQUER LES FACTEURS QUI AFFECTENT LE VOL                                                                                    | 4-C431.01-1    |
| OCOM C431.02 – FAIRE LA DÉMONSTRATION DES VIRAGES, DES MONTÉES ET DE DESCENTES DANS UN SIMULATEUR DE VOL                                      | 4-C431.02-1    |

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

|                                                                                                       | <b>PAGE</b>    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| OCOM C431.03 – FAIRE VOLER UN AÉRONEF<br>RADIOCOMMANDÉ                                                | 4-C431.03-1    |
| <b>SECTION 13 OREN 432 – DÉCRIRE LES SYSTÈMES DE MOTEUR D'AVION</b>                                   | <b>4-432-1</b> |
| OCOM M432.01 – DÉCRIRE LES CIRCUITS CARBURANT                                                         | 4-M432.01-1    |
| OCOM M432.02 – DÉCRIRE LES SYSTÈMES D'HÉLICE                                                          | 4-M432.02-1    |
| OCOM M432.03 – DÉCRIRE LES INSTRUMENTS DU MOTEUR                                                      | 4-M432.03-1    |
| OCOM C432.01 – DÉCRIRE LE CIRCUIT D'ALLUMAGE ET LE<br>SYSTÈME ÉLECTRIQUE                              | 4-C432.01-1    |
| OCOM C432.02 – DÉCRIRE LES SYSTÈMES DE<br>SURALIMENTATION PAR TURBO-COMPRESSION ET PAR<br>SURPRESSION | 4-C432.02-1    |
| OCOM C432.03 – DÉCRIRE LES TURBINES À GAZ                                                             | 4-C432.03-1    |
| <b>SECTION 14 OREN 436 – EXPLIQUER LES ASPECTS DE MÉTÉOROLOGIE</b>                                    | <b>4-436-1</b> |
| OCOM M436.01 – EXPLIQUER LES VENTS                                                                    | 4-M436.01-1    |
| OCOM M436.02 – DÉCRIRE LES MASSES ET LES FRONTS D'AIR                                                 | 4-M436.02-1    |
| OCOM C436.01 – EXPLIQUER LE BROUILLARD                                                                | 4-C436.01-1    |
| OCOM C436.02 – DÉCRIRE LES CONDITIONS<br>MÉTÉOROLOGIQUES VIOLENTES                                    | 4-C436.02-1    |
| OCOM C436.03 – ANALYSER LES RENSEIGNEMENTS<br>MÉTÉOROLOGIQUES                                         | 4-C436.03-1    |
| <b>SECTION 15 OREN 437 – EXPLIQUER LES ASPECTS DE LA NAVIGATION<br/>AÉRIENNE</b>                      | <b>4-437-1</b> |
| OCOM M437.01 – DÉFINIR LES TERMES DE NAVIGATION<br>AÉRIENNE                                           | 4-M437.01-1    |
| OCOM M437.02 – DÉCRIRE LE COMPAS MAGNÉTIQUE                                                           | 4-M437.02-1    |
| OCOM C437.01 – RÉSOUDRE DES PROBLÈMES DE<br>NAVIGATION À L'AIDE D'UN CALCULATEUR DE VOL MANUEL        | 4-C437.01-1    |
| OCOM C437.02 – UTILISER UNE CARTE AÉRONAUTIQUE DE<br>NAVIGATION VFR [RÈGLES DE VOL À VUE] (VNC)       | 4-C437.02-1    |
| <b>SECTION 16 OREN 440 – DISCUTER DES STRUCTURES AÉROSPATIALES</b>                                    | <b>4-440-1</b> |
| OCOM M440.01 – IDENTIFIER LES MATÉRIAUX AÉROSPATIAUX                                                  | 4-M440.01-1    |
| OCOM M440.02 – DÉCRIRE LES SATELLITES CANADIENS                                                       | 4-M440.02-1    |
| OCOM C440.01 – DÉCRIRE LES MODÈLES RÉDUITS DE<br>FUSÉES                                               | 4-C440.01-1    |
| OCOM C440.02 – LANCER UN PETIT MODÈLE RÉDUIT DE<br>FUSÉE                                              | 4-C440.02-1    |
| OCOM C440.03 – DISCUTER DES CARACTÉRISTIQUES DES<br>PLANÈTES DU SYSTÈME SOLAIRE                       | 4-C440.03-1    |
| OCOM C440.04 – APPLIQUER LA SCIENCE DES MATÉRIAUX DE<br>LONGERONS                                     | 4-C440.04-1    |
| OCOM C440.05 – DÉCRIRE LA ROBOTIQUE                                                                   | 4-C440.05-1    |
| OCOM C440.06 – UTILISER DES CARTES DU CIEL                                                            | 4-C440.06-1    |
| OCOM C440.07 – UTILISER UN TÉLESCOPE                                                                  | 4-C440.07-1    |

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

|                                                                                                                         | <b>PAGE</b>    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| OCOM C440.08 – REGARDER LA VIDÉO INTITULÉE <i>BLAST! (BALLOON-BORNE LARGE APERTURE SUB-MILLIMETRE TELESCOPE)</i>        | 4-C440.08-1    |
| OCOM C440.09 – DÉCRIRE LE LIEN ENTRE LA GRAVITÉ ET L'ESPACE-TEMPS                                                       | 4-C440.09-1    |
| OCOM C440.10 – DISCUTER DE L'ÉNERGIE CINÉTIQUE ET DE L'ÉNERGIE POTENTIELLE                                              | 4-C440.10-1    |
| OCOM C440.11 – REGARDER LA VIDÉO INTITULÉE <i>EINSTEIN'S BIG IDEA</i>                                                   | 4-C440.11-1    |
| <b>SECTION 17 OREN 460 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN OPÉRATIONS D'AÉRODROME</b>                                | <b>4-460-1</b> |
| OCOM C460.01 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN OPÉRATIONS D'AÉRODROME                                              | 4-C460.01-1    |
| OCOM C460.02 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (ATC)                           | 4-C460.02-1    |
| OCOM C460.03 – DÉCRIRE LES OCCASIONS DE CARRIÈRE EN SÉCURITÉ DES AÉROPORTS                                              | 4-C460.03-1    |
| <b>SECTION 18 OREN 470 – DISCUTER DES ASPECTS DE LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS</b>     | <b>4-470-1</b> |
| OCOM C470.01 – DISCUTER DES AVIONNEURS                                                                                  | 4-C470.01-1    |
| OCOM C470.02 – DISCUTER DE L'ASSEMBLAGE D'UN AÉRONEF                                                                    | 4-C470.02-1    |
| OCOM C470.03 – IDENTIFIER LA QUINCAILLERIE AÉRONAUTIQUE                                                                 | 4-C470.03-1    |
| OCOM C470.04 – DÉMONTER ET REMONTER UN PETIT MOTEUR                                                                     | 4-C470.04-1    |
| <b>SECTION 19 OREN 490 – PARTICIPER À UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL</b>                                    | <b>4-490-1</b> |
| OCOM M490.01 – ASSEMBLER UNE TROUSSE DE SURVIE D'URGENCE                                                                | 4-M490.01-1    |
| OCOM M490.02 – FAIRE FONCTIONNER UN RÉCHAUD ET UN FANAL                                                                 | 4-M490.02-1    |
| OCOM M490.03 – FAIRE DES NŒUDS ET DES BRÊLAGES                                                                          | 4-M490.03-1    |
| OCOM M490.04 – NAVIGUER VERS UN POINT DE CHEMINEMENT À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR DU SYSTÈME MONDIAL DE POSITIONNEMENT (GPS) | 4-M490.04-1    |
| OCOM M490.05 – ALLUMER DES FEUX GRÂCE À UN ALLUMAGE IMPROVISÉ                                                           | 4-M490.05-1    |
| OCOM C490.01 – DÉCRIRE LES PRÉOCCUPATIONS CLIMATIQUES ET SAISONNIÈRES                                                   | 4-C490.01-1    |
| OCOM C490.02 – IMPROVISER DES OUTILS À UTILISER DANS UNE SITUATION DE SURVIE                                            | 4-C490.02-1    |
| OCOM C490.03 – DÉPLACER UN BLESSÉ VERS UN ABRI                                                                          | 4-C490.03-1    |
| OCOM C490.04 – UTILISER LES OUTILS DE FAÇON SÉCURITAIRE                                                                 | 4-C490.04-1    |

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

|                                                                                     | <b>PAGE</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| OCOM C490.05 – NAVIGUER SUR UN ITINÉRAIRE À L'AIDE<br>D'UNE CARTE ET D'UNE BOUSSOLE | 4-C490.05-1 |
| OCOM C490.06 – MONTER, DÉMONTER ET EMBALLER DES<br>TENTES                           | 4-C490.06-1 |
| OCOM C490.07 – CONSTRUIRE UN HOUCHIE OU UN ABRI DE<br>STYLE APPENTIS                | 4-C490.07-1 |
| Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS<br>UTILISATIONS                     | 4A-1        |

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



## **CHAPITRE 1**

### **GÉNÉRALITÉS**

#### **BUTS**

1. Le programme des cadets vise à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership, à promouvoir la forme physique et à stimuler l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes (FC).
2. Le programme du niveau de qualification quatre vise à fournir au cadet de l'Air des connaissances théoriques et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités et fonctions de l'escadron à titre de chef d'équipe.

#### **MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS**

3. Le programme des cadets a pour mission de favoriser un épanouissement chez les jeunes et de les préparer à faire la transition à l'âge adulte en donnant aux cadets les connaissances nécessaires pour relever les défis d'une société moderne grâce à un programme communautaire dynamique.
4. Les résultats du programme des cadets pour les participants se définissent par les avantages qu'ils en retirent durant ou après leur participation au programme, et qui sont liés aux connaissances, compétences, attitudes, valeurs, comportements, à l'état et au statut. Les cinq résultats du programme des cadets sont les suivants :
  - a. bien-être émotionnel et physique ;
  - b. comportement social ;
  - c. compétences cognitives ;
  - d. sens civique proactif ; et
  - e. compréhension des FC.
5. La mission du programme et les résultats pour les participants sont expliqués plus en détails dans l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des Cadets*.

#### **APERÇU DE L'INSTRUCTION**

6. Le programme des niveaux de qualification est un programme dirigé, offert à l'escadron, qui donne à tous les cadets l'instruction et les occasions d'acquérir des connaissances et des compétences dans une variété de domaines d'intérêt, tout en les familiarisant avec des activités spécialisées. Ce programme comprend cinq niveaux d'instruction. Habituellement, un cadet tentera de réussir un seul niveau au cours d'une année d'instruction.
7. Chaque niveau de qualification se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

#### **CONCEPTION DU PROGRAMME**

8. Le programme du niveau de qualification quatre a été conçu :
  - a. en présumant que la majorité des cadets de quatrième année sont âgés de 15 ou 16 ans ;
  - b. en présumant que la majorité des cadets ont réussi le niveau de qualification trois ;
  - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge ;

- d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction ;
- e. en prévoyant un mélange de programmation consistant en instruction obligatoire fixe et en instruction complémentaire flexible ;
- f. en incluant de l'instruction expérientielle et fondée sur les compétences en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques ; et
- g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par une combinaison de périodes d'instruction fixes, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.

## OBJECTIFS DE RENDEMENT

9. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du programme des cadets (alloués aux OREN 401 à 419) et les OREN particuliers au programme du niveau de qualification quatre sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN 401 – Comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes
  - (1) Le but du civisme du niveau de qualification quatre est de présenter aux cadets les aspects du système juridique et des lois qui touchent les jeunes.
  - (2) Le civisme du niveau de qualification quatre contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme et à favoriser un sens civique proactif comme résultat pour les participants.
- b. **Service communautaire.** OREN 402 – Effectuer un service communautaire
  - (1) Le but du service communautaire du niveau de qualification quatre est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chef d'équipe.
  - (2) Le service communautaire du niveau de qualification quatre contribue directement à atteindre les buts du programme qui consistent à développer les qualités de civisme et de leadership et à favoriser le sens civique proactif et le comportement social comme résultats pour les participants.
- c. **Leadership.** OREN 403 – Agir à titre de chef d'équipe
  - (1) Le but du leadership du niveau de qualification quatre est de fournir aux cadets des connaissances et des habiletés pour leur permettre de pratiquer le leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
  - (2) Le leadership du niveau de qualification quatre contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de leadership et à favoriser le comportement social et la compétence cognitive comme résultats pour les participants.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN 404 – Mettre à jour le plan d'activité personnel
  - (1) Le but de la bonne forme physique et du mode de vie sain du niveau de qualification quatre est d'encourager les cadets à se fixer et à adopter des buts personnels qui contribuent à une vie active et à une bonne santé cardiovasculaire.
  - (2) La bonne forme physique et le mode de vie sain du niveau de qualification quatre contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique et à favoriser le bien-être physique comme résultat pour les participants.

- e. **Sports récréatifs.** OREN 405 – Participer à des sports récréatifs
  - (1) Le but des sports récréatifs du niveau de qualification quatre est d'encourager les cadets à participer activement à des activités de sports récréatifs.
  - (2) Les sports récréatifs du niveau de qualification quatre contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique et à favoriser le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
  - (1) Le but du tir de précision avec la carabine à air comprimé du niveau de qualification quatre est de développer les compétences des cadets en tir de précision en les faisant participer à des activités récréatives de tir de précision.
  - (2) Le tir de précision avec la carabine à air comprimé du niveau de qualification quatre contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer des qualités de civisme et de leadership par l'entremise du tir de précision compétitif servant de réseau pour le développement de l'autodiscipline et du travail d'équipe. Il contribue aussi indirectement à favoriser le bien-être émotionnel et physique, comme résultat pour les participants, en consolidant l'estime de soi et en favorisant un mode de vie actif.
- g. **Connaissance générale des cadets.** OREN 407 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air
  - (1) Le but des connaissances générales des cadets du niveau de qualification quatre est de fournir aux cadets de l'information au sujet des occasions inhérentes au programme des cadets de l'Air.
  - (2) Les connaissances générales des cadets du niveau de qualification quatre contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, et un sens civique proactif comme résultat pour les participants.
- h. **Exercice militaire.** OREN 408 – Commander une section lors d'un rassemblement
  - (1) Le but de l'exercice militaire du niveau de qualification quatre est de fournir aux cadets des connaissances et des habiletés pour leur permettre d'agir à titre de chef d'équipe commandant une section lors d'un rassemblement.
  - (2) L'exercice militaire du niveau de qualification quatre contribue directement à atteindre les buts du programme qui consistent à développer le leadership, à susciter un intérêt pour les activités terrestres des FC et à favoriser le comportement social et la compétence cognitive comme résultats pour les participants.
- i. **Techniques d'instruction.** OREN 409 – Enseigner une leçon
  - (1) Le but des techniques d'instruction du niveau de qualification quatre est de fournir aux cadets des connaissances et des habiletés pour leur permettre d'enseigner une leçon de 30 minutes.
  - (2) Les techniques d'instruction du niveau de qualification quatre contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme par la capacité d'exprimer ses pensées et ses idées, et à favoriser le comportement social comme résultat pour les participants grâce aux habiletés en communication interpersonnelle efficace.

- j. **Familiarisation avec les FC :** OREN 420 – Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada
  - (1) Le but de la familiarisation avec les FC du niveau de qualification quatre est de présenter aux cadets les traditions de la Force aérienne du Canada.
  - (2) La familiarisation des FC du niveau de qualification quatre contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités aériennes des FC et à favoriser la compréhension des FC comme résultat pour les participants.
- k. **Radiocommunication.** OREN 429 - Communiquer à l'aide des procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation
  - (1) Le but de la radiocommunication du niveau de qualification quatre est de permettre aux cadets de communiquer à l'aide des procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation et de donner l'occasion au cadet d'obtenir le Certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) (CRO-A) d'Industrie Canada.
  - (2) La radiocommunication du niveau de qualification quatre contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme et de leadership et à susciter l'intérêt des jeunes pour les activités aériennes des Forces canadiennes, et à l'acquisition d'un comportement social, de compétences cognitives et la compréhension des Forces canadiennes comme résultats pour les participants.
- l. **Principes de vol.** OREN 431 – Expliquer les principes de vol
  - (1) Le but des principes de vol du niveau de qualification quatre est de perfectionner les connaissances des principes de vol.
  - (2) Les principes de vol du niveau de qualification quatre contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à susciter l'intérêt des jeunes pour les activités aériennes des Forces canadiennes, et à l'acquisition de compétences cognitives comme résultats pour les participants.
- m. **Propulsion.** OREN 432 – Décrire les systèmes de moteur d'avion
  - (1) Le but de la propulsion du niveau de qualification quatre est de perfectionner les connaissances en propulsion.
  - (2) La propulsion du niveau de qualification quatre contribue indirectement à atteindre le but du programme, qui consiste à susciter l'intérêt des jeunes pour les activités aériennes des Forces canadiennes, et directement à l'acquisition de compétences cognitives comme résultats pour les participants.
- n. **Météorologie.** OREN 436 – Expliquer les aspects de météorologie
  - (1) Le but de la météorologie du niveau de qualification quatre est de perfectionner les connaissances de la météorologie et de ses conséquences pour l'aviation.
  - (2) La météorologie du niveau de qualification quatre contribue indirectement à atteindre le but du programme, qui consiste à susciter l'intérêt des jeunes pour les activités aériennes des Forces canadiennes, et directement à l'acquisition de compétences cognitives comme résultats pour les participants.

- o. **Navigation aérienne.** OREN 437 – Expliquer les aspects de la navigation aérienne
  - (1) Le but de la navigation aérienne du niveau de qualification quatre est de perfectionner les habiletés en navigation aérienne.
  - (2) La navigation aérienne du niveau de qualification quatre contribue indirectement à atteindre le but du programme, qui consiste à susciter l'intérêt des jeunes pour les activités aériennes des Forces canadiennes, et directement à l'acquisition de compétences cognitives comme résultats pour les participants.
- p. **Aérospatiale.** OREN 440 – Discuter des structures aérospatiales
  - (1) Le but de l'aérospatiale du niveau de qualification quatre est de présenter aux cadets les matériaux aérospatiaux et les satellites canadiens.
  - (2) L'aérospatiale du niveau de qualification quatre contribue à favoriser le comportement social, la compétence cognitive et un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- q. **Opérations d'aérodrome.** OREN 460 – Décrire les possibilités de carrière liées aux opérations d'aérodrome
  - (1) Le but des opérations d'aérodrome du niveau de qualification quatre est de demander aux cadets de décrire les possibilités de carrière liées aux opérations d'aérodrome.
  - (2) Les opérations d'aérodrome du niveau de qualification quatre contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt pour les activités aériennes des FC. Ces activités permettent aussi l'acquisition d'un comportement social, de compétences cognitives et la familiarisation avec les FC comme résultats pour les participants.
- r. **Construction aéronautique et maintenance des aéronefs.** OREN 470 – Discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs
  - (1) Le but de la construction et de la maintenance des aéronefs du niveau de qualification quatre est de demander aux cadets de discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs et de participer à une activité complémentaire.
  - (2) La construction et la maintenance des aéronefs du niveau de qualification quatre contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités aériennes des FC et à favoriser le comportement social, la compétence cognitive et le sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- s. **Survie pour équipage de vol.** OREN 490 – Participer à un exercice de survie pour équipage de vol
  - (1) Le but de la survie pour équipage de vol du niveau de qualification quatre est de perfectionner les techniques de survie des cadets.
  - (2) La survie pour équipage de vol de niveau de qualification quatre contribue à l'atteinte des trois buts du programme et des cinq résultats pour les participants.

## MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

10. La majorité des OREN de niveau de qualification quatre sont liés aux compétences. L'acquisition de compétences se fait grâce aux périodes pratiques d'instruction et à la pratique. Afin d'atteindre ces OREN, une approche d'apprentissage pratique est primordiale. Les conseils suivants peuvent aider à la mise en œuvre du programme de niveau de qualification quatre :

- a. un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques;
- b. s'assurer que les séances d'instruction sont bien organisées et planifiées afin de donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions des leçons et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction, s'il y a lieu;
- c. planifier l'instruction de façon à que la matière soit présentée de manière à assurer un passage en douceur d'une activité à la prochaine;
- d. prendre suffisamment de temps pour discuter des activités d'instruction expérientielle et d'en faire une récapitulation afin de s'assurer que les cadets ont compris la façon dont cette expérience peut être intégrée aux expériences futures.

## QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

11. Afin de participer au programme de niveau de qualification quatre, les jeunes doivent faire partie d'un escadron de cadets de l'Air, comme indiqué à l'article 4.01 du document A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

## UTILISATION DE LA NQP

12. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification des cadets au niveau de qualification quatre. Elle doit également servir de document de référence principal à la Direction des cadets et des Rangers juniors canadiens pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de qualification quatre.

13. Le programme de niveau de qualification quatre doit être enseigné en utilisant cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-804/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau quatre*.

## CHAPITRE 2

### DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

#### ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du programme de niveaux de qualification des cadets de l'Air est le D Cad & RJC. Les unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables pour l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. En voici quelques-uns :

- a. des escadrons de cadets de l'Aviation royale du Canada (CARC); et
- b. des établissements d'instruction technique, tels que :
  - (1) Opérations aériennes des cadets de la région (OACR); et
  - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

#### DÉTAILS D'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, et l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, le programme de niveau de qualification se déroule entre le 1er septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de séances d'instruction avec des journées et des fins de semaine d'instruction avec support. Le programme de niveau de qualification est divisé en deux éléments obligatoires que tous les cadets doivent suivre. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités qui doivent se dérouler aux escadrons, et dans certains cas, aux EI spécialisés, et que les cadets doivent suivre pour terminer le programme de niveau de qualification; et
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités qui doivent se dérouler aux escadrons, et dans certains cas, aux EI spécialisés, et que les cadets doivent suivre pour terminer le programme de niveau de qualification. Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau de qualification. Les cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet d'ajuster le programme de niveaux de qualification selon les intérêts et les ressources de l'escadron.

3. **Aperçu du programme du niveau de qualification quatre.** La répartition de l'instruction obligatoire et de l'instruction complémentaire du niveau de qualification quatre se présente de la façon suivante :

- a. Instruction obligatoire :
  - (1) soixante périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les 20 séances d'instruction (trois périodes par séance);
  - (2) Dix-huit périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction obligatoires (neuf périodes par jour) pour un total de deux jours;
  - (3) Une journée pour un vol de familiarisation et de l'instruction propre à l'élément;
  - (4) Une journée pour une compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets; et
  - (5) Une fin de semaine (quatorze périodes allouées à l'instruction) pour un exercice de survie pour équipage de vol.

## b. Instruction complémentaire :

- (1) Trente périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les séances de formation (trois périodes par séance);
- (2) Dix-huit périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction complémentaires (neuf périodes par jour) pour un total de deux jours;
- (3) Un choix d'entraînement en campagne supplémentaire, d'une journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets ou d'une journée d'instruction propre à l'élément (total de deux jours).

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes avec l'enseignement de certaines périodes prévu dans un environnement de campagne pendant les fins de semaine d'instruction avec support. Une répartition détaillée des périodes d'instruction se trouve à l'annexe A. La répartition totale des périodes d'instruction par OREN est la suivante :

| Sujet                                            | OREN | Objectif de rendement                                                                                | Périodes d'instruction obligatoires | Jours d'instruction obligatoires spécifiques | Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques | Périodes d'instruction complémentaires | Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques |
|--------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Civisme                                          | 401  | Comprendre l'impact du système juridique sur la jeunesse                                             | 0                                   | -                                            | -                                                      | 4                                      | -                                                         |
| Service communautaire                            | 402  | Effectuer un service communautaire                                                                   | 9                                   | -                                            | -                                                      | 12                                     | -                                                         |
| Leadership                                       | 403  | Agir à titre de chef d'équipe                                                                        | 10                                  | -                                            | -                                                      | 17                                     | -                                                         |
| Bonne forme physique et mode de vie sain         | 404  | Mettre à jour le plan d'activité personnel                                                           | 4                                   | -                                            | -                                                      | 11                                     | -                                                         |
| Sports récréatifs                                | 405  | Participer à des sports récréatifs                                                                   | 9                                   | -                                            | -                                                      | 27                                     | -                                                         |
| Tir de précision avec la carabine à air comprimé | 406  | Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision | 3                                   | -                                            | -                                                      | 13                                     | -                                                         |
| Connaissance générale des cadets                 | 407  | Servir dans un escadron de cadets de l'Air                                                           | 2                                   | -                                            | -                                                      | 12                                     | -                                                         |
| Exercice militaire                               | 408  | Commander une section lors d'un rassemblement                                                        | 4                                   | -                                            | -                                                      | 22                                     | -                                                         |
| Techniques d'instruction                         | 409  | Enseigner une leçon                                                                                  | 10                                  | -                                            | -                                                      | 23                                     | -                                                         |
| Biathlon                                         | 311  | Participer à une activité récréative de biathlon d'été                                               | 0                                   | -                                            | -                                                      | 27                                     | -                                                         |
| Familiarisation avec les FC                      | 420  | Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada                                                | 2                                   | -                                            | -                                                      | 3                                      | -                                                         |
| Radiocommunication                               | 429  | Communiquer à l'aide des procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation              | 0                                   | -                                            | -                                                      | 6                                      | -                                                         |
| Principes de vol                                 | 431  | Expliquer les principes de vol                                                                       | 3                                   | -                                            | -                                                      | 8                                      | -                                                         |
| Propulsion                                       | 432  | Décrire les systèmes de moteur d'avion                                                               | 3                                   | -                                            | -                                                      | 3                                      | -                                                         |
| Météorologie                                     | 436  | Expliquer les aspects de météorologie                                                                | 4                                   | -                                            | -                                                      | 5                                      | -                                                         |
| Navigation aérienne                              | 437  | Expliquer les aspects de la navigation aérienne                                                      | 4                                   | -                                            | -                                                      | 4                                      | -                                                         |
| Aérospatiale                                     | 440  | Discuter des structures aéros spatiales                                                              | 2                                   | -                                            | -                                                      | 26                                     | -                                                         |
| Opérations d'aérodrome                           | 460  | Décrire les possibilités de carrière liées aux opérations d'aérodrome                                | 0                                   | -                                            | -                                                      | 3                                      | -                                                         |



| Sujet                                                 | OREN | Objectif de rendement                                                                  | Périodes d'instruction obligatoires | Jours d'instruction obligatoires spécifiques | Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques | Périodes d'instruction complémentaires | Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques |
|-------------------------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Construction aéronautique et maintenance des aéronefs | 470  | Discuter des aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs | 0                                   | -                                            | -                                                      | 6                                      | -                                                         |
| Survie de l'équipage de vol                           | 490  | Participer à un exercice de survie pour équipage de vol                                | 0                                   | -                                            | 14                                                     | 20                                     | -                                                         |
| Cérémonie de la revue annuelle                        | S.O. | S.O.                                                                                   | 3                                   | -                                            | -                                                      | -                                      | -                                                         |
| Relations sociales positives pour la jeunesse         | S.O. | S.O.                                                                                   | 6                                   | -                                            | -                                                      | -                                      | -                                                         |
|                                                       |      | <b>Total</b>                                                                           | <b>78</b>                           | <b>0</b>                                     | <b>14</b>                                              | <b>252</b>                             | <b>0</b>                                                  |

5. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité de l'escadron à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, aux quotas établis.

6. **Besoins en personnel d'instruction.**

- a. Officier d'instruction (O Instr) de l'escadron :

| GRADE | ID SGPM  | NOMBRE | QUALIFICATION                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------|----------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Capt  | 00232-03 | 1      | <p>Minimale :</p> <p>Qualification de capitaine<br/>ou<br/>Qualification intermédiaire d'officier CIC.</p> <p>Préférable :</p> <p>Qualification d'instructeur superviseur;<br/>et<br/>Qualification d'officier d'instruction du<br/>CIC (Corps/escadron).</p> |

- b. Instructeur superviseur de l'escadron : encadre et conseille le personnel d'instruction (cadets seniors et officiers subalternes) à l'escadron sur les sujets liés à l'instruction et la supervision de l'instruction (Qualification d'instructeur superviseur).

- c. Officier de niveau de qualification quatre (O Niv 4) :

| GRADE    | ID SGPM  | NOMBRE | QUALIFICATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------|----------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lt / Slt | 00232-03 | 1      | Minimale :<br><br>Qualification élémentaire d'officier<br>ou<br>Qualification élémentaire d'officier CIC et<br>Qualification professionnelle militaire élémentaire du<br>CIC.<br><br>Préférable :<br><br>Cours de développement professionnel (Air)<br>ou<br>Qualification élémentaire d'officier CIC (Air). |

Nota : Un élof peut remplir ce poste si les circonstances le justifient.

- d. Instructeurs :

| GRADE                           | ID SGPM | NOMBRE          | QUALIFICATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------|---------|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cadet-SgtS et grades supérieurs | S.O     | 1 par 10 cadets | Minimale :<br><br>Avoir terminé le programme du niveau de qualification quatre<br><br>Préférable :<br><br>Les spécialités du CIEC répondant aux exigences de chaque activité (par exemple, un cours d'instructeur de tir à la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision avec la carabine à air comprimé, OREN 406) |

7. **Instructeurs spécialisés.** Les instructeurs spécialisés possèdent des qualifications spécialisées précises. Le nombre d'instructeurs spécialisés nécessaire est influencé par le document de directives propre à l'activité (p.ex., les OAIC, les *ordonnances de sécurité nautique*, etc.) et par les circonstances locales, qui auront aussi une influence sur la structure pour les cadres de soutien à l'instruction ou à l'entraînement. Il n'est pas requis que ce soit des cadets instructeurs spécialisés disponibles qui enseignent les OREN 404, 405, 406, 311, 408, 429, 431, 432, 436, 437, 440 et 490; il s'agit plutôt d'une occasion pour les cadets détenteurs de qualifications spécialisés d'aider à l'instruction. Voici une liste des postes d'instructeurs spécialisés qui peuvent apporter leur aide au programme de niveau de qualification quatre :

- a. Instructeurs spécialisés requis :
- (1) un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir) pour l'OREN 406 et l'OREN 311;
- b. cadets instructeurs spécialisés :
- (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour l'OREN 404 et l'OREN 405;

- (2) un ou plusieurs instructeurs de tir à la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour l'OREN 406 et l'OREN 311;
- (3) un ou plusieurs cadets qualifiés en leadership et instruction du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 408;
- (4) un ou plusieurs instructeurs en aviation avancée selon la disponibilité pour les OREN 429, 431, 432, 436 et 437;
- (5) un ou plusieurs instructeurs en aérospatiale avancée selon la disponibilité pour l'OREN 440; et
- (6) un ou plusieurs instructeurs en survie selon la disponibilité pour l'OREN 490; et

c. Conférenciers, selon les besoins.

8. **Ressources requises.** Les cmdt des URSC sont responsables de s'assurer que les fournitures et l'équipement nécessaires sont disponibles. Une liste détaillée du matériel, de l'équipement audiovisuel et du matériel d'instruction et d'apprentissage nécessaires au déroulement de l'instruction se trouve à l'annexe C du chapitre 2.

## ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

9. **Évaluation des cadets.** Les détails au sujet de l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

10. **Rapports.** Les O Instr doivent tenir un dossier d'instruction pour chaque cadet afin d'enregistrer son progrès pendant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre, au moins, un dossier de qualification du programme de niveau de qualification quatre (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter une fois que la fiche de qualification du programme de niveau de qualification quatre est transférée au *Dossier personnel du cadet*, formulaire DND 2399.

## QUALIFICATION

11. Les cadets recevront la qualification de niveau de qualification quatre après avoir atteint les exigences précisées au chapitre 3.

## DOCUMENTS CONNEXES

12. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec :

- a. les OAIC; et
- b. le document A-CR-CCP-804/PF-002.

## INSTRUCTIONS SPÉCIALES

13. **Horaire.** Au moment de préparer l'instruction, les O Instr doivent se familiariser avec les descriptions des leçons indiquées au chapitre 4. Même si un exemple d'horaire se trouve au chapitre 2, annexe B, il ne tient pas compte des multiples variables auxquelles les escadrons de cadets font face lors du développement des plans d'instruction annuels. Voici les éléments à prendre en considération au moment d'établir l'horaire d'instruction annuel :

- a. l'environnement d'instruction nécessaire pour chaque activité :
  - (1) certaines activités nécessiteront un environnement extérieur qui demande de tenir compte du climat saisonnier;

- (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'installations spécialisées comme un gymnase ou un terrain pour les sports.
- b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire pour diriger l'activité;
- c. le regroupement logique et le séquençement des OCOM pour tirer avantage des rapports mutuels qui existent dans les matières d'instruction; et
- d. la planification de l'instruction pendant les séances par rapport à l'instruction de fin de semaine, par exemple l'identification des OCOM qui doivent être enseignés avant une journée ou une fin de semaine d'instruction afin de préparer les cadets à l'événement.

#### 14. Journées et fins de semaine d'instruction

- a. L'escadron est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'emplacement de rassemblement de l'escadron ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées à l'emplacement de rassemblement de l'escadron.
- b. La responsabilité de diriger le vol de familiarisation et la journée d'instruction propre à l'élément revient habituellement aux établissements d'instruction technique (opérations aériennes des cadets de la région). La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets, l'URSC et les EI techniques pertinents (opérations aériennes des cadets de la région).
- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres du lieu de rassemblement de l'escadron.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Consulter l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et les ordonnances régionales pour en savoir plus sur les soutiens offerts par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme de niveaux de qualification, à moins qu'il y ait indication contraire dans la NQP propre à chaque niveau de qualification.

#### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- 15. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée au chapitre 2, annexe D.

## ANNEXE A

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

| OREN | Objectif de rendement                                    | OCOM                                                                   | Objectif de gestion                                                                                           | N <sup>b</sup> re<br>de pd |    |
|------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----|
| 401  | Comprendre l'impact du système de justice sur les jeunes | C401.01                                                                | Décrire le système de justice pour les jeunes                                                                 | 1                          |    |
|      |                                                          | C401.02                                                                | Discuter des lois fondées sur l'âge                                                                           | 1                          |    |
|      |                                                          | C401.03                                                                | Discuter des pouvoirs gouvernementaux                                                                         | 1                          |    |
|      |                                                          | C401.04                                                                | Discuter de la criminalité informatique                                                                       | 1                          |    |
|      |                                                          | OREN 401 - Total des périodes d'instruction obligatoires               |                                                                                                               |                            | 0  |
|      |                                                          | OREN 401 - Total des périodes d'instruction complémentaires            |                                                                                                               |                            | 4  |
| 402  | Effectuer un service communautaire                       | M402.01                                                                | Effectuer un service communautaire                                                                            | 9                          |    |
|      |                                                          | C102.01                                                                | Participer à une cérémonie militaire                                                                          | 3                          |    |
|      |                                                          | C102.02                                                                | Effectuer un service communautaire                                                                            | 9                          |    |
|      |                                                          | OREN 402 - Total des périodes d'instruction obligatoires               |                                                                                                               |                            | 9  |
|      |                                                          | OREN 402 - Total des périodes d'instruction complémentaires            |                                                                                                               |                            | 12 |
| 403  | Agir à titre de chef d'équipe                            | M403.01                                                                | Décrire les besoins et les attentes des membres de l'équipe                                                   | 1                          |    |
|      |                                                          | M403.02                                                                | Choisir une approche de leadership                                                                            | 2                          |    |
|      |                                                          | M403.03                                                                | Motiver les membres de l'équipe                                                                               | 2                          |    |
|      |                                                          | M403.04                                                                | Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe                                                              | 2                          |    |
|      |                                                          | M403.05                                                                | Participer à une relation de mentorat                                                                         | 2                          |    |
|      |                                                          | M403.06                                                                | Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership                                 | 1                          |    |
|      |                                                          | COREN 403                                                              |                                                                                                               | 0                          |    |
|      |                                                          | C403.01                                                                | Participer à un séminaire sur le leadership                                                                   | 4 x 3                      |    |
|      |                                                          | C303.01                                                                | Diriger une activité de promotion du travail d'équipe                                                         | 3                          |    |
|      |                                                          | C303.02                                                                | Donner une présentation au sujet d'un chef                                                                    | 2                          |    |
|      |                                                          | OREN 403 - Total des périodes d'instruction obligatoires               |                                                                                                               |                            | 10 |
|      |                                                          | OREN 403 - Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 9) |                                                                                                               |                            | 17 |
| 404  | Mettre à jour le plan d'activité personnel               | M404.01                                                                | Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets                                                 | 2                          |    |
|      |                                                          | M404.02                                                                | Mettre à jour le plan d'activité personnel                                                                    | 1                          |    |
|      |                                                          | M404.03                                                                | Évaluer le plan d'activité personnel                                                                          | 1                          |    |
|      |                                                          | C404.01                                                                | Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et de sport | 2                          |    |

| OREN | Objectif de rendement                                                                                | OCOM                                                                          | Objectif de gestion                                                                                      | N <sup>bre</sup><br>de pd |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|      |                                                                                                      | C404.02                                                                       | Préparer l'exécution de l'évaluation de la condition physique des cadets                                 | 2                         |
|      |                                                                                                      | C304.01                                                                       | Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets                                            | 1                         |
|      |                                                                                                      | C304.02                                                                       | Évaluer le plan d'activité personnel                                                                     | 1                         |
|      |                                                                                                      | C304.03                                                                       | Décrire le stress                                                                                        | 2                         |
|      |                                                                                                      | C204.02                                                                       | Élaborer un plan de nutrition personnel                                                                  | 2                         |
|      |                                                                                                      | C104.01                                                                       | Établir des objectifs d'équipe                                                                           | 1                         |
|      |                                                                                                      | <b>OREN 404 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>               |                                                                                                          | <b>4</b>                  |
|      |                                                                                                      | <b>OREN 404 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>            |                                                                                                          | <b>11</b>                 |
| 405  | Participer à des sports récréatifs                                                                   | M405.01                                                                       | Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés                                                    | 9                         |
|      |                                                                                                      | C105.01                                                                       | Participer à une rencontre omnisportive                                                                  | 9                         |
|      |                                                                                                      | C105.02                                                                       | Participer à une activité sportive intra-muros organisée                                                 | 9                         |
|      |                                                                                                      | C105.03                                                                       | Participer à une activité de course d'orientation                                                        | 9                         |
|      |                                                                                                      | <b>OREN 405 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>               |                                                                                                          | <b>9</b>                  |
|      |                                                                                                      | <b>OREN 405 - Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 9)</b> |                                                                                                          | <b>27</b>                 |
| 406  | Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision | M406.01                                                                       | Participer à une activité récréative de tir de précision                                                 | 3                         |
|      |                                                                                                      | C406.01                                                                       | Assister l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir)                                            | 1                         |
|      |                                                                                                      | C406.02                                                                       | Marquer les cibles de tir de précision avec la carabine à air comprimé                                   | 1                         |
|      |                                                                                                      | C306.01                                                                       | Identifier les associations civiles de tir de précision                                                  | 1                         |
|      |                                                                                                      | C306.02                                                                       | Corriger l'erreur de tir                                                                                 | 2                         |
|      |                                                                                                      | C306.03                                                                       | Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets                                    | 2                         |
|      |                                                                                                      | C106.01                                                                       | Participer à une activité récréative de tir de précision                                                 | 6                         |
|      |                                                                                                      | <b>OREN 406 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>               |                                                                                                          | <b>3</b>                  |
|      |                                                                                                      | <b>OREN 406 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>            |                                                                                                          | <b>13</b>                 |
| 407  | Servir dans un escadron de cadets de l'Air                                                           | M407.01                                                                       | Discuter des occasions d'instruction du niveau de qualification quatre                                   | 1                         |
|      |                                                                                                      | M407.02                                                                       | Discuter des occasions d'instruction de quatrième année au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC). | 1                         |
|      |                                                                                                      | C407.01                                                                       | Se préparer pour un conseil de mérite                                                                    | 3                         |

| OREN | Objectif de rendement                         | OCOM                                                        | Objectif de gestion                                                                                                | N <sup>bre</sup><br>de pd |    |
|------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----|
|      |                                               | C307.01                                                     | Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC) | 2                         |    |
|      |                                               | C307.02                                                     | Participer à une présentation donnée par l'officier de liaison – cadets (OLC)                                      | 2                         |    |
|      |                                               | C307.03                                                     | Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC)   | 2                         |    |
|      |                                               | C307.04                                                     | Identifier les procédures de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion             | 2                         |    |
|      |                                               | C307.05                                                     | Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg                                          | 1                         |    |
|      |                                               | OREN 407 - Total des périodes d'instruction obligatoires    |                                                                                                                    |                           | 2  |
|      |                                               | OREN 407 - Total des périodes d'instruction complémentaires |                                                                                                                    |                           | 12 |
| 408  | Commander une section lors d'un rassemblement | M408.01                                                     | Discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement                                              | 1                         |    |
|      |                                               | M408.02                                                     | Décrire la séquence d'un rassemblement                                                                             | 1                         |    |
|      |                                               | M408.03                                                     | Commander une escouade                                                                                             | 1                         |    |
|      |                                               | M408.04                                                     | Inspecter un cadet lors d'un rassemblement                                                                         | 1                         |    |
|      |                                               | COREN 408                                                   |                                                                                                                    | 0                         |    |
|      |                                               | C408.01                                                     | Discuter de l'histoire de l'exercice militaire                                                                     | 1                         |    |
|      |                                               | C408.02                                                     | Observer une reconstitution historique d'exercice militaire                                                        | 3                         |    |
|      |                                               | C308.01                                                     | Exécuter l'exercice militaire avec un drapeau                                                                      | 6                         |    |
|      |                                               | C308.02                                                     | Donner des commandements                                                                                           | 2                         |    |
|      |                                               | C208.01                                                     | S'exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d'une revue                                                       | 2                         |    |
|      |                                               | C208.02                                                     | Exécuter l'exercice militaire avec armes                                                                           | 8                         |    |
|      |                                               | OREN 408 - Total des périodes d'instruction obligatoires    |                                                                                                                    |                           | 4  |
|      |                                               | OREN 408 - Total des périodes d'instruction complémentaires |                                                                                                                    |                           | 22 |
| 409  | Enseigner une leçon                           | M409.01                                                     | Identifier les méthodes d'instruction                                                                              | 2                         |    |
|      |                                               | M409.02                                                     | Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif                                                 | 2                         |    |
|      |                                               | M409.03                                                     | Décrire les besoins de l'apprenant                                                                                 | 2                         |    |
|      |                                               | M409.04                                                     | Expliquer l'évaluation                                                                                             | 1                         |    |
|      |                                               | M409.05                                                     | Enseigner une leçon de 30 minutes                                                                                  | 3                         |    |
|      |                                               | COREN 409                                                   |                                                                                                                    | 0                         |    |
|      |                                               | C409.01                                                     | Planifier une leçon                                                                                                | 2                         |    |
|      |                                               | C409.02                                                     | Enseigner une leçon de 30 minutes                                                                                  | 3                         |    |

| OREN | Objectif de rendement                                  | OCOM                                                               | Objectif de gestion                                                                                        | N <sup>bre</sup><br>de pd |
|------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|      |                                                        | C409.03                                                            | Agir à titre d'instructeur adjoint                                                                         | 3                         |
|      |                                                        | C409.04                                                            | Participer à un atelier de planification de leçon créative                                                 | 3                         |
|      |                                                        | C409.05                                                            | Agir à titre d'instructeur adjoint de l'exercice militaire                                                 | 3                         |
|      |                                                        | C409.06                                                            | Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes                                                     | 3                         |
|      |                                                        | C309.04                                                            | Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire                                          | 1                         |
|      |                                                        | C309.05                                                            | Planifier une leçon d'exercice militaire                                                                   | 2                         |
|      |                                                        | C309.06                                                            | Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes                                                     | 3                         |
|      |                                                        | <b>OREN 409 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                            | <b>10</b>                 |
|      |                                                        | <b>OREN 409 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                            | <b>23</b>                 |
| 311  | Participer à une activité récréative de biathlon d'été | C311.01                                                            | Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique           | 3                         |
|      |                                                        | C311.02                                                            | Participer à une activité récréative de biathlon d'été                                                     | 6                         |
|      |                                                        | C211.01                                                            | Reconnaître les occasions de biathlon civil                                                                | 1                         |
|      |                                                        | C211.02                                                            | Courir sur un terrain à géographie différente                                                              | 1                         |
|      |                                                        | C211.03                                                            | Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique | 1                         |
|      |                                                        | C211.04                                                            | Participer à une activité compétitive de biathlon d'été                                                    | 6                         |
|      |                                                        | C111.01                                                            | Participer à une séance d'information sur le biathlon                                                      | 1                         |
|      |                                                        | C111.02                                                            | Courir des sprints courts                                                                                  | 1                         |
|      |                                                        | C111.03                                                            | Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique                               | 1                         |
|      |                                                        | C111.04                                                            | Participer à une activité récréative de biathlon d'été                                                     | 6                         |
|      |                                                        | <b>OREN 311 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                            | <b>0</b>                  |
|      |                                                        | <b>OREN 311 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                            | <b>27</b>                 |
| 420  | Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada. | M420.01                                                            | Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada.                                                     | 1                         |
|      |                                                        | M420.02                                                            | Identifier les grades de l'Aviation royale du Canada (ARC)                                                 | 1                         |
|      |                                                        | C420.01                                                            | Décrire les honneurs de batailles des escadrons canadiens                                                  | 2                         |



| OREN | Objectif de rendement                                                                   | OCOM                                                               | Objectif de gestion                                                                                                             | N <sup>bre</sup><br>de pd |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|      |                                                                                         | C420.02                                                            | Identifier les récompenses et les distinctions des Forces canadiennes (FC)                                                      | 1                         |
|      |                                                                                         | <b>OREN 420 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                                                 | <b>2</b>                  |
|      |                                                                                         | <b>OREN 420 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                                                 | <b>3</b>                  |
| 429  | Communiquer à l'aide des procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation | C429.01                                                            | Expliquer le règlement et les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence. | 1                         |
|      |                                                                                         | C429.02                                                            | Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation                                     | 1                         |
|      |                                                                                         | C429.03                                                            | Décrire les longueurs d'ondes, les signaux, les licences et l'équipement radio                                                  | 1                         |
|      |                                                                                         | C429.04                                                            | Expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité                                                               | 1                         |
|      |                                                                                         | COREN 429                                                          |                                                                                                                                 | 2                         |
|      |                                                                                         | <b>OREN 429 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                                                 | <b>0</b>                  |
|      |                                                                                         | <b>OREN 429 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                                                 | <b>6</b>                  |
| 431  | Expliquer les principes de vol                                                          | M431.01                                                            | Expliquer les caractéristiques d'une voilure                                                                                    | 1                         |
|      |                                                                                         | M431.02                                                            | Décrire les instruments de vol                                                                                                  | 2                         |
|      |                                                                                         | C431.01                                                            | Expliquer les caractéristiques de vol                                                                                           | 2                         |
|      |                                                                                         | C431.02                                                            | Faire la démonstration des virages, des montées et de descentes dans un simulateur de vol                                       | 3                         |
|      |                                                                                         | C431.03                                                            | Faire voler un aéronef radiocommandé                                                                                            | 3                         |
|      |                                                                                         | <b>OREN 431 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                                                 | <b>3</b>                  |
|      |                                                                                         | <b>OREN 431 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                                                 | <b>8</b>                  |
| 432  | Décrire les systèmes de moteur d'avion                                                  | M432.01                                                            | Décrire les circuits carburant                                                                                                  | 1                         |
|      |                                                                                         | M432.02                                                            | Décrire les systèmes d'hélice                                                                                                   | 1                         |
|      |                                                                                         | M432.03                                                            | Décrire les instruments des moteurs                                                                                             | 1                         |
|      |                                                                                         | C432.01                                                            | Décrire le circuit d'allumage et le système électrique                                                                          | 1                         |
|      |                                                                                         | C432.02                                                            | Décrire les systèmes de suralimentation par turbocompresseur et par supprimeur                                                  | 1                         |
|      |                                                                                         | C432.03                                                            | Décrire les turbines à gaz                                                                                                      | 1                         |
|      |                                                                                         | <b>OREN 432 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                                                 | <b>3</b>                  |
|      |                                                                                         | <b>OREN 432 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                                                 | <b>3</b>                  |

| OREN | Objectif de rendement                           | OCOM                                                               | Objectif de gestion                                                                               | N <sup>bre</sup><br>de pd |
|------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| 436  | Expliquer les aspects de météorologie           | M436.01                                                            | Expliquer les vents                                                                               | 1                         |
|      |                                                 | M436.02                                                            | Décrire les masses et les fronts d'air                                                            | 3                         |
|      |                                                 | C436.01                                                            | Expliquer le brouillard                                                                           | 1                         |
|      |                                                 | C436.02                                                            | Décrire les conditions météorologiques violentes                                                  | 1                         |
|      |                                                 | C436.03                                                            | Analyser les renseignements météorologiques                                                       | 3                         |
|      |                                                 | <b>OREN 436 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                   | <b>4</b>                  |
|      |                                                 | <b>OREN 436 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                   | <b>5</b>                  |
| 437  | Expliquer les aspects de la navigation aérienne | M437.01                                                            | Définir les termes de navigation aérienne                                                         | 2                         |
|      |                                                 | M437.02                                                            | Décrire le compas magnétique                                                                      | 1                         |
|      |                                                 | 431 / 432<br>436 /<br>COREN 437                                    | Sujets sur l'aviation - Évaluation combinée                                                       | 1                         |
|      |                                                 | C437.01                                                            | Résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel                      | 2                         |
|      |                                                 | C437.02                                                            | Utiliser une carte aéronautique de navigation VFR [règles de vol à vue] (VNC)                     | 2                         |
|      |                                                 | <b>OREN 437 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                                                                   | <b>4</b>                  |
|      |                                                 | <b>OREN 437 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                                                                   | <b>4</b>                  |
| 440  | Discuter des structures aérospatiales           | M440.01                                                            | Identifier les matériaux aérospatiaux                                                             | 1                         |
|      |                                                 | M440.02                                                            | Décrire les satellites canadiens                                                                  | 1                         |
|      |                                                 | C440.01                                                            | Décrire les modèles réduits de fusées                                                             | 2                         |
|      |                                                 | C440.02                                                            | Lancer un petit modèle réduit de fusée                                                            | 3                         |
|      |                                                 | C440.03                                                            | Discuter des caractéristiques des planètes du système solaire                                     | 2                         |
|      |                                                 | C440.04                                                            | Appliquer la science des matériaux de longerons                                                   | 3                         |
|      |                                                 | C440.05                                                            | Décrire la robotique                                                                              | 1                         |
|      |                                                 | C440.06                                                            | Utiliser des cartes du ciel                                                                       | 2                         |
|      |                                                 | C440.07                                                            | Utiliser un télescope                                                                             | 2                         |
|      |                                                 | C440.08                                                            | Regarder la vidéo intitulée <i>BLAST! (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope)</i> | 3                         |
|      |                                                 | C440.09                                                            | Décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps                                                | 2                         |
|      |                                                 | C440.10                                                            | Discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle                                       | 1                         |

| OREN | Objectif de rendement                                                     | OCOM                                                                          | Objectif de gestion                                                                                      | N <sup>bre</sup><br>de pd |
|------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
|      |                                                                           | C440.11                                                                       | Regarder la vidéo intitulée <i>Einstein's Big Idea</i>                                                   | 5                         |
|      |                                                                           | <b>OREN 440 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>               |                                                                                                          | <b>2</b>                  |
|      |                                                                           | <b>OREN 440 - Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 9)</b> |                                                                                                          | <b>26</b>                 |
| 460  | Décrire les possibilités de carrière liées aux opérations d'aérodrome     | C460.01                                                                       | Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome                                              | 1                         |
|      |                                                                           | C460.02                                                                       | Décrire les occasions de carrière en contrôle de la circulation aérienne (ATC)                           | 1                         |
|      |                                                                           | C460.03                                                                       | Décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports                                              | 1                         |
|      |                                                                           | <b>OREN 460 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>               |                                                                                                          | <b>0</b>                  |
|      |                                                                           | <b>OREN 460 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>            |                                                                                                          | <b>3</b>                  |
| 470  | Discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs | C470.01                                                                       | Discuter des avionneurs                                                                                  | 1                         |
|      |                                                                           | C470.02                                                                       | Discuter de l'assemblage d'un aéronef                                                                    | 1                         |
|      |                                                                           | C470.03                                                                       | Identifier la quincaillerie aéronautique                                                                 | 1                         |
|      |                                                                           | C470.04                                                                       | Démonter et remonter un petit moteur                                                                     | 3                         |
|      |                                                                           | <b>OREN 470 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>               |                                                                                                          | <b>0</b>                  |
|      |                                                                           | <b>OREN 470 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b>            |                                                                                                          | <b>6</b>                  |
| 490  | Participer à un exercice de survie pour équipage de vol                   | M490.01                                                                       | Assembler une trousse de survie d'urgence                                                                | 1                         |
|      |                                                                           | M490.02                                                                       | Faire fonctionner un réchaud et un fanal                                                                 | 3                         |
|      |                                                                           | M490.03                                                                       | Faire des nœuds et des brêlages                                                                          | 2                         |
|      |                                                                           | M490.04                                                                       | Naviguer vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS) | 4                         |
|      |                                                                           | M490.05                                                                       | Allumer des feux grâce à un allumage improvisé                                                           | 4                         |
|      |                                                                           | COREN 490                                                                     |                                                                                                          | 0                         |
|      |                                                                           | C490.01                                                                       | Décrire les préoccupations climatiques et saisonnières                                                   | 1                         |
|      |                                                                           | C490.02                                                                       | Improviser des outils à utiliser dans une situation de survie                                            | 2                         |
|      |                                                                           | C490.03                                                                       | Déplacer un blessé vers un abri                                                                          | 3                         |
|      |                                                                           | C490.04                                                                       | Utiliser les outils de façon sécuritaire                                                                 | 3                         |
|      |                                                                           | C490.05                                                                       | Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole                                        | 4                         |
|      |                                                                           | C490.06                                                                       | Monter, démonter et emballer des tentes                                                                  | 4                         |

| OREN | Objectif de rendement                         | OCOM                                                               | Objectif de gestion                                 | N <sup>bre</sup><br>de pd |
|------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------|
|      |                                               | C490.07                                                            | Construire un houchie ou un abri de style apprentis | 3                         |
|      |                                               | <b>OREN 490 - Total des périodes d'instruction obligatoires</b>    |                                                     | <b>14</b>                 |
|      |                                               | <b>OREN 490 - Total des périodes d'instruction complémentaires</b> |                                                     | <b>20</b>                 |
| S.O. | Cérémonie militaire de la revue annuelle      |                                                                    |                                                     | <b>3</b>                  |
| S.O. | Relations sociales positives pour la jeunesse |                                                                    |                                                     | <b>6</b>                  |
|      |                                               | <b>Total des périodes d'instruction obligatoires</b>               |                                                     | <b>78</b>                 |
|      |                                               | <b>Total des périodes d'instruction obligatoires en campagne</b>   |                                                     | <b>14</b>                 |
|      |                                               | <b>Total des périodes d'instruction complémentaires</b>            |                                                     | <b>252</b>                |

### RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

| Activité                                                                                | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Durée            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Périodes d'instruction obligatoires                                                     | Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM obligatoires devant être enseignées durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 402, 405 ou 406 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).                | 2 jours          |
| Vol de démonstration / journée d'instruction propre à l'élément                         | Chaque cadet du niveau de qualification quatre aura la chance de faire l'expérience d'un vol de démonstration dans un aéronef déterminé par l'OR Ops AC. En plus de chaque vol de démonstration, les escadrons doivent maximiser la valeur de l'entraînement de cette journée allouée en offrant des expériences « air » supplémentaires qui pourraient comprendre la participation à un certain nombre d'activités d'instruction complémentaire. | 1 jour           |
| Journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets | Une compétition d'une journée, ou de deux journées si elle est combinée à une journée complémentaire, en soutien aux OREN communs 403, 406, 408 et 409 et aux OREN propres à l'élément 429, 431, 432, 436, 437, 440, 460, 470 et 490.                                                                                                                                                                                                             | 1 jour           |
| Exercice de survie pour l'équipage de vol                                               | Une fin de semaine d'instruction avec support obligatoire est offerte pour permettre aux escadrons de cadets de participer à un exercice de plus d'un jour incluant l'enseignement de l'OREN 490.                                                                                                                                                                                                                                                 | 1 fin de semaine |
| <b>Total des périodes d'instruction obligatoires</b>                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>6 jours</b>   |

### COMPLÉMENTAIRE

| Activité                                                        | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Durée                            |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Périodes d'instruction complémentaires                          | Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM complémentaires devant être enseignés durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 402, 405 ou 406 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.). | 2 jours                          |
| <b>PLUS LA COMBINAISON DE DEUX JOURNÉES PARMI LES SUIVANTES</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                  |
| Exercice de survie pour équipage de vol                         | Une ou deux journées d'instruction, jumelées à la fin de semaine obligatoire ou conduites séparément, pourront être offertes pour permettre aux escadrons de cadets de participer à une instruction en campagne supplémentaire pouvant inclure l'enseignement des OREN/OCOM C490.01 à C490.07 et une expérience pratique pour appuyer l'OREN 490.                                                                                    | 1 ou 2 jours ou 1 fin de semaine |

|                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                              |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets | Une journée de compétition supplémentaire jumelée à la compétition d'une journée obligatoire en soutien aux OREN communs 403, 406, 408 et 409 et aux OREN propres à l'élément 429, 431, 432, 436, 437, 440, 460, 470 et 490. | 1 jour         |
| Journée d'instruction propre à l'élément                                                | Une journée pour offrir de l'instruction propre à l'élément et complémentaire non prévue.                                                                                                                                    | 1 jour         |
|                                                                                         | <b>Total des périodes d'instruction complémentaires</b>                                                                                                                                                                      | <b>4 jours</b> |

## ANNEXE B

### EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION

| SÉANCES D'INSTRUCTION |             | Période 1                                     | Période 2                                     | Période 3 |
|-----------------------|-------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------|
| Séance 1              | OCOM        | M407.01                                       | M403.01                                       | M431.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 2              | OCOM        | Relations sociales positives pour la jeunesse | Relations sociales positives pour la jeunesse | M404.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 3              | OCOM        | M404.02                                       | M404.03                                       | C429.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 4              | OCOM        | Relations sociales positives pour la jeunesse | Relations sociales positives pour la jeunesse | M408.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 5              | OCOM        | M432.01                                       | M409.01                                       | M409.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 6              | OCOM        | Relations sociales positives pour la jeunesse | Relations sociales positives pour la jeunesse | M436.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 7              | OCOM        | M403.02                                       | M403.02                                       | M440.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 8              | OCOM        | M409.02                                       | M409.02                                       | M420.01   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 9              | OCOM        | M437.01                                       | M437.01                                       | C429.02   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 10             | OCOM        | M408.02                                       | M403.03                                       | M403.03   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |
| Séance 11             | OCOM        | M432.02                                       | M409.03                                       | M409.03   |
|                       | Instructeur |                                               |                                               |           |
|                       | Endroit     |                                               |                                               |           |

| SÉANCES D'INSTRUCTION                                                                                                                                    |             | Période 1             | Période 2 | Période 3 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------|-----------|-----------|
| Séance 12<br>Séance 13<br>Séance 14<br>Séance 15<br>Séance 16<br>Séance 17<br>Séance 18<br>Séance 19<br>Séance 20<br>Séance 21<br>Séance 22<br>Séance 23 | OCOM        | M437.02               | M407.02   | C420.02   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | M436.02               | M436.02   | M436.02   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | M403.04               | M403.03   | M409.04   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | M431.02               | M431.02   | M432.03   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | M403.05               | M403.05   | M408.03   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | 431 / 432 / 436 / 437 | M408.04   | M403.06   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur | Évaluation combinée   |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | M409.05               | M409.05   | M409.05   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | M405.01               | M405.01   | M405.01   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | C401.01               | C429.03   | M440.02   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | C470.01               | C460.01   | C440.05   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | C429.04               | C408.01   | C431.01   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | OCOM        | C437.01               | C437.01   | C436.01   |
|                                                                                                                                                          | Instructeur |                       |           |           |
|                                                                                                                                                          | Endroit     |                       |           |           |



| SÉANCES D'INSTRUCTION |             | Période 1      | Période 2      | Période 3      |
|-----------------------|-------------|----------------|----------------|----------------|
| Séance 24             | OCOM        | C436.03        | C436.03        | C436.03        |
|                       | Instructeur |                |                |                |
|                       | Endroit     |                |                |                |
| Séance 25             | OCOM        | COREN C429     | COREN C429     | M420.02        |
|                       | Instructeur |                |                |                |
|                       | Endroit     |                |                |                |
| Séance 26             | OCOM        | C431.03        | C431.03        | C431.03        |
|                       | Instructeur |                |                |                |
|                       | Endroit     |                |                |                |
| Séance 27             | OCOM        | C440.04        | C440.04        | C440.04        |
|                       | Instructeur |                |                |                |
|                       | Endroit     |                |                |                |
| Séance 28             | OCOM        | M404.02        | M404.04        | C460.02        |
|                       | Instructeur |                |                |                |
|                       | Endroit     |                |                |                |
| Séance 29             | OCOM        | C420.03        | C401.02        | C407.01        |
|                       | Instructeur |                |                |                |
|                       | Endroit     |                |                |                |
| Séance 30             | OCOM        | Revue annuelle | Revue annuelle | Revue annuelle |
|                       | Instructeur |                |                |                |
|                       | Endroit     |                |                |                |

| JOURNÉES D'INSTRUCTION<br>OCOM obligatoires (Répartition des<br>périodes d'instruction) |             | Période 1 | Période 2 | Période 3 | Période 4 | Période 5 | Période 6 | Période 7 | Période 8 | Période 9 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Jour 1                                                                                  | OCOM        | M405.01   | M405.01   | M405.01   | M405.01   | M405.01   | M405.01   | C106.01   | C106.01   | C106.01   |
|                                                                                         | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                         | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| Jour 2                                                                                  | OCOM        | M402.01   | M402.01   | M402.01   | M402.01   | M402.01   | M402.01   | M402.01   | M402.01   | M402.01   |
|                                                                                         | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                         | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |

| JOURNÉES D'INSTRUCTION<br>OCOM obligatoires d'exercice en<br>campagne<br>(Répartition des périodes<br>d'instruction) |             | Période 1 | Période 2 | Période 3 | Période 4 | Période 5 | Période 6 | Période 7 | Période 8 | Période 9 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Jour 1                                                                                                               | OCOM        | Flexible  | M490.02   | M490.02   | M490.02   | M490.04   | M490.04   | M490.04   | M490.04   | M490.01   |
|                                                                                                                      | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                                                      | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| Jour 2                                                                                                               | OCOM        | Flexible  | M490.03   | M490.03   | M490.05   | M490.05   | M490.05   | M490.05   | Flexible  | Flexible  |
|                                                                                                                      | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                                                      | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |

| JOURNÉES D'INSTRUCTION<br>OCOM complémentaires<br>(Répartition des périodes<br>d'instruction) |             | Période 1 | Période 2 | Période 3 | Période 4 | Période 5 | Période 6 | Période 7 | Période 8 | Période 9 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Jour 1                                                                                        | OCOM        | M404.02   | C403.01   | C403.01   | C403.01   | C409.04   | C409.04   | C431.02   | C431.02   | C431.02   |
|                                                                                               | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                               | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| Jour 2                                                                                        | OCOM        | C105.01   | C105.01   | C105.01   | C105.01   | C406.01   | C406.02   | C106.01   | C106.01   | C106.01   |
|                                                                                               | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                               | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |

| JOURNÉES D'INSTRUCTION<br>OCOM complémentaires d'exercice<br>en campagne<br>(Répartition des périodes<br>d'instruction) |             | Période 1 | Période 2 | Période 3 | Période 4 | Période 5 | Période 6 | Période 7 | Période 8 | Période 9 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Jour 1                                                                                                                  | OCOM        | Flexible  | C490.06   | C490.06   | C490.06   | C490.06   | C490.03   | C490.03   | C490.03   | C490.01   |
|                                                                                                                         | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                                                         | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| Jour 2                                                                                                                  | OCOM        | Flexible  | C490.05   | C490.05   | C490.05   | C490.05   | C490.02   | C490.02   | Flexible  | Flexible  |
|                                                                                                                         | Instructeur |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|                                                                                                                         | Endroit     |           |           |           |           |           |           |           |           |           |

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## ANNEXE C

### RESSOURCES REQUISES

Nota : L'équipement de sport requis dépendra des sports choisis par l'escadron.

#### Instruction obligatoire

| <u>Article</u>                               | <u>Qté</u>  | <u>OREN/OCOM</u> |
|----------------------------------------------|-------------|------------------|
| Règle de 30 cm (12 pouces)                   | 1           | M404.01          |
| Lecteur CD                                   | 1           | M404.01          |
| CD du test de course navette 20 m de Léger   | 1           | M404.01          |
| Tapis d'exercice                             | 5           | M404.01          |
| Ruban à mesurer                              | 2           | M404.01, M404.02 |
| Cônes                                        | 20          | M404.01, M404.02 |
| Balle de base-ball                           | 3           | M405.01          |
| But de base-ball                             | 4           | M405.01          |
| Bâton de base-ball                           | 2           | M405.01          |
| Gant de base-ball (pour droitier et gaucher) | 12          | M405.01          |
| Ballon de basket-ball                        | 2           | M405.01          |
| Panier de basket-ball                        | 2           | M405.01          |
| Casque de frappeur                           | 2           | M405.01          |
| Bâton de crosse pour joueurs                 | 24          | M405.01          |
| Trousse de premiers soins                    | 1           | M405.01          |
| Drapeau ou ruban                             | 18          | M405.01          |
| Ballon de football                           | 2           | M405.01          |
| Équipement de gardien de but                 | 2 ensembles | M405.01          |
| Bâton de gardien de but                      | 2           | M405.01          |
| Bâton de gardien de but (crosse)             | 2           | M405.01          |
| Masque de gardien de but (ringuette)         | 2           | M405.01          |
| Masque de gardien de but (crosse)            | 2           | M405.01          |
| Bâton de gardien de but (ringuette)          | 2           | M405.01          |

|                                                      |                       |                           |
|------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Protège-gorge et plastron de gardien de but (crosse) | 2                     | M405.01                   |
| Filet de hockey                                      | 2                     | M405.01                   |
| Balle de hockey                                      | 2                     | M405.01                   |
| Bâtons de hockey                                     | 12                    | M405.01                   |
| Balle de crosse                                      | 2                     | M405.01                   |
| Filet de crosse                                      | 2                     | M405.01                   |
| Garde-boue                                           | 1 par cadet           | M405.01                   |
| Disque de plastique (disque volant)                  | 2                     | M405.01                   |
| Filet de ringuette                                   | 2                     | M405.01                   |
| Anneau de caoutchouc                                 | 2                     | M405.01                   |
| Ballon de soccer                                     | 2                     | M405.01                   |
| Filet de soccer                                      | 2                     | M405.01                   |
| Balle molle                                          | 3                     | M405.01                   |
| Ballon de volley-ball                                | 2                     | M405.01                   |
| Filet de volley-ball                                 | 1                     | M405.01                   |
| Carabine à air comprimé                              | 1 par 2 cadets        | M406.01                   |
| Chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé | 3 par 2 cadets        | M406.01                   |
| Plombs pour carabine à air comprimé                  | 50 par cadet          | M406.01                   |
| Bretelle de carabine à air comprimé                  | 1 par cadet           | M406.01                   |
| Lunettes de sécurité                                 | 10                    | M406.01                   |
| Gant de tir (facultatif)                             | 1 par 2 cadets        | M406.01                   |
| Tapis de tir                                         | 1 par 2 cadets        | M406.01                   |
| Cadre de cible                                       | 1 par 2 cadets        | M406.01                   |
| Cibles (variées)                                     | 2 par cadet           | M406.01                   |
| Ruban                                                | 1 par salle de classe | M407.01                   |
| Marqueurs (paquet de 4)                              | 1                     | M407.01, M407.02, M408.01 |
| Chronomètre                                          | 1                     | M409.03                   |
| Sifflet                                              | 1                     | M409.03                   |

|                                                                                                                                                |                       |                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Modèle réduit détaillé d'aéronef léger à voilure fixe équipé de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et d'une gouverne détaillée | 1 par salle de classe | M431.01                            |
| Modèle réduit d'une voilure                                                                                                                    | 1 par salle de classe | M431.01                            |
| Gyroscope                                                                                                                                      | 1 par salle de classe | M431.02                            |
| Grand modèle réduit d'altimètre                                                                                                                | 1 par salle de classe | M431.02                            |
| Grand modèle réduit d'anémomètre                                                                                                               | 1 par salle de classe | M431.02                            |
| Grand modèle réduit de variomètre                                                                                                              | 1 par salle de classe | M431.02                            |
| Stylo et crayon                                                                                                                                | 1 par cadet           | M432.03, M437.01, M437.02, M490.01 |
| Pot de nourriture pour bébé (vide)                                                                                                             | 2 par salle de classe | M436.02                            |
| Colorant alimentaire bleu                                                                                                                      | 1 par salle de classe | M436.02                            |
| Fiche ou papier recouvert de plastique                                                                                                         | 1 par salle de classe | M436.02                            |
| Tasse à mesurer (1 tasse)                                                                                                                      | 2 par salle de classe | M436.02                            |
| Colorant alimentaire rouge                                                                                                                     | 1 par salle de classe | M436.02                            |
| Rapporteur d'angle Douglas                                                                                                                     | 1 par cadet           | M437.01                            |
| Grand globe terrestre avec marqueurs de latitude et de longitude                                                                               | 1 par salle de classe | M437.01                            |
| Carte aéronautique de navigation VFR (VNC) locale                                                                                              | 1 par cadet           | M437.01                            |
| ensemble de boussoles magnétiques                                                                                                              | 1 par salle de classe | M437.02                            |
| Échantillon d'aluminium                                                                                                                        | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Échantillon d'aramide                                                                                                                          | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Échantillon de carbone ou de graphite                                                                                                          | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Échantillon de céramique                                                                                                                       | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Échantillon de fibre de verre                                                                                                                  | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Échantillon de magnésium                                                                                                                       | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Échantillon d'acier inoxydable                                                                                                                 | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Échantillon de titane                                                                                                                          | 1 par salle de classe | M440.01                            |
| Pansements adhésifs                                                                                                                            | 3 par salle de classe | M490.01                            |

|                                                    |                       |         |
|----------------------------------------------------|-----------------------|---------|
| Papier d'aluminium (morceau de 30 cm sur 30 cm)    | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Comprimés antibiotiques                            | 3 par salle de classe | M490.01 |
| Boussole                                           | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Bougie                                             | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Préservatif                                        | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Cordage (la longueur n'a pas d'importance)         | 3 par salle de classe | M490.01 |
| Tampons d'ouate                                    | 5 par salle de classe | M490.01 |
| Couverture d'urgence                               | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Hameçons                                           | 4 par salle de classe | M490.01 |
| Ligne de pêche (la longueur n'a pas d'importance)  | 3 par salle de classe | M490.01 |
| Plombs de pêche                                    | 3 par salle de classe | M490.01 |
| Scie flexible                                      | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Sac à déchets (petit)                              | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Bonbons durs                                       | 6 par salle de classe | M490.01 |
| Contenant en métal ou en plastique dur ou flexible | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Miroir (petit)                                     | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Moleskine (morceau de 10 cm sur 10 cm)             | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Analgésiques (pilules)                             | 6 par salle de classe | M490.01 |
| Feuille de papier 8.5 cm sur 11 cm)                | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Sacs en plastique refermables (très petits)        | 2 par salle de classe | M490.01 |
| Épingles de sûreté                                 | 3 par salle de classe | M490.01 |
| Sel (1 once)                                       | 1 par salle de classe | M490.01 |
| Aiguilles à coudre                                 | 2 par salle de classe | M490.01 |
| Petit couteau de poche                             | 2 par salle de classe | M490.01 |
| Fil à collet (morceau de 30 cm de longueur)        | 1 par salle de classe | M490.01 |



|                                      |                       |                  |
|--------------------------------------|-----------------------|------------------|
| Fil à coudre (rouleau)               | 1 par salle de classe | M490.01          |
| Pinces à sourcils                    | 1 par salle de classe | M490.01          |
| Comprimés de purification d'eau      | 3 par salle de classe | M490.01          |
| Sifflet                              | 1 par salle de classe | M490.01          |
| Allumettes imperméables (boîte)      | 1 par salle de classe | M490.01, M490.02 |
| Loupe                                | 1 par cadet           | M490.01, M490.04 |
| Plateau d'égouttement                | 2 par salle de classe | M490.02          |
| Fanal à deux manchons au naphte      | 2 par salle de classe | M490.02          |
| Entonnoir                            | 2 par salle de classe | M490.02          |
| Étui de rangement pour fanal         | 2 par salle de classe | M490.02          |
| Manchons                             | 6 par salle de classe | M490.02          |
| Guide d'utilisation du fanal         | 1 par salle de classe | M490.02          |
| Guide d'utilisation du réchaud       | 1 par salle de classe | M490.02          |
| Pinces à bec effilé                  | 1 par salle de classe | M490.02          |
| Trousse pour déversement             | 1 par salle de classe | M490.02          |
| Réchaud à deux brûleurs au naphte    | 2 par salle de classe | M490.02          |
| Extincteur                           | 1 par salle de classe | M490.02, M490.04 |
| Corde tressée (longueur de 3 m)      | 1 par cadet           | M490.03          |
| Couteau                              | 1 par salle de classe | M490.03          |
| Perches (3 mètres)                   | 1 par cadet           | M490.03          |
| Canette en aluminium                 | 1 par cadet           | M490.04          |
| Pile de 9 volts                      | 1 par cadet           | M490.04          |
| Barre de chocolat pleine             | 1 par cadet           | M490.04          |
| Cordage (6 mm sur 1 mètre)           | 1 par cadet           | M490.04          |
| Archet et baguette                   | 1 par salle de classe | M490.04          |
| Briquet pneumatique                  | 1 par salle de classe | M490.04          |
| Allume-feu au magnésium              | 1 par cadet           | M490.04          |
| Guenilles ou petites bandes de coton | 1 par cadet           | M490.04          |
| Pelle                                | 1 par salle de classe | M490.04          |

|                                                               |                       |         |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------|---------|
| Laine d'acier (superfine)                                     | 1 par cadet           | M490.04 |
| Récepteur GPS avec piles rechargées                           | 1 par 2 cadets        | M490.05 |
| Bouteille isolante, glacière ou bouteille (d'au moins 500 ml) | 2 par salle de classe |         |

**Instruction complémentaire**

| <b><u>Article</u></b>                                      | <b><u>Qté</u></b>            | <b><u>OREN/OCOM</u></b> |
|------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Loupe de correction .177                                   | 1                            | C406.02                 |
| Tableau des distinctions honorifiques                      | 1 par salle de classe        | C420.03                 |
| Sifflet                                                    | 1 par salle de classe        | C420.03                 |
| Radio portative                                            | 1 par 2 cadets               | C429.02                 |
| Modèle réduit d'aéronef avec gouvernes et volets articulés | 1 par salle de classe        | C431.01                 |
| Programme de simulateur en classe (lien)                   | 1 par 3 cadets               | C431.02                 |
| Ordinateur                                                 | 1 par 3 cadets               | C431.02                 |
| Manche                                                     | 1 par 3 cadets               | C431.02                 |
| Palonniers                                                 | 1 par 3 cadets               | C431.02                 |
| Aéronef radiocommandé avec émetteur radio                  | 1 par 4 cadets               | C431.03                 |
| Marqueurs pour tableau de papier                           | 1 paquet par salle de classe | C436.01                 |
| Feuilles pour tableau de papier                            | 1 bloc par salle de classe   | C436.01                 |
| Bocal de verre                                             | 1 par salle de classe        | C436.01                 |
| Bouilloire                                                 | 1 par salle de classe        | C436.01                 |
| Tamis (petit)                                              | 1 par salle de classe        | C436.01                 |
| Tableau des abréviations de prévision pour l'aéronautique  | 1 par salle de classe        | C436.03                 |
| Les FD                                                     | 1 par cadet                  | C436.03                 |
| Les GFA                                                    | 1 par cadet                  | C436.03                 |
| METAR                                                      | 1 par cadet                  | C436.03                 |
| SPECI                                                      | 1 par cadet                  | C436.03                 |
| Les TAF                                                    | 1 par cadet                  | C436.03                 |

|                                                                      |                        |                  |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------|
| Tableau de codes de l'OMM                                            | 1 par cadet            | C436.03          |
| Calculateur de vol manuel                                            | 1 par cadet            | C437.01          |
| Rapporteur d'angle Douglas                                           | 1 par cadet            | C437.02          |
| Carte de radionavigation                                             | 1 par salle de classe  | C437.02          |
| Règle de l'OACI                                                      | 1 par cadet            | C437.02          |
| Grand globe terrestre avec marqueurs de latitude et de longitude     | 1 par salle de classe  | C437.02          |
| Carte aéronautique de navigation VFR (VNC) locale                    | 1 par cadet            | C437.02          |
| Crayon                                                               | 1 par cadet            | C437.02          |
| Règle                                                                | 1 par cadet            | C437.02          |
| Feuille de tableau de papier                                         | 1 par salle de classe  | C437.02          |
| Carte de région terminale VFR                                        | 1 par salle de classe  | C437.02          |
| Une VNC                                                              | 1 par salle de classe  | C437.02          |
| Carte aéronautique du monde                                          | 1 par salle de classe  | C437.02          |
| Papier                                                               | 1 par cadet            | C437.02, C470.04 |
| Balance numérique                                                    | 1 par salle de classe  | C440.01          |
| Modèle réduit de fusée à découper                                    | 1 par salle de classe  | C440.01          |
| Moteur de modèle réduit de fusée                                     | 1 par cadet            | C440.01          |
| Ensemble de modèle réduit de fusée (Starhawk 5583 ou Alpha III 1751) | 1 par cadet            | C440.01          |
| Ruban électrique                                                     | 1 par salle de classe  | C440.02          |
| Commande de lancement pour un modèle réduit de fusée                 | 1 par salle de classe  | C440.02          |
| Tour de lancement pour un modèle réduit de fusée                     | 1 par salle de classe  | C440.02          |
| Piquets pour tente modulaire 18 (ou articles de rechange appropriés) | 10 par salle de classe | C440.02          |
| Pinces                                                               | 4 par salle de classe  | C440.02          |
| Lunettes de sécurité                                                 | 1 par cadet            | C440.02          |
| Bande protectrice de 80 m                                            | 1 par salle de classe  | C440.02          |
| Tournevis                                                            | 4 par salle de classe  | C440.02          |

|                                                                                                |                              |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|
| Voltmètre                                                                                      | 1 par salle de classe        | C440.02          |
| Gomme à effacer                                                                                | 1 par cadet                  | C440.04          |
| Couteau Hobby                                                                                  | 1 par cadet                  | C440.04          |
| Pistolet à colle chaude                                                                        | 1 par salle de classe        | C440.04          |
| Bâtonnets de colle chaude                                                                      | 1 paquet par salle de classe | C440.04          |
| Billes                                                                                         | 500 par salle de classe      | C440.04          |
| Crayons mécaniques                                                                             | 1 par cadet                  | C440.04          |
| Papier graphique de format légal                                                               | 1 paquet par salle de classe | C440.04          |
| Règle de 30 cm                                                                                 | 1 par cadet                  | C440.04          |
| pâtes alimentaires non cuites<br>(spaghetti)                                                   | 1 lb par salle de classe     | C440.04          |
| Support de conteneur suspendu                                                                  | 1 par salle de classe        | C440.04          |
| Rapporteur d'angle en plastique                                                                | 1 par cadet                  | C440.04, C490.05 |
| Lampe de poche avec filtre rouge                                                               | 1 par cadet                  | C440.06          |
| Carte du ciel planisphère                                                                      | 1 par cadet                  | C440.06          |
| Cartes du ciel                                                                                 | 1 par cadet                  | C440.06          |
| Télescope                                                                                      | 1 par salle de classe        | C440.07          |
| DVD <i>BLAST!</i>                                                                              | 1 par salle de classe        | C440.09          |
| DVD <i>Testing Einstein's Universe</i>                                                         | 1 par salle de classe        | C440.09          |
| Fichier vidéo *.wmv <i>Rel_gyro_expt-anima</i> extrait du document de référence C3-312         | 1 par salle de classe        | C440.09          |
| Fichier vidéo *.wmv <i>DF-Satellite</i> extrait du document de référence C3-312                | 1 par salle de classe        | C440.09          |
| Fichier vidéo *.wmv <i>Einsteins_Universe_Anima</i> extrait du document de référence C3-312    | 1 par salle de classe        | C440.09          |
| Fichier vidéo *.wmv <i>Newtons_Universe_Anima</i> from extrait du document de référence C3-312 | 1 par salle de classe        | C440.09          |
| Fichier vidéo *.wmv <i>SConSquid</i> extrait du document de référence C3-312                   | 1 par salle de classe        | C440.09          |

|                                                                                                     |                                  |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| Fichier vidéo *.wmv<br><i>Simple_expt_anima</i> extrait du<br>document de référence C3-312          | 1 par salle de classe            | C440.09                   |
| Lecteur DVD                                                                                         | 1 par salle de classe            | C440.09, C440.11          |
| Roulements à billes de différentes<br>tailles                                                       | 1 par cadet                      | C440.10                   |
| Balles de bois de différentes grosseurs                                                             | 1 par cadet                      | C440.10                   |
| Fécule de maïs (1/2 contenant)                                                                      | ½ contenant par classe           | C440.10                   |
| Bandes élastiques                                                                                   | 1 boîte par classe               | C440.10                   |
| Balle de golf                                                                                       | 1 par salle de classe            | C440.10                   |
| Billes de différentes tailles                                                                       | 1 par cadet                      | C440.10                   |
| Règle graduée en millimètres                                                                        | 1 par salle de classe            | C440.10                   |
| Sable (1/2 contenant)                                                                               | ½ contenant par classe           | C440.10                   |
| Contenants en plastique d'environ<br>7.5 cm de profondeur, 25 cm de<br>largeur et 30 cm de longueur | 2 par salle de classe            | C440.10                   |
| Yo-yos                                                                                              | 1 par salle de classe            | C440.10                   |
| DVD <i>Einstein's Big Idea</i>                                                                      | 1 par salle de classe            | C440.11                   |
| Le DVD <i>World's biggest airliner: The<br/>airbus A380</i> [film]                                  | 1 par salle de classe            | C470.02                   |
| Petit moteur                                                                                        | 1 par salle de classe            | C470.04                   |
| Manuel d'entretien de petit moteur                                                                  | 1 par salle de classe            | C470.04                   |
| Outils                                                                                              | selon les besoins                | C470.04                   |
| Os                                                                                                  | 2 par cadet                      | C490.02                   |
| Cordage de 3 mètres                                                                                 | 3 par cadet                      | C490.02, C490.03, C490.07 |
| Couteau                                                                                             | 1 par salle de classe            | C490.02, C490.04, C490.07 |
| Couverture                                                                                          | 2 par salle de classe            | C490.03                   |
| Chemises ou vestes                                                                                  | 6 par salle de classe            | C490.03                   |
| Bâche                                                                                               | 1 par salle de classe            | C490.03                   |
| Perches en bois                                                                                     | 6 de 3 mètres de long par classe | C490.03                   |
| Hache                                                                                               | 3 par salle de classe            | C490.04                   |
| Scie à archet                                                                                       | 3 par salle de classe            | C490.04                   |

|                                                                            |                                                          |         |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------|
| Tissu                                                                      | Bandes de tissu en coton de<br>30 cm sur 30 cm par cadet | C490.04 |
| une trousse de premiers soins.                                             | 1 par salle de classe                                    | C490.04 |
| Huile d'affûtage                                                           | 1 cannette par salle de classe                           | C490.04 |
| Pierre d'aiguisage                                                         | 3 par salle de classe                                    | C490.04 |
| Acier à affiler                                                            | 3 par salle de classe                                    | C490.04 |
| Outil d'affûtage                                                           | 3 par salle de classe                                    | C490.04 |
| Calculatrice                                                               | 1 par cadet                                              | C490.05 |
| Boussole                                                                   | 1 par cadet                                              | C490.05 |
| des cartes topographiques incluant une<br>carte du secteur d'entraînement. | 1 par cadet                                              | C490.05 |
| Tente arctique pour 5 ou 10 personnes                                      | 1 par salle de classe                                    | C490.06 |
| Tente en dôme de modèle civil                                              | 1 par salle de classe                                    | C490.06 |
| Maillet                                                                    | 3 par salle de classe                                    | C490.06 |
| Tente modulaire                                                            | 1 par salle de classe                                    | C490.06 |
| Pelle                                                                      | 1 par salle de classe                                    | C490.06 |
| Tapis de sol                                                               | 1 par cadet                                              | C490.07 |
| Sac de couchage                                                            | 1 par cadet                                              | C490.07 |
| Matelas de camping                                                         | 1 par cadet                                              | C490.07 |

## ANNEXE D

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

#### Documents conservés à l'unité

- A0-002      A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-027      A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-064      OAIC 51-01, Directeur - Cadets 3 (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, MDN.

#### Documents supplémentaires auxquels il est fait référence pendant le développement

- A0-010      OAIC 11-03 D Cad (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-033      OAIC 14-21 D Cad (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-041      OAIC 14-41 D Cad 4 (2007). *Instruction au tir autorisée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-047      A-PA-005-000/AP-004 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF conceptual foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-048      A-PA-005-000/AP-003 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF doctrine foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-055      A-P9-050-000/PT-006 Directeur – Politique d'instruction et d'éducation (2002). *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (vol. 6)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-096      OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-099      A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-111      A-MD-007-006/PW-001 SCEM PSF (2005). *Bouffe-santé pour un rendement assuré : cahier de Nutrition-action*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-118      Directeur – Cadets 3 (2007). *Student reference guide*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-123      A-PD-050-001-PF-001 Chef d'état-major de la Défense (2001). *Manuel des instructeurs de vol de l'École centrale de vol*. Winnipeg, Ministère de la Défense nationale.

- A0-128 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – Cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-131 A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur - Cadets 6 (1989). *Training school leadership*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-132 OAIC 11-07 Directeur – Cadets 2 (2002). *Utilisation acceptable d'Internet – Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-133 OAIC 13-02 Directeur – Cadets 3 (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-134 A-MD-050-072/PW-001 Forces canadiennes (2006). *Military first aid: Safety oriented: basic and standard Levels: Activity book*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-204 OAIC 14-18 Directeur – Cadets (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Directeur – Doctrine de l'Armée de terre 8. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-064 A-AD-200-000/JD-001 Ministère de la Défense nationale. (2005). *Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-006 OAIC 55-04 D Cad (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-016 B-GG-217-001/PT-001 DDAT (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-029 OAIC 51-01 D Cad (2006). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-044 MCAFC 2-700, Commandement aérien (2001). *Manuel de météorologie du Commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-059 CF (). *Prepare for takeoff as a pilot* (DVD). Ottawa, CFRG Multimedia Services.
- A3-060 B-GG-302-002/FP-001 Forces canadiennes (1974). *Opérations dans l'Arctique et la zone subarctique - Volet 1*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A3-061 OAIC 54-27 Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourses de pilote d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-191 A-CR-CCP-803/PG-002 Directeur - Cadets 3 (2008). *Norme de qualification et plan du niveau trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-192 OAIC 54-26, Directeur - Cadets 4 (2007). *Programme de bourse de pilote de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.



- C0-001 ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, T. (1998). *The sports rules book: Essential rules for 54 sports*. États-Unis, Human Kinetics Publishers, Inc.
- C0-002 ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- C0-022 ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-074 Norris, G. (éd.). (1998). *National Football Federation: Touch football – Livre des règlements 2004*. Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.
- C0-089 ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
- C0-095 0-7360-5962-8 The Cooper Institute (sans date). *Fitnessgram / Activitygram Test Administration Kit: La trousse Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-104 0-662-26628-5 Agence de la santé publique du Canada (sans date). *Cahier d'accompagnement du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
- C0-105 0-662-32897-3 Agence de la santé publique du Canada (2002). *Guide pédagogique d'activité physique pour la jeunesse du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
- C0-106 0-662-32899-X Agence de la santé publique du Canada (2002). *Vive la vie active! Magazine pour la jeunesse (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
- C0-114 0-02-863656-2 Pell, A.R. (1999). *The Complete Idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-115 0-7879-4059-3 VanLinden et Ferthan (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- C0-155 0-662-33410-8 Santé Canada (2003). *Valeur nutritive*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
- C0-166 978-0-7360-4602-2 Clark, N. (2003). *Sports nutrition guide book*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-167 0-7360-5866-4 Meredith, M. et Welk, G. (2005). *Fitnessgram / Activitygram: Test administration manual*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-174 978-0-7360-6828-4 Masurier, G., Lambdin, D. et Corbin, C. (2007). *Fitness for life: Middle school: Teacher's guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-175 978-0-7360-4406-6 McNeely, E. et McLaughlin, W. (2003). *ACSM fitness book: A proven step-by-step program from the experts*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-176 0-662-33411-6 Santé Canada (2003). *Le point sur l'étiquetage nutritionnel...fiches explicatives*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
- C0-191 ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C. et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Human Kinetics.

- C0-245 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-247 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, New York, Penguin Books.
- C0-248 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-253 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-254 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-255 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
- C0-256 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-258 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- C0-324 Taylor, J. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs*. États-Unis, The National Mentoring Center.
- C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Kagan Publishing.
- C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Earl, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks: Corwin Press.
- C0-377 Association canadienne de yachting (2003). *Level 2 technical coach manual*. Kingston, Association canadienne de yachting.
- C0-398 ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who.....* Arlington Heights: Skylight Professional Development.
- C0-401 ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.
- C0-403 Peeling, G (2000). *Feedback techniques: 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide*. Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.
- C0-405 ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring*. New York, New York, Jossey-Bass Publishing.
- C0-411 Dweck, C. S (2007). *The perils and promises of praise*. : Education Leadership (JOURNAL).
- C0-412 ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B (1999). *Fast feedback* (2<sup>e</sup> éd.). Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.
- C2-010 ISBN 0-375-70323-3, Rawlins, C. et Fletcher C. (2004). *The complete walker IV*. New York, New York, Alfred A. Knopf.

- C2-030 ISBN 0-7710-8250-9 Merry, W. (1994). *St. John Ambulance: The official wilderness first aid guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.
- C2-041 ISBN 978-0-07-136110-3 Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- C2-143 ISBN 1-58923-145-7 Featherstone, S. (2004). *Outdoor guide to using your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.
- C2-249 ISBN 978-0674-5023-07 McNeill, W. (1997). *Keeping together in time: Dance and drill in human history*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- C3-002 0-00-653140-7 Wiseman, J (1999). *SAS survival handbook*. Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-003 1-896713-00-9 Tawrell, P (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Tawrell.
- C3-026 1-55267-218-2 Pason, D (2001). *Pocket guide to knots and splices*. Londres, PRC Publishing.
- C3-105 DVD (aucune date). *World's Biggest Airlines. The Air Bus A380 - Coming Together*. : États-Unis, The Learning Channel.
- C3-116 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et I.L. Peppler, (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-136 ISBN 0-88487-205-1 Sanderson Training Systems (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
- C3-137 ISBN 0-88487-203-3 Sanderson Training Systems (2000). *A&P technician general textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
- C3-139 0-7715511-5-0 Transports Canada (1999). *Manuel de pilotage – 4<sup>e</sup> édition révisée*. Ottawa, Transports Canada.
- C3-150 13: 978-0-8117-3292-5 Gregory Davenport (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.
- C3-176 1055407-071-6 Moore, P. (2005). *Atlas of the universe*. Richmond Hill, Firefly Books.
- C3-179 1-55209-302-6 Dickenson, T. (2001). *Night watch*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
- C3-180 1-55297-853-2 (2004). *Planisphere, shows the position of the stars for every night of the year*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
- C3-259 ISBN 978-0-471-47242-1 Stine, G. H. (2004). *Handbook of model rocketry*. Toronto, Ontario, John Wiley & Sons.
- C3-286 11073-INST Celestron (2006). *CPC series instructional manual*. Torrance, Californie, Celestron.
- C3-295 Devlin, P (Producer & Director). (2008). *BLAST! [Motion picture]*. États-Unis, The ArtistShare Project.
- C3-310 Range, S. K (2004). *Gravity Probe B: An educator's guide*. Washington, DC, NASA.

- C3-311 Bartel, N. (Producer & Director). (2003). *Testing Einstein's universe [Motion picture]*. Canada, York University.
- C3-320 Johnstone, G. (Producer & Director) (2005). *Einstein's big idea [Motion picture]*. États-Unis, WBGH Educational Foundation.
- C3-321 ISBN 978-2-921393-91-1 Bombardier Inc (2009). *Canada's Bombardier*. Canada, Bombardier Inc.

#### Sites Web

- A1-001 Anciens combattants Canada. (2008). *Modern honours of Canada*. (1972). Extrait le 13 février 2008 du site [http://www.vac-acc.gc.ca/remembers\\_f/sub.cfm?source=collections/cmdp/mainmenu/group02](http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=collections/cmdp/mainmenu/group02)
- A3-185 *Annual military christmas dinner*. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.airforces.forces.gc.ca/14w-14e/nr-sp/index-eng.asp?cat=126&id=5152>
- A3-186 *Mess dinner procedures*. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site [http://stewardsonline.com/file/messdinner\\_3.pdf](http://stewardsonline.com/file/messdinner_3.pdf)
- A3-187 *Mess dinners, dining-in nights, mixed dinners*. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site [http://www.thercr.ca/rcr\\_publications/rso/08A\\_annA\\_2001.doc](http://www.thercr.ca/rcr_publications/rso/08A_annA_2001.doc)
- A3-188 *A history of the air services in Canada*. (2006). Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.canmilair.com/rcafhhistory.htm>
- A3-190 *Tome 4 : Escadrons aériens opérationnels*. (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/his/ol-lo/vol-tom-4/index-fra.asp>
- A3-198 *Des escadrons célèbrent leur inscription au drapeau*. (2006). Extrait le 28 janvier 2009 du site <http://www.airforce.forces.gc.ca/v2/nr-sp/index-fra.asp?cat=114&id=7235>
- C0-014 *La Légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site [http://www.legion.ca/asp/docs/about/community\\_f.asp](http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp)
- C0-015 *Découvrir Kiwanis*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/ln/francais/>
- C0-016 *Histoire du Lions Clubs International*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.lionsclubs.org/FR/index.shtml>
- C0-017 *À propos du Rotary*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/aboutus/pages/ridefault.aspx>
- C0-030 Ringette Canada. (2006). *Comment la ringette est jouée*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringette.ca/Content/About/OurSport/howitsplayd.asp?langid=2>
- C0-031 What is Ultimate Frisbee? (2006). *What is ultimate – the game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site [http://www.whatisultimate.com/what/what\\_game\\_en.html](http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html)
- C0-034 About Ultimate. (2006). *About ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.upa.org/ultimate>
- C0-044 *Commission canadienne pour l'UNESCO*. (2006). Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>

- C0-178 *Les principaux nutriments.* (2006). Extrait le 28 octobre 2007 du site [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core\\_nutrients-principaux\\_nutriments-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core_nutrients-principaux_nutriments-fra.php)
- C0-180 *Les fibres, les grains entiers et les glucides.* (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site [http://www.fmcoeur.com/site/c.ntJXJ8MMlqE/b.3562401/k.9927/Mode\\_de\\_vie\\_sain\\_\\_Fibres\\_les\\_grains\\_entiers\\_et\\_les\\_glucides.htm](http://www.fmcoeur.com/site/c.ntJXJ8MMlqE/b.3562401/k.9927/Mode_de_vie_sain__Fibres_les_grains_entiers_et_les_glucides.htm)
- C0-181 *Regardez l'étiquette.* (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site [http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/FR\\_RGB\\_FactSheet.pdf](http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/FR_RGB_FactSheet.pdf)
- C0-182 *BC health files: Iron and your health.* (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.bchealthguide.org/healthfiles/pdf/hfile68c.pdf>
- C0-243 *Leadership & direction.* (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- C0-320 *Exercise and fluid replacement.* (2006). Extrait le 26 septembre 2008 du site [http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables\\_Specialty\\_Conf/PastRoundtables/Position\\_Stand\\_Fluid\\_Replacement.htm](http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables_Specialty_Conf/PastRoundtables/Position_Stand_Fluid_Replacement.htm)
- C0-321 *Sport nutrition.* (2006). Extrait le 26 septembre 2008 du site [http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition\\_education/docs/sportnutrition.pdf](http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition_education/docs/sportnutrition.pdf)
- C0-344 *Resting energy expenditures.* (2006). Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.vacumed.com/293.html>
- C0-345 *Basal metabolic rate & daily energy requirements calculator.* (2006). Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.health.drgily.com/basal-metabolic-rate-calculator.php>
- C0-346 *Calories burned during exercise.* (2006). Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.nutristrategy.com/activitylist4.htm>
- C0-348 *Nutrition and athletic performance.* (2006). Extrait le 29 octobre 2008 du site [http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports\\_nutrition\\_position\\_2000.pdf](http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports_nutrition_position_2000.pdf)
- C0-379 *Education Information for new and future teachers.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site [www.adprima.com](http://www.adprima.com)
- C0-380 *Cortisol and stress: how to stay healthy.* (2006). Extrait le 25 février 2009 du site <http://www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1>
- C0-381 *How to involve and engage students.* (2006). Extrait le 4 mars 2009 du site [http://www.education-world.com/a\\_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml](http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml)
- C0-382 *Quiet signals for getting attention and control of your classroom.* (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals>
- C0-383 *Creating a learning centered environment - Introduction.* (2006). Extrait le 23 février 2009 du site <http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm>
- C0-384 *Classroom management plan.* (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/>
- C0-385 *Creating the ideal learning environment - Emotional.* (2006). Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment---Emotional&id=1536435>

- C0-386 *Integrating creativity into online university courses.* (2006). Extrait le 11 février 2009 du site [http://ifets.ieee.org/discussions/discuss\\_september2006.html](http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html)
- C0-387 *Thomas Edison "Quotes".* (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.thomasedison.com/index.html>
- C0-388 *Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'.* (2006). Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-innfo.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>
- C0-389 *How to think like a genius.* (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html>
- C0-395 *Approaches to creativity.* (2006). Extrait le 16 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newCT\\_00.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm)
- C0-397 *Stickiness: Skills retention and synthesis.* (2006). Extrait le 23 mars 2009 du site [http://www.airs.org/files/public/Making\\_Training\\_Stick.pdf](http://www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf)
- C0-404 *Six étapes à suivre pour donner une rétroaction constructive sur le rendement.* (2006). Extrait le 5 février du site [http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878\\_11-6102736.html](http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html)
- C0-410 *Module 5: Defining leadership styles.* (2006). Extrait le 12 février 2009 du site [http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U\\_V\\_M\\_5\\_dls.pdf](http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf)
- C0-413 *4-H volunteer leaders' series: The enabler—A leadership style.* (2006). Extrait le 18 février 2009 du site [http://www.uaex.edu/other\\_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf](http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf)
- C0-414 *Extrinsic Motivation.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>
- C0-415 *Intrinsic Motivation.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>
- C0-416 *Sponsoring committee resources: Mock boards.* (2006). Extrait le 4 mars 2009 du site [http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock\\_Boards.pdf](http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf)
- C0-417 *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : Résumé et historique.* (2006). Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/jj-yj/ljsja-ycja/hist-back.html>
- C0-418 *L'association de l'industrie canadienne de l'enregistrement.* (2006). Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.cria.ca/>
- C0-419 *International Federation of the Phonographic Industry.* (2006). Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.ifpi.org>
- C0-420 *Fédéralisme canadien: Distribution des pouvoirs législatifs.* (2006). Extrait le 3 février 2009 du site from <http://www.pco-bcp.gc.ca/aia/index.asp?lang=fra&page=federal>
- C0-421 *Age-based laws.* (2006). Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.jfcy.org/>
- C0-424 *Droits d'auteur.* (2006). Extrait le 23 mars 2009 du site <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/accueil>
- C0-425 *NASA exercise: Survival on the moon.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf>

- C0-426 *RCAF.com. (2006). The squadrons.* Extrait le 8 avril 2009 du site <http://www.rcf.com/squadrons>
- C0-477 *Stempladder technique: Making better group decisions.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_89.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm)
- C0-477 *Six thinking hats.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_07.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm)
- C0-477 *Why do we procrastinate.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_96.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm)
- C0-477 *Preparing a to-do list.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_05.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm)
- C0-477 *Simple Prioritization.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_92.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm)
- C0-479 *Problem solving: Do you have the answer?.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.pedagonet.com/brain/brainers.html>
- C0-480 *Brain boosters.* (2006). Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>
- C0-481 *Time management: Manage yourself, not your time.* (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.tsucces.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm>
- C0-482 *11 Time management tips.* (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfocanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemgttips.htm>
- C0-483 *Time management tips for high school students.* (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.collegeboard.com/student/plan/college-success/116.html>
- C0-487 *Supervision of Children.* (2006). Extrait le 1<sup>er</sup> avril 2009 du site <http://www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf>
- C2-044 Transports Canada. (2008). *Manuel d'information aéronautique.* Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>
- C3-156 *Computerized Aircraft Simulation Center.* (2006). Extrait le 2 octobre 2007 du site [http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc\\_lessons\\_e.asp](http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc_lessons_e.asp)
- C3-162 *Model rocketry technical manual.* (2006). Extrait en 1993 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/roeketrytechniques.pdf>
- C3-163 *A learning guide for model rocket launch systems.* (2006). Extrait en 1999 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/launchsystemguide.pdf>
- C3-170 *Thousand-yard model: or, the Earth as a peppercorn.* (2006). Extrait en 1998 du site <http://www.noao.edu/education/peppercorn/pcmain.html>
- C3-182 *Guide for the Radiotelephone Operator's Restricted Certificate (Aeronautical).* (2006). Extrait le 23 octobre 2007 du site [www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/en/sf01397e.html](http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/en/sf01397e.html)
- C3-200 *Cloud in a bottle.* (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.weatherwizkids.com/cloud1.htm>

- C3-221 *Explore le ciel nocturne.* (2006). Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomie/constellations/html.html>
- C3-253 *Alouette I et II.* (2006). Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/satellites/alouette.asp>
- C3-254 *MOST: Canada's first space telescope.* (2006). Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.astro.ubc.ca/MOST/overview.html#glance>
- C3-255 *Centre canadien de télédétection : Radarsat.* (2006). Extrait le 29 septembre 2008 du site [http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/radar/spaceborne/radarsat1/index\\_e.php](http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/radar/spaceborne/radarsat1/index_e.php)
- C3-262 *Le mouvement orbital : L'énergie.* (2006). Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/educateurs/ressources/orbites/energie.asp>
- C3-263 *Exploring the moon: A teacher's guide with activities.* (2006). Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://lunar.arc.nasa.gov/education/pdf/expmoon.pdf>
- C3-288 *Planetary fact sheet – metric.* (2006). Extrait le 14 octobre 2008 du site <http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/factsheet/index.html>
- C3-289 *Planetary fact sheet – ratio to earth values.* (2006). Extrait le 14 octobre 2008 du site [http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/factsheet/planet\\_table\\_ratio.html](http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/factsheet/planet_table_ratio.html)
- C3-292 *Rover ranch: K-12 experiments in robotic software.* (2006). Extrait le 20 novembre 2008 du site <http://prime.jsc.nasa.gov/ROV/>.
- C3-294 Silverman, E. M. (1995). *Space environmental effects on spacecraft : LEO materials selection guide.* Hampton, Virginie, NASA Langley Research Center. Extrait le 27 novembre 2008 du site <http://see.msfc.nasa.gov/mp/NASA-95-cr4661pt1.pdf>
- C3-298 *BLAST (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope).* (2006). Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://blastexperiment.info/>
- C3-303 *Modélistes aéronautiques associés du Canada – Code de sécurité.* (2006). Extrait le 5 février 2009 du site [http://www.maac.ca/docs/2007/maac\\_safety\\_code\\_v008sept30\\_08\\_french.pdf](http://www.maac.ca/docs/2007/maac_safety_code_v008sept30_08_french.pdf)
- C3-309 *Aviation career overviews.* (2006). Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.avjobs.com/careers/index.asp>
- C3-312 *Gravity Probe B: Testing Einstein's universe.* (2006). Extrait le 6 février 2009, du site <http://einstein.stanford.edu/index.html>
- C3-313 *Post secondary programs.* (2006). Extrait le 9 février 2009 du site [http://www.cacairports.ca/english/careers/post\\_secondary\\_programs.php](http://www.cacairports.ca/english/careers/post_secondary_programs.php)
- C3-314 *Fire from a can of coke and a chocolate bar.* (2006). Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.wildwoodsuvival.com/survival/fire/cokeandchocolatebar/index.html>.
- C3-315 *The fire piston: Ancient firemaking machine.* (2006). Extrait le 9 février 2009 du site [http://www.primitiveways.com/fire\\_piston.html](http://www.primitiveways.com/fire_piston.html).
- C3-316 *Screening officers – Roles and responsibilities.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.catsa-acsta.gc.ca/so-ac/english/roles/>



- C3-317 *Employment opportunities.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site : [http://www.catsa-acsta.gc.ca/english/about\\_propos/opp/index.cfm](http://www.catsa-acsta.gc.ca/english/about_propos/opp/index.cfm)
- C3-318 *Histories: The missing man formation.* (2006). Extrait le 28 janvier 2009 du site <http://www.aiipowmia.com/histories/histformation.html>
- C3-319 *Teacher's guide: Einstein's big idea.* (2006). Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://www.pbs.org/wgbh/nova/einstein/>
- C3-322 *Canada's aerospace advantages.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://investincanada.gc.ca/eng/industry-sectors/advanced-manufacturing/aerospace/aerospace-advantages.aspx>
- C3-323 *L'aérospatiale au Canada.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ad-ad.nsf/fra/ad03909.html>
- C3-324 *Unmanned aerial vehicles.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.thirtythousandfeet.com/uav.htm>
- C3-326 *Grades des officiers – ARC et FC.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site [http://www.airforce.qc.ca/gallery2\\_f.htm](http://www.airforce.qc.ca/gallery2_f.htm).
- C3-328 *Grades de sous-officiers des FC et de l'ARC.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site [http://www.airforce.qc.ca/gallery1\\_f.htm](http://www.airforce.qc.ca/gallery1_f.htm).
- C3-330 *Canada's battle honours.* (2006). Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.legionmagazine.com/en/index.php/2003/09/canadas-battle-honours/>
- C3-331 *How forces act on structures.* (2006). Extrait le 19 février 2009 du site <http://resources.yesican-science.ca/sts115/aboutforces.html>
- C3-332 *Take charge of your career.* (2006). Extrait le 23 février 2009 du site <http://takecharge.navcanda.ca>
- C3-334 *Remote Sensing Tutorial. Federation of American Scientists.* (2006). Extrait le 26 mars 2009 du site [http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14\\_1c.html](http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14_1c.html)
- C3-341 *Conséquences environnementales* (2006). Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ec.gc.ca/cc/default.asp?lang=Fr&n=4630D154-1>.
- C3-342 *Effets sur la santé.* (2006). Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ec.gc.ca/cc/default.asp?lang=En&n=0B072979->.
- C3-343 *Régions climatiques du Canada.* (2006). Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ocanada.ca/climate/regional.php>.
- C3-344 *Les quatre saisons.* (2006). Extrait le 22 avril 2009 du site <http://www.serendreaucanada.gc.ca/CIC/display-afficher.do?id=00000000000039&lang=fra>.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## CHAPITRE 3

### ÉVALUATION DES CADETS

#### OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification du niveau de qualification quatre.

#### ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. La publication A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction et de l'éducation, volume 1*, définit l'évaluation de l'apprenant comme étant « l'évaluation du progrès du participant pendant un programme d'instruction (évaluation formative) et de celle de ses réalisations à la fin du programme (évaluation sommative) ».

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation **pour** l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Pendant l'évaluation formative, l'instructeur peut identifier le moment où une mesure corrective est requise, planifier les étapes suivantes de l'instruction, formuler des commentaires aux cadets pour qu'ils puissent s'améliorer et renforcer l'apprentissage pour aider le cadet à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative. Les détails pour l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation **de** l'apprentissage, se déroule afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des critères d'admissibilité en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans le présent chapitre.

#### CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein des Organisation de cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation du niveau de qualification quatre :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification ;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation ;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage ;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et les domaines à améliorer ;

- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation ; et
- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

## PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

8. Le PC s'applique aux PD des adolescents, qui sont adaptées de façon à convenir à la clientèle cible du PC. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient le but du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants, en s'assurant que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être effectuées d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

## ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET

12. L'évaluation du plan d'apprentissage, qui se trouve au chapitre 3, annexe B, fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences du niveau de qualification quatre. L'évaluation du plan d'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets ;
- b. identifie la ou les cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
  - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître,
  - (2) **Habiletés liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer,
  - (3) **Habiletés.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre sa capacité à exécuter une habileté. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces habiletés qui doivent être observées par un évaluateur,
  - (4) **Capacité à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret,

- (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, du comportement, etc. Les cibles dans ce domaine représentent les comportements et les sentiments. Ils représentent des objectifs affectifs importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au PC et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification ; et
- c. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
  - (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à court développement et à trous. Bien que les questions à réponse courte et les questions à trous nécessitent que le cadet rédige une réponse, elles ne requièrent qu'une réponse très brève qui est corrigée par correct ou incorrect; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse;
  - (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins plusieurs phrases;
  - (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité; et
  - (4) **Communication personnelle.** En recueillant des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle, l'apprentissage est évalué en interagissant avec lui.

## INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie de l'évaluation du plan d'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'obtenir la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent au chapitre 3, annexe B, appendices 1 à 6.

## ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

14. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, telle que des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification du niveau de qualification quatre. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

## NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE

- 15. La norme minimale de la qualification du niveau de qualification quatre est :
  - a. une présence globale de 60 pour cent au programme d'instruction obligatoire et complémentaire calculée par l'escadron
  - b. la réussite de tous les OREN, tel qu'énoncé dans le dossier de qualification du programme de niveau de qualification quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

## RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACCRUES

16. Certains OREN faisant partie de l'évaluation du plan d'apprentissage permettent de reconnaître un niveau de compétences accrues. Les instructions d'évaluation des COREN pertinents décrivent les niveaux de qualification réalisés et inscrits au dossier de qualification. Cette information met en évidence les forces d'un cadet pour obtenir la qualification. Les définitions suivantes établissent la différence entre les niveaux d'atteinte des compétences de base et des compétences accrues :

- a. **Compétence de base.** Un cadet atteint une compétence de base en satisfaisant la norme de rendement décrit dans l'OREN pertinent;
- b. **Compétence accrue.** Un cadet atteint une compétence accrue en dépassant la norme de rendement décrit dans l'OREN pertinent.

## CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

17. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification d'un des OREN doit obtenir des occasions raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans l'évaluation du plan d'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources de l'escadron. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification du niveau de qualification trois n'a pas réussi tous les OREN, le commandant de l'escadron peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge aux exigences d'un des OREN, le commandant de l'escadron doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué d'atteindre l'OREN ;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire ; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

18. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accordé la qualification du niveau de qualification quatre. Cependant, le cadet passera au niveau de qualification cinq lors de sa cinquième année de participation à l'escadron. Si le commandant n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction du niveau de qualification quatre.

19. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation de la norme de qualification du niveau de qualification quatre et qui ont progressé au niveau de qualification cinq dans leur cinquième année dans l'escadron doivent compléter les exigences manquantes des OREN du programme de niveau de qualification quatre. Afin de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités complétées lors de l'instruction du niveau de qualification cinq, qui font aussi partie du niveau de qualification quatre.

20. Seuls les cadets qui ont atteint la qualification du niveau de qualification trois peuvent se voir accorder une dérogation.

## DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

21. Le progrès de chaque cadet doit être inscrit au dossier de qualification du Programme de niveau de qualification quatre, qui se trouve au chapitre 3, annexe C, lequel sert également à déterminer la réussite de la qualification du niveau de qualification quatre. Les commandants sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits sur le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

## BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE

22. Chaque cadet recevra le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification du niveau de qualification quatre.

## CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET

23. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite auxquelles on s'attend de tous les cadets. L'officier du cours de niveau de qualification quatre doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

24. L'officier de niveau de qualification quatre est encouragé à rencontrer le cadet de façons formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter du progrès du cadet en vue de l'obtention de sa qualification du niveau de qualification quatre (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. Il est attendu que l'officier de niveau de qualification quatre rencontre chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le *Dossier de qualification du niveau de qualification quatre* qui se trouve à l'annexe C du chapitre 3. Les directives pour la conduite des entrevues se trouvent au chapitre 3, annexe D.

25. Les absences fréquentes au programme d'instruction obligatoire et complémentaire, qui pourraient entraîner la non-satisfaction à la norme minimale de la qualification du niveau de qualification quatre, doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

## SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

26. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser vers l'obtention de la qualification du niveau de qualification quatre et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'enseignement correctif. Ces séances de counselling sont axées sur les problèmes d'instruction. L'O Instr a la responsabilité de mener ces séances de counselling pour l'instruction. Les lignes directrices sur la façon de mener des séances de counselling pour l'instruction se trouvent au chapitre 3, annexe E, et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve au chapitre 3, annexe E, appendice 1.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



## ANNEXE A

### CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC

| Période de développement (PD) | Période de développement1 (PD1)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |    | Période de développement2 (PD2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    | Période de développement3 (PD3)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Âges                          | 12 - 14                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |    | 15 – 16                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |    | 17 - 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Années                        | A1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | A2 | A3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | A4 | A5+                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Aperçu de la PD               | <i>L'apprentissage dans le PC est conçu en fonction de quatre périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet se développe et perfectionne son processus mental de niveau plus élevé (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse vers chaque PD.</i>                                                                                                                                                                                                            |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Apprentissage axé sur l'âge   | Expérience                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |    | Développement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    | Compétence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Description de la PD          | <i>Le cadet a un automatisme bien développé, mais la partie du cerveau qui fait appel au processus mental de niveau plus élevé n'est pas encore à maturité. L'apprentissage efficace est actif et interactif avec beaucoup d'expériences pratiques..</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |    | <i>Le cadet commence à développer un processus mental de niveau plus élevé, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. L'apprentissage efficace est interactif et pratique, cela permet aux cadets de prendre des décisions dans leur processus d'apprentissage.</i>                                                                                                                                                                                        |    | <i>Le cadet perfectionne sa capacité de son processus mental de niveau plus élevé. L'apprentissage efficace est interactif et permet la croissance de la responsabilité et de l'apprentissage autonome.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Attente liée à l'évaluation   | Participation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    | Compétence de base                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |    | Compétence améliorée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| But de l'évaluation           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul> <p>NOTE : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, avec une évaluation axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences</li> </ul> <p>NOTE : Les cours d'été 2 du CIEC commenceront à initier les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers, qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p> |    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences, ainsi que l'introduction à la compétence liée au raisonnement</li> <li>Détermination et développement constants des domaines d'intérêt spécialisés particuliers et de l'aptitude</li> <li>Reconnaissance de l'atteinte de la compétence accrue.</li> <li>Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul> |    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de la compétence approfondie liée aux connaissances, au raisonnement ou aux compétences dans un domaine de spécialisation ciblé se rapportant à l'intérêt, à l'aptitude et aux exigences du programme des cadets</li> <li>Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement</li> <li>Reconnaissance continue des compétences accrues</li> <li>Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC</li> </ul> |

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

## Annexe B

## Évaluation du plan d'apprentissage du niveau de qualification quatre

| COCOM / COREN                                                                                                          | Portée   | Objectif                                                                      | Cible                                | Méthode                                              | Comment                                                                                                                                                                          | Quand                                                                                                | Ressources                                                                     | Limites                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>OREN 401 – Comprendre l'impact du système juridique sur les jeunes</b>                                              |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| S.O.                                                                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| <b>OREN 402 – Effectuer un service communautaire</b>                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| S.O.                                                                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| <b>OREN 403 – Agir à titre de chef d'équipe</b>                                                                        |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| COREN 403 01 et 02                                                                                                     | OREN 403 | Évaluer la capacité du cadet à agir à titre de chef d'équipe.                 | Aptitudes et compétences à raisonner | Évaluation du rendement et communication personnelle | Le cadet est observé lorsqu'il agit à titre de chef d'équipe. Le rendement est ensuite discuté avec le cadet.                                                                    | Une fois que les leçons liées à l'OCOM M403.06 sont terminées et durant toute l'année d'instruction. | Listes de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 1 et rubriques connexes. | S.O.                       |
| <b>OREN 404 – Mettre à jour le plan d'activité personnel</b>                                                           |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| S.O.                                                                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| <b>OREN 405 – Participer à des sports récréatifs</b>                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| S.O.                                                                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| <b>OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision</b> |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| S.O.                                                                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| <b>OREN 407 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air</b>                                                           |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| S.O.                                                                                                                   |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| <b>OREN 408 – Commander une section lors d'un rassemblement</b>                                                        |          |                                                                               |                                      |                                                      |                                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |                                                                                |                            |
| COREN 408                                                                                                              | OREN 408 | Évaluer la capacité du cadet à commander une section lors d'un rassemblement. | Habiletés                            | Évaluation du rendement                              | Le cadet est observé lorsqu'il commande la section lors d'un rassemblement en identifiant la séquence du rassemblement et en inspectant un cadet qui participe au rassemblement. | Durant les rassemblements d'ouverture et de fermeture de l'escadron.                                 | Liste de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 2.                        | Aucune aide n'est permise. |

| COCOM / COREN                                                                                             | Portée                                       | Objectif                                                                                                                                                                                             | Cible                                | Méthode                 | Comment                                                                                             | Quand                                                                                                    | Ressources                                       | Limites                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>OREN 409 – Enseigner une leçon</b>                                                                     |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| COREN 409                                                                                                 | OREN 409                                     | Évaluer la capacité du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes.                                                                                                                      | Aptitudes et compétences à raisonner | Évaluation du rendement | Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant une instruction de 30 minutes. | Pendant le déroulement des leçons liées à l'OCOM M409.05 ou toute occasion qui se présente par la suite. | Chapitre 3, annexe B, appendice 3.               | Aucune aide n'est permise. |
| <b>OREN 311 - Participer à une activité récréative de biathlon d'été</b>                                  |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| S.O.                                                                                                      |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| <b>OREN 420 – Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada</b>                                   |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| S.O.                                                                                                      |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| <b>OREN 429 – Communiquer à l'aide des procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation</b> |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| COREN 429                                                                                                 | OREN 429                                     | Évaluer la capacité des cadets à maîtriser les connaissances relatives aux sujets de radiophonie et à se qualifier pour obtenir le Certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique). | Maîtrise des connaissances           | Choix de réponse        | Le cadet rédige un contrôle de rendement.                                                           | Si l'OREN complet est sélectionné aux fins d'instruction, vers ou à la fin de l'année d'instruction.     | Test écrit du chapitre 3, annexe B, appendice 4. | De l'aide orale au besoin. |
| <b>OREN 431/432/436/437 (Sujets sur l'aviation) – Évaluation combinée</b>                                 |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| M431<br>M432<br>M436<br>COREN<br>M437                                                                     | OREN 431<br>OREN 432<br>OREN 436<br>OREN 437 | Évaluer la capacité des cadets à maîtriser les connaissances des matières liées à l'aviation.                                                                                                        | Maîtrise des connaissances           | Choix de réponse        | Le cadet rédige un contrôle de rendement.                                                           | Vers ou au milieu de l'année d'instruction.                                                              | Test écrit du chapitre 3, annexe B, appendice 5. | Aucune aide n'est permise. |
| <b>OREN 440 – Discuter des structures aérospatiales</b>                                                   |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| S.O.                                                                                                      |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| <b>OREN 460 – Décrire les possibilités de carrière liées aux opérations d'aérodrome</b>                   |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| S.O.                                                                                                      |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| <b>OREN 470 – Discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs</b>               |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |
| S.O.                                                                                                      |                                              |                                                                                                                                                                                                      |                                      |                         |                                                                                                     |                                                                                                          |                                                  |                            |

| COCOM / COREN                                                             | Portée   | Objectif                                                            | Cible     | Méthode                 | Comment                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Quand                                                         | Ressources                                                                  | Limites                    |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>OREN 490 – Participer à un exercice de survie pour équipage de vol</b> |          |                                                                     |           |                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                               |                                                                             |                            |
| COREN M490                                                                | OREN 490 | Évaluer l'habileté du cadet à participer à un exercice en campagne. | Habiletés | Évaluation du rendement | Le cadet est observé lorsqu'il exécute les diverses habiletés pour participer à un exercice en campagne, y compris : faire fonctionner un réchaud et un fanal, faire des nœuds et des brêlages, utiliser un récepteur de système mondial de positionnement (GPS) et allumer des feux avec des méthodes improvisées. | À la fin de l'instruction et pendant un exercice en campagne. | Liste de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 6 et rubrique connexe. | Aucune aide n'est permise. |

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE B, APPENDICE 1**  
**COREN 403**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation, les rubriques d'évaluation et les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Le présent COREN comporte deux parties : une tâche en leadership et un poste de leadership. Aucun temps n'est réservé à ce COREN car il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets de niveau de qualification quatre dirigent des cadets dans une tâche en leadership ou un poste de leadership.

**Tâche en leadership.** Le cadet doit se pratiquer au moins une fois à une tâche en leadership, où il sera évalué à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Tâche en leadership. Le cadet commentera et auto-évaluera son rendement dans la tâche en leadership à l'aide de la même rubrique. La tâche en leadership formelle sera exécutée et évaluée à l'aide de la même rubrique.

**Poste de leadership.** Le poste de leadership sera exécuté et évalué formellement à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Poste de leadership. Le cadet commentera et auto-évaluera son rendement au poste de leadership à l'aide de la même rubrique. L'évaluation de son rendement au poste de leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Photocopier les rubriques d'évaluation du COREN 403.

Photocopier les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

Le cadet doit réviser les rubriques et listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec les critères d'évaluation.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu'elles permettent à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger d'autres cadets pendant une tâche en leadership et dans un poste de leadership.

**RESSOURCES**

- deux copies des listes de contrôle d'évaluation du COREN 403,
- deux copies des rubriques d'évaluation du COREN 403,
- selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

## DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

### INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION – TÂCHE EN LEADERSHIP

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche en leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche en leadership.
3. Demander au cadet d'exécuter la tâche en leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des capacités de leadership est subjective ; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.

### INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION – POSTE DE LEADERSHIP

1. Rencontrer le cadet pour lui attribuer son poste de leadership. L'officier d'instruction doit avoir dressé une liste des postes, en se basant sur les exemples proposés dans le M403.06 (Agir comme chef d'équipe durant l'affectation à un poste de leadership).
2. S'assurer que le cadet comprend le poste de leadership.
3. Demander au cadet d'occuper le poste de leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, doit évaluer les capacités en leadership du cadet par l'observation pendant qu'il occupe le poste de leadership, prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des capacités de leadership est subjective ; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.



## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. L'évaluation globale du rendement pour l'OREN 403 est le résultat combiné des évaluations relatives à la tâche en leadership et au poste de leadership. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
  - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour plus de quatre critères (pour les deux évaluations).
  - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour moins de cinq critères (pour les deux évaluations);
  - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisée sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations); et
  - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins douze critères (pour les deux évaluations).
2. Inscrire des notes et des observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie des listes de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de qualification quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

### DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter de l'auto-évaluation de son rendement.

Après chaque évaluation, demander au cadet ce qu'il croit avoir bien fonctionné pendant l'évaluation du leadership et ce qui n'a pas bien fonctionné, et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche en leadership ou le poste de leadership lui était donné de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter des résultats globaux du rendement avec le cadet et lui remettre une copie des listes de contrôle d'évaluation remplies.



Étant donné la durée et la nature globale de l'affectation au poste de leadership, une rétroaction doit être donnée de façon continue. On prévoira plus de temps à la conclusion de l'affectation pour donner une rétroaction finale.

**COREN 403 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION  
TÂCHE EN LEADERSHIP**

|                                                         | <b>Non réalisée (NR)</b>                                                                | <b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>                                                                                                         | <b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>                                                                                                                              | <b>Norme dépassée (ND)</b>                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Choisir une approche de leadership</b>               | N'a pas choisi une approche appropriée à la tâche.                                      | A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre l'attention portée aux membres de l'équipe et le but.    | A choisi une approche et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.                    | A choisi l'approche la plus appropriée en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.      |
| <b>Communiquer à titre de chef d'équipe.</b>            | N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.                                      | A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises. | A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.                         | A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche en leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications. |
| <b>Superviser les membres de l'équipe.</b>              | N'a pas supervisé les membres de l'équipe.                                              | N'a supervisé les membres de l'équipe qu'au début ou à la fin de la tâche en leadership.                                                     | A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.                                          | A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.                                |
| <b>Résoudre des problèmes</b>                           | N'a pas résolu les problèmes.                                                           | A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.                                      | A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.                           | A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.                                  |
| <b>Motiver les membres de l'équipe</b>                  | N'a pas motivé les membres de l'équipe.                                                 | N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.                                                                    | A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions. | A motivé les membres de l'équipe de façon constante et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.                   |
| <b>Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe</b> | N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe                                    | A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, spécifique et opportune.                                                  | A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, exacte, spécifique et opportune.                                                                         | A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, exacte, spécifique et opportune.                                                               |
| <b>Répondre aux attentes des membres de l'équipe</b>    | N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe. | A fait certains efforts pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités.                   | A fait des efforts considérables pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.                              | A fait des efforts constants pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec d'excellents résultats.                                  |
| <b>Terminer la tâche en leadership</b>                  | N'a pas réalisé la tâche en leadership.                                                 |                                                                                                                                              | A réalisé la tâche en leadership.                                                                                                                                 |                                                                                                                                                              |
| <b>Effectuer une auto-évaluation</b>                    | N'a pas réalisé son auto-évaluation.                                                    |                                                                                                                                              | A réalisé son auto-évaluation.                                                                                                                                    |                                                                                                                                                              |

**COREN 403 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION  
POSTE DE LEADERSHIP**

|                                                          | <b>Non réalisée (NR)</b>                                                                      | <b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>                                                                                                                                       | <b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>                                                                                                                                                                   | <b>Norme dépassée (ND)</b>                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Choisir une approche de leadership</b>                | N'a pas choisi le ou les approches appropriées pendant qu'il occupait le poste de leadership. | A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre les membres de l'équipe et le but pendant qu'il occupait le poste de leadership.       | A choisi une ou des approches, pendant qu'il occupait le poste de leadership, et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche. | A choisi la ou les approches les plus appropriées, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche. |
| <b>Communiquer à titre de chef d'équipe</b>              | N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.                                            | N'a pas communiqué assez souvent avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.                             | A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.                                                              | A communiqué de façon constante avec les membres de l'équipe pendant qu'il occupait le poste de leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.                                         |
| <b>Superviser les membres de l'équipe.</b>               | N'a pas supervisé les membres de l'équipe.                                                    | N'a pas réussi à mettre en pratique les principes de supervision; la supervision était assurée peu souvent pendant qu'il occupait le poste de leadership.                  | A supervisé les cadets, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.                                                                   | A supervisé les cadets de façon constante, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.                                                       |
| <b>Résoudre des problèmes</b>                            | N'a pas résolu les problèmes.                                                                 | A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.                                                                    | A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.                                                                | A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.                                                                                        |
| <b>Motiver les membres de l'équipe</b>                   | N'a pas motivé les membres de l'équipe.                                                       | N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.                                                                                                  | A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions.                                      | A motivé les membres de l'équipe de façon constante et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.                                                                         |
| <b>Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe.</b> | N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe                                          | A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, spécifique et opportune.                                                                                | A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, exacte, spécifique et opportune.                                                                                                              | A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, exacte, spécifique et opportune.                                                                                                                     |
| <b>Répondre aux attentes des membres de l'équipe</b>     | N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe.       | A fait certains efforts, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités. | A fait des efforts considérables, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.                   | A fait des efforts constants, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec d'excellents résultats.                                        |
| <b>Effectuer une auto-évaluation</b>                     | N'a pas réalisé son auto-évaluation.                                                          |                                                                                                                                                                            | A réalisé son auto-évaluation.                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                    |

### COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION TÂCHE EN LEADERSHIP

Nom du cadet : \_\_\_\_\_

Escadron : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

|                                                  | Évaluation<br>(encrer un<br>seul code) | Remarques |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|
| Choisir une approche de leadership               | NR AD SD ND                            |           |
| Communiquer à titre de chef d'équipe             | NR AD SD ND                            |           |
| Superviser les membres de l'équipe.              | NR AD SD ND                            |           |
| Résoudre des problèmes                           | NR AD SD ND                            |           |
| Motiver les membres de l'équipe                  | NR AD SD ND                            |           |
| Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe | NR AD SD ND                            |           |
| Répondre aux attentes des membres de l'équipe    | NR AD SD ND                            |           |
| Terminer la tâche en leadership                  | NR SD                                  |           |
| Effectuer une auto-évaluation                    | NR SD                                  |           |

NR = Non réalisée    AD = Réalisée avec difficulté    SD = Réalisée sans difficulté    ND = Norme dépassée

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Nom de l'évaluateur :       | Poste : |
| Signature de l'évaluateur : | Date :  |

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

### COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION POSTE DE LEADERSHIP

Nom du cadet : \_\_\_\_\_

Escadron : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

|                                                  | Évaluation<br>(encercler un<br>seul code) | Remarques |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|
| Choisir une approche de leadership               | NR AD SD ND                               |           |
| Communiquer à titre de chef d'équipe             | NR AD SD ND                               |           |
| Superviser les membres de l'équipe.              | NR AD SD ND                               |           |
| Résoudre des problèmes                           | NR AD SD ND                               |           |
| Motiver les membres de l'équipe                  | NR AD SD ND                               |           |
| Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe | NR AD SD ND                               |           |
| Répondre aux attentes des membres de l'équipe    | NR AD SD ND                               |           |
| Effectuer une auto-évaluation                    | NR SD                                     |           |

NR = Non réalisée

AD = Réalisée avec difficulté

SD = Réalisée sans difficulté

ND = Norme dépassée

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Nom de l'évaluateur :       | Poste : |
| Signature de l'évaluateur : | Date :  |

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

### COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION ÉVALUATION GLOBALE

L'évaluation globale de l'OREN 403 inclut l'évaluation de la tâche en leadership et du poste en leadership.

**Commentaires de l'évaluateur :**

| OREN 403 – Évaluation globale      |                                                                                                                                                   |  |                                                                                                                                            |  |                                                                                                                                                                                                                                    |  |                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cocher un seul niveau de rendement | Non réalisée                                                                                                                                      |  | Réalisée avec difficulté                                                                                                                   |  | Réalisée sans difficulté                                                                                                                                                                                                           |  | Norme dépassée                                                                                                                                                                                                            |
| Rendement global                   | Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour plus de quatre critères (pour les deux évaluations). |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour moins de cinq critères (pour les deux évaluations). |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisée sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations). |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins douze critères (pour les deux évaluations). |

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| <b>Nom de l'évaluateur :</b>       | <b>Poste :</b> |
| <b>Signature de l'évaluateur :</b> | <b>Date :</b>  |

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

**ANNEXE B, APPENDICE 2**  
**COREN 408**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour chaque cadet.

S'assurer que chaque cadet a reçu une fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement (située dans la publication A-CR-CCP-804/PF-002, *Guides pédagogiques du niveau de qualification quatre*, OCOM M408.03 [Commander une escouade]).

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

L'évaluation du rendement a été choisie pour observer et évaluer le cadet pendant qu'il commande une section lors d'un rassemblement.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à commander une section lors rassemblement.

**RESSOURCES**

- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408, et
- une fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.

**DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION**

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air si les conditions météorologiques sont favorables.

Les évaluations peuvent être effectuées tout au long de l'année, pendant les rassemblements (p. ex., rassemblement d'ouverture, rassemblement de fermeture, cérémonies militaires).

## INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé chaque habileté exécutée, évaluer et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

**Non réalisée.** L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée, même avec de l'aide ;

**Réalisée avec difficulté.** L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement ;

**Réalisée sans difficulté.** L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement ; ou

**Norme dépassée.** L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

Évaluer le rendement du cadet pour chaque habileté et inscrire les résultats sur la Liste de contrôle de l'évaluation.

On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources de l'escadron afin de satisfaire à la norme de chacune des habiletés. Si le temps le permet, les cadets peuvent être de nouveau testés pour améliorer leurs résultats.

---

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

---

### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :

**Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des sujets requis ;

**Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis ;

**Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant sans difficulté tous les objectifs ;

**Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs.

Inscrire les observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.

Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.

S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.

Le résultat global doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de qualification quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

### DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement général et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.



**COREN 408 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

|                                                                                                                                                                     | <b>Non réalisée</b>                                            | <b>Réalisée avec difficulté</b>                                                                                                                                 | <b>Réalisée sans difficulté</b>                                                                                                                   | <b>Norme dépassée</b>                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                     | L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide. | L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement. | L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement. | L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement. |
| <b>Évaluation analytique du rendement :</b>                                                                                                                         |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| <b>Rassemblement</b>                                                                                                                                                |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| Le cadet a pris la bonne position de commandement, centrée et trois pas en avant de la section.                                                                     |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| Le cadet a ordonné à la section d'adopter la position en place repos.                                                                                               |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| Une fois que le commandement a été donné à la dernière section, le cadet a fait demi-tour, a observé la pause réglementaire et a adopté la position en place repos. |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| <b>Revue</b>                                                                                                                                                        |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| Le cadet s'est assuré que la section était au garde-à-vous.                                                                                                         |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| Le cadet a attendu l'arrivée de l'officier de la revue (OR) en se tenant trois pas en avant du guide de la section.                                                 |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |
| Le cadet a salué (si requis) et a présenté la section à l'OR.                                                                                                       |                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                  |

|                                                                                                                                                                             |  |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|
| Le cadet a guidé l'OR dans la revue de chaque rang de la section.                                                                                                           |  |  |  |  |
| Le cadet a salué (si requis) et a demandé la permission de poursuivre.                                                                                                      |  |  |  |  |
| Le cadet est retourné à l'avant de la section, en position centrée et trois pas en avant.                                                                                   |  |  |  |  |
| Le cadet a ordonné à la section de fermer les rangs et d'adopter la position en place repos.                                                                                |  |  |  |  |
| Le cadet a fait demi-tour et a adopté la position en place repos.                                                                                                           |  |  |  |  |
| <b>Défilé</b>                                                                                                                                                               |  |  |  |  |
| Le cadet a exécuté tous les commandements donnés par le commandant de la parade.                                                                                            |  |  |  |  |
| Le cadet a adopté la bonne position en avant de la section tout au long du défilé.                                                                                          |  |  |  |  |
| Le cadet a donné correctement tous les commandements requis tout au long du défilé.                                                                                         |  |  |  |  |
| Une fois qu'on a ordonné à l'escadron de tourner vers l'avant, le cadet a tourné et a marché jusqu'à sa position en avant de sa section.                                    |  |  |  |  |
| <b>Quitter les rangs</b>                                                                                                                                                    |  |  |  |  |
| Une fois qu'on lui a ordonné de rompre les rangs, le cadet a observé la pause réglementaire, a fait le salut si un officier était présent et a quitté le terrain de parade. |  |  |  |  |

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

Rétroaction de l'évaluateur :

|                                    | OREN 408 – Évaluation globale                                                                           |  |                                                                                                                 |  |                                                                                               |  |                                                                                             |  |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Cocher un seul niveau de rendement | Non réalisée                                                                                            |  | Réalisée avec difficulté                                                                                        |  | Réalisée sans difficulté                                                                      |  | Norme dépassée                                                                              |  |
| Rendement global                   | Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis. |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis. |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté. |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs. |  |

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| <b>Nom de l'évaluateur :</b>       | <b>Poste :</b> |
| <b>Signature de l'évaluateur :</b> | <b>Date :</b>  |

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE B, APPENDICE 3**  
**COREN 409**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :

1. intégrer les cadets du niveau de qualification quatre aux calendriers de l'instructeur de niveau de qualification un et de niveau de qualification deux ;
2. s'assurer d'attribuer aux cadets une leçon de 30 minutes au moins deux semaines avant de conduire cette évaluation, y compris :
  - a. une description de leçon, et
  - b. un guide pédagogique ; et
3. attribuer un évaluateur à chaque leçon.

S'assurer de la disponibilité de toutes les ressources demandées par les cadets.

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 pour chaque cadet.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'évaluer la leçon.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

Chaque cadet doit réviser la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant d'enseigner sa leçon.

Chaque cadet doit se préparer à enseigner une leçon de 30 minutes en :

1. recherchant la matière de la leçon ;
2. planifiant une leçon ;
3. élaborant du matériel didactique ; et
4. préparant l'emplacement de la leçon.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer le cadet pendant qu'il enseigne une leçon et d'évaluer le niveau de préparation du cadet, ses habiletés en gestion de classe, l'utilisation de méthodes d'enseignement, l'utilisation de matériel didactique et ses techniques d'enseignement globales.

---

## CONDUITE DE L'ÉVALUATION

---

### OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer la capacité du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes à des cadets des niveaux de qualification un et deux dans un environnement réel, durant une séance d'instruction régulière.

### RESSOURCES

- la rubrique d'évaluation du COREN 409,
- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409, et
- selon la leçon attribuée.

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

### INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Ce COREN est évalué durant l'OCOM M409.05 / l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou lors de toute occasion qui se présente par la suite.

Avant de commencer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes), chaque cadet doit :

1. rechercher la matière de la leçon ;
2. planifier une leçon ;
3. élaborer du matériel didactique ; et
4. préparer l'emplacement pour la leçon.

Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet doit :

1. remettre une copie de son plan de leçon à l'évaluateur;
2. enseigner une leçon de 30 minutes en :
  - a. introduisant la leçon ;
  - b. présentant la matière de la leçon ;
  - c. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
  - d. concluant la leçon ; et
3. participer à une séance de rétroaction individuelle avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

À l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 409, l'évaluateur doit prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.



Si des erreurs de contenu ou des omissions survenaient durant l'enseignement de la leçon, l'évaluateur doit prendre les mesures nécessaires pour que les cadets reçoivent les bonnes informations.

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Le résultat global sera inscrit au dossier de qualification de niveau de qualification quatre situé au chapitre 3, annexe C. Indiquer de la façon suivante l'évaluation globale du rendement dans le dossier de qualification :
  - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour plus de trois critères dans la liste de contrôle d'évaluation ;
  - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour au plus trois critères dans la liste de contrôle d'évaluation ;
  - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et a reçu, au minimum, la note « Réalisée sans difficulté » pour dix (10) critères ou plus dans la liste de contrôle d'évaluation; ou
  - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins sept critères.
2. Inscrire les observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.

### DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer d'après la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement global et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

## COREN 409 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION

|                                                                   | Non réalisée (NR)                                                                                                                                                      | Réalisée avec difficulté (AD)                                                                                                                                                         | Réalisée sans difficulté (SD)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Norme dépassée (ND)                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Préparation de la leçon</b>                                    |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Plan de la leçon</b>                                           | Le plan de leçon n'a pas été soumis, n'était pas suffisamment détaillé pour enseigner une période complète d'instruction ou n'était pas élaboré conformément à la NQP. | Le plan de leçon était désorganisé ou difficile à suivre, était incomplet ou comprenait peu de détails sur la façon de présenter les PE.                                              | Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets et précis.                                                                                                                                                                                                            | Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets, précis et suffisamment détaillés pour qu'un autre instructeur le suive et le mette en œuvre sans difficulté. |
| <b>Aides didactiques</b>                                          | Le matériel didactique n'était pas élaboré, était non pertinent ou de piètre qualité.                                                                                  | Le matériel didactique était pertinent mais sa facilité d'utilisation et son efficacité étaient discutables.                                                                          | Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon.                                                                                                                                                                                                                                                             | Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon. De plus, le matériel didactique était créatif, bien pensé et le résultat d'un effort supplémentaire de la part du cadet était évident.              |
| <b>Montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement</b> | Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement n'était pas approprié à la conduite de la leçon.                                                         | Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement était approprié à la conduite de la leçon ; cependant, certains éléments étaient négligés.                              | La salle de classe ou le secteur d'entraînement était bien monté et tenait compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une disposition des sièges fonctionnelle,</li> <li>• un bon éclairage,</li> <li>• du matériel didactique facilement accessible et prêt à utiliser, et</li> <li>• les distractions étaient minimisées.</li> </ul> | S.O.                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Introduction de la leçon</b>                                   |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)</b>            | Le cadet n'a pas révisé la leçon précédente.                                                                                                                           | Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente.                                                                                                                                    | Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente et a donné un bref résumé de la matière.                                                                                                                                                                                                                                                                          | S.O.                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Introduction de la leçon</b>                                   | Le cadet n'a pas donné de présentation de la leçon.                                                                                                                    | Le cadet a énoncé ce qui sera appris mais n'était pas clair dans la description de l'importance de la leçon ou des circonstances de l'application des connaissances ou des habiletés. | Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des habiletés.                                                                                                                                                                                                 | Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté de manière créative et de façon plaisante sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des habiletés.                                               |



|                                                      | Non réalisée (NR)                                                                                                                                                                                                  | Réalisée avec difficulté (AD)                                                                                                                                                                                                                                                  | Réalisée sans difficulté (SD)                                                                                                                                                                                           | Norme dépassée (ND)                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Corps de la leçon</b>                             |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Méthodes d'instruction</b>                        | Le choix de la méthode d'instruction par le cadet n'était pas pertinent à la matière ou à l'audience.                                                                                                              | Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent mais il a éprouvé des difficultés à utiliser la méthode.                                                                                                                                                     | Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent et il n'a éprouvé aucune difficulté à utiliser la méthode.                                                                                            | S.O.                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Environnement d'apprentissage</b>                 | Le cadet ne s'est pas assuré de la sécurité physique de la salle de classe ou le cadet n'a pas tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe telles que décrites à l'OCOM M409.02. | Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe; cependant, il a éprouvé des difficultés à les utiliser de manière efficace et de façon opportune. | Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a utilisé au besoin les techniques de gestion du stress et de la salle de classe de manière efficace et de façon opportune. | Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a toujours contrôlé le stress positif et négatif et a fait preuve de façon excellente de l'utilisation des techniques de gestion de la salle de classe. |
| <b>Utilisation efficace du matériel didactique</b>   | Le cadet n'a pas utilisé de matériel didactique.                                                                                                                                                                   | Le matériel didactique était difficile à apercevoir ou à utiliser, ou était présenté à un moment inopportun.                                                                                                                                                                   | Le matériel didactique était clairement affiché et présenté de façon opportune.                                                                                                                                         | S.O.                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Satisfaction des besoins de l'apprenant</b>       | La leçon a été donnée de façon inappropriée à la période de développement de l'audience et ne contenait pas d'occasions d'apprentissage de nature visuelle, auditive ou kinesthésiques.                            | Certains aspects du contenu verbal de la leçon n'étaient pas appropriés à la période de développement de l'audience. Le cadet a fait preuve de peu de variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.                                  | La leçon a répondu aux besoins de la période de développement de l'audience. Le cadet a fait preuve d'une certaine variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.              | La leçon a répondu aux besoins de la période de développement de l'audience. Le cadet a intégré une grande variété d'occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.                                                              |
| <b>Précisions relatives à la matière de la leçon</b> | Le cadet a fait preuve d'une compréhension limitée de la matière de la leçon et a été incapable de donner des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.                                     | Le cadet a fait preuve d'une compréhension générale de la matière de la leçon mais s'est emmêlé dans les explications, les démonstrations ou les clarifications sur certains aspects de la matière.                                                                            | Le cadet a fait preuve d'une compréhension approfondie de la matière de la leçon et a fourni sans difficulté des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.                                       | Le cadet a fait preuve d'une maîtrise de la matière de la leçon.                                                                                                                                                                                    |
| <b>Confirmation du PE</b>                            | Le cadet n'a pas utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE; il n'a pas non plus ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.                | Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE; cependant, il a fait peu d'efforts pour ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.                                                             | Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE et a tenté au besoin d'ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.                        | Le cadet a confirmé, de façon créative, par des questions ou une activité, la compréhension à la fin de chaque PE et a facilement ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'audience.                                               |

|                                                | <b>Non réalisée (NR)</b>                                                                                                       | <b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>                                                                                                                                                                                                   | <b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>                                                                                                                                                                                                   | <b>Norme dépassée (ND)</b>                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Confirmation de fin de leçon</b>            | Les connaissances ou les habiletés de la leçon n'ont pas été confirmées à l'aide de questions ou d'une activité.               | Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les habiletés ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon ; cependant, tous les points d'enseignement n'ont pas été couverts.                                  | Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les habiletés ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon et tous les points d'enseignement ont été couverts.                                                  | Toutes les connaissances ou habiletés couvertes par la leçon ont été confirmées de façon créative et plaisante.                                                                                                               |
| <b>Conclusion de la leçon</b>                  |                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Résumé de la leçon</b>                      | Le cadet n'a pas énoncé de nouveau l'objectif de la leçon et n'a pas résumé les points importants ou les domaines à améliorer. | Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon; cependant, il s'est emmêlé en résumant les points importants ou les domaines à améliorer.                                                                                      | Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon et a résumé de façon concise les points importants ou les domaines à améliorer.                                                                                                 | S.O.                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Remotivation</b>                            | Le cadet n'a pas tenté de remotiver les cadets.                                                                                | S.O.                                                                                                                                                                                                                                   | Le cadet a tenté de remotiver les cadets.                                                                                                                                                                                              | S.O.                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Description de la prochaine leçon</b>       | Le cadet n'a pas décrit la prochaine leçon.                                                                                    | Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon.                                                                                                                                                                                      | Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon et a donné une description brève et précise de la matière de la leçon.                                                                                                                | S.O.                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Communication</b>                           |                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Contrôle de la voix</b>                     | Le cadet n'a pas parlé clairement ou de façon uniforme et a parlé trop rapidement ou sans projeter sa voix pour être entendu.  | Le cadet a été entendu; cependant, il s'est embourbé dans l'utilisation du registre, de la tonalité, du volume, du débit et des pauses dans son discours destinés à articuler et à insister sur des points lorsque c'était nécessaire. | Le cadet s'est exprimé clairement et a clairement tenté d'utiliser un registre, une tonalité, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire. | Le cadet s'est exprimé clairement et a excellé à utiliser un registre, une tonalité, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire. |
| <b>Langage corporel, tenue et comportement</b> | Le cadet a fait preuve d'un langage corporel inapproprié ou a fait preuve d'une tenue et d'un comportement inacceptables.      | Le cadet a tenté d'utiliser un langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'un comportement acceptables.                                                   | Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'un comportement acceptables.                                   | Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'un comportement exemplaires.                          |

|                               | <b>Non réalisée (NR)</b>                                                                                                                                                                                                                         | <b>Réalisée avec difficulté (AD)</b>                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Réalisée sans difficulté (SD)</b>                                                                                                                                                                                                                            | <b>Norme dépassée (ND)</b> |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Techniques de question</b> | Le cadet n'a utilisé aucune des questions ou n'a pas appliqué la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter). | Le cadet a utilisé les types de questions pertinents mais a appliqué de façon incohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter). | Le cadet a utilisé une variété de questions et a appliqué de façon cohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter). | S.O.                       |
| <b>Gestion du temps</b>       |                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                 |                            |
| <b>Gestion du temps</b>       | La leçon n'a pas été donnée dans le temps accordé, avec plus de cinq (5) minutes de décalage.                                                                                                                                                    | Le temps prévu ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était parfois inexact ou insuffisant; cependant, la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).                                                                           | Le temps prévu et/ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était approprié et la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).                                                                                         | S.O.                       |

**COREN 409 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_

Escadron : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

|                                                            | Évaluation<br>(encercler un<br>seul code) | Remarques |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|
| <b>Préparation de la leçon</b>                             |                                           |           |
| Plan de leçon                                              | NR AD SD ND                               |           |
| Aides didactiques                                          | NR AD SD ND                               |           |
| Montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement | NR AD SD                                  |           |
| <b>Introduction de la leçon</b>                            |                                           |           |
| Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)            | NR AD SD                                  |           |
| Introduction de la leçon                                   | NR AD SD ND                               |           |
| <b>Corps de la leçon</b>                                   |                                           |           |
| Méthodes d'instruction                                     | NR AD SD                                  |           |
| Environnement d'apprentissage                              | NR AD SD ND                               |           |
| Utilisation efficace du matériel didactique                | NR AD SD                                  |           |
| Satisfaction des besoins de l'apprenant                    | NR AD SD ND                               |           |
| Précisions relatives à la matière de la leçon              | NR AD SD ND                               |           |
| Confirmation du PE                                         | NR AD SD ND                               |           |
| Confirmation de fin de leçon                               | NR AD SD ND                               |           |
| <b>Conclusion de la leçon</b>                              |                                           |           |
| Résumé de la leçon                                         | NR AD SD                                  |           |
| Remotivation                                               | NR SD                                     |           |
| Description de la prochaine leçon                          | NR AD SD                                  |           |

NR = Non réalisée

AD = Réalisée avec difficulté

SD = Réalisée sans difficulté

ND = Norme dépassée

|                                            | Évaluation<br>(encercler un<br>seul code) | Remarques |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|
| <b>Communication</b>                       |                                           |           |
| Contrôle de la voix                        | NR AD SD ND                               |           |
| Langage corporel,<br>tenue et comportement | NR AD SD ND                               |           |
| Techniques de question                     | NR AD SD                                  |           |
| <b>Gestion du temps</b>                    |                                           |           |
| Gestion du temps                           | NR AD SD                                  |           |

NR = Non réalisée      AD = Réalisée avec difficulté      SD = Réalisée sans difficulté      ND = Norme dépassée

**Rétroaction de l'évaluateur :**

| OREN 409 – Évaluation globale               |                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cocher un<br>seul niveau<br>de<br>rendement | Non réalisée                                                                                                                                                                        | Réalisée avec<br>difficulté                                                                                                                                                            | Réalisée sans<br>difficulté                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Norme<br>dépassée                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Rendement<br/>global</b>                 | Le cadet n'a pas<br>satisfait à la norme<br>de rendement en<br>recevant la note<br>« Non réalisée »<br>pour plus de trois<br>critères dans la liste<br>de contrôle<br>d'évaluation. | Le cadet a satisfait à<br>la norme de<br>rendement en<br>recevant la note<br>« Non réalisée »<br>pour au plus trois<br>critères énumérés<br>dans la liste de<br>contrôle d'évaluation. | Le cadet a satisfait à<br>la norme de<br>rendement en<br>recevant, au<br>minimum, la note<br>« Réalisée avec<br>difficulté » pour tous<br>les critères et a reçu,<br>au minimum, la note<br>« Réalisée sans<br>difficulté » pour dix<br>(10) critères ou plus<br>dans la liste de<br>contrôle d'évaluation. | Le cadet a satisfait à<br>la norme de<br>rendement en<br>recevant, au<br>minimum, la note<br>« Réalisée sans<br>difficulté » pour tous<br>les critères et la note<br>« Norme dépassée »<br>pour au moins sept<br>critères. |

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| <b>Nom de l'évaluateur :</b>       | <b>Poste :</b> |
| <b>Signature de l'évaluateur :</b> | <b>Date :</b>  |

*Ce formulaire doit être reproduit sur place.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**Cet appendice a été retiré de la version de la NQP du site Internet par le BPR, D Cad 3, afin de protéger l'intégrité du plan d'évaluation du niveau de qualification quatre. Cet appendice est disponible dans les publications (imprimées et sur CD) reçues directement à chaque escadron et dans la publication disponible sur CadetNet.**

**Cet appendice a été retiré de la version de la NQP du site Internet par le BPR, D Cad 3, afin de protéger l'intégrité du plan d'évaluation du niveau de qualification quatre. Cet appendice est disponible dans les publications (imprimées et sur CD) reçues directement à chaque escadron et dans la publication disponible sur CadetNet.**



**ANNEXE B, APPENDICE 6**  
**COREN 490**  
**INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION**

---

**PRÉPARATION**

---

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION**

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique d'évaluation du COREN 490 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Aucun temps n'est accordé pour le COREN 490; il doit être administré durant un exercice de survie pour équipage de vol.

Si le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement, des occasions supplémentaires lui seront données pour réussir le COREN 490 de façon à ce qu'il satisfasse à la norme de rendement.

Photocopier la Rubrique d'évaluation du COREN 490 à deux reprises pour chaque cadet.

**DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION**

Le cadet doit réviser la Rubrique d'évaluation du COREN 490 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant de se soumettre à l'évaluation.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies de façon à ce que l'évaluateur puisse observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et puisse rendre une décision sur la qualité du rendement.

---

**CONDUITE DE L'ÉVALUATION**

---

**OBJET**

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à participer à un exercice de survie pour équipage de vol.

**RESSOURCES**

- Deux rubriques d'évaluation du COREN 490 pour chaque cadet,
- un réchaud à deux brûleurs au naphte,
- un fanal à deux manchons au naphte,
- un étui de rangement pour fanal,
- des manchons,
- du naphte,
- un extincteur,
- un entonnoir,
- un plateau d'égouttement,
- des allumettes,

- des pinces à bec effilé,
- une trousse pour déversement,
- une corde tressée,
- des perches,
- un récepteur GPS avec piles rechargées,
- une radio portative avec piles rechargées,
- un formulaire de point de cheminement,
- un stylo et un crayon,
- une boîte d'aluminium,
- une pile,
- du chocolat,
- de la corde,
- un couteau,
- un allume-feu au magnésium,
- une loupe, et
- de la laine d'acier.

## DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon le site d'exercice de survie pour équipage de vol.

## INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



En observant le cadet participer à un exercice de survie pour équipage de vol, évaluer la qualité d'exécution de chaque critère en indiquant (p. ex., mettre en évidence, encercler, prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation l'énoncé descriptif qui représente le mieux cette décision. Les critères d'évaluation du COREN 490 sont les suivants :

- **Non réalisée;**
- **Réalisée avec difficulté;**
- **Réalisée sans difficulté; ou**
- **Norme dépassée.**

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

1. Demander au cadet de participer à chaque OCOM de l'OREN 490.
2. Évaluer les habiletés du cadet en l'observant après que le cadet a pris part à chaque OCOM de l'OREN 490. Inscrire le résultat pour chaque critère (p. ex., mettre en évidence, encercler ou prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation.

3. Distribuer la rubrique d'évaluation au cadet aux fins d'auto-évaluation.
4. Indiquer au cadet que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.
5. Demander aux cadets d'évaluer leur rendement sur la rubrique d'évaluation.

---

### INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

---

#### INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
  - a. **Non réalisée.** Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement;
  - b. **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté;
  - c. **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté; ou
  - d. **Norme dépassée.** En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.
2. Incrire des notes et des observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit au dossier de qualification du niveau de qualification quatre qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

#### DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter de l'auto-évaluation de son rendement.

Demander au cadet ce qu'il croit qui a bien fonctionné durant l'exercice de survie, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si l'exercice de survie était refait.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet de son rendement global et lui remettre une copie complétée de la rubrique.

**COREN 490 - RUBRIQUE D'ÉVALUATION**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_

Escadron : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

|                                                                       | Non réalisée                                                                                                                              | Réalisée avec difficulté                                                             | Réalisée sans difficulté                                                                                       | Norme dépassée                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Faire fonctionner un réchaud et un fanal.                             | N'a pas rempli, mis sous pression, allumé, éteint, purgé, nettoyé ou effectué les tâches d'entretien mineures d'un réchaud et d'un fanal. | A rempli, mis sous pression, allumé et éteint avec de l'aide un réchaud ou un fanal. | A rempli, mis sous pression, allumé et éteint, purgé et nettoyé avec une aide minimale un réchaud ou un fanal. | A rempli, mis sous pression, allumé, éteint, purgé, nettoyé et effectué sans aide les tâches d'entretien mineures d'un réchaud et d'un fanal. |
| Faire des nœuds et des brêlages.                                      | N'a pas fait de nœuds et de brêlages.                                                                                                     | A fait un nœud plat et un nœud en huit et a fait un brêlage en rond.                 | A fait un nœud plat, un nœud en huit, un brêlage en rond et un brêlage carré.                                  | A fait un nœud plat, un nœud en huit, un nœud de cabestan et nœud de chaise et un brêlage en rond, un brêlage carré et un brêlage en huit.    |
| Naviguer jusqu'à un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS. | N'a pas navigué jusqu'à un point de cheminement.                                                                                          | A navigué vers quelques points de cheminement.                                       | A navigué vers la plupart des points de cheminement.                                                           | A navigué vers tous les points de cheminement.                                                                                                |
| Allumer des feux grâce à un allumage improvisé                        | N'a pas allumé de feu grâce à un allumage improvisé.                                                                                      | A allumé un feu grâce à un allumage improvisé.                                       | A allumé plus d'un feu grâce à un allumage improvisé.                                                          | A allumé tous les feux grâce à un allumage improvisé.                                                                                         |

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Rétroaction de l'évaluateur :

| OREN 490 – Évaluation globale      |                                                     |  |                                                               |  |                                                               |  |                                           |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------|--|-------------------------------------------|
| Cocher un seul niveau de rendement | Non réalisée                                        |  | Réalisée avec difficulté                                      |  | Réalisée sans difficulté                                      |  | Norme dépassée                            |
| <b>Rendement global</b>            | Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement. |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté. |  | Le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté. |  | Le cadet a dépassé la norme de rendement. |

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| <b>Nom de l'évaluateur :</b>       | <b>Poste :</b> |
| <b>Signature de l'évaluateur :</b> | <b>Date :</b>  |

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE C**  
**DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE**

Nom du cadet : \_\_\_\_\_ Escadron : \_\_\_\_\_

**Les OREN dont la mention est « Non réalisée » ou « Réalisée » :**

| Sujet                                            | OREN | Énoncé de rendement                                                                                  | Évaluation des OREN |          |
|--------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------|
|                                                  |      |                                                                                                      | Non réalisée        | Réalisée |
| Service communautaire                            | 402  | Effectuer un service communautaire                                                                   |                     |          |
| Bonne forme physique et mode de vie sain         | 404  | Mettre à jour le plan d'activité personnel                                                           |                     |          |
| Sports récréatifs                                | 405  | Participer à des sports récréatifs                                                                   |                     |          |
| Tir de précision avec la carabine à air comprimé | 406  | Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision |                     |          |
| Connaissance générale des cadets                 | 407  | Servir dans un escadron de cadets de l'Air                                                           |                     |          |
| Familiarisation avec les Forces canadiennes      | 420  | Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada.                                               |                     |          |
| Aérospatiale                                     | 440  | Discuter des structures aérospatiales                                                                |                     |          |

**Les OREN qui reconnaissent la réalisation des niveaux de qualification :**

|                             |                      |                                                                                                                                                                      | Évaluation des OREN         |                          |                          |                   |
|-----------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------|
| Sujet                       | OREN                 | Énoncé de rendement                                                                                                                                                  | Ne satisfait pas à la norme | Compétence de base       |                          | Compétence accrue |
|                             |                      |                                                                                                                                                                      | Non réalisée                | Réalisée avec difficulté | Réalisée sans difficulté | Norme dépassée    |
| Leadership                  | 403                  | Agir à titre de chef d'équipe                                                                                                                                        |                             |                          |                          |                   |
| Exercice militaire          | 408                  | Commander une section lors d'un rassemblement                                                                                                                        |                             |                          |                          |                   |
| Techniques d'instruction    | 409                  | Enseigner une leçon                                                                                                                                                  |                             |                          |                          |                   |
| Sujets sur l'aviation       | 431, 432, 436 et 437 | Expliquer les principes de vol / Décrire les systèmes de moteur d'avion / Expliquer les aspects de la météorologie / Expliquer les aspects de la navigation aérienne |                             |                          |                          |                   |
| Survie pour équipage de vol | 490                  | Participer à un exercice de survie pour équipage de vol                                                                                                              |                             |                          |                          |                   |

|                                                                 |            |  |                                                        |                     |
|-----------------------------------------------------------------|------------|--|--------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Norme de qualification du niveau de qualification quatre</b> | <b>Oui</b> |  | <b>Officier d'instruction</b><br><br>Signature : _____ | <b>Date :</b> _____ |
|                                                                 | <b>Non</b> |  |                                                        |                     |



## ANNEXE D

### LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET

---

#### PRÉPARATION À L'ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

---

##### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Réviser les lignes directrices pour une entrevue et le formulaire d'entrevue de cadet qui se trouvent au chapitre 3, annexe D, appendice 1, et se familiariser avec la matière avant de conduire l'entrevue.

Lorsque la discussion est orientée vers des domaines spécifiques, s'assurer que tous les documents d'accompagnement sont préparés à l'avance et remis au cadet pour qu'il les révise. Ceci peut comprendre : les horaires d'instruction, l'évaluation du plan d'apprentissage (chapitre 3, annexe B), les outils d'évaluation du COREN, etc.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

##### DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE

Demander au cadet de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

---

#### CONDUITE D'UNE ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

---

##### OBJET

L'objet de la conduite d'une entrevue sur les progrès réalisés est de discuter des progrès de l'apprentissage du cadet par rapport à sa qualification (évaluation de l'apprentissage) et de lui fournir une rétroaction sur son rendement global.

##### RESSOURCES

- du papier pour prendre de notes,
- des stylos et des crayons, et
- un emplacement approprié pour une entrevue.

##### DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que l'intervieweur et le cadet soient à l'aise.

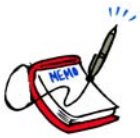
##### INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans le lieu de l'entrevue.
2. Demander au cadet comment il perçoit ses progrès au niveau de qualification.
3. Donner au cadet une rétroaction sur ses progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et les observations de l'officier.
4. Aider le cadet à élaborer un plan d'action qui tient compte des objectifs du cadet et des exigences de la qualification. Les plans d'action doivent être réalistes et réalisables et rédigés de façon positive.



Le plan d'action est un ensemble d'étapes négociées que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. L'officier ne doit pas dicter les étapes ou les objectifs, mais doit guider le cadet vers un plan d'action sur lequel il y a un accord mutuel qui satisfait à la fois les besoins du cadet et ceux du programme des cadets. Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, doit lui donner les lignes directrices par rapport aux mesures à prendre pour réussir et doit être rédigé de façon positive.

5. Demander au cadet de signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.
6. Signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.

---

### **INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE**

---

Rencontrer le cadet tout au long de l'année d'instruction pour discuter de ses progrès par rapport à la réalisation de la qualification et pour réviser son plan d'action.

---

### **PRÉPARATION À L'ENTREVUE FINALE**

---

#### **INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE**

Réviser les lignes directrices de l'entrevue et le formulaire d'entrevue du cadet et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'entrevue.

Réviser le dossier de qualification complété du cadet et les instruments d'évaluation correspondants, ainsi que les sections 1 et 2 remplies pour tous les formulaires d'entrevue de progrès du cadet.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

#### **DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE**

Demander au cadet de réviser les objectifs personnels qu'il s'est fixé au début de l'année d'instruction et tous les plans d'action, et de se présenter à l'entrevue prêt à discuter de sa réussite pour atteindre ces objectifs. Demander au cadet de réfléchir à ses objectifs personnels pour l'été et pour l'année d'instruction suivante.

---

### **CONDUITE DE L'ENTREVUE FINALE**

---

#### **OBJET**

L'entrevue finale a pour but de discuter : du dossier de qualification rempli, des objectifs du cadet qui ont été établis pendant l'entrevue initiale et des nouveaux objectifs pour l'été et l'année d'instruction suivante.

## RESSOURCES

- le formulaire de l'entrevue finale,
- des stylos et des crayons,
- un emplacement approprié pour une entrevue.

## DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que le cadet et l'intervieweur soient à l'aise.

## INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Poser au cadet les questions de la section 3 du formulaire d'entrevue du cadet.
2. Donner au cadet une copie de leur dossier de qualification dûment rempli et discuter de leurs progrès d'apprentissage en rapport avec les objectifs du cours. Lorsqu'un cadet s'est vu accorder une dérogation, lui expliquer ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.
3. Poser au cadet les autres questions du formulaire.
4. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue finale.
5. Signer le formulaire d'entrevue finale.

---

## INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

---

S'assurer que le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) est remis aux cadets qui ont réussi la qualification. Ceci doit être fait de façon à mettre en évidence la réalisation du cadet, par exemple, lors de la Revue annuelle ou d'un autre événement officiel.

S'assurer que le dossier de qualification complété de chaque cadet est joint au *Dossier personnel du cadet*, DND 2399.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**ANNEXE D, APPENDICE 1**  
**FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET**

| <b>SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET</b>                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Nom :                                                                                                                                                                                             | Prénom :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |
| Niveau de qualification :                                                                                                                                                                         | Section :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Grade : |
| <b>SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT</b>                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |
| <b>RÉPONSES DU CADET</b>                                                                                                                                                                          | <b>REMARQUES DE L'OFFICIER</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |
| <p>1. Comment percevez-vous vos progrès dans le niveau de qualification ? Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner ?</p>     | <p>Noter tous les écarts entre la perception qu'a le cadet de son rendement et le rendement observé :</p>                                                                                                                                                                                                                        |         |
| <p>2. Indiquez certains domaines dans lesquels vous aimeriez vous améliorer pendant l'année d'instruction. Quels objectifs personnels aimeriez-vous établir pour le niveau de qualification ?</p> | <p>Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action en énumérant les étapes qui l'aideront à la fois à atteindre les exigences de l'instruction et ses objectifs personnels.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.</li> <li>2.</li> <li>3.</li> <li>4.</li> <li>5.</li> <li>6.</li> <li>7.</li> <li>8.</li> </ol> |         |
| Signature du cadet :                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |
| Signature de l'officier :                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Date :  |

| SECTION 3 – ENTREVUE FINALE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| <p>1. Comment avez-vous aimé le niveau de qualification ?</p><br><br><p>2. Quels éléments avez-vous aimé ou non dans les activités d’instruction ?</p> <p>Ce que vous avez aimé :</p><br><br><br><p>Ce que vous n’avez pas aimé :</p><br><br><br><p>3. Comment pouvez-vous appliquer dans le futur ce que vous avez appris lors de cette année d’instruction, autant à l’intérieur qu’à l’extérieur de l’escadron ?</p><br><br><br><p>4. Quels sont certains des nouveaux objectifs personnels que vous désirez établir pour votre instruction au CIEC (s’il y a lieu) ou lors de la prochaine année d’instruction ?</p><br><br><br><p>5. Quelles sont les occasions d’instruction qui vous intéressent pour la prochaine année d’instruction ?</p> | COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES |
| Signature du cadet :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                              |
| Signature de l’officier :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Date :                       |

## ANNEXE E

### LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

#### PRÉPARATION

#### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Réviser les instructions sur le counselling et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction et se familiariser avec la matière avant la conduite de la séance de counselling pour l'instruction.

#### CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

#### OBJET

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver des résultats conformes aux normes de la qualification et à établir un plan d'action pour l'aider.

#### RESSOURCES

- un formulaire de séance de counselling pour l'instruction,
- des stylos et des crayons, et
- une salle de conférence ou une aire de rencontre appropriée.

#### DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING

Placer une table et des chaises pour le cadet et l'officier.

#### INSTRUCTIONS SUR LA SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans la salle de counselling.
2. Informer le cadet de la situation : le cadet n'obtient pas ou ne conserve pas des résultats conformes aux normes de la qualification.
3. Définir les éléments suivants :
  - a. la gravité de l'échec,
  - b. les domaines où des difficultés sont éprouvées,
  - c. les circonstances exceptionnelles qui nuisent à l'avancement dans l'instruction,

- d. le comportement du cadet,
  - e. l'effort et la motivation du cadet, et
  - f. si le soutien apporté à l'instruction a été suffisant ou non.
4. Créer, avec le cadet, un plan d'action qui prend en considération les raisons de l'échec et définit les mesures que le cadet doit prendre pour réussir.



Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, aborder les raisons de l'échec et donner au cadet des conseils sur les mesures qu'il doit prendre pour réussir.

5. Mettre le cadet au courant des conséquences s'il n'y a pas d'amélioration.
6. Demander au cadet de signer le formulaire de counselling pour l'instruction.
7. Signer le formulaire de counselling pour l'instruction.

---

#### **INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES AU COUNSELLING**

---

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est d'orienter un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. À la suite de la séance de counselling pour l'instruction, l'officier de l'instruction doit rencontrer le commandant pour discuter des suites à donner à la séance et de toute autre étape requise.

Le commandant doit communiquer avec les tuteurs pour ouvrir un dialogue et les inclure dans le plan d'action.



## ANNEXE E, APPENDICE 1

### FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

| SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET                                                                                                                                |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Nom :                                                                                                                                                                         | Prénom :  |
| Niveau de qualification :                                                                                                                                                     | Section : |
| Circonstances justifiant une convocation à une SCI :                                                                                                                          |           |
|                                                                                                                                                                               |           |
| SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE                                                                                                                                          |           |
| (Doit comprendre l'avancement dans l'instruction jusqu'à maintenant, l'effort et la motivation du cadet, l'aide pédagogique fournie, les circonstances exceptionnelles, etc.) |           |
| Gravité de l'échec :                                                                                                                                                          |           |
|                                                                                                                                                                               |           |
| Rendement aux OREN connexes :                                                                                                                                                 |           |
|                                                                                                                                                                               |           |
| Difficultés précédentes et mesures prises :                                                                                                                                   |           |
|                                                                                                                                                                               |           |
| Rendement général :                                                                                                                                                           |           |
|                                                                                                                                                                               |           |
| Circonstances exceptionnelles nuisant à l'avancement dans l'instruction :                                                                                                     |           |
|                                                                                                                                                                               |           |
| Comportement du cadet :                                                                                                                                                       |           |
|                                                                                                                                                                               |           |



## CHAPITRE 4

### OBJECTIFS DE RENDEMENT

#### **OREN 401**

1. **Rendement** : Comprendre l'impact du système de justice pour les jeunes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités qui l'aideront à comprendre l'impact du système de justice pour les jeunes en décrivant la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 401 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur le système de justice, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C401.01 (Décrire le système de justice pour les jeunes),
    - (2) l'OCOM C401.02 (Discuter des lois fondées sur l'âge),
    - (3) l'OCOM C401.03 (Discuter des pouvoirs gouvernementaux), et
    - (4) l'OCOM C401.04 (Discuter de la criminalité informatique)
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du Programme de niveau de qualification quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C301.02 (Discuter des événements actuels),
    - (2) l'OCOM C301.03 (Visiter un groupe de service communautaire local), et
    - (3) l'OCOM C301.04 (Participer à une présentation donnée par un groupe de service communautaire local).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C401.01**

1. **Rendement** : Décrire le système de justice pour les jeunes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le système de justice pour les jeunes, y compris :
  - a. le préambule et la déclaration de principes de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*,
  - b. les mesures extrajudiciaires prévues par la Loi,
  - c. les sanctions extrajudiciaires prévues par la Loi, et
  - d. les groupes consultatifs prévus par la Loi.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Méthode           | Temps  | Réf    |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------|
| PE1 | Décrire la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> , y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le préambule, et</li> <li>b. la déclaration de principes.</li> </ol>                                                                                                                                                           | Exposé interactif | 10 min | C0-417 |
| PE2 | Décrire les mesures extrajudiciaires prévues par la Loi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. ne prendre aucune mesure;</li> <li>b. les avertissements;</li> <li>c. les mises en garde par la police;</li> <li>d. les mises en garde par le procureur général;</li> <li>e. les renvois; et</li> <li>f. les sanctions extrajudiciaires.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C0-417 |
| PE3 | Décrire les groupes consultatifs prévus par la Loi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la définition,</li> <li>b. les applications, et</li> <li>c. les formes de groupes consultatifs.</li> </ol>                                                                                                                                               | Exposé interactif | 5 min  | C0-417 |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de décrire le système de justice pour les jeunes.

7. **Documents de référence :** C0-417 Ministère de la Justice. (2008). *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents: Résumé et historique*. Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/jj-yj/ljsjpa-ycja/hist-back.html>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C401.02**

1. **Rendement** : Discuter des lois fondées sur l'âge
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les lois fondées sur l'âge, y compris :
  - a. les lois concernant les jeunes de 12 ans et plus,
  - b. les lois concernant les jeunes de 14 ans et plus,
  - c. les lois concernant les jeunes de moins de 16 ans, et
  - d. les lois concernant les jeunes de 16 ans et plus.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Méthode           | Durée  | Réf    |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------|
| PE1 | Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de 12 ans et plus, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies,</li> <li>b. le Code criminel,</li> <li>c. la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>, et</li> <li>d. les sujets liés au pouvoir provincial.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C0-421 |
| PE2 | Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de 14 ans et plus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Exposé interactif | 5 min  | C0-421 |
| PE3 | Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de moins de 16 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Exposé interactif | 5 min  | C0-421 |
| PE4 | Décrire les lois fondées sur l'âge concernant les jeunes de 16 ans et plus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Exposé interactif | 5 min  | C0-421 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter l'information de base sur les lois fondées sur l'âge et de résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence** : C0-421 Justice for Children and Youth. (2008). *Age-based laws*. Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.jfcy.org/>
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.



**OCOM C401.03**

1. **Rendement** : Discuter des pouvoirs gouvernementaux
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des pouvoirs gouvernementaux, y compris :
  - a. les pouvoirs exclusifs du Parlement du Canada,
  - b. les pouvoirs exclusifs des législatures provinciales,
  - c. des exemples de règlements municipaux communs.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode           | Durée  | Réf    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------|
| PE1 | Discuter les compétences exclusives du Parlement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la défense,</li> <li>b. le droit pénal,</li> <li>c. le recensement,</li> <li>d. la monnaie et l'activité bancaire,</li> <li>e. le transport, et</li> <li>f. la citoyenneté.</li> </ol>                                      | Exposé interactif | 5 min  | C0-420 |
| PE2 | Décrire les compétences exclusives des législatures provinciales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la propriété et les droits civils,</li> <li>b. l'administration de la justice,</li> <li>c. les ressources naturelles et l'environnement,</li> <li>d. l'éducation, et</li> <li>e. la santé et le bien-être.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C0-420 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode              | Durée  | Réf |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|-----|
| PE3 | <p>Décrire des exemples de règlements municipaux communs qui ont un impact sur les jeunes, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la limitation du bruit,</li> <li>b. les couvre-feux, et</li> <li>c. la réglementation concernant les planches à roulettes et les bicyclettes.</li> </ul> | Discussion de groupe | 10 min |     |

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Discussion de groupe : 10 min
- d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter l'information de base sur les compétences fédérales et provinciales et de résumer les points d'enseignement.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des règlements municipaux communs. Cela aide à établir de bons rapports en permettant à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon qui ne cherche pas à intimider tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide aussi les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :** C0-420 Affaires intergouvernementales. (2009). *Fédéralisme canadien: Distribution des pouvoirs législatifs*. Extrait le 3 février 2009 du site <http://www.pco-bcp.gc.ca/aia/index.asp?lang=fra&page=federal>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les instructeurs doivent se documenter et se préparer adéquatement pour la discussion de groupe sur les règlements municipaux dans le PE 3.

**OCOM C401.04**

1. **Rendement** : Discuter de la criminalité informatique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de la criminalité informatique, y compris :
  - a. les lois sur le droit d'auteur concernant le téléchargement;
  - b. l'accès non autorisé aux sites Web et connexions restreints et ses conséquences; et
  - c. l'utilisation acceptable d'Internet.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Méthode              | Temps  | Réf                        |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|----------------------------|
| PE1 | Décrire les lois sur le droit d'auteur concernant le téléchargement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le but du droit d'auteur,</li> <li>b. le partage de fichiers poste à poste (P2P),</li> <li>c. les conséquences du piratage sur Internet, et</li> <li>d. la Convention de Berne.</li> </ol> | Exposé interactif    | 10 min | C0-418<br>C0-419<br>C0-424 |
| PE2 | Expliquer : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'utilisation autorisée des connexions Internet du MDN et des FC,</li> <li>b. l'accès non autorisé aux sites Web restreints, et</li> <li>c. les conséquences de l'utilisation malveillante des ordinateurs.</li> </ol>                                          | Exposé interactif    | 5 min  | A0-132                     |
| PE3 | Diriger une discussion de groupe sur l'utilisation acceptable d'Internet, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la nécessité d'être prudent et d'user de bon jugement, et</li> <li>b. le professionnalisme dans l'utilisation de documents relatifs aux cadets.</li> </ol>                            | Discussion de groupe | 10 min | A0-132                     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 10 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter l'information de base sur la criminalité informatique et de résumer les points d'enseignement.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la criminalité informatique. Cela facilite les bons rapports et permet à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide aussi les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-132 OAIC 11-07 Directeur - Cadets 2. (2002). *Utilisation acceptable d'Internet – Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-418 CRIA. (2009). *L'association de l'industrie canadienne de l'enregistrement*. Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.cria.ca/>
- c. C0-419 IFPI. (2009). *The International Federation of the Phonographic Industry*. Extrait le 5 février 2009 du site <http://www.ifpi.org>
- d. C0-424 Office de la propriété intellectuelle du Canada (2009). *Droits d'auteur*. Extrait le 23 mars 2009 du site <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/accueil>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Cette leçon peut être enseignée par un expert en la matière provenant de la communauté, comme un officier de police.

**OREN 402**

1. **Rendement** : Effectuer un service communautaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
  - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers); et
  - b. favorise le civisme.
4. **Remarques** :
  - a. Le service communautaire peut se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou sur trois séances de trois périodes chacune.
  - b. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
  - c. L'escadron de cadets devrait consulter leur répondant pour la sélection des activités de service communautaire.
  - d. L'activité de service communautaire choisie ne doit pas être directement bénéfique pour l'escadron de cadets ou pour le répondant de l'escadron de cadets.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 402 est conçue pour fournir aux cadets les occasions d'effectuer un service communautaire grâce à un éventail d'activités.
  - b. Aucune autre instruction complémentaire ne sera ajoutée au Programme de niveau de qualification quatre.
  - c. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire), et
    - (2) l'OCOM C102.02 (Effectuer un service communautaire).
  - d. Lorsque la matière complémentaire des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

- e. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 402 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Un maximum de trois périodes peut être utilisé pour l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire). Les escadrons de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

**OCOM M402.01**

1. **Rendement** : Effectuer un service communautaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
  - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers) ; et
  - b. favorise le civisme.
4. **Points d'enseignement** : Cette activité de service communautaire doit être structurée comme suit :
  - a. Les cadets doivent assister à une séance d'information donnée par l'organisateur de l'activité avant de commencer l'activité. La séance doit être donnée par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. La séance d'information doit comprendre l'explication :
    - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité ;
    - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité ;
    - (3) de l'organisation de l'activité ; et
    - (4) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
  - b. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.
  - c. À la fin de l'activité, une rétroaction doit être donnée aux cadets, préférablement par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. On doit demander aux cadets :
    - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité ;
    - (2) ce qu'ils croient avoir accompli ;
    - (3) quels avantages leur participation a apporté à la communauté ; et
    - (4) de quelles façons chaque cadet peut être un citoyen plus actif en s'appuyant sur cette expérience.
  - d. Lorsque les cadets sont attribués le rôle de chef d'équipe, ils doivent recevoir une rétroaction sur leur rendement, qui fera partie de l'OREN 403 (Agir comme chef d'équipe).

5. **Durée :**

- |    |                                  |         |
|----|----------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion :     | 10 min  |
| b. | Apprentissage par l'expérience : | 80 min  |
| c. | Total partiel :                  | 90 min  |
| d. | Total (trois séances) :          | 270 min |

6. **Justification :** Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen d'une expérience directe. En réfléchissant sur ce qu'il a vu, ressenti et pensé, il est mieux en mesure d'établir des liens entre cet apprentissage et des situations antérieures et de s'en servir pour prévoir la façon dont ces connaissances pourront être mises en pratique dans le futur.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-010 OAIC 11-03 Directeur - Cadets 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-014 La Légion royale canadienne. (2002). *La Légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006, du site [http://www.legion.ca/asp/docs/about/community\\_f.asp](http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp)
- c. C0-015 Kiwanis International. (2008). *Découvrir Kiwanis*. Extrait le 12 mars 2008 du site <http://www.kiwanis.org/whatwedo/factsaboutkiwanis/tabid/532/default.aspx>
- d. C0-016 Lions Club International. (2006). *Histoire du Lions Clubs International*. Extrait le 25 mai 2006 du site [http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions\\_history.shtml](http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions_history.shtml)
- e. C0-017 Rotary International. (2005). *À propos du Rotary*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/ridefault.aspx>
- f. C0-044 UNESCO. (2006). *Commission canadienne pour l'UNESCO*. Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>

8. **Matériel d'instruction :** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage :** Du matériel et de l'équipement approprié pour l'activité.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Voici un exemple de liste de groupes axés sur la communauté ou de groupes d'orientation communautaire :
  - (1) le Sentier transcanadien,
  - (2) des groupes environnementaux locaux,
  - (3) la Fondation canadienne Rêves d'Enfants,
  - (4) des comités d'hôpitaux,
  - (5) la Société Alzheimer du Canada,
  - (6) la Société canadienne du cancer,



- (7) la Société d'arthrite du Canada,
  - (8) les Grands frères et les Grandes sœurs,
  - (9) la Légion royale canadienne,
  - (10) le Club Rotary,
  - (11) le Club Kinsmen,
  - (12) le Club Kiwanis,
  - (13) le Lions Clubs International,
  - (14) les banques d'alimentation locales,
  - (15) la Société canadienne de la Croix-Rouge,
  - (16) Centraide Canada, et
  - (17) l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- b. L'instructeur devrait obtenir de plus amples informations de la part du groupe choisi, afin de l'aider à développer la séance d'information initiale et d'obtenir l'information additionnelle s'il y a lieu, pour des activités spécifiques.
  - c. Cette activité peut se dérouler en une journée (neuf périodes) ou en trois séances de trois périodes chacune, selon les besoins locaux.
  - d. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
  - e. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour l'escadron de cadets ou pour le répondant de l'escadron de cadets.
  - f. Pendant l'élaboration du plan d'instruction de l'escadron, le personnel d'instruction doit réviser les périodes d'instruction semblables de tous les niveaux du programme d'instruction; on encourage le personnel à réunir, dans la mesure du possible, les ressources entre les niveaux de qualification.
  - g. Cette activité donne l'occasion aux cadets d'effectuer une tâche en leadership tel qu'énoncé dans l'OREN 403 (Agir à titre de chef d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 403**

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet agira comme chef d'équipe, y compris :
  - a. s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres de l'équipe ;
  - b. utiliser une approche de leadership ;
  - c. motiver les membres de l'équipe ;
  - d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe ;
  - e. participer à une relation de mentorat ; et
  - f. diriger une équipe dans le cadre d'un poste de leadership, y compris :
    - (1) donner un exemple positif;
    - (2) favoriser le travail d'équipe en contribuant à la dynamique positive de l'équipe;
    - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir;
    - (4) superviser les cadets;
    - (5) résoudre les problèmes, au besoin;
    - (6) donner de la rétroaction à l'équipe; et
    - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 403 est conçue pour améliorer la capacité du cadet d'agir à titre de chef d'équipe, en particulier :
    - (1) l'OCOM C403.01 (Participer à un colloque sur le leadership); et
    - (2) On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire de niveau de qualification quatre, notamment :
      1. OCOM C303.01 (Diriger une activité de promotion du travail d'équipe), et
      2. OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d'un chef).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M403.01**

1. **Rendement** : Décrire les besoins et les attentes des membres d'une équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
  - a. les besoins des membres d'une équipe, et
  - b. Les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Méthode            | Durée  | Réf                                                                     |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Décrire les besoins des membres d'une équipe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. accepter les autres membres de l'équipe et être accepté d'eux,</li> <li>b. être accepté et compris des chefs,</li> <li>c. avoir l'approbation des chefs, et</li> <li>d. avoir l'occasion d'essayer différents rôles et tâches.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Exposé interactif  | 5 min  | C0-115 (p. 12 et 13)                                                    |
| PE2 | Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décrivent les attentes qu'un membre de l'équipe a envers un chef d'équipe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un bon leadership, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) être un modèle ;</li> <li>(2) faire passer les besoins des membres de l'équipe en premier ; et</li> <li>(3) être sensible aux différences culturelles et propres à chacun des sexes ;</li> </ol> </li> <li>b. une communication efficace, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) donner de l'information sur ce que l'on attend d'eux ;</li> <li>(2) expliquer les changements propres aux situations;</li> </ol> </li> </ol> | Activité en classe | 10 min | A0-047<br>A0-048<br>A0-131 (p. 4-8 à 4-14)<br>C0-115 (p. 12, 177 à 183) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Méthode              | Durée  | Réf |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|-----|
|     | (3) demander de l'aide pour exécuter les tâches; et<br>(4) donner des exemples concrets pendant les explications; et<br>c. une supervision efficace, y compris :<br>(1) veiller à ce que l'environnement soit sécuritaire ;<br>(2) ne pas superviser de façon excessive ; et<br>(3) reconnaître un bon rendement. |                      |        |     |
| PE3 | Diriger une discussion de groupe sur la façon dont un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.                                                                                                                                                             | Discussion de groupe | 10 min |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| c. | Activité en classe :         | 10 min |
| d. | Discussion de groupe :       | 10 min |
| e. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux besoins des membres d'une équipe.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la façon qu'un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- A0-047 A-PA-005-000/AP-004 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF conceptual foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-048 A-PA-005-000/AP-003 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF doctrine foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- c. A0-131 A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur - Cadets 6. (1989). *Training school leadership*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - d. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
  - 9. **Matériel d'apprentissage** : Document sur les besoins et les attentes des membres d'une équipe.
  - 10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.
  - 11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M403.02**

1. **Rendement** : Choisir une approche de leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit choisir une approche de leadership dans le cadre :
  - a. d'une tâche en leadership, et
  - b. d'un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Méthode            | Durée  | Réf                          |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|------------------------------|
| PE1 | Décrire ce que sont le leadership transactionnel et le leadership transformationnel.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Exposé interactif  | 5 min  | C0-115 (p. 8 à 10)<br>C0-410 |
| PE2 | Décrire les résultats obtenus lorsqu'un chef d'équipe se concentre sur les membres de l'équipe et le but.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Exposé interactif  | 10 min | C0-413                       |
| PE3 | Décrire les approches de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les aspects clés de chaque approche, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) le contrôle,</li> <li>(2) l'encadrement, et</li> <li>(3) le renforcement de l'autonomie; et</li> </ol> </li> <li>b. choisir une approche fondée sur :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la simplicité de la tâche,</li> <li>(2) la sécurité des cadets,</li> <li>(3) la capacité des cadets, et</li> <li>(4) la motivation des cadets.</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif  | 15 min |                              |
| PE4 | Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets expliqueront quelle approche de leadership ils choisiraient et pour quelles raisons, dans un scénario donné.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Activité en classe | 20 min |                              |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 30 min |
| c. | Activité en classe :         | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2 et 3, pour permettre de réviser, de clarifier, de souligner et de résumer le leadership transactionnel et le leadership transformationnel, les résultats de la concentration d'un chef d'équipe et des approches de leadership.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- b. C0-410 The ASPIRA Association. (2009). *Module 5: Defining leadership styles*. Extrait le 12 février 2009 du site [www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U\\_V\\_M\\_5\\_dls.pdf](http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf)
- c. C0-413 Université d'Arkansas, Division de l'agriculture, *Cooperative Extension Service*. (2006). *4-H volunteer leaders' series: The enabler—A leadership style*. Extrait le 18 février 2009 du site [http://www.uaex.edu/other\\_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf](http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf)

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situations.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situations.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques :** Les cadets choisiront des approches de leadership dans le cadre de leurs tâches de leadership et de leurs postes de leadership tout au long de l'année d'instruction.

**OCOM M403.03**

1. **Rendement** : Motiver les membres d'une équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la façon de motiver les membres d'une équipe :
  - a. reconnaître la motivation extrinsèque et intrinsèque ;
  - b. encourager le développement des connaissances et des habiletés ; et
  - c. reconnaître l'effort fourni par les cadets lorsqu'ils effectuent une tâche.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Méthode              | Durée  | Réf                                     |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|-----------------------------------------|
| PE1 | Diriger une activité en classe dans le cadre de laquelle les cadets s'expliqueront les uns aux autres les avantages et les désavantages des éléments de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Activité en classe   | 20 min | C0-245 (p. 30 à 35)<br>C0-414<br>C0-415 |
| PE2 | Expliquer les raisons pour lesquelles les chefs d'équipe doivent encourager la motivation intrinsèque.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Exposé interactif    | 5 min  | C0-401 (p. 55 à 58)                     |
| PE3 | Animer une discussion de groupe sur le moment où les chefs d'équipe motivent les membres de leur équipe et sur la façon de le faire : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. louer l'effort et la persévérance dans le cadre d'une tâche ;</li> <li>b. louer l'utilisation de différentes stratégies dans le cadre d'une tâche ;</li> <li>c. louer les améliorations apportées dans le cadre d'une tâche ;</li> <li>d. encourager le développement des connaissances et des habiletés ;</li> <li>e. louer l'achèvement d'une tâche ;</li> </ol> | Discussion de groupe | 25 min | C0-411                                  |

| PE | Description                                                                      | Méthode | Durée | Réf |
|----|----------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | f. remercier les membres de l'équipe pour leur effort ; et                       |         |       |     |
|    | g. donner crédit à l'équipe plutôt qu'à soi-même pour la réalisation des tâches. |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 20 min |
| c. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| d. | Discussion de groupe :       | 25 min |
| e. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet des avantages et des désavantages de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'inciter les cadets à encourager la motivation intrinsèque.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le moment et la façon de motiver les membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-401 ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R. (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.
- C0-411 Dweck, C. S. (2007). The perils and promises of praise. *Education Leadership*, 65(2), 34 à 39.
- C0-414 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Extrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>
- C0-415 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Intrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Documents sur la motivation extrinsèque et la motivation intrinsèque.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M403.04**

1. **Rendement** : Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. savoir quand donner de la rétroaction ; et
  - b. donner de la rétroaction.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode            | Durée  | Réf                               |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|-----------------------------------|
| PE1 | Demander aux cadets de faire un remue-ménages et de préparer une liste d'occasions où il faut donner de la rétroaction.                                                                                                                                                                                                                                    | Activité en classe | 5 min  | C0-258                            |
| PE2 | Expliquer les principes d'une rétroaction efficace : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. fréquente,</li> <li>b. exacte,</li> <li>c. spécifique, et</li> <li>d. opportune.</li> </ol>                                                                                                                                                                 | Exposé interactif  | 10 min | C0-412 (p. 3 à 10, p. 111 à 113)  |
| PE3 | Expliquer les règles de base pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. se concentrer sur ce qui est observé ;</li> <li>b. se concentrer sur le comportement ;</li> <li>c. rester neutre ;</li> <li>d. l'utiliser pour informer ;</li> <li>e. être positif ; et</li> <li>f. rechercher la simplicité.</li> </ol> | Exposé interactif  | 10 min | C0-403 (p. 11 à 15, p. 111 à 116) |
| PE4 | Expliquer les étapes pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. planifier ce qui sera dit ;</li> <li>b. donner des exemples de comportements ;</li> <li>c. accorder du temps pour la rétroaction ;</li> </ol>                                                                                                    | Exposé interactif  | 10 min | C0-404                            |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Méthode            | Durée  | Réf |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|-----|
|     | d. motiver ; et<br>e. établir un calendrier pour la mise en œuvre et le suivi.<br>Expliquer les étapes pour recevoir de la rétroaction, y compris :<br>a. voir chaque séance de rétroaction comme une occasion d'apprentissage ;<br>b. écouter activement les idées de la personne qui les émet ;<br>c. demander des éclaircissements si les idées ne sont pas comprises ;<br>d. être honnête au sujet de l'incidence de la rétroaction sur les émotions ; et<br>e. conserver un esprit ouvert au sujet des occasions d'apprentissage futures. |                    |        |     |
| PE5 | En utilisant des scénarios, demander aux cadets de se pratiquer à donner de la rétroaction aux membres de l'équipe.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Activité en classe | 15 min |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 20 min |
| c. | Exposé interactif :          | 30 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et 5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet de la rétroaction.
- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de donner de la rétroaction d'une manière efficace.

7. **Documents de référence :**

- C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. (2<sup>e</sup> éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- C0-403 Peeling, G. (2000). *Feedback techniques: 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide*. Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.
- C0-404 Mochal, T. (2006). *Six étapes à suivre pour donner une rétroaction constructive sur le rendement*. Extrait le 5 février 2009, du site [http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878\\_11-6102736.html](http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html)
- C0-412 ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B. (1999). *Fast feedback* (2<sup>e</sup> éd.). Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situations.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Le document sur la rétroaction efficace, et
- b. des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M403.05**

1. **Rendement** : Participer à une relation de mentorat
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une mise en situation,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une relation de mentorat de la façon suivante :
  - a. fournir de la rétroaction et de l'encadrement aux cadets subalternes ; et
  - b. recevoir de la rétroaction et de l'encadrement de la part des cadets seniors ou du personnel.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Méthode              | Durée | Réf                                                                               |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Réviser la relation de mentorat, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat ;</li> <li>b. identifier les avantages à participer à une relation de mentorat ;</li> <li>c. contribuer à un jumelage de mentorat ;</li> <li>d. être ouvert aux nouvelles choses ;</li> <li>e. être réceptif aux suggestions et à la critique constructive ;</li> <li>f. donner de la rétroaction au mentor ;</li> <li>g. apprendre de l'exemple donné par le mentor ;</li> <li>h. participer à des activités de mentorat ; et</li> <li>i. apprécier la relation de mentorat.</li> </ol> | Exposé interactif    | 5 min | C0-258 (p. 15 à 21, 37 à 48, 70 à 73)                                             |
| PE2 | Discuter de la différence entre le mentorat formel et le mentorat informel.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Discussion de groupe | 5 min | C0-258 (p. 20, 64, 78 et 79, 174 à 178, 182 à 187)<br>C0-405 (p. 9 à 18, 59 à 87) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Méthode           | Durée  | Réf                                                        |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------------------------------------------|
| PE3 | Décrire les étapes d'une séance de mentorat formel, y compris :<br>a. faire connaissance ;<br>b. établir des objectifs ;<br>c. atteindre les objectifs et respecter les attentes ; et<br>d. conclure la séance de mentorat.                                                                                          | Exposé interactif | 10 min | C0-258 (p. 260 à 265)                                      |
| PE4 | Expliquer et démontrer une séance de mentorat, y compris :<br>a. conserver une relation de mentorat professionnelle ;<br>b. faire en sorte que la conversation pendant la séance de mentorat demeure confidentielle ; et<br>c. utiliser les règles de base relatives à la rétroaction pendant la séance de mentorat. | Démonstration     | 10 min | C0-258 (p. 260 à 265)<br>C0-324 (p. 21 à 26, p. 31, p. 32) |
| PE5 | Demander aux cadets de participer à un jeu de rôle pendant une séance de mentorat selon deux scénarios donnés. Les cadets doivent jouer le rôle du mentor dans un scénario, puis le rôle du cadet supervisé par un mentor dans l'autre scénario.                                                                     | Jeu de rôles      | 20 min | C0-258 (p. 260 à 265)<br>C0-324 (p. 21 à 26, p. 31, p. 32) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 5 min  |
| d. | Démonstration :              | 10 min |
| e. | Jeu de rôles :               | 20 min |
| f. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 pour permettre de réviser la relation de mentorat et d'initier les cadets aux étapes d'une séance de mentorat.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le mentorat formel et informel.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer une séance de mentorat.
- Un jeu de rôle a été choisi pour le PE 5 car il donne l'occasion aux cadets de voir et de diriger une séance de mentorat sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. (2<sup>e</sup> éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- b. C0-324 Taylor, J. S. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs*. États-Unis, The National Mentoring Center.
- c. C0-405 ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J. (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring*. New York, New York, Jossey-Bass.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situation.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets auront des occasions de prendre part à des relations de mentorat formel et informel au cours de l'année d'instruction. Un cadet au niveau de qualification quatre est en position d'agir comme mentor d'un cadet subalterne et d'être encadré par un cadet sénior et/ou un membre adulte du personnel.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M403.06**

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership de la façon suivante :
  - a. se préparer en vue d'un poste de leadership ;
  - b. effectuer les tâches liées au poste de leadership ;
  - c. donner de la rétroaction à l'équipe ; et
  - d. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Méthode           | Durée  | Réf                                                                                                                                                                              |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Décrire une tâche de leadership et un poste de leadership.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Exposé interactif | 5 min  |                                                                                                                                                                                  |
| PE2 | Décrire les postes de leadership qui peuvent être attribués à l'escadron.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Exposé interactif | 5 min  |                                                                                                                                                                                  |
| PE3 | Décrire la façon de diriger lors d'une affectation à un poste de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. se préparer en vue du poste de leadership :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles ;</li> <li>(2) respecter le temps ; et</li> <li>(3) établir un plan ;</li> </ol> </li> <li>b. donner une séance d'information aux membres de l'équipe dans le cadre du poste de leadership, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) communiquer le plan général ;</li> <li>(2) communiquer les tâches qui font partie du poste de leadership ;</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C0-114 (p. 16, p. 36, p. 99)<br>C0-243<br>C0-245 (p. 70 et 71)<br>C0-247 (p. 133 à 136)<br>C0-248 (p. 20 et 21)<br>C0-253 (p. 24)<br>C0-254 (p. 34 et 35)<br>C0-255 (p. 86 à 89) |

| PE | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode | Durée | Réf                  |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|----------------------|
|    | <p>(3) attribuer les tâches aux membres de l'équipe, s'il y a lieu ; et</p> <p>(4) veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent leurs tâches ;</p> <p>c. effectuer les tâches liées au poste de leadership, y compris :</p> <p>(1) superviser les membres de l'équipe ;</p> <p>(2) veiller à ce que les tâches liées au poste progressent en fonction du temps alloué ;</p> <p>(3) donner de la rétroaction aux membres de l'équipe tout au long de la période du poste ; et</p> <p>(4) modifier le plan au besoin ;</p> <p>d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe à la fin de la période du poste de leadership ; et</p> <p>e. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.</p> |         |       | C0-256 (p. 54 et 55) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour orienter les cadets lors d'une affectation à un poste de leadership.

7. **Documents de référence :**

- C0-114 SBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-243 Clark, D. (2007). *After action reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>
- C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-247 ISBN 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, New York, Penguin Books.
- C0-248 ISBN 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

- g. C0-253 ISBN 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
  - h. C0-254 ISBN 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
  - i. C0-255 ISBN 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies.* Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
  - j. C0-256 ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
8. **Matériel d’instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
  9. **Matériel d’apprentissage** : Aide-mémoire pour les postes de leadership.
  10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.
  11. **Remarques** : Se procurer la liste des postes de leadership élaborée par l'officier d'instruction avant d'enseigner la leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM C403.01**

1. **Rendement** : Participer à un séminaire sur le leadership
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un séminaire sur le leadership.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de participer à un séminaire sur le leadership sur un ou plusieurs des sujets suivants :
  - a. la résolution des problèmes,
  - b. la gestion du temps,
  - c. la communication, et
  - d. la supervision.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Séminaire :                  | 80 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Le séminaire a été choisi pour cette leçon afin de stimuler la participation active dans un encadrement de tutorat et de permettre aux cadets de pratiquer des habiletés liées à la réflexion. Le séminaire aide les cadets à développer et à imaginer de nouvelles interprétations des sujets de leadership explorés. Il s'agit d'une façon interactive d'échanger de l'information sur les techniques et les approches relatives aux sujets liés au leadership et qui font l'objet de recherches de discussions.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-022 ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
  - b. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
  - c. C0-425 Shurdington Scouts Resource. (1999). *NASA exercise: Survival on the moon*. Extrait le 14 avril 2009 du site [www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf](http://www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf)
  - d. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Stepladder technique: Making better group decisions*. Extrait le 14 avril 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_89.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm)

- e. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Six thinking hats*. Extrait le 14 avril 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newTED\\_07.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm)
  - f. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Why do we procrastinate*. Extrait le 30 mars 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_96.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm)
  - g. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Preparing a to-do list*. Extrait le 30 mars 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_05.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm)
  - h. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Simple prioritization*. Extrait le 30 mars 2009 du site [http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE\\_92.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm)
  - i. C0- 479 PedagoNet: Brainteasers. (2009). *Problem solving: Do you have the answer?* Extrait le 15 avril 2009 du site [www.pedagonet.com/brain/brainers.html](http://www.pedagonet.com/brain/brainers.html)
  - j. C0-480 Discovery Education. (2009). *Brain boosters*. Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>
  - k. C0-481 Total success: A different type of training. (2009). *Time management: Manage yourself, not your time*. Extrait le 31 mars 2009 du site [www.tsucces.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm](http://www.tsucces.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm)
  - l. C0-482 About.com: Small Business: Canada. (2009). *11 Time management tips*. Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfoCanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemgmttips.htm>
  - m. C0-483 College Board: Inspiring Minds (2009). *Time management tips for high school students*. Extrait le 31 mars 2009 du site [www.collegeboard.com/student/plan,college-success/116.html](http://www.collegeboard.com/student/plan,college-success/116.html)
  - n. C0-487 Department for Community Development, Government of Western Australia. (2008). *Supervision of children*. Extrait le 1<sup>er</sup> avril 2009 du site [www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf](http://www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf)
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
- a. des mises en situation, et
  - b. des documents concernant le séminaire choisi.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Cet OCOM peut être enseigné jusqu'à quatre fois dans le cadre du niveau de qualification quatre.

**OREN 404**

1. **Rendement** : Mettre à jour le plan d'activité personnel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (2) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (3) le document sur le plan d'activité personnel,
    - (4) de la supervision, et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Le cadet doit mettre à jour le plan d'activité personnel, y compris :
  - a. participer à l'évaluation de la condition physique des cadets ; et
  - b. établir de nouveaux objectifs personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à cet OREN est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la bonne forme physique et le mode de vie sain par l'entremise d'un éventail d'activités :
    - (1) OCOM C404.01 (Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives) ; et
    - (2) OCOM C404.02 (Préparer l'exécution de l'évaluation de la condition physique des cadets).
  - b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents comme instruction complémentaire du Programme de niveau de qualification quatre, plus précisément :
    - (1) OCOM C304.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets),
    - (2) OCOM C304.02 (Évaluer le plan d'activité personnel),
    - (3) OCOM C304.03 (Décrire le stress),
    - (4) OCOM C204.02 (Élaborer un plan de nutrition personnel), et
    - (5) OCOM C104.01 (Établir des objectifs d'équipe).
  - c. Lorsque l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M404.01**

1. **Rendement** : Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
    - (2) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à l'évaluation de la condition physique des cadets, y compris :
  - a. l'élément cardiovasculaire,
  - b. l'élément de force musculaire, et
  - c. l'élément de flexibilité musculaire.
4. **Points d'enseignement** :
  - a. Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
    - (1) étirer les muscles ;
    - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque ;
    - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin ; et
    - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
  - b. Superviser les cadets pendant qu'ils effectuent l'évaluation et leur attribuer un pointage :
    - (1) le test de course navette de 20 m,
    - (2) le demi-redressement assis,
    - (3) l'extension des bras, et
    - (4) deux des éléments suivants :
      - (a) la levée du tronc,
      - (b) l'étirement des épaules, et
      - (c) l'étirement en position assise des ischio-jambiers et du bas du dos.

- c. Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
  - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures ;
  - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal ; et
  - (3) étirer les muscles.

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Activité pratique :          | 25 min |
| c. | Total partiel :              | 30 min |
| d. | Total (deux périodes) :      | 60 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à l'évaluation de la condition physique des cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-095 ISBN 0-7360-5962-8 The Cooper Institute. (Sans date). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- b. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. OCOM M404.01 / M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), l'objectif de compétence, la description de leçon et le guide pédagogique,
- b. l'OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*,
- c. CD du test de course navette 20 m de Léger,
- d. un ruban à mesurer,
- e. un lecteur de disques compacts,
- f. des cônes,
- g. des tapis d'exercices,
- h. des bandes à mesurer de 12 cm,
- i. du papier,
- j. un mètre,
- k. des pièces de monnaie ; et
- l. l'appareil de test d'étirement en position assise des ischio-jambiers et du bas du dos.

9. **Matériel d'apprentissage :** Une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. L'évaluation de la condition physique des cadets est une évaluation individuelle servant à établir des objectifs de conditionnement physique personnels. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à une compétition entre les cadets ni à les classer.
- b. L'évaluation de la condition physique des cadets doit être préparée avant d'enseigner cet OCOM.
- c. Cet OCOM doit être enseigné au début et à la fin de l'année d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M404.02**

1. **Rendement** : Mettre à jour le plan d'activité personnel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (2) le document sur le plan d'activité personnel,
    - (3) de la supervision, et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit mettre à jour son plan d'activité personnel pour l'année d'instruction en prenant les mesures suivantes :
  - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets ;
  - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives ; et
  - c. établir de nouveaux objectifs personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel du niveau de qualification trois, y compris :
  - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets ;
  - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives ; et
  - c. établir les objectifs pour l'année d'instruction.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. Activité pratique :          | 25 min |
| c. Durée totale :               | 30 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel. Cette activité contribue à l'élaboration des objectifs de conditionnement physique personnels dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-104 ISBN 0-662-26628-5 Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 ISBN 0-662-32897-3 Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
  - c. C0-106 ISBN 0-662-32899-X Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
  - d. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
  - e. C0-174 ISBN 978-0-7360-6828-4 Masurier, G., Lambdin, D., et Corbin, C. (2007). *Fitness for life: Middle school: Teacher's guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
  - b. le document portant sur le plan d'activité personnel.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M404.01 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée au début de l'année.
  - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents aux cadets.

**OCOM M404.03**

1. **Rendement** : Évaluer le plan d'activité personnel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
    - (2) le plan d'activité personnel,
    - (3) de la supervision, et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit évaluer son plan d'activité personnel pour l'année d'instruction en prenant les mesures suivantes :
  - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année ;
  - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues ; et
  - c. fixer de nouveaux objectifs.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel, y compris :
  - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année ;
  - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues ; et
  - c. fixer de nouveaux objectifs en fonction des résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets et de la participation aux activités de conditionnement physique et sportives.
5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Activité pratique : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** :
  - a. C0-104 ISBN 0-662-26628-5 Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 ISBN 0-662-32897-3 Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
  - c. C0-106 ISBN 0-662-32899-X Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
  - d. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
  - e. C0-174 ISBN 978-0-7360-6828-4 Masurier, G., Lambdin, D., et Corbin, C. (2007). *Fitness for life: Middle school: Teacher's guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
  - b. le plan d'activité personnel élaboré au début de l'année d'instruction.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M404.01 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée à la fin de l'année.
  - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents aux cadets.

**OCOM C404.01**

1. **Rendement** : Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) la *Valeur nutritive*,
    - (2) le tableau sur la dépense d'énergie par activité physique,
    - (3) la feuille de travail sur l'estimation des besoins énergétiques quotidiens,
    - (4) le tableau des dépenses énergétiques au repos,
    - (5) le tableau de l'estimation du nombre de portions,
    - (6) de la supervision, et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. analyser les étiquettes des aliments ;
  - b. estimer les besoins énergétiques quotidiens ; et
  - c. décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Méthode            | Durée  | Réf                                                      |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|----------------------------------------------------------|
| PE1 | Expliquer les étiquettes des aliments, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le but de l'information nutritionnelle,</li> <li>b. la liste des ingrédients,</li> <li>c. le tableau des valeurs nutritives, et</li> <li>d. les allégations nutritionnelles.</li> </ol>                   | Exposé interactif  | 15 min | C0-155<br>C0-176<br>C0-178<br>C0-180<br>C0-181<br>C0-182 |
| PE2 | Diriger une activité où les cadets auront à estimer leurs besoins énergétiques quotidiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la dépense énergétique au repos,</li> <li>b. la thermogénèse alimentaire, et</li> <li>c. les besoins calorifiques pour la vie quotidienne.</li> </ol> | Activité en classe | 20 min | A0-111 (p.16 à 20)<br>C0-344<br>C0-345<br>C0-346         |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Méthode           | Durée  | Réf                                                                                                                                    |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PE3 | <p>Décrire les besoins en nutrition et en hydratation pour les activités de conditionnement physique et sportives, y compris :</p> <p>a. avant l'exercice, y compris :</p> <p>(1) du temps alloué entre le repas et l'activité ; et</p> <p>(2) les aliments à choisir ;</p> <p>b. pendant l'exercice, y compris :</p> <p>(1) quoi boire; et</p> <p>(2) quoi manger; et</p> <p>c. après l'exercice.</p> | Exposé interactif | 15 min | <p>A0-111 (p.10 à 13, p. 36 à 42)</p> <p>C0-166 (p. 89 à 136)</p> <p>C0-175 (p. 19 à 39)</p> <p>C0-320</p> <p>C0-321</p> <p>C0-348</p> |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 30 min |
| c. | Activité en classe :         | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin d'initier les cadets aux étiquettes des aliments et à la relation entre la nutrition, l'hydratation et les activités de conditionnement physique et sportives.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets d'estimer les besoins énergétiques quotidiens.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-111 A-MD-007-006/PW-001 Ministère de la Défense nationale. (2005). *Bouffe-santé pour un rendement assuré*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-155 ISBN 0-662-33410-8 Santé Canada. (2003). *Valeur nutritive*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
- c. C0-166 ISBN 978-0-7360-4602-2 Clark, N. (2003). *Sports nutrition guide book*. (3<sup>e</sup> édition). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- d. C0-175 ISBN 978-0-7360-4406-6 McNeely, E., et McLaughlin, W. (éd.) (2003). *ACSM fitness book: A proven step-by-step program from the experts*. Windsor, Ontario, Human Kinetics, Inc
- e. C0-176 ISBN 0-662-33411-6 Santé Canada. (2003). *Le point sur l'étiquetage nutritionnel...fiches explicatives*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du Canada.
- f. C0-178 Santé Canada. (2006). *Les principaux nutriments*. Extrait le 28 octobre 2007 du site [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core\\_nutrients-principaux\\_nutriments\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/label-etiquet/nutrition/cons/core_nutrients-principaux_nutriments_f.html).

- g. C0-180 Fondation des maladies du cœur du Canada. (2007). *Les fibres, les grains entiers et les glucides*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.fmcoeur.qc.ca/site/c.kplQKVoxFoG/b.3670135/>
- h. C0-181 Association canadienne du diabète et Les diététistes du Canada. (Sans date). *Regardez l'étiquette*. Extrait le 30 octobre 2007 du site [http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/Fact\\_FRE.pdf](http://www.healthyeatingisinstore.ca/pdf/Fact_FRE.pdf)
- i. C0-182 Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. (Sans date). *BC health files: Iron and your health*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.bchealthguide.org/healthfiles/pdf/hfile68c.pdf>
- j. C0-320 American College of Sports Medicine. (Sans date). *Exercise and fluid replacement*. Extrait le 28 septembre 2008 du site [http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables\\_Specialty\\_Conf/PastRoundtables/Position\\_Stand\\_Fluid\\_Replacement.htm](http://www.acsm.org/Content/NavigationMenu/Research/Roundtables_Specialty_Conf/PastRoundtables/Position_Stand_Fluid_Replacement.htm)
- k. C0-321 BC Dairy Foundation. (Sans date). *Sport nutrition*. Extrait le 26 septembre 2008 du site [http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition\\_education/docs/sportnutrition.pdf](http://www.bcdairyfoundation.ca/nutrition_education/docs/sportnutrition.pdf).
- l. C0-344 VacuMed. (1998). *Resting energy expenditures*. Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.vacumed.com/293.html>
- m. C0-345 Ionescu, G. (sans date). *Basal metabolic rate & daily energy requirements calculator*. Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://health.drgily.com/basal-metabolic-rate-calculator.php>
- n. C0-346 NutriStrategy. (sans date) *Calories burned during exercise*. Extrait le 23 octobre 2008 du site <http://www.nutristrateg.com/activitylist4.htm>
- o. C0-348 Manore, M. M., Barr S. I., et Butterfield, G. E. (2000). *Nutrition and athletic performance*. Extrait le 29 octobre 2008 du site [http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports\\_nutrition\\_position\\_2000.pdf](http://www.coach.ca/eng/nutrition/documents/sports_nutrition_position_2000.pdf)

#### 8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document *Valeur nutritive*,
- c. le corrigé du questionnaire sur la valeur nutritive,
- d. le document : tableau de dépense d'énergie par activité physique,
- e. la feuille de travail sur l'estimation des besoins énergétiques quotidiens,
- f. le document : tableau des dépenses énergétiques au repos, et
- g. le tableau de l'estimation du nombre de portions.

#### 9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document *Valeur nutritive*,
- b. le questionnaire sur la valeur nutritive,
- c. le document : tableau de dépense d'énergie par activité physique,
- d. la feuille de travail sur l'estimation des besoins énergétiques quotidiens,

- e. le document : tableau des dépenses énergétiques au repos, et
- f. une calculatrice.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.



**OCOM C404.02**

1. **Rendement** : Préparer l'exécution de l'évaluation de la condition physique des cadets
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), l'objectif de compétence, la description de leçon et le guide pédagogique,
    - (2) l'OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*,
    - (3) le CD du test de course de navette de 20 m de Léger,
    - (4) un ruban à mesurer,
    - (5) un lecteur de disques compacts,
    - (6) des cônes,
    - (7) des tapis d'exercices,
    - (8) des bandes à mesurer de 12 cm,
    - (9) du papier,
    - (10) un mètre,
    - (11) des pièces de monnaie,
    - (12) l'appareil du test d'étirement en position assise des ischio-jambiers et du bas du dos,
    - (13) de la supervision, et
    - (14) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. décrire les éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets, y compris :
    - (1) cardiovasculaire,
    - (2) la force musculaire, et
    - (3) la flexibilité musculaire ;
  - b. préparer le déroulement de l'évaluation de la condition physique des cadets en révisant l'objectif de compétence M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), la description de la leçon et le guide pédagogique;
  - c. préparent l'évaluation de la condition physique des cadets,

d. surveiller :

- (1) la session d'échauffement,
- (2) le rendement des cadets et le pointage :
  - (a) le test de course navette de 20 m,
  - (b) le demi-redressement assis,
  - (c) l'extension des bras,
  - (d) la levée du tronc,
  - (e) l'étirement des épaules, et
  - (f) l'étirement en position assise des ischio-jambiers et du bas du dos, et
- (3) la session de récupération ; et

e. démonter le poste d'évaluation de la condition physique des cadets.

4. **Points d'enseignement :**

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Méthode           | Durée  | Réf                           |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-------------------------------|
| PE1 | <p>Décrire les éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la séquence pour l'évaluation de la condition physique des cadets ;</li> <li>b. l'élément cardiovasculaire (test de la course navette de 20 m), y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) l'objectif,</li> <li>(2) la préparation,</li> <li>(3) le déroulement, et</li> <li>(4) le pointage ;</li> </ul> </li> <li>c. l'élément de force musculaire, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) les demi-redressements assis, y compris :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) l'objectif,</li> <li>(b) la préparation,</li> <li>(c) le déroulement, et</li> <li>(d) le pointage ; et</li> </ul> </li> <li>(2) l'extension des bras, y compris :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) l'objectif,</li> <li>(b) la préparation,</li> <li>(c) le déroulement, et</li> <li>(d) le pointage ;</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> | Exposé interactif | 35 min | C0-095<br>C0-167 (p. 25 à 56) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode            | Durée  | Réf |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|-----|
|     | <p>d. l'élément de flexibilité musculaire, y compris :</p> <p>(1) levée du tronc, y compris :</p> <p>(a) l'objectif,</p> <p>(b) la préparation,</p> <p>(c) le déroulement, et</p> <p>(d) le pointage ;</p> <p>(2) l'étirement des épaules, y compris :</p> <p>(a) l'objectif,</p> <p>(b) la préparation,</p> <p>(c) le déroulement, et</p> <p>(d) le pointage ; et</p> <p>(3) l'étirement en position assise des ischio-jambiers et du bas du dos, y compris :</p> <p>(a) l'objectif,</p> <p>(b) la préparation,</p> <p>(c) le déroulement, et</p> <p>(d) le pointage.</p> |                    |        |     |
| PE2 | Diriger une activité où les cadets se familiariseront avec l'objectif de compétence, la description de la leçon et le guide pédagogique de l'OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Activité en classe | 15 min |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 35 min |
| c. | Activité en classe :         | 15 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière de base des éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets et de stimuler leur intérêt.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets et de les familiariser avec l'objectif de la leçon, la description de la leçon et le guide pédagogique pour l'OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).

**7. Documents de référence :**

- a. C0-095 ISBN 0-7360-5962-8 The Cooper Institute. (n.d.). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- b. C0-167 ISBN 0-7360-5866-4 Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3<sup>e</sup> éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

**8. Matériel d'instruction :**

- a. OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), l'objectif de compétence, la description de leçon et le guide pédagogique,
- b. L'OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*,
- c. le CD du test de course navette de 20 m de Léger,
- d. un ruban à mesurer,
- e. un lecteur de disques compacts,
- f. des cônes,
- g. des tapis d'exercices,
- h. des bandes à mesurer de 12 cm,
- i. du papier,
- j. un mètre,
- k. des pièces de monnaie, et
- l. les appareils du test d'étirement en position assise des ischio-jambiers et du bas du dos.

**9. Matériel d'apprentissage :**

- a. OCOM M404.01 ou M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets), l'objectif de compétence, la description de leçon et le guide pédagogique,
- b. L'OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*,
- c. le CD du test de course navette de 20 m de Léger,
- d. un ruban à mesurer,
- e. un lecteur de disques compacts,
- f. des cônes,
- g. des tapis d'exercices,
- h. des bandes à mesurer de 12 cm,
- i. du papier,
- j. un mètre,
- k. des pièces de monnaie, et
- l. les appareils du test d'étirement en position assise des ischio-jambiers et du bas du dos.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM M404.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).
- b. Les cadets auront l'occasion de procéder à l'évaluation de la condition physique des cadets pendant l'OCOM M404.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 405**

1. **Rendement** : Participer à des sports récréatifs
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de l'équipement de sport,
    - (2) de l'équipement de sécurité,
    - (3) de la supervision, et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. assister à une séance d'information sur les règlements du sport choisi;
  - b. participer à un échauffement;
  - c. pratiquer le sport choisi; et
  - d. participer à une récupération.
4. **Remarques** : Les sports récréatifs peuvent se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou sur trois séances de trois périodes chacune.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de niveau de qualification un comme instruction complémentaire de niveau de qualification quatre, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C105.01 (Participer à une rencontre omnisportive),
    - (2) l'OCOM C105.02 (Participer à une activité sportive intra-muros organisée),
    - (3) l'OCOM C105.03 (Participer à une course d'orientation).
  - b. Lorsque l'instruction complémentaire de niveau de qualification un est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
  - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 405 se limite à un total de trois périodes qui se déroulent pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Si l'OREN 405 est enseigné en séances, elle doit comprendre trois périodes d'instruction par séance. Si les sports récréatifs se déroulent dans une journée complète d'activité, elle doit comprendre neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M405.01**

1. **Rendement** : Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de l'équipement de sport,
    - (2) de l'équipement de sécurité,
    - (3) de la supervision, et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. assister à une séance d'information sur les règlements du sport choisi;
  - b. participer à un échauffement;
  - c. pratiquer le sport choisi; et
  - d. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Méthode           | Durée  | Réf                            |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------------------------------|
| PE1 | Présenter aux cadets les règlements du sport choisi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un aperçu de la façon dont on pratique le sport ; et</li> <li>b. les règles et règlements du sport.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                | Exposé interactif | 10 min | C0-001                         |
| PE2 | Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. étirer les muscles;</li> <li>b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;</li> <li>c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et</li> <li>d. augmenter la température des muscles pour faciliter les réactions du tissu musculaire.</li> </ol> | Activité pratique | 10 min | C0-002 (p.109 à 113)<br>C0-089 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode           | Durée  | Réf                                            |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------------------------------|
| PE3 | Superviser les cadets pendant qu'ils pratiquent le sport choisi.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Activité pratique | 50 min | C0-001<br>C0-030<br>C0-031<br>C0-034<br>C0-074 |
| PE4 | Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :<br>a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures ;<br>b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal ; et<br>c. étirer les muscles. | Activité pratique | 10 min | C0-002 (p. 109 à 113)<br>C0-089                |

5. **Durée :**

- |    |                              |         |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 10 min  |
| c. | Activité pratique :          | 70 min  |
| d. | Total partiel :              | 90 min  |
| e. | Total (trois séances) :      | 270 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter aux cadets les règlements du sport choisi.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet aux cadets de participer à des activités sportives dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences relatives aux sports dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- C0-001 ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, T. (1998). *The sports rules book: Essential rules for 54 sports*. États-Unis, Human Kinetics Publishers, Inc.
- C0-002 ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- C0-030 Ringuette Canada. (2006). *Comment la ringuette est jouée*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringuette.ca/Content/About/OurSport/howitsplayd.asp?langid=2>
- C0-031 What is Ultimate Frisbee? (2006). *What is ultimate – the game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site [http://www.whatisultimate.com/what/what\\_game\\_en.html](http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html)

- e. C0-034 About Ultimate. (2006). *About ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.upa.org/ultimate>
- f. C0-074 Norris, G. (éd.). (1998). *National Football Federation: Touch football – Livre des règlements 2004*. Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.
- g. C0-089 ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20<sup>th</sup> anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

8. **Matériel d’instruction :**

- a. de l’équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi,
- b. une trousse de premiers soins,
- c. des sifflets, et
- d. un chronomètre.

9. **Matériel d’apprentissage :** l’équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. La liste des sports approuvés par les OCC se trouve à l’annexe A du guide pédagogique de cet OCOM.
- b. Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes pendant une journée d’instruction avec support ou en trois séances de trois périodes chacune.
- c. Cette activité donne l’occasion aux cadets d’effectuer une tâche en leadership tel qu’énoncé dans l’OREN 403 (Agir à titre de chef d’équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 406**

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
    - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
    - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
    - (4) un cadre de cible,
    - (5) une cible appropriée,
    - (6) un tapis de tir,
    - (7) des lunettes de sécurité,
    - (8) de la supervision, et
    - (9) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision*, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision, y compris :
  - a. exécuter un contrôle de sécurité ;
  - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision ; et
  - c. suivre les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques** : Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité de champ de tir - air comprimé (O Sécur Tir – air comprimé).
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 406 est conçue pour donner aux cadets des occasions pour agir à titre d'adjoint au champ de tir, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C406.01 (Aider l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir)),
    - (2) l'OCOM C406.02 (Marquer les cibles de tir de précision).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification quatre, plus précisément :
  - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les organisations civiles de tir de précision),
  - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir),
  - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets), et
  - (4) l'OCOM M106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. Les escadrons qui choisissent l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets) dans le programme des niveaux de qualifications trois ou quatre peuvent suivre cette instruction avec l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé) en position debout.
- e. Les escadrons qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Exercer les fonctions d'un adjoint au champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir les rôles au champ de tir pendant les pratiques de tir à la carabine à air comprimé.

**OCOM M406.01**

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
    - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
    - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
    - (4) un cadre de cible,
    - (5) une cible,
    - (6) un tapis de tir,
    - (7) des lunettes de sécurité,
    - (8) de la supervision, et
    - (9) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la partie 1, section 8 de l'A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement** :
  - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
    - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir ;
    - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir ;
    - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé ;
    - (4) décrire la disposition du champ de tir ; et
    - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.
  - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
    - (1) le classement,
    - (2) les activités amusantes,
    - (3) les activités chronométrées, et
    - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique :          | 80 min |
| c. | Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir,
- g. des lunettes de sécurité,
- h. un chronomètre, et
- i. des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir, et
- g. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.



**11. Remarques :**

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.
- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).
- c. Les escadrons qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Aider l'officier de sécurité de champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir ces rôles durant les activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé.
- d. Cette activité donne l'occasion aux cadets d'effectuer une tâche en leadership tel qu'énoncé dans l'OREN 403 (Agir à titre de chef d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C406.01**

1. **Rendement** : Aider l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Le cadet doit aider l'O Sécur Tir, y compris :
  - a. monter et démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé ;
  - b. agir à titre de contrôleur des plombs ;
  - c. agir à titre de sentinelle de champ de tir ;
  - d. agir à titre d'adjoint au pas de tir ;
  - e. marquent les cibles.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Méthode              | Durée  | Réf                                                                                      |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | <p>Discuter des façons d'aider l'O Sécur Tir, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. monter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) installer des signaux d'avertissement ;</li> <li>(2) monter le support de tir triangulaire ;</li> <li>(3) indiquer les couloirs de tir ;</li> <li>(4) placer l'équipement au pas de tir ;</li> <li>(5) placer l'équipement derrière le pas de tir ; et</li> <li>(6) placer la carabine à air comprimé des cadets au pas de tir.</li> </ol> </li> <li>b. démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) ranger la carabine à air comprimé des cadets ;</li> <li>(2) ranger l'équipement derrière le pas de tir ;</li> </ol> </li> </ol> | Discussion de groupe | 25 min | <p>A0-027 (p. 1-9-1 à 1-8-3, p. 4-4-14 à 4-4-16)</p> <p>A0-041 (p. E1-1/8 à E1-8/8 )</p> |

| PE | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Méthode | Durée | Réf |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | <ul style="list-style-type: none"> <li>(3) ranger l'équipement au pas de tir ;</li> <li>(4) nettoyer la zone du support de cible triangulaire ;</li> <li>(5) nettoyer les couloirs de tir ; et</li> <li>(6) enlever les signaux d'avertissement.</li> </ul> <p>c. contrôler les plombs, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) conserver en tout temps les plombs en sa possession ;</li> <li>(2) distribuer les plombs ;</li> <li>(3) disposer des plombs ;</li> <li>(4) inscrire le nombre de plombs utilisés lors de l'activité ; et</li> <li>(5) inscrire le nombre de plombs utilisés pour chaque carabine.</li> </ul> <p>d. exercer le rôle d'une sentinelle de champ de tir, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) limiter l'accès au champ de tir pendant le tir ;</li> <li>(2) contrôler les signaux d'avertissement de champ de tir ; et</li> <li>(3) avertir l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur de champ de tir.</li> </ul> <p>e. aider sur le pas de tir, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) superviser les tireurs qui répondent aux commandements de champ de tir ;</li> <li>(2) aider les tireurs au besoin ;</li> <li>(3) corriger les erreurs ; et</li> <li>(4) aviser l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité.</li> </ul> <p>f. marquer les cibles.</p> |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Discussion de groupe :       | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification** : La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'aide apportée à l'O Sécur Tir. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments, et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
7. **Documents de référence** :
  - a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2009). *Instruction au tir autorisée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Document au sujet de l'aide à l'O Sécur Tir.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets aideront l'O Sécur Tir pendant les activités de tir de précision, précisément l'OCOM M406.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C406.02**

1. **Rendement** : Marquer les cibles de tir de précision
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des cibles d'exercice,
    - (2) un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé,
    - (3) une loupe de pointage de calibre .177,
    - (4) de la supervision, et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit marquer les cibles de tir de précision, y compris :
  - a. les cibles de groupement, et
  - b. les cibles de compétition.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode                    | Durée  | Réf                        |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|----------------------------|
| PE1 | <p>Décrire les cibles de tir de précision avec la carabine à air comprimé, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Les cibles de groupement pour la carabine à air comprimé du MCC,</li> <li>b. les cibles de compétition du MCC, et</li> <li>c. les cibles non standard.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                     | Exposé interactif          | 5 min  | A0-027 (p. 1-9-1)          |
| PE2 | <p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de groupement avec la carabine à air comprimé du MCC en :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. déterminant qu'il y a cinq coups par groupement ;</li> <li>b. alignant le gabarit de groupement pour carabine à air comprimé avec le groupement de cinq coups pour que tous les coups se trouvent dans un anneau de pointage ;</li> <li>c. déterminant si le groupement tiendra dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage ;</li> </ol> | Démonstration et exécution | 10 min | A0-027 (p. 1-9-1 et 1-9-2) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Méthode                    | Durée  | Réf                       |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|---------------------------|
|     | d. répétant au besoin jusqu'à ce que le groupement ne tienne pas dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage ;<br>e. inscrivant la taille du groupement sur la cible ; et<br>f. déterminant la catégorie de classification.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                            |        |                           |
| PE3 | <p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de compétition du MCC en :</p> <p>a. déterminant le pointage sur chaque schéma en :</p> <p>(1) déterminant la valeur par une inspection à l'œil nu; et</p> <p>(2) déterminant la valeur en utilisant la loupe de pointage de calibre .177 en :</p> <p>(a) alignant la loupe de pointage avec le trou de plomb ;</p> <p>(b) accordant la plus haute valeur là où un coup touche à un cercle de pointage ou brise un cercle de pointage ; et</p> <p>(c) accordant la plus faible valeur là où un écart existe entre le coup et un cercle de pointage;</p> <p>b. calculant toutes les pénalités ; et</p> <p>c. inscrivant le pointage sur la cible.</p> <p>Nota : Si des vérificateurs de pointage et des gabarits de pointage sont nécessaires pour déterminer une valeur, on doit les employer sous la supervision d'un instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé ou d'un officier de sécurité de champ de tir de carabine à air comprimé.</p> | Démonstration et exécution | 10 min | A0-027 (p. 1-9-2 à 1-9-4) |

5. **Durée :**

|    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| c. | Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |



6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour orienter les cadets aux cibles utilisées durant des activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé et stimuler leur intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de marquer les points sur les cibles de groupement et de compétition tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des cibles d'exercice,
- c. un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé, et
- d. une loupe de pointage de calibre .177.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des cibles d'exercice,
- b. un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé,
- c. une loupe de pointage de calibre .177, et
- d. un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OREN 407**

1. **Rendement** : Servir dans un escadron de cadets de l'Air
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit servir dans un escadron de cadets de l'Air, y compris :
  - a. participer à l'instruction de la quatrième année ; et
  - b. explorer les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC.
4. **Remarques** :
  - a. L'OCOM M407.01 (Identifier les occasions d'instruction de niveau de qualification quatre) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
  - b. L'OCOM M407.02 (Identifier les occasions d'instruction de quatrième année au Centre d'instruction d'été des cadets [CIEC]) doit se dérouler avant l'échéance des mises en candidature pour les CIEC.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 407 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un escadron de cadets de l'Air par l'entremise d'un éventail d'activités :
    - (1) L'OCOM C407.01 (Se préparer pour un conseil de mérite); et
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du niveau quatre, plus précisément :
    - (1) OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
    - (2) OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par un officier de liaison - cadets [OLC]),
    - (3) OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Air du Canada [LCAC]).
    - (4) OCOM C307.04 (Identifier la procédure de mises en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion), et
    - (5) OCOM C307.05 (Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M407.01**

1. **Rendement** : Discuter des occasions d'instruction du niveau de qualification quatre
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) le document sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d'instruction de niveau de qualification quatre,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. discuter de l'instruction obligatoire de niveau de qualification quatre, y compris :
    - (1) l'instruction commune, et
    - (2) l'instruction propre à l'élément aérien;
  - b. discuter de l'instruction complémentaire du niveau de qualification quatre ; et
  - c. discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode            | Durée  | Réf              |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|------------------|
| PE1 | <p>Diriger une activité pour identifier les occasions d'instruction obligatoire de niveau de qualification quatre, y compris :</p> <p>a. l'instruction commune aux éléments Marine, Armée et Air des OCC, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) le service communautaire,</li> <li>(2) le leadership,</li> <li>(3) la forme physique et le mode de vie sain,</li> <li>(4) les sports récréatifs, et</li> <li>(5) le tir de précision avec la carabine à air comprimé,</li> <li>(6) les connaissances générales des cadets,</li> <li>(7) l'exercice militaire, et</li> <li>(8) les techniques d'instruction;</li> </ol> | Activité en classe | 10 min | A0-096<br>A3-064 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                      | Méthode              | Durée  | Réf                                      |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|------------------------------------------|
|     | b. l'instruction propre à l'élément Aviation, y compris :<br>(1) la familiarisation avec les FC,<br>(2) les sujets en aviation,<br>(3) l'aérospatiale, et<br>(4) la survie pour équipage de vol. |                      |        |                                          |
| PE2 | Identifier les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre.                                                                                                         | Exposé interactif    | 10 min | Voir les remarques au paragraphe 11 (a). |
| PE3 | Discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership à l'escadron de cadets.                                                                                                            | Discussion de groupe | 5 min  |                                          |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Activité en classe :         | 10 min |
| c. | Exposé interactif :          | 10 min |
| d. | Discussion de groupe :       | 5 min  |
| e. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre et susciter leur intérêt pour celles-ci.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'affectation à un poste de leadership à l'escadron de cadets.

7. **Documents de références :**

- A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-064 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification quatre, et
- du ruban.

9. **Matériel d'apprentissage** : Les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification quatre.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Consulter le plan d'instruction annuel de l'escadron pour obtenir les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre dans le PE 2.
  - b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, annexe C.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M407.02**

1. **Rendement** : Discuter des occasions d’instruction de quatrième année au Centre d’instruction d’été des cadets (CIEC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l’aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des occasions d’instruction de quatrième année du CIEC, y compris :
  - a. les domaines d’intérêt,
  - b. les cours offerts dans chaque domaine d’intérêt,
  - c. les critères d’admissibilité aux cours pour chaque domaine d’intérêt,
  - d. l’instruction avancée de cadet-cadre; et
  - e. les choix d’instruction de quatrième année au CIEC.
4. **Points d’enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Méthode              | Temps  | Réf                                                      |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|----------------------------------------------------------|
| PE1 | Discuter des domaines d’intérêt par rapport aux occasions d’instruction du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le conditionnement physique et les sports,</li> <li>b. la musique,</li> <li>c. le tir de précision,</li> <li>d. le leadership,</li> <li>e. l’aviation,</li> <li>f. la technologie de l’aviation,</li> <li>g. l’aérospatiale,</li> <li>h. la survie pour équipage de vol, et</li> <li>i. l’instruction avancée de cadet-cadre.</li> </ol> | Discussion de groupe | 10 min | A0-010<br>A0-033<br>A0-128<br>A3-029<br>A3-061<br>A3-192 |
| PE2 | Expliquer les choix d’instruction de quatrième année du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine d’intérêt commun,</li> <li>b. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine propre à l’élément,</li> </ol>                                                                                                                                                                          | Exposé interactif    | 15 min | A0-010<br>A0-033<br>A3-029                               |

| PE | Description                                                        | Méthode | Temps | Réf |
|----|--------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | c. le cours d'aviation avancée de trois semaines, et               |         |       |     |
|    | d. les critères d'admissibilité pour chaque cours de six semaines. |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Discussion de groupe :       | 10 min |
| c. | Exposé interactif :          | 15 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de quatrième année du CIEC et de susciter leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de références :**

- a. A0-010 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 2. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-128 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – Cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-033 OAIC 14-21 Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A3-029 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2006). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- e. A3-061 OAIC 54-27 Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourses de pilote d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- f. A3-192 CATO 54-26 Directeur Cadets 4. (2007). *Programme de bourse de pilote de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM doit être enseigné avant l'échéance des mises en candidatures pour l'instruction d'été.
- b. Il est recommandé de remplir les formulaires de mises en candidature pour l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

**OCOM C407.01**

1. **Rendement** : Se préparer pour un conseil de mérite
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit se préparer pour un conseil de mérite en :
  - a. identifiant les occasions nécessitant un conseil de mérite ;
  - b. décrivant le processus de préparation d'un comité de conseil de mérite ; et
  - c. demandant aux cadets de participer à une pratique de conseil de mérite pour une mise en situation donnée.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Méthode            | Durée  | Réf                        |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|----------------------------|
| PE1 | Identifier les occasions où un conseil de mérite est nécessaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les promotions,</li> <li>b. les récompenses,</li> <li>c. les occasions d'instruction au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC),</li> <li>d. les affectations de personnel des CIEC, et</li> <li>e. les bourses.</li> </ol> | Exposé interactif  | 5 min  | A3-006<br>A0-133<br>C0-416 |
| PE2 | Décrire : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la façon de se préparer pour un conseil de mérite ; et</li> <li>b. les conseils pour une entrevue réussie.</li> </ol> Nota : À la fin de ce PE, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.                                                     | Exposé interactif  | 20 min | A3-006<br>A0-133           |
| PE3 | Demander aux cadets de participer à une pratique de conseil de mérite conformément aux instructions données dans le PE 2.                                                                                                                                                                                                                               | Activité en classe | 55 min | A0-133                     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Activité en classe :         | 55 min |
| d. | Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification :**

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les préparations pour les conseils de mérite et de résumer les points d'enseignement.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de références :**

- a. A0-133 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3. (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-006 OAIC 55-04 Directeur - Cadets 3. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site : [http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock\\_Boards.pdf](http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf)

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. À la fin du PE 2, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.
- b. Certaines des activités organisées aux échelons régional et national pourraient nécessiter des conseils de mérite.
- c. Lorsqu'on planifie cette leçon, attendre au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.
- d. Les cadets qui sont intéressés après le PE 1 (e), peuvent se référer à l'OCOM M307.03 (Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC) et le MDN) qui comprend l'information sur les bourses offertes aux cadets par la LCAC.

**OREN 408**

1. **Rendement** : Commander une section lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement, et
    - (2) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à la publication A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit commander une section lors d'un rassemblement, y compris :
  - a. exécuter des mouvements d'exercices militaires corrects et précis ;
  - b. suivre le déroulement d'un rassemblement ;
  - c. donner des commandements de la façon suivante :
    - (1) mettre en pratique les techniques vocales ;
    - (2) utiliser les éléments des commandements suivants :
      - (a) l'avertissement, et
      - (b) l'exécution ; et
    - (3) donner les commandements sur le bon pied;
  - d. démontrer de la confiance ; et
  - e. corriger les erreurs au besoin.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 408 est conçue pour donner un contexte historique au sujet de l'exercice militaire et fournir des occasions additionnelles aux escadrons de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de développer les habiletés des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
    - (1) OCOM C408.01 (Discuter de l'histoire de l'exercice militaire), et
    - (2) OCOM C408.02 (Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire).
  - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents comme instruction complémentaire du Programme de niveau de qualification quatre plus précisément :
    - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec un drapeau),
    - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements),

- (3) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire), et
  - (4) l'OCOM C208.02 (Exécuter de l'exercice militaire avec armes).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

**OCOM M408.01**

1. **Rendement** : Discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet, en tant que membre d'un groupe, doit discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement, y compris des éléments suivants :
  - a. communiquer efficacement ;
  - b. exécuter de l'exercice militaire personnel de façon précise ;
  - c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur la tenue ;
  - d. démontrer une attitude positive ; et
  - e. se comporter de façon appropriée.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Méthode              | Durée  | Réf                                           |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|-----------------------------------------------|
| PE1 | Discuter de la façon de commander une section lors d'un rassemblement, incluant : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. communiquer efficacement ;</li> <li>b. exécuter de l'exercice militaire personnel de façon précise ;</li> <li>c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur la tenue ;</li> <li>d. démontrer une attitude positive ; et</li> <li>e. se comporter de façon appropriée.</li> </ol> | Discussion de groupe | 25 min | A0-002 (p. 1-1-1, p. 1-1-3 à 1-1-8)<br>A3-006 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Discussion de groupe : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs opinions au sujet du commandement d'une section lors d'un rassemblement. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
7. **Documents de référence** :
  - a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.
  - b. A3-006 OAIC 55-04 Directeur - Cadets 3. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.



**OCOM M408.02**

1. **Rendement** : Décrire la séquence d'un rassemblement
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la séquence des rassemblements suivants :
  - a. une soirée de parade, et
  - b. une cérémonie de revue annuelle.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Méthode           | Durée  | Réf                                                                                                                      |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Discuter des rôles des rassemblements suivants dans le cadre du programme des cadets : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. une soirée de parade,</li> <li>b. une cérémonie de revue annuelle,</li> <li>c. le jour du Souvenir,</li> <li>d. les cérémonies militaires spéciales.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Exposé interactif | 5 min  | A0-002 (p. 1-2-7, p. 2-6, p. 11-1-2 à 11-1-3, p. 11-2-10, p. 12-1-1 et 12-1-2)                                           |
| PE2 | Décrire le déroulement d'une soirée de parade, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le rassemblement d'ouverture :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) effectuer le rassemblement;</li> <li>(2) faire l'appel;</li> <li>(3) la revue;</li> <li>(4) le défilé;</li> <li>(5) faire des annonces; et</li> <li>(6) rompre les rangs; et</li> </ol> </li> <li>b. le rassemblement de fermeture :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) effectuer le rassemblement;</li> <li>(2) faire des annonces.</li> <li>(3) avancer en ordre de revue; et</li> <li>(4) rompre les rangs.</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | A0-002 (p. 2-1 à 2-26, p. 2-10 à 2-29, p. 3-1 à 3-9, p. 3-15 à 3-19, p. 3-24 à 3-26, p. 3-29 à 3-32 et p. 7-1-1 à 8-7-4) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Méthode           | Durée  | Réf                                 |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-------------------------------------|
| PE3 | Décrire le déroulement de la cérémonie de revue annuelle :<br>a. le rassemblement;<br>b. l'accueil de l'officier de revue (OR);<br>c. l'inspection par l'officier de revue;<br>d. le défilé;<br>e. la remise de récompenses ou de décorations;<br>f. l'allocution par l'officier de revue;<br>g. l'avance en ordre de revue;<br>h. le départ de l'officier de revue;<br>i. la dispersion. | Exposé interactif | 10 min | A0-002 (p. 7-1-1 à 8-7-4, p. 9-2-1) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au déroulement d'une soirée de parade et à la cérémonie de la revue annuelle.

7. **Documents de référence :** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M408.03**

1. **Rendement** : Commander une escouade
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit commander une escouade, y compris :
  - a. occuper le poste de commandement approprié;
  - b. donner des commandements de la façon suivante :
    - (1) mettre en pratique les techniques vocales;
    - (2) utiliser les éléments des commandements suivants :
      - (a) l'avertissement, et
      - (b) l'exécution;
    - (3) donner les commandements sur le bon pied; et
  - c. saluer au besoin.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Méthode                    | Durée  | Réf                                                                                                         |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | <p>Expliquer et démontrer la façon de commander une escouade et demander aux cadets de la pratiquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. effectuer le rassemblement;</li> <li>b. accueillir l'officier de revue pour qu'il effectue l'inspection;</li> <li>c. diriger l'escouade pour l'exécution d'un défilé; et</li> <li>d. quitter les rangs.</li> </ol> | Démonstration et exécution | 25 min | A0-002 (p. 7-2-1 à 7-2-9, p. 7-3-2 à 7-3-38, p. 7-4-10, p. 7-4-17, p. 7-4-22, p. 9-2-4, p. 9-2-9 et 9-2-10) |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Démonstration et exécution : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'habileté liée au commandement d'une escouade, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer l'habileté sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 408.
11. **Remarques** : Dans le cas où les cadets sont nombreux, répartir le groupe en deux ou trois escouades et faire faire la rotation aux cadets en tant que commandants.

**OCOM M408.04**

1. **Rendement** : Inspecter un cadet lors d'un rassemblement
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit inspecter un cadet lors d'un rassemblement, y compris :
  - a. évaluer sa tenue vestimentaire; et
  - b. corriger les erreurs.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Méthode                    | Durée  | Réf                          |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|------------------------------|
| PE1 | <p>Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets, par groupes de trois, identifieront la bonne façon de porter l'uniforme des cadets en se référant aux instructions sur la tenue vestimentaire des cadets, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la coiffure;</li> <li>b. les vêtements sur la partie supérieure du corps;</li> <li>c. les vêtements sur la partie inférieure du corps;</li> <li>d. les chaussures; et</li> <li>e. l'apparence personnelle générale.</li> </ol> | Activité en classe         | 15 min | A3-006                       |
| PE2 | <p>Expliquer et démontrer la façon d'effectuer une inspection individuelle, et demander aux cadets de la pratiquer, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. inspecter la partie avant de chaque cadet, de la tête aux pieds;</li> <li>b. inspecter la partie arrière de chaque cadet, de la tête aux pieds; et</li> <li>c. corriger les erreurs verbalement.</li> </ol>                                                                                                                        | Démonstration et exécution | 35 min | A0-002 (p. 1-1-12 et 7-3-17) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 35 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de confirmer la compréhension des instructions sur la tenue vestimentaire élémentaire.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'habileté liée à l'inspection d'un cadet lors d'un rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-006 OAIC 55-04 Directeur - Cadets 3. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. OAIC 55-04 – *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*, et
- b. une feuille de réponses pour l'activité d'instructions sur la tenue vestimentaire.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. OAIC 55-04 – *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*,
- b. une feuille de travail pour l'activité d'instructions sur la tenue vestimentaire, et
- c. un stylo ou un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

**OCOM C408.01**

1. **Rendement** : Discuter de l'histoire de l'exercice militaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'histoire de l'exercice militaire, y compris :
  - a. les origines de l'exercice militaire,
  - b. les buts de l'exercice militaire sur le champ de bataille,
  - c. l'évolution des procédures d'exercice militaire, et
  - d. les variantes de l'exercice militaire entre les trois services avant l'unification.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Méthode           | Durée  | Réf                                                 |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-----------------------------------------------------|
| PE1 | Discuter des origines de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les Romains,</li> <li>b. les Grecs et les Spartiates, et</li> <li>c. les Chinois.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Exposé interactif | 10 min | A0-002 (p. 1-1-1 et 1-1-2)<br>C2-249 (p. 102 à 121) |
| PE2 | Discuter de l'évolution des mouvements de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les Suisses,</li> <li>b. les Hollandais,</li> <li>c. les Allemands,</li> <li>d. les Britanniques, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) marcher,</li> <li>(2) marcher au pas cadencé,</li> <li>(3) le pas de conversion,</li> <li>(4) la marche au pas de gymnastique;</li> </ol> </li> <li>e. les Canadiens, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la Marine royale du Canada,</li> <li>(2) l'Armée canadienne,</li> <li>(3) l'Aviation royale du Canada.</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | A0-002 (p. 1-1-2)<br>C2-249 (p. 127 à 145)          |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'histoire de l'exercice militaire et stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-249 ISBN 978-0674-5023-07 McNeill, W. (1997). *Keeping together in time: Dance and drill in human history*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.



**OCOM C408.02**

1. **Rendement** : Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une reconstitution historique qui démontre de l'exercice militaire (représentation en direct ou vidéo),
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire ; et
  - b. participer à un groupe de discussions qui compare l'exercice militaire du passé avec celui du présent.
4. **Points d'enseignement** : Cet OCOM donne l'occasion aux cadets de voir une reconstitution qui démontre l'histoire de l'exercice militaire et d'en discuter. La leçon doit être structurée comme suit :
  - a. donner une séance d'information au cadet, avant la reconstitution, sur la pertinence de l'histoire de l'exercice militaire, y compris :
    - (1) le but de l'exercice militaire sur le champ de bataille ; et
    - (2) l'évolution de l'exercice militaire au cours des années.
  - b. voir une reconstitution qui démontre l'histoire de l'exercice militaire.
  - c. diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets doivent discuter :
    - (1) de ce qu'ils ont appris de la reconstitution ;
    - (2) de ce qu'ils ont perçu comme l'aspect le plus intéressant ; et
    - (3) de ce qu'ils ont trouvé de différent par rapport à l'exercice militaire d'aujourd'hui.
5. **Durée** :
 

|                                            |        |
|--------------------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion :            | 10 min |
| b. Activité en classe / visite éducative : | 60 min |
| c. Discussion de groupe :                  | 20 min |
| d. Durée totale :                          | 90 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe ou une visite éducative a été choisie parce que c'est une façon interactive de stimuler l'intérêt des cadets pour l'histoire de l'exercice militaire.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs opinions au sujet de l'histoire de l'exercice militaire. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.

7. **Documents de référence :** S.O.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un téléviseur, au besoin ; et
- b. un lecteur de DVD ou un magnétoscope, au besoin.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. La reconstitution de l'exercice militaire historique choisie peut être une activité en classe (avec l'utilisation d'un lecteur vidéo ou DVD) ou une sortie éducative (une représentation en direct).
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique fourni pour cet OCOM.

**OREN 409**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique, et
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. introduisant la leçon ;
  - c. présentant la matière de la leçon ; et
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon; et
  - e. concluant la leçon.
4. **Remarques** :
  - a. Les leçons attribuées seront choisies dans les programmes de niveau de qualification un et deux.
  - b. Il est recommandé que cet OREN soit réalisé au début de l'année d'instruction, pour donner le temps aux cadets d'enseigner les leçons qui leur sont attribuées aux cadets du programme des niveaux de qualification un et deux.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 409 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à enseigner une leçon :
    - (1) OCOM C409.01 (Planifier une leçon),
    - (2) OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes),
    - (3) OCOM C409.03 (Agir à titre d'instructeur adjoint),
    - (4) OCOM C409.04 (Participer à un atelier créatif de planification de leçon),
    - (5) OCOM C409.05 (Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire), et
    - (6) OCOM C409.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes).

- b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualifications précédents comme instruction complémentaire du programme de niveaux de qualification quatre, plus précisément :
  - (1) OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction de l'exercice militaire),
  - (2) OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), et
  - (3) OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- c. Lorsque l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux de qualification précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

**OCOM M409.01**

1. **Rendement** : Identifier les méthodes d'instruction
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. identifier les méthodes d'instruction suivantes :
    - (1) discussion de groupe,
    - (2) discussion dirigée,
    - (3) jeu de rôles,
    - (4) apprentissage expérientiel,
    - (5) apprentissage par résolution de problème, et
    - (6) étude de cas ; et
  - b. sélectionner une méthode d'instruction selon un sujet donné.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Méthode            | Durée  | Réf                                                          |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|--------------------------------------------------------------|
| PE1 | Diriger une activité durant laquelle les cadets doivent réviser les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'exposé interactif,</li> <li>b. la démonstration et l'exécution,</li> <li>c. l'activité en classe,</li> <li>d. l'activité pratique,</li> <li>e. le jeu, et</li> <li>f. la visite éducative.</li> </ol> | Activité en classe | 10 min | A0-055 (p. 17 à 22)                                          |
| PE2 | Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. discussion de groupe,</li> <li>b. discussion dirigée,</li> <li>c. jeu de rôles,</li> </ol>                                                                                                                           | Activité en classe | 20 min | A0-055 (p. 16, p. 19, p. 21)<br>A0-123 (p. 5 à 17)<br>C0-379 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Méthode              | Durée  | Réf                                  |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|--------------------------------------|
|     | d. apprentissage expérientiel,<br>e. apprentissage par résolution de problème, et<br>f. étude de cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                      |        |                                      |
| PE3 | Animer une discussion de groupe sur l'application des méthodes d'instruction, y compris :<br>a. l'exposé interactif,<br>b. la démonstration et l'exécution,<br>c. l'activité en classe,<br>d. l'activité pratique,<br>e. le jeu,<br>f. la visite éducative,<br>g. la discussion de groupe,<br>h. la discussion dirigée,<br>i. le jeu de rôles,<br>j. l'apprentissage expérientiel,<br>k. l'apprentissage centré sur un problème, et<br>l. l'étude de cas. | Discussion de groupe | 20 min | A0-055 (p. 17 à 22)<br>A0-123 (p. 3) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe :         | 30 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive de réviser le matériel déjà appris et de confirmer la compréhension des cadets sur les méthodes d'instruction.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'application des diverses méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence :**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. A0-123 A-PD-050-001-PF-001 Chef d'état-major de la Défense. (2001). *Manuel des instructeurs de vol de l'École centrale de vol*. Winnipeg, Manitoba, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-379 Kizlik, R. (2009). *Education Information for new and future teachers*. Extrait le 26 février 2009 du site [www.adprima.com](http://www.adprima.com)

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document Enseignement = Apprentissage?,
- c. la feuille de travail sur les méthodes d'instruction,
- d. le casse-tête sur les méthodes d'instruction,
- e. le guide sur les méthodes d'instruction,
- f. les feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
- g. la feuille de travail sur les méthodes,
- h. le document sur la folie des méthodes,
- i. des enveloppes,
- j. un cartable,
- k. des marqueurs,
- l. un crayon et un stylo,
- m. du ruban, et
- n. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document Enseignement = Apprentissage?,
- b. la feuille de travail sur les méthodes d'instruction,
- c. le casse-tête sur les méthodes d'instruction,
- d. les feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
- e. la feuille de travail sur les méthodes, et
- f. le document sur la folie des méthodes.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M409.02**

1. **Rendement** : Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif, y compris :
  - a. la sécurité physique et émotionnelle ;
  - b. la gestion du stress ; et
  - c. la gestion de la salle de classe ou du secteur d'entraînement.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Méthode              | Durée  | Réf                                                                                                                                            |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Décrire l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et émotif.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Exposé interactif    | 15 min | A0-118 (p. 5, p. 7, p. D 1)<br>C0-376 (p. 39 et 103)<br>C0-383<br>C0-385                                                                       |
| PE2 | Animer une discussion de groupe sur les techniques de gestion du stress, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. créer un stress positif pour encourager l'apprentissage ; et</li> <li>b. contrôler le stress négatif de la façon suivante :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) renseigner les cadets sur les attentes ;</li> <li>(2) fournir les ressources nécessaires ;</li> <li>(3) allouer suffisamment de temps pour accomplir les tâches ;</li> <li>(4) intégrer l'activité physique ;</li> <li>(5) donner du temps pour assimiler l'information ; et</li> <li>(6) pratiquer des techniques de relaxation.</li> </ol> </li> </ol> | Discussion de groupe | 15 min | A0-055 (p. 44 à 47)<br>A0-118 (p. 12, p. L 1)<br>C0-191 (p. 293, p. 294, p. 300, p.301)<br>C0-375<br>C0-380 (p. 8.14 à 8.16, p. 4.4)<br>C0-191 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                           | Méthode           | Durée  | Réf                                                                         |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------|
| PE3 | Identifier les techniques de gestion de la salle de classe ou du secteur d'entraînement, y compris :<br>a. signaux pour attirer l'attention ;<br>b. corriger les comportements ;<br>c. donner du renforcement positif ;<br>d. impliquer les cadets ; et<br>e. gérer les distractions. | Exposé interactif | 20 min | A0-055 (p. 44 à 47)<br>C0-375 (p. 5.6 et 5.7)<br>C0-381<br>C0-382<br>C0-384 |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 35 min |
| c. | Discussion de groupe :       | 15 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets concernant l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et émotif et une salle de classe ou un secteur d'entraînement bien gérés.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la gestion du stress.

7. **Documents de référence :**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Youth reference guide*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-191 ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C. et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Human Kinetics.
- C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Earle, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Californie, Corwin Press, Inc.
- C0-380 Scott, E. (2008). *Cortisol and stress: how to stay healthy*. Extrait le 25 février 2009 du site [www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1](http://www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1)
- C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site [www.education-world.com/a\\_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml](http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml)

- h. C0-382 Bear, TC. (2009). *Quiet signals for getting attention and control of your classroom*. Extrait le 27 février 2009 du site [www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals](http://www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals)
- i. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment - Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site [www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm](http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm)
- j. C0-384 Handy, K. (2009). *Classroom management plan*. Extrait le 27 février 2009 du site [www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/](http://www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/)
- k. C0-385 Boudreau, D. (2008). *Creating the ideal learning environment - Emotional*. Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment---Emotional&id=1536435>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document sur les exercices de relaxation,
- c. le document de mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif, et
- d. le corrigé du document de mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document sur les exercices de relaxation, et
- b. le document de mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M409.03**

1. **Rendement** : Décrire les besoins de l'apprenant
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
  - a. l'importance d'avoir :
    - (1) du matériel pertinent et intéressant, et
    - (2) du temps pour assimiler l'information;
  - b. les types d'apprenant en utilisant :
    - (1) les périodes de développement, et
    - (2) les styles d'apprentissage; et
  - c. les besoins des apprenants concernant :
    - (1) les périodes de développement, et
    - (2) les styles d'apprentissage.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                  | Méthode           | Durée  | Réf                                                                              |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Décrire l'importance : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. de rendre le matériel pertinent et intéressant ; et</li> <li>b. de donner du temps pour assimiler l'information.</li> </ol> | Exposé interactif | 5 min  | A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1)<br>C0-397 (p. 1)<br>C0-398 (p. 31, p. 38) |
| PE2 | Décrire et identifier les besoins relatifs aux périodes de développement (PD), y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. PD 1,</li> <li>b. PD 2, et</li> <li>c. PD 3.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. H 1, p. H 2 )                                        |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                       | Méthode            | Durée  | Réf                                                              |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|------------------------------------------------------------------|
| PE3 | Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront et identifieront les besoins relatifs aux différents styles d'apprentissage, y compris :<br>a. visuel,<br>b. kinesthésique, et<br>c. auditif. | Activité en classe | 20 min | A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. G 1, p. G 2, p. H 1, p. H 2, p. K 1) |
| PE4 | Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront la façon de structurer une leçon pour répondre aux besoins des différents types d'apprenant.                                                  | Activité en classe | 15 min | A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1)                           |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Activité en classe :         | 35 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif à été choisi pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets concernant les besoins de l'apprenant et de stimuler leur esprit et de susciter leur intérêt pour ce sujet.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets concernant les différents types d'apprenant et la façon de répondre à leurs besoins.

7. **Documents de référence :**

- A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Student reference guide*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-397 Belding, S. (2004). *Stickiness: Skills retention and synthesis*. Extrait le 23 mars 2009 du site [www.airs.org/files/public/Making\\_Training\\_Stick.pdf](http://www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf)
- C0-398 ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who....* Arlington Heights, Illinois, Skylight Professional Development.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une diapositive de la bande dessinée *Tiger*,
- le document sur la pyramide d'apprentissage,
- les bandes de confirmation des périodes de développement et le corrigé,
- la fiche sur les styles d'apprentissage,

- f. le sondage sur les styles d'apprentissage,
- g. les instructions pour fabriquer une grenouille qui saute,
- h. les instructions pour fabriquer une boîte en triangle,
- i. la bande dessinée *Schoolies*,
- j. la feuille de travail des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- k. le corrigé des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- l. la feuille de travail des activités pour les périodes de développement,
- m. le corrigé des activités pour les périodes de développement,
- n. des marqueurs,
- o. un crayon ou un stylo,
- p. du papier format lettre,
- q. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces),
- r. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces, et
- s. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document sur la pyramide d'apprentissage,
- b. la fiche sur les styles d'apprentissage,
- c. le sondage sur les styles d'apprentissage,
- d. la feuille de travail des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
- e. la feuille de travail des activités pour les périodes de développement,
- f. du papier format lettre,
- g. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces), et
- h. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M409.04**

1. **Rendement** : Expliquer l'évaluation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer l'évaluation, y compris :
  - a. les différents types d'évaluation, et
  - b. les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.

4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                           | Méthode           | Durée  | Réf                                                        |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------------------------------------------|
| PE1 | Expliquer les types d'évaluation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'évaluation de l'apprentissage, et</li> <li>b. l'évaluation pour l'apprentissage.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | A3-191 (p. 3-1, p. 3-2)<br>C0-376 (p. 21 à 28)             |
| PE2 | Décrire les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.                                                                                                                  | Exposé interactif | 15 min | A3-191 (p. 3-3, p. 3-4, p. 3B-1 à 3B-3, p. 3B1-4 à 3B1-12) |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon comme moyen d'initier les cadets aux différents types d'évaluation et aux instructions et aux instruments relatifs à l'évaluation, afin de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence** :
  - a. A3-191 A-CR-CCP-803/PG-001 Directeur - Cadets 3 (2008). *Norme de qualification et plan du niveau trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - b. C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Guskey, T. et Marzano, R. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Californie, Corwin Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
  - b. des documents sur l'évaluation.
9. **Matériel d'apprentissage :** Des documents sur l'évaluation.
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.
11. **Remarques :** S.O.

**OCOM M409.05**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique, et
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. introduisant la leçon ;
  - c. présentant la matière de la leçon ;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
  - e. concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. introduisant la leçon ;
  - c. présentant la matière de la leçon ;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
  - e. concluant la leçon.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. Activité pratique :          | 85 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. **Remarques :**

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Des instructions supplémentaires concernant la réalisation et l'évaluation de cet OCOM se trouvent au chapitre 3, annexe B, COREN 409.
- c. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de niveau de qualification un ou deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
  - (1) intégrer les cadets de niveau de qualification quatre au calendrier de l'instructeur;
  - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
    - (a) une description de leçon, et
    - (b) un guide pédagogique ;
  - (3) ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de niveau de qualification quatre enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon), si l'officier de niveau estime que c'est nécessaire.
- f. Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

**OCOM C409.01**

1. **Rendement** : Planifier une leçon
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique,
    - (3) de la supervision; et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. rechercher la matière de la leçon ; et
  - b. élaborer un plan de la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique :          | 50 min |
| c. Durée totale :               | 60 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. une description de leçon, et
  - b. un guide pédagogique,
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM peut être utilisé comme période pour planifier l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- b. Cet OCOM doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

**OCOM C409.02**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique, et
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. introduisant la leçon ;
  - c. présentant la matière de la leçon ;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
  - e. concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
  - a. préparant la leçon ;
  - b. introduisant la leçon ;
  - c. présentant la matière de la leçon ;
  - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
  - e. concluant la leçon.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. Activité pratique :          | 85 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Cet OCOM pourrait servir de temps supplémentaire pour achever l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou pour que les cadets puissent pratiquer l'instruction.
- c. Les cadets doivent enseigner les cadets du programme des niveaux de qualification un ou deux dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
  - (1) intégrer les cadets de niveau de compétence quatre au calendrier de l'instructeur;
  - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
    - (a) une description de leçon, et
    - (b) un guide pédagogique ;
  - (3) l'attribution des périodes concernant le présent OCOM pourrait être raccourcie si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de niveau de qualification quatre enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon).



**OCOM C409.03**

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre d'instructeur adjoint, y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
  - b. aider à enseigner la leçon ;
  - c. superviser les cadets ;
  - d. fournir de l'aide au besoin ; et
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir comme instructeur adjoint pendant un stage de perfectionnement, y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
  - b. aider à enseigner la leçon ;
  - c. superviser les cadets ;
  - d. fournir de l'aide au besoin ; et
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : Stage de perfectionnement : 90 min
6. **Justification** : Le stage de perfectionnement a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet aux cadets d'aider à enseigner une leçon dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience du stage de perfectionnement permet aux cadets d'appliquer les habiletés qu'ils ont apprises dans un contexte réaliste. Ils réfléchissent à l'expérience et reçoivent de la rétroaction sur leur rendement, ce qui leur donne une formation pour les expériences futures. Avec le stage de perfectionnement, les cadets développent un sens des responsabilités, ce qui aide leur développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Avant cet OCOM, l'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur de niveau de qualification un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille de l'escadron, faisant en sorte que tous les cadets du niveau de qualification quatre ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée) puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
  - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débiter la leçon ;
  - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3 ;
  - (3) surveiller le cadet ; et
  - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.

**OCOM C409.04**

1. **Rendement** : Participer à un atelier de planification de leçon créative
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un atelier de planification de leçon créative.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                 | Méthode            | Durée  | Réf                                      |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|------------------------------------------|
| PE1 | Diriger une activité où les cadets doivent définir la créativité.                                                           | Activité en classe | 15 min | C0-387<br>C0-389<br>C0-395               |
| PE2 | Demander aux cadets de participer à des activités qui célèbrent et encouragent la créativité.                               | Activité en classe | 10 min | C0-375                                   |
| PE3 | Diriger une activité durant laquelle les cadets auront à identifier les avantages d'une leçon créative.                     | Activité en classe | 15 min | C0-381<br>C0-383                         |
| PE4 | Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets auront à identifier les étapes du processus créatif.              | Activité en classe | 20 min | C0-377<br>C0-388                         |
| PE5 | Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets intégreront la créativité au processus de planification de leçon. | Activité en classe | 20 min | C0-375 (p. 10 et 15)<br>C0-385<br>C0-386 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Activité en classe : 80 min
  - c. Durée totale : 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets pour le processus créatif et la façon d'intégrer la créativité au processus de planification de leçon.

**7. Documents de référence :**

- a. C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- b. C0-377 Association canadienne de yachting. (2002). *Level 2 technical coach manual*. Kingston, Ontario, Association canadienne de yachting.
- c. C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site [www.education-world.com/a\\_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml](http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml)
- d. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment–Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site [www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm](http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm)
- e. C0-385 Exalted Living. (2009). *Creativity on demand*. Extrait le 3 mars 2009 du site [www.exaltedliving.com/creativity.htm](http://www.exaltedliving.com/creativity.htm)
- f. C0-386 International Forum of Educational Technology & Society. (2006). *Integrating creativity into online university courses*. Extrait le 11 février 2009 du site [http://ifets.ieee.org/discussions/discuss\\_september2006.html](http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html)
- g. C0-387 Beals. G. (1998). *Thomas Edison "Quotes"*. Extrait le 9 mars 2009 du site [www.thomasedison.com/index.html](http://www.thomasedison.com/index.html)
- h. C0-388 Schoenherr, N. (2007). *Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'*. Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-innfo.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>
- i. C0-389 Soria, R. (2009). *How to think like a genius*. Extrait le 9 mars 2009 du site [www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html](http://www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html)
- j. C0-395 MindTools. (2009). *Approaches to creativity*. Extrait le 16 mars 2009 du site [www.mindtools.com/pages/article/newCT\\_00.htm](http://www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm)

**8. Matériel d’instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,
- b. la feuille de travail Mélangeur,
- c. le corrigé de la feuille de travail Mélangeur,
- d. la feuille de travail Illustrez Ceci,
- e. la feuille de travail Clichés,
- f. le document Célébrez les succès,
- g. la feuille de travail Les avantages des leçons créatives,
- h. le corrigé Les avantages des leçons créatives,
- i. les bandes de phrases Les avantages des leçons créatives,
- j. le document Le processus créatif,
- k. la feuille de travail Analogie forcée,
- l. le corrigé Analogie forcée,

- m. une boîte d'allumettes vide,
- n. le document Façons d'intégrer la créativité,
- o. des feuilles pour tableau de papier,
- p. des marqueurs, et
- q. un lecteur de disques compacts.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. la feuille de travail Mélangeur,
- b. la feuille de travail Illustrez Ceci,
- c. la feuille de travail Clichés,
- d. le document Célébrez les succès,
- e. la feuille de travail Les avantages des leçons créatives,
- f. le document Le processus créatif,
- g. la feuille de travail Analogie forcée,
- h. une boîte d'allumettes vide,
- i. le document Façons d'intégrer la créativité,
- j. des feuilles de tableau de papier, et
- k. des marqueurs.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM devrait se dérouler pendant une séance d'instruction.
- b. Cet OCOM doit être réalisé après l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C409.05**

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire, y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
  - b. aider à enseigner la leçon ;
  - c. superviser les cadets ;
  - d. fournir de l'aide au besoin ; et
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire pendant un stage de perfectionnement, y compris :
  - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
  - b. aider à enseigner la leçon ;
  - c. superviser les cadets ;
  - d. fournir de l'aide au besoin ; et
  - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : Stage de perfectionnement : 90 min
6. **Justification** : Le stage de perfectionnement a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet aux cadets d'aider à enseigner une leçon d'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience du stage de perfectionnement permet aux cadets d'appliquer les habiletés qu'ils ont apprises dans un contexte réaliste. Ils réfléchissent à l'expérience et reçoivent de la rétroaction sur leur rendement, ce qui leur donne une formation pour les expériences futures. Avec le stage de perfectionnement, les cadets développent un sens des responsabilités, ce qui aide leur développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Avant cet OCOM, l'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur de niveau de qualification un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille de l'escadron, faisant en sorte que tous les cadets du niveau de qualification quatre ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée) puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
  - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débiter la leçon ;
  - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3 ;
  - (3) surveiller le cadet ; et
  - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.



**OCOM C409.06**

1. **Rendement** : Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une description de leçon,
    - (2) un guide pédagogique, et
    - (3) de la supervision.
  - b. Éléments non permis : De l'aide.
  - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément aux instructions de la publication A-PD-201-000/PT-001, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes de la façon suivante :
  - a. préparer la leçon ;
  - b. Introduire la leçon ;
  - c. présenter la matière de la leçon ;
  - d. appliquer la séquence d'instruction d'exercice militaire ;
  - e. confirmer les habiletés apprises pendant la leçon ; et
  - f. conclure la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. Activité pratique :          | 85 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction de l'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

**11. Remarques :**

- a. Le présent OCOM doit être enseigné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire), l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) et l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- b. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de niveau de qualification un, deux ou trois dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- c. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
  - (1) intégrer les cadets de niveau de qualification quatre au calendrier de l'instructeur ; et
  - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
    - (a) une description de leçon, et
    - (b) un guide pédagogique.
- d. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), si l'officier de niveau estime que c'est nécessaire.
- e. Ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de niveau de qualification quatre enseigne une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.

**OREN 420**

1. **Rendement** : Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. décrire les traditions de la Force aérienne du Canada, y compris :
    - (1) les dîners formels,
    - (2) les formations en hommage aux pilotes disparus, et
    - (3) les cérémonies de passation de commandement ; et
  - b. Identifier les grades de l'Aviation royale du Canada (ARC).
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 420 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les traditions de l'aviation, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C420.01 (Décrire les honneurs de bataille des escadrons canadiens), et
    - (2) l'OCOM C420.02 (Identifier les récompenses et les distinctions des Forces canadiennes [FC]); et
  - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 320 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M420.01**

1. **Rendement** : Décrire les traditions de la Force aérienne du Canada
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les traditions de la Force aérienne du Canada, y compris :
  - a. les dîners formels,
  - b. les formations en hommage aux pilotes disparus, et
  - c. les cérémonies de passation de commandement.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                             | Méthode           | Durée  | Réf                                                                                        |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Décrire les dîners formels, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le Souper de Noël,</li> <li>b. un dîner régimentaire,</li> <li>c. un dîner au mess, et</li> <li>d. un dîner semi-officiel.</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | A3-185<br>A3-186 (p. 10 à 11)<br>A3-187 (p. 8A-1, p. 8A-3 et 8A-4)<br>A3-188 (p. 24 et 25) |
| PE2 | Décrire les formations en hommage aux pilotes disparus.                                                                                                                                                                 | Exposé interactif | 5 min  | C3-318                                                                                     |
| PE3 | Décrire les cérémonies de passation de commandement.                                                                                                                                                                    | Exposé interactif | 5 min  | A0-002                                                                                     |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux traditions de la Force aérienne et susciter leur intérêt à ce sujet.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-185 14 Wing Public Affairs. (2007). *Annual military Christmas dinner*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.airforces.forces.gc.ca/14w-14e/nr-sp/index-eng.asp?cat=126&id=5152>
- c. A3-186 Stewards Online. (2007). *Mess dinner procedures*. Extrait le 9 février 2009 du site [http://stewardsonline.com/file/messdinner\\_3.pdf](http://stewardsonline.com/file/messdinner_3.pdf)
- d. A3-187 The Royal Canadian Regiment (The RCR). (2001). *Mess dinners, dining-in nights, mixed dinners*. Extrait le 9 février 2009 du site [http://www.thercr.ca/rcr\\_publications/rso/08A\\_annA\\_2001.doc](http://www.thercr.ca/rcr_publications/rso/08A_annA_2001.doc)
- e. A3-188 CanMilAir. (2009). *A history of the air services in Canada*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.canmilair.com/rcafhhistory.htm>
- f. C3-318 All POW-MIA. *Histories: The missing man formation*. Extrait le 28 janvier 2009 du site <http://www.aiipowmia.com/histories/histformation.html>

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en leadership et instruction du cérémonial peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM M420.02**

1. **Rendement** : Identifier les grades de l'Aviation royale du Canada (ARC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des feuilles de travail des grades,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les grades de l'ARC, y compris :
  - a. les grades des sous-officiers, et
  - b. les grades des officiers.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                 | Méthode            | Durée  | Réf    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|--------|
| PE1 | Identifier les grades des sous-officiers de l'ARC.                                                                                                                                                                                                                          | Exposé interactif  | 10 min | C3-328 |
| PE2 | Identifier les grades des officiers de l'ARC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les officiers subordonnés,</li> <li>b. les officiers subalternes,</li> <li>c. les officiers supérieurs, et</li> <li>d. les grades de l'aviation (officiers).</li> </ol> | Exposé interactif  | 10 min | C3-326 |
| PE3 | Diriger une activité de correspondance des grades de l'ARC avec les grades actuels de l'Aviation canadienne.                                                                                                                                                                | Activité en classe | 5 min  |        |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 20 min
  - c. Activité en classe : 5 min
  - d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de clarifier et de souligner l'importance des grades de l'ARC.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de confirmer les connaissances des cadets sur les grades de l'ARC.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-326 Association des Forces aériennes du Canada. (2006). *Grades des officiers – ARC et FC*. Extrait le 10 février 2009 du site [http://www.airforce.qc.ca/gallery2\\_f.htm](http://www.airforce.qc.ca/gallery2_f.htm).
- b. C3-328 Association des Forces aériennes du Canada. (2006). *Grades de sous-officiers des FC et de l'ARC*. Extrait le 10 février 2009 du site [http://www.airforce.qc.ca/gallery1\\_f.htm](http://www.airforce.qc.ca/gallery1_f.htm).

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un corrigé des comparaisons des grades de l'ARC et des FC.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une feuille de travail sur les grades des sous-officiers de l'ARC,
- b. une feuille de travail sur les grades des officiers de l'ARC,
- c. une feuille de travail sur les grades de l'aviation (officiers),
- d. une feuille de comparaisons des grades de l'ARC et des FC, et
- e. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.



**OCOM C420.01**

1. **Rendement** : Décrire les honneurs de bataille des escadrons canadiens
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les honneurs de bataille des escadrons canadiens, y compris :
  - a. l'origine de l'attribution des honneurs de bataille,
  - b. la procédure d'approbation, et
  - c. la présentation et la remise.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Méthode            | Durée  | Réf                                              |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|--------------------------------------------------|
| PE1 | Décrire l'origine de l'attribution des honneurs de bataille, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. avant la Seconde Guerre mondiale, et</li> <li>b. la Seconde Guerre mondiale.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                          | Exposé interactif  | 15 min | C3-330                                           |
| PE2 | Description du processus d'approbation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Exposé interactif  | 10 min | A0-099 (p. 2-1-3 à 2-1-5, p. 3-2-4)<br>C3-330    |
| PE3 | Décrire la présentation et l'affichage des honneurs de bataille.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Exposé interactif  | 10 min | A0-099 (p. 3-2-7, p. 3-2-13 et 3-2-16)<br>A3-190 |
| PE4 | Diriger une activité où les cadets auront à identifier les honneurs de bataille des escadrons canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. lors de la Seconde Guerre mondiale, et</li> <li>b. après la Seconde Guerre mondiale, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la guerre de Corée, et</li> <li>(2) les zones de service spéciales.</li> </ol> </li> </ol> | Activité en classe | 15 min | A3-189<br>C0-426                                 |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 35 min |
| c. | Activité en classe :         | 15 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 pour clarifier, souligner et résumer les honneurs de bataille des escadrons canadiens.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets en ce qui a trait aux honneurs de bataille des escadrons canadiens et de confirmer la compréhension de la matière.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-099 A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-198 Ministère de la Défense nationale. (2008). *Des escadrons célèbrent leur inscription au drapeau*. Extrait le 28 janvier 2009 du site <http://www.airforce.forces.gc.ca/v2/nr-sp/index-fra.asp?cat=114&id=7235>
- c. A3-190 Directeur – Histoire et patrimoine. (2006). *Tome 4 : Escadrons aériens opérationnels*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/his/ol-lo/vol-tom-4/index-fra.asp>
- d. C0-426 RCAF.com. (2006). *The squadrons*. Extrait le 8 avril 2009 du site <http://www.rcaf.com/squadrons>
- e. C3-330 John Boileau. (2003). *Canada's battle honours*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.legionmagazine.com/en/index.php/2003/09/canadas-battle-honours/>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une feuille-réponse des honneurs de bataille des escadrons canadiens,
- c. une liste des escadrons canadiens, et
- d. une feuille de travail des honneurs de bataille des escadrons canadiens.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une feuille de travail des honneurs de bataille des escadrons canadiens, et
- b. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Réviser toute information des escadrons canadiens pour mettre à jour tout nouvel honneur de bataille.

**OCOM C420.02**

1. **Rendement** : Identifier les récompenses et les distinctions des Forces canadiennes (FC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) Tableau des distinctions honorifiques du Canada,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les récompenses et les distinctions des FC, y compris :
  - a. l'Ordre du mérite militaire, y compris :
    - (1) le membre,
    - (2) l'officier, et
    - (3) le commandant;
  - b. les décorations de la vaillance militaire, y compris :
    - (1) la Croix de Victoria (V.C.),
    - (2) l'Étoile de la vaillance militaire, et
    - (3) la Médaille de la vaillance militaire;
  - c. les décorations pour bravoure, y compris :
    - (1) la Croix de la vaillance,
    - (2) l'Étoile du courage, et
    - (3) la médaille de bravoure;
  - d. les décorations pour service méritoire, y compris :
    - (1) la Croix du service méritoire, et
    - (2) la Médaille du service méritoire;
  - e. les médailles, y compris :
    - (1) la Médaille du sacrifice,
    - (2) la Médaille du Golfe et du Koweït,
    - (3) la Médaille de Somalie,
    - (4) la Médaille du service en Asie du Sud-Ouest,
    - (5) l'Étoile de campagne générale,

- (6) la Médaille du service général,
  - (7) la Médaille du service spécial,
  - (8) la Médaille canadienne du maintien de la paix, et
  - (9) la Décoration des Forces canadiennes;
- f. d'autres distinctions honorifiques et prix, y compris :
- (1) les médailles commémoratives, y compris;
    - (a) la Médaille du jubilé de Sa majesté la Reine, et
    - (b) la Médaille commémorative du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada,
  - (2) les Citations et Mentions élogieuses, et
  - (3) la Croix du souvenir.

4. **Points d'enseignement :**

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Méthode           | Durée  | Réf              |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------|
| PE1 | <p>Décrire le système de distinctions et de récompenses des FC, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les ordres,</li> <li>b. les décorations, et</li> <li>c. les médailles.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Exposé interactif | 5 min  | A1-001<br>A2-064 |
| PE2 | <p>Diriger une activité d'identification où les cadets doivent identifier les distinctions et les récompenses, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. l'Ordre du mérite militaire, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) le membre,</li> <li>(2) l'officier, et</li> <li>(3) le commandant;</li> </ul> </li> <li>b. les décorations de la vaillance militaire, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) la Médaille de la vaillance militaire,</li> <li>(2) l'Étoile de la vaillance militaire, et</li> <li>(3) la Croix de Victoria;</li> </ul> </li> <li>c. les décorations pour bravoure, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) la médaille de bravoure,</li> <li>(2) l'Étoile du courage, et</li> <li>(3) la Croix de la vaillance;</li> </ul> </li> </ul> | Activité pratique | 20 min | A1-001<br>A2-064 |

| PE | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Méthode | Durée | Réf |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | <p>d. les décorations pour service méritoire, y compris :</p> <p>(1) la Médaille du service méritoire, et</p> <p>(2) la Croix du service méritoire;</p> <p>e. les médailles, y compris :</p> <p>(1) la Médaille du sacrifice,</p> <p>(2) la Médaille du Golfe et du Koweït,</p> <p>(3) la Médaille de Somalie,</p> <p>(4) l'Étoile de campagne générale,</p> <p>(5) la Médaille du service général,</p> <p>(6) la Médaille du service spécial,</p> <p>(7) la Médaille canadienne du maintien de la paix,</p> <p>(8) la Médaille du service en Asie du Sud-Ouest, et</p> <p>(9) la Décoration des Forces canadiennes;</p> <p>f. d'autres distinctions honorifiques et prix, y compris :</p> <p>(1) les médailles commémoratives, y compris :</p> <p>(a) la Médaille du jubilé de Sa majesté la Reine, et</p> <p>(b) Médaille commémorative du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada;</p> <p>(2) les Citations et Mentions élogieuses, et</p> <p>(3) la Croix du souvenir.</p> |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 5 min  |
| c. | Activité pratique :          | 20 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, car elle permet d'initier les cadets au système des distinctions et des récompenses des FC.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive d'identifier les distinctions et les récompenses des FC et de confirmer la compréhension des cadets relativement à la matière.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-001 – Anciens combattants Canada. (2008). *Modern honours of Canada*. (1972). Extrait le 13 février 2008 du site [http://www.vac-acc.gc.ca/remembers\\_f/sub.cfm?source=collections/cmdp/mainmenu/group02](http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=collections/cmdp/mainmenu/group02)
- b. A2-064 A-AD-200-000/JD-001 Ministère de la Défense nationale. (2005). *Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le tableau des distinctions honorifiques,
- c. des fiches de renseignements sur les distinctions et les récompenses pour station d'apprentissage,
- d. une feuille d'activités des distinctions et récompenses,
- e. un sifflet, et
- f. le corrigé des distinctions et des récompenses.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une feuille d'activité portant sur les distinctions et les récompenses, et
- b. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en leadership et instruction du cérémonial peuvent aider pour cette leçon.

**OREN 429**

1. **Rendement** : Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des radios portatives,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément au *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) [CRO-A]*, le cadet doit communiquer en suivant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
4. **Remarques** :
  - a. Aucuns frais ne seront perçus par les examinateurs approuvés pour le compte d'Industrie Canada pour faire passer l'examen pour la CRO-A.
  - b. L'officier d'instruction ou le commandant (cmdt) doit trouver un examinateur qualifié et obtenir ses services en communiquant avec Industrie Canada au site [www.ic.gc.ca](http://www.ic.gc.ca).
  - c. Si l'escadron désire qu'un membre de leur personnel devienne un examinateur qualifié, il faut communiquer avec Industrie Canada au site [www.ic.gc.ca](http://www.ic.gc.ca).
5. **Matière complémentaire** :
  - a. L'OREN 429 (communiquer à l'aide d'une radio pour les transmissions destinées à l'aviation) est un ensemble pédagogique complémentaire qui vise à donner une occasion aux cadets de communiquer en suivant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
  - b. Si, à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur CRO-A, tout le matériel complémentaire doit avoir été enseigné et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM C429.01**

1. **Rendement** : Expliquer le règlement et les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et la délivrance de licence, y compris :
  - a. les priorités, la confidentialité et le contrôle des communications;
  - b. l'heure, la date et la transmission des chiffres;
  - c. les indicatifs d'appel, les transporteurs aériens, l'enregistrement civil et les stations au sol; et
  - d. les procédures d'appel.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                              | Méthode           | Durée  | Réf                                                |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------------------------------|
| PE1 | Expliquer les priorités, la confidentialité et le contrôle des communications.                                                                                                                                                                                                           | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 219 et 220)<br>C3-182 (p. 2 à 4)        |
| PE2 | Expliquer l'heure, la date et la transmission des chiffres.                                                                                                                                                                                                                              | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 218)<br>C3-182 (p. 5–8)                 |
| PE3 | Expliquer les procédures d'opération, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les termes et les expressions,</li> <li>b. les indicatifs d'appel,</li> <li>c. les transporteurs aériens,</li> <li>d. l'enregistrement civil, et</li> <li>e. les stations au sol.</li> </ol> | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 219)<br>C3-182 (p. 8 et 9, p. 24 et 25) |
| PE4 | Expliquer les procédures d'appel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'appel d'une seule station,</li> <li>b. l'appel général de toutes les stations,</li> <li>c. l'appel de plusieurs stations,</li> <li>d. la réponse,</li> </ol>                                   | Exposé interactif | 10 min | C3-182 (p. 9 à 13)                                 |

| PE | Description                                                                                                                              | Méthode | Durée | Réf |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | e. les corrections et les répétitions,<br>f. les procédures de traitement des messages, et<br>g. la vérification des signaux (ou radio). |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour clarifier, souligner et résumer les procédures d'opération pour les transmissions destinées à l'aviation et à la délivrance de licence.

7. **Documents de référence :**

- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Peppler, I.L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) (CRO-21)*.

9. **Matériel d'apprentissage :** *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) (CRO-21)*.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.

11. **Remarques :**

- Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
- Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C429.02**

1. **Rendement** : Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des radios portatives,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation, y compris :
  - a. les phrases courantes,
  - b. la priorité des communications, et
  - c. la vérification radio.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode           | Durée | Réf                               |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|-----------------------------------|
| PE1 | <p>Expliquer les phrases courantes utilisées dans un message radio, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. accusez réception,</li> <li>b. affirmatif,</li> <li>c. la pause,</li> <li>d. confirmez,</li> <li>e. rectification,</li> <li>f. me recevez-vous,</li> <li>g. continuez,</li> <li>h. comment me recevez-vous,</li> <li>i. Je dis de nouveau,</li> <li>j. négatif,</li> <li>k. terminé,</li> <li>l. à vous,</li> <li>m. relisez,</li> <li>n. Roger,</li> <li>o. dites de nouveau,</li> <li>p. parlez plus lentement,</li> </ol> | Exposé interactif | 5 min | C3-116 (p. 219)<br>C3-182 (p. 24) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Méthode            | Durée | Réf                                                      |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------|----------------------------------------------------------|
|     | q. attendez!,<br>r. c'est exact,<br>s. vérifiez, et<br>t. WILCO.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |       |                                                          |
| PE2 | Expliquer la priorité des communications, y compris :<br>a. les communications d'urgence,<br>b. les communications sur la sécurité des vols,<br>c. les transmissions régulières,<br>d. les transmissions non prévues, et<br>e. les autres communications air-sol.                                                                                         | Exposé interactif  | 5 min | C3-116 (p. 107, 110 et 111, 164, 170 et 171, 219 et 220) |
| PE3 | Expliquer les transmissions d'urgence, y compris :<br>a. les appels de détresse,<br>b. les appels d'urgence, et<br>c. les appels de sécurité.                                                                                                                                                                                                             | Exposé interactif  | 5 min | C3-116 (p. 225 et 226)<br>C3-182 (p. 14 à 23)            |
| PE4 | Expliquer la réception radio, y compris :<br>a. la lisibilité, y compris :<br>(1) inintelligible,<br>(2) intelligible par instants,<br>(3) intelligible, mais difficilement,<br>(4) intelligible, et<br>(5) parfaitement intelligible;<br>b. la force, y compris :<br>(1) mauvaise,<br>(2) médiocre,<br>(3) passable,<br>(4) bonne, et<br>(5) excellente. | Exposé interactif  | 5 min | C3-116 (p. 220)<br>C3-182 (p. 13 et 14)                  |
| PE5 | Demander aux cadets, en groupes de deux, d'effectuer des appels de poste à poste à l'aide de l'alphabet et des chiffres phonétiques de l'UIT et de faire une vérification des signaux, y compris :<br>a. mettre la radio en marche;                                                                                                                       | Activité en classe | 5 min |                                                          |

| PE | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode | Durée | Réf |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | b. utiliser les éléments d'un message, y compris :<br>(1) effectuer un appel en disant « _____ » ici « _____ », à vous ;<br>(2) répondre à un appel en disant « _____ » ici « _____ », continuez, à vous ;<br>(3) demander une vérification des signaux sur une fréquence différente ;<br>(4) répondre à la demande ; et<br>(5) accuser réception de l'appel et terminer l'appel par « terminé » ;<br>c. utiliser les techniques de radio; et<br>d. mettre la radio en arrêt. |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 20 min |
| c. | Activité en classe :         | 5 min  |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour clarifier, souligner et résumer les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de confirmer la compréhension des procédures radio destinées à l'aviation.

7. **Documents de référence :**

- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Peppler, I.L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- des radios portatives,
- des stylos et des crayons, et
- le document sur l'activité radio.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.
11. **Remarques :**
  - a. Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
  - b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C429.03**

1. **Rendement** : Décrire les longueurs d'ondes, les signaux, les licences et l'équipement radio
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
  - a. les longueurs d'ondes, les fréquences et les largeurs de bande radio ;
  - b. les caractéristiques des signaux radio ;
  - c. les termes et définitions aéronautiques ;
  - d. les licences de stations radio ; et
  - e. l'entretien de l'équipement.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Méthode           | Durée | Réf                   |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|-----------------------|
| PE1 | Décrire les longueurs d'ondes, les fréquences et les largeurs de bande radio, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le cycle ;</li> <li>b. les kilohertz ;</li> <li>c. les mégahertz ;</li> <li>d. les fréquences basses, moyennes, hautes, très hautes et ultra hautes ; et</li> <li>e. l'attribution des fréquences.</li> </ol> | Exposé interactif | 5 min | C3-116 (p. 207 à 209) |
| PE2 | Décrire les caractéristiques des signaux radio, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les ondes de sol, et</li> <li>b. les ondes d'espace.</li> </ol>                                                                                                                                                                             | Exposé interactif | 5 min | C3-116 (p. 210)       |
| PE3 | Décrire les termes et définitions aéronautiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. aérodrome,</li> <li>b. service aéronautique,</li> <li>c. station d'aéronef,</li> </ol>                                                                                                                                                     | Exposé interactif | 5 min | C3-182 (p. 22 et 23)  |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Méthode           | Durée | Réf                                      |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|------------------------------------------|
|     | d. Communications du contrôle d'exploitation aéronautique (AOCC),<br>e. station aéronautique,<br>f. Service du contrôle de la circulation aérienne (ATC),<br>g. aérodrome contrôlé,<br>h. les stations d'information de vol (FSS),<br>i. Communication d'aviation générale (GAC),<br>j. les communications de contrôle au sol,<br>k. service consultatif privé, et<br>l. stations multiples privées. |                   |       |                                          |
| PE4 | Décrire les licences de station radio, y compris :<br>a. l'indicatif d'appel,<br>b. les fréquences,<br>c. les conditions spéciales,<br>d. l'équipement, et<br>e. les amendes.                                                                                                                                                                                                                        | Exposé interactif | 5 min | C3-116 (p. 218)<br>C3-182 (p. 27)        |
| PE5 | Décrire l'entretien de l'équipement, y compris :<br>a. l'émetteur-récepteur (un émetteur avec récepteur),<br>b. le haut-parleur et le casque d'écoute,<br>c. les raccordements d'antenne et de microphone, et<br>d. les fusibles.                                                                                                                                                                    | Exposé interactif | 5 min | C3-116 (p. 211 et 212)<br>C3-182 (p. 26) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon en vue d'initier les cadets au sujet des longueurs d'onde, des signaux, des licences et de l'équipement radio et pour susciter leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence :**

- C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>



8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. des documents de cours, et
  - b. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.
11. **Remarques** :
  - a. Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
  - b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C429.04**

1. **Rendement** : Expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les communications de secours, d'urgence et de sécurité.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Méthode           | Durée  | Réf                                           |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-----------------------------------------------|
| PE1 | Expliquer les communications de secours, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'appel de détresse,</li> <li>b. la priorité,</li> <li>c. les fréquences à utiliser,</li> <li>d. le message de détresse,</li> <li>e. la répétition d'un message de détresse,</li> <li>f. l'action prise par la station en détresse,</li> <li>g. l'action prise par des stations autres que la station en détresse,</li> <li>h. le trafic de détresse,</li> <li>i. l'accusé de réception d'un message de détresse,</li> <li>j. l'action prise par les stations qui accusent réception d'un message de détresse,</li> <li>k. la retransmission d'un message de détresse,</li> <li>l. l'imposition du silence, et</li> <li>m. l'annulation de la condition de détresse.</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C3-116 (p. 225 et 226)<br>C3-182 (p. 15 à 20) |
| PE2 | Expliquer les communications d'urgence et de sécurité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'appel d'urgence,</li> <li>b. la priorité,</li> <li>c. les fréquences à utiliser,</li> <li>d. le message d'urgence,</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 226)<br>C3-182 (p. 20 et 21)       |

| PE | Description                                                                                                  | Méthode | Durée | Réf |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | e. la réponse au message d'urgence,<br>f. l'annulation du message d'urgence, et<br>g. le signal de sécurité. |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer les communications de secours, d'urgence et de sécurité.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Peppler, I.L. (2000). *Tiré de Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.

11. **Remarques :**

- a. Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OREN 431**

1. **Rendement** : Expliquer les principes de vol
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les principes de vol, en :
  - a. expliquant les caractéristiques d'une voilure ; et
  - b. décrivant les instruments de vol.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 431 vise à améliorer les connaissances du cadet sur les principes de vol, plus particulièrement :
    - (1) L'OCOM C431.01 (Expliquer les facteurs qui affectent le vol),
    - (2) L'OCOM C431.02 (Faire la démonstration des virages, des montées et de descentes dans un simulateur de vol), et
    - (3) L'OCOM C431.03 (Faire voler un aéronef radiocommandé).
  - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 331 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadres d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M431.01**

1. **Rendement** : Expliquer les caractéristiques d'une voilure
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les caractéristiques d'une voilure, y compris :
  - a. les profils aérodynamiques,
  - b. les dispositifs hypersustentateurs, et
  - c. les déporteurs (spoilers) et les aérofreins.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Méthode           | Durée  | Réf                  |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------|
| PE1 | Expliquer les profils aérodynamiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la corde,</li> <li>b. les profils aérodynamiques conventionnels,</li> <li>c. les profils à écoulement laminaire,</li> <li>d. la forme de l'aile,</li> <li>e. l'allongement,</li> <li>f. l'angle d'incidence, et</li> <li>g. le gauchissement,</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 26 et 27) |
| PE2 | Expliquer les dispositifs hypersustentateurs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les configurations de saumons d'ailes,</li> <li>b. les cloisons d'ailes,</li> <li>c. les becs de bord d'attaque,</li> <li>d. les fentes, et</li> <li>e. les volets.</li> </ol>                                                                   | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 27 à 30)  |
| PE3 | Expliquer les déporteurs (spoilers) et les aérofreins.                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 28)       |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 25 min |
| c. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour clarifier, souligner et résumer les caractéristiques de conception de la voilure.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et I.L. Peppler (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un modèle réduit détaillé d'un aéronef léger à voilure fixe, équipé de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et d'une gouverne, et
- c. un modèle réduit d'une voilure.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.



**OCOM M431.02**

1. **Rendement** : Décrire les instruments de vol
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les instruments de vol, y compris :
  - a. réviser le circuit statique du système Pitot et les instruments anémométriques ;
  - b. décrire le gyroscope et les instruments gyroscopiques ;
  - c. décrire l'indicateur d'angle d'attaque ; et
  - d. décrire le machmètre.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                     | Méthode           | Durée  | Réf                 |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|---------------------|
| PE1 | Réviser le circuit statique du système Pitot et les instruments anémométriques : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'anémomètre,</li> <li>b. l'altimètre, et</li> <li>c. le variomètre.</li> </ol>                                                                      | Exposé interactif | 25 min | C3-116 (p. 39 à 45) |
| PE2 | Décrire le gyroscope et les instruments gyroscopiques : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le conservateur de cap,</li> <li>b. l'horizon artificiel,</li> <li>c. l'indicateur de virage et d'inclinaison latérale, et</li> <li>d. le coordonnateur de virage.</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C3-116 (p. 45 à 49) |
| PE3 | Décrire l'indicateur d'angle d'attaque (AOA).                                                                                                                                                                                                                                   | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 49)      |
| PE4 | Décrire le machmètre.                                                                                                                                                                                                                                                           | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 50)      |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 50 min |
| c. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, rehausser et résumer les instruments de vol.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un grand modèle réduit d'anémomètre,
- c. un grand modèle réduit d'altimètre,
- d. un grand modèle réduit de variomètre, et
- e. un gyroscope.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C431.01**

1. **Rendement** : Expliquer les facteurs qui affectent le vol
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les facteurs qui affectent le vol, y compris :
  - a. les tendances au virage à gauche,
  - b. les montées et les planés,
  - c. les virages,
  - d. les décrochages, les vrilles et les spirales, et
  - e. les limites de vitesse.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                   | Méthode           | Durée  | Réf                  |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------|
| PE1 | Expliquer les tendances au virage à gauche suivantes : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le couple,</li> <li>b. la traction asymétrique,</li> <li>c. la précession, et</li> <li>d. le souffle de l'hélice.</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C3-116 (p. 32 et 33) |
| PE2 | Expliquer la montée et le plané.                                                                                                                                                                                              | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 33 et 34) |
| PE3 | Expliquer les virages.                                                                                                                                                                                                        | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 34 et 35) |
| PE4 | Expliquer les décrochages, les vrilles et les spirales.                                                                                                                                                                       | Exposé interactif | 15 min | C3-116 (p. 35 à 38)  |
| PE5 | Expliquer les limites de vitesse.                                                                                                                                                                                             | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 38 et 39) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 50 min |
| c. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les facteurs qui affectent le vol.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un modèle réduit d'aéronef avec gouvernes et volets.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C431.02**

1. **Rendement** : Faire la démonstration des virages, des montées et de descentes dans un simulateur de vol
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un simulateur de vol,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit faire la démonstration des virages, des montées et des descentes dans un simulateur de vol, y compris :
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode                    | Durée  | Réf              |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|------------------|
| PE1 | Expliquer les facteurs de sécurité concernant l'emplacement ou la conception du simulateur de vol.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Exposé interactif          | 5 min  | C3-156           |
| PE2 | Expliquer : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. comment manipuler les commandes de gouverne nécessaires, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) le manche ou le volant, et</li> <li>(2) les palonniers,</li> </ol> </li> <li>b. l'emplacement des instruments nécessaires, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) l'anémomètre,</li> <li>(2) le variomètre,</li> <li>(3) l'altimètre, et</li> <li>(4) le coordonnateur de virage.</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif          | 10 min | C3-139<br>C3-156 |
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à faire des virages, des montées et des descentes dans un simulateur de vol.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Démonstration et exécution | 70 min |                  |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 15 min
  - c. Démonstration et exécution : 70 min
  - d. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'expliquer les procédures et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux à propos de la simulation de vol.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les virages, les montées et les descentes dans un simulateur de vol, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-139 ISBN 0-7715511-5-0 Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage – 4<sup>e</sup> édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.
- b. C3-156 *Computerized Aircraft Simulation Center*. (2007). Extrait le 2 octobre 2007 du site : [http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc\\_lessons\\_e.asp](http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc_lessons_e.asp)

8. **Matériel d'instruction :** Simulateur de vol.

9. **Matériel d'apprentissage :** Simulateur de vol.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Tous les membres du personnel doivent être familiers avec le fonctionnement du simulateur de vol avant l'arrivée des cadets. Cela leur permettra d'effectuer le dépannage et d'obtenir une meilleure perspective pour l'enseignement.
- b. La présence de plusieurs instructeurs est requise pour cette leçon. Il devrait y avoir un instructeur pour deux simulateurs de vol.
- c. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C431.03**

1. **Rendement** : Faire voler un aéronef radiocommandé
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des aéronefs radiocommandés,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : un local spacieux (p. ex., gymnase ou salle d'exercice militaire) ou un grand terrain pour faire voler un aéronef radiocommandés.
3. **Norme** : Le cadet doit faire voler un aéronef radiocommandé.
4. **Points d'enseignement** : Conformément aux instructions fournies avec l'aéronef radiocommandé et le code de sécurité des Modélistes Aéronautiques Associés du Canada (MAAC), demander aux cadets de faire voler un aéronef radiocommandé.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique :          | 80 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à un aéronef radiocommandé dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** : C3-303 *Model Aeronautics Association of Canada Safety Code*. (2008). Extrait le 5 février 2009 du site [http://www.maac.ca/docs/2007/maac\\_safety\\_code\\_v008sept30\\_08\\_english.pdf](http://www.maac.ca/docs/2007/maac_safety_code_v008sept30_08_english.pdf)
8. **Matériel d'instruction** : Des aéronefs radiocommandés.
9. **Matériel d'apprentissage** : Des aéronefs radiocommandés.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. On recommande que les trois périodes allouées à cet OCOM se donnent consécutivement.
  - b. L'aéronef radiocommandé peut voler individuellement ou en petits groupes de deux à quatre cadets.
  - c. La présence d'instructeurs adjoints est requise pour cette leçon.

- d. Choisir le modèle réduit approprié parmi les modèles suivants :
  - (1) Blade CX2 / CX3 (hélicoptère électrique téléguidé),
  - (2) Blade MCX (hélicoptère électrique téléguidé),
  - (3) SPAD Debonair (avion téléguidé),
  - (4) Alpha 40 DSM2 RTF (avion radiocommandée),
  - (5) Vapor Bind-N-Fly / RTF (avion radiocommandée), et/ou
  - (6) tout autre modèle au choix du cmdt de l'escadron.
- e. L'hélicoptère choisi doit être muni d'un système de rotor contrarotatif et d'un émetteur radio de 2.4 GHz.
- f. On peut également utiliser des simulateurs d'aéronef téléguidés tels que le RealFlight (logiciel Knife Edge) ou FS One (Hangar 9) qui s'exécutent sur un ordinateur personnel.



**OREN 432**

1. **Rendement** : Décrire les systèmes de moteur d'avion
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les systèmes de moteur d'avion, y compris :
  - a. les circuits carburant,
  - b. les systèmes d'hélice, et
  - c. les instruments du moteur.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 432 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les moteurs d'avion, plus précisément :
  - a. L'OCOM C432.01 (Décrire le circuit d'allumage et le système électrique),
  - b. L'OCOM C432.02 (Décrire les systèmes de suralimentation par turbo-compression et par surpression), et
  - c. L'OCOM C432.03 (Décrire les turbines à gaz).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M432.01**

1. **Rendement** : Décrire les circuits carburant
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les circuits carburant, y compris :
  - a. les carburateurs, et
  - b. l'injection de carburant.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                       | Méthode           | Durée  | Réf                  |
|-----|-----------------------------------|-------------------|--------|----------------------|
| PE1 | Décrire les circuits carburant    | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 59 à 61)  |
| PE2 | Décrire les carburateurs.         | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 61 à 68)  |
| PE3 | Décrire l'injection de carburant. | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 68 et 69) |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer les circuits carburant.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation évaluation combinée.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M432.02**

1. **Rendement** : Décrire les systèmes d'hélice
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les systèmes d'hélice, y compris :
  - a. les types d'hélice,
  - b. la mise en drapeau, et
  - c. les hélices en pas inversé.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                               | Méthode           | Durée  | Réf                  |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------|
| PE1 | Décrire les systèmes d'hélice.                                                                                                                            | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 72 et 73) |
| PE2 | Décrire les types d'hélice, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'hélice à pas fixe, et</li> <li>b. l'hélice à pas variable.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 73 à 75)  |
| PE3 | Décrire la mise en drapeau et les hélices en pas inversé.                                                                                                 | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 75)       |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer les systèmes d'hélice.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.
11. **Remarques** : S.O.

**OCOM M432.03**

1. **Rendement** : Décrire les instruments du moteur
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les instruments des moteurs, y compris :
  - a. le manomètre d'huile,
  - b. la jauge de température d'huile,
  - c. la jauge de température des têtes de cylindre,
  - d. le tachymètre, et
  - e. le manomètre d'admission.

4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                 | Méthode            | Durée | Réf                  |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------|----------------------|
| PE1 | Décrire le manomètre d'huile et la jauge de température d'huile.                            | Exposé interactif  | 5 min | C3-116 (p. 75 et 76) |
| PE2 | Décrire la jauge de température des têtes de cylindre.                                      | Exposé interactif  | 5 min | C3-116 (p. 76)       |
| PE3 | Décrire le tachymètre.                                                                      | Exposé interactif  | 5 min | C3-116 (p. 76 et 77) |
| PE4 | Décrire le manomètre d'admission.                                                           | Exposé interactif  | 5 min | C3-116 (p. 77 à 79)  |
| PE5 | Diriger une activité en classe qui permette de réviser les notions sur les moteurs d'avion. | Activité en classe | 5 min |                      |

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 20 min
- c. Activité en classe : 5 min
- d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les leçons 1 à 4 pour clarifier, souligner et résumer les instruments du moteur.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive d'étoffer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets en ce qui a trait aux systèmes des moteurs.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons, et
- b. une feuille de travail de révision des moteurs d'avion.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** S.O.



**OCOM C432.01**

1. **Rendement** : Décrire le circuit d'allumage et le système électrique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le circuit d'allumage et le système électrique.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                    | Méthode           | Durée  | Réf                  |
|-----|--------------------------------|-------------------|--------|----------------------|
| PE1 | Décrire le circuit d'allumage. | Exposé interactif | 15 min | C3-116 (p. 69 à 71)  |
| PE2 | Décrire le système électrique. | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 71 et 72) |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, souligner et résumer le circuit d'allumage et le système électrique.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C432.02**

1. **Rendement** : Décrire les systèmes de suralimentation par turbo-compression et par surpression
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les systèmes de suralimentation par turbo-compression et par surpression.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                         | Méthode            | Durée  | Réf                  |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|----------------------|
| PE1 | Décrire la turbo-compression.                                                                                                       | Exposé interactif  | 10 min | C3-116 (p. 54 et 55) |
| PE2 | Décrire la suralimentation.                                                                                                         | Exposé interactif  | 5 min  | C3-116 (p. 55 et 56) |
| PE3 | Diriger une activité en classe pour confirmer la compréhension du cadet sur les notions de turbo-compression et de suralimentation. | Activité en classe | 10 min |                      |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 15 min
  - c. Activité en classe 10 min
  - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
  - a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour clarifier, souligner et résumer les systèmes de turbo-compression et de suralimentation.
  - b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 pour confirmer la compréhension des cadets en ce qui a trait à la turbo-compression et la suralimentation.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. des feuilles de travail sur la turbo-compression et la suralimentation, et
- c. le corrigé des feuilles de travail sur la turbo-compression et la suralimentation,

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons, et
- b. des feuilles de travail sur la turbo-compression et la suralimentation.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C432.03**

1. **Rendement** : Décrire les turbines à gaz
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les turbines à gaz, y compris :
  - a. les turboréacteurs,
  - b. les réacteurs à double flux,
  - c. les turbopropulseurs, et
  - d. les turbomoteurs.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                       | Méthode           | Durée  | Réf                  |
|-----|---------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------|
| PE1 | Décrire les turboréacteurs.                       | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 86 et 87) |
| PE2 | Décrire les réacteurs à double flux.              | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 87 et 88) |
| PE3 | Décrire les turbopropulseurs et les turbomoteurs. | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 87)       |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les turbines à gaz.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

**OREN 436**

1. **Rendement** : Expliquer les aspects de météorologie
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les aspects de météorologie, y compris :
  - a. les masses d'air et les fronts d'air, et
  - b. les vents.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 436 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la météorologie, plus précisément :
    - (1) L'OCOM C436.01 (Expliquer le brouillard),
    - (2) L'OCOM C436.02 (Décrire les conditions météorologiques violentes) et
    - (3) L'OCOM C436.03 (Analyser les renseignements météorologiques).
  - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 336 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M436.01**

1. **Rendement** : Expliquer les vents
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les vents, y compris :
  - a. les vents de surface, et
  - b. les courants jets.

4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                            | Méthode           | Durée  | Réf                              |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------------|
| PE1 | Expliquer les vents de surface, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les vents anabatiques et catabatiques,</li> <li>b. les ondes orographiques, et</li> <li>c. les rafales et les grains.</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C3-116 (p. 130 à 132)            |
| PE2 | Décrire les courants jets.                                                                                                                                                                                             | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 134 et 135)<br>C3-334 |

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux vents et stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence** :

- a. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-334 Short N. (2005). Remote Sensing Tutorial. *Federation of American Scientists*. Extrait le 26 février 2009 du site [http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14\\_1c.html](http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14_1c.html)

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM M436.02**

1. **Rendement** : Décrire les masses et les fronts d'air
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les masses et les fronts d'air, y compris :
  - a. les conditions météorologiques présentes dans une masse d'air,
  - b. les différents types de fronts, et
  - c. les conditions météorologiques associées aux fronts.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode            | Durée  | Réf                                              |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|--------------------------------------------------|
| PE1 | Expliquer les conditions météorologiques présentes dans une masse d'air.                                                                                                                                                                                                                                                                      | Exposé interactif  | 10 min | C3-116 (p. 140)                                  |
| PE2 | Définir et expliquer les types de fronts.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Exposé interactif  | 15 min | C3-116 (p. 140)<br>C3-334                        |
| PE3 | Diriger une activité en classe qui décrit les types de fronts et les conditions météorologiques qui leur sont associées, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un front chaud,</li> <li>b. un front froid,</li> <li>c. un front stationnaire,</li> <li>d. les fronts occlus, et</li> <li>e. les fronts d'altitude.</li> </ol> | Activité en classe | 55 min | A3-044 (p. 7-12 à 7-15)<br>C3-116 (p. 142 à 145) |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Activité en classe : 55 min
  - d. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets aux masses et aux fronts d'air et de stimuler leur intérêt.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de présenter les types de fronts et les conditions météorologiques qui leur sont associées.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-044 Commandement aérien MCAFC 2-700. (2001). *Manuel de météorologie du Commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- c. C3-334 "Remote Sensing Tutorial", 2005, *Federation of American Scientists*, by N. Short, 2005. Extrait le 26 février 2009 du site [http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14\\_1c.html](http://www.fas.org/irp/imint/docs/rst/Sect14/Sect14_1c.html)

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. deux thermos/glacières/bouteilles,
- c. deux pots d'aliments pour bébé,
- d. du colorant alimentaire rouge et bleu,
- e. une fiche ou du papier plastifié, et
- f. des feuilles d'information sur les fronts.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons,
- b. des crayons ou des marqueurs de couleur, et
- c. des feuilles d'information sur les fronts.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :**

- a. On recommande que les trois périodes allouées à cet OCOM se donnent consécutivement.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C436.01**

1. **Rendement** : Expliquer le brouillard
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer :
  - a. la formation du brouillard, et
  - b. les différents types de brouillard.

4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                          | Méthode            | Durée  | Réf                       |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|---------------------------|
| PE1 | Demander aux cadets de faire une expérience qui démontre la formation du brouillard. | Activité en classe | 10 min | C3-116 (p. 147)<br>C3-200 |
| PE2 | Diriger une activité en classe qui explique les différents types de brouillard.      | Activité en classe | 15 min | C3-116 (p. 147)           |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de présenter la formation et les différents types de brouillard.
7. **Documents de référence** :
  - a. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
  - b. C3-200 Weather Wiz Kids. (2008). *Make fog*. Extrait le 26 septembre 2008 du site <http://www.weatherwizkids.com/cloud1.htm>
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. un bocal de verre,

- c. un tamis,
- d. une bouilloire,
- e. de l'eau, et
- f. des cubes de glace.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un bocal de verre,
- b. un tamis,
- c. des mitaines à four,
- d. de l'eau,
- e. de l'alcool à friction,
- f. des cubes de glace,
- g. des feuilles pour tableau de papier,
- h. des marqueurs pour tableau de papier, et
- i. *l'Entre ciel et terre, Édition du millénaire.*

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C436.02**

1. **Rendement** : Décrire les conditions météorologiques violentes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les conditions météorologiques violentes, y compris :
  - a. les orages,
  - b. le givrage, et
  - c. les turbulences.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                     | Méthode           | Durée  | Réf                            |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------------------------------|
| PE1 | Décrire les orages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. leur formation,</li> <li>b. les dangers qu'ils présentent, et</li> <li>c. comment les éviter.</li> </ol>                                                                                              | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 148 à 151)          |
| PE2 | Décrire le givrage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les différents types de givrage, et</li> <li>b. les méthodes de protection contre le givrage.</li> </ol>                                                                                              | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 153 à 155)          |
| PE3 | Décrire les différents types de turbulence, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la turbulence mécanique,</li> <li>b. la turbulence thermique,</li> <li>c. la turbulence frontale, et</li> <li>d. la turbulence causée par le cisaillement du vent.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 156, p. 288 et 289) |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour présenter l'instruction portant sur les conditions météorologiques violentes aux cadets et pour stimuler leur intérêt.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.



**OCOM C436.03**

1. **Rendement** : Analyser les renseignements météorologiques
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des messages d'observation et prévisions météorologiques aéronautiques,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit analyser les renseignements météorologiques en lisant :
  - a. des messages d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR),
  - b. des prévisions d'aérodrome (TAF),
  - c. des prévisions des vents et des températures en altitude (FD), et
  - d. des prévisions de zone graphique (GFA).
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Méthode           | Durée  | Réf                                            |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------------------------------|
| PE1 | Décrire une METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la définition,</li> <li>b. la fréquence des messages,</li> <li>c. les messages d'observation spéciale sélectionnés (SPECI), et</li> <li>d. l'endroit où les METAR sont disponibles.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                          | Exposé interactif | 5 min  | C2-044 (p. 144)<br>C3-116 (p. 160)             |
| PE2 | Permettre aux cadets de se familiariser avec la terminologie utilisée dans les METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le type de message,</li> <li>b. l'indicateur d'emplacement,</li> <li>c. la date et l'heure de l'observation,</li> <li>d. le modificateur du message,</li> <li>e. le vent,</li> <li>f. la visibilité dominante,</li> <li>g. la portée visuelle de piste,</li> <li>h. les conditions météorologiques actuelles,</li> <li>i. l'état du ciel,</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C2-044 (p. 143 à 147)<br>C3-116 (p. 160 à 163) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Méthode           | Durée  | Réf                                            |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------------------------------|
|     | <ul style="list-style-type: none"> <li>j. la température et le point de rosée,</li> <li>k. le calage altimétrique,</li> <li>l. les observations météorologiques récentes,</li> <li>m. le cisaillement du vent, et</li> <li>n. les commentaires.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                   |        |                                                |
| PE3 | Décrire une TAF, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la définition,</li> <li>b. l'émission et la validité, et</li> <li>c. l'endroit où les TAF sont disponibles.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Exposé interactif | 5 min  | C2-044 (p. 135)<br>C3-116 (p. 167)             |
| PE4 | Permettre aux cadets de se familiariser avec la terminologie d'une TAF, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le type de message,</li> <li>b. l'indicateur d'emplacement,</li> <li>c. la date et l'heure d'émission,</li> <li>d. la période de validité,</li> <li>e. le vent,</li> <li>f. le cisaillement du vent dans les basses couches,</li> <li>g. la visibilité dominante,</li> <li>h. les conditions météorologiques significatives,</li> <li>i. l'état du ciel,</li> <li>j. les groupes de remplacement, et</li> <li>k. les commentaires.</li> </ul> | Exposé interactif | 15 min | C2-044 (p. 136 à 139)<br>C3-116 (p. 167 à 169) |
| PE5 | Décrire une FD, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la définition,</li> <li>b. le déchiffrement, et</li> <li>c. l'endroit où les FD sont disponibles.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Exposé interactif | 5 min  | C2-044 (p. 140)<br>C3-116 (p. 169)             |
| PE6 | Décrire une GFA, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la définition,</li> <li>b. l'émission et la validité,</li> <li>c. la zone couverte,</li> <li>d. les unités de mesure,</li> <li>e. les abréviations et symboles, et</li> <li>f. l'endroit où les GFA sont disponibles.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                     | Exposé interactif | 10 min | C2-044 (p. 120)<br>C3-116 (p. 166)             |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Méthode            | Durée  | Réf                                                        |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|------------------------------------------------------------|
| PE7 | <p>Permettre aux cadets de se familiariser avec la disposition d'une carte de nuages et de conditions météorologiques GFA, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les références,</li> <li>b. la légende,</li> <li>c. les commentaires, et</li> <li>d. la section de renseignements généraux, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) la situation synoptique,</li> <li>(2) les nuages,</li> <li>(3) les couches en surface,</li> <li>(4) la visibilité,</li> <li>(5) le temps et les obstructions à la vue,</li> <li>(6) les isobares, et</li> <li>(7) les vents de surface.</li> </ul> </li> </ul> | Exposé interactif  | 15 min | <p>C2-044 (p. 120 à 124)</p> <p>C3-116 (p. 166 et 167)</p> |
| PE8 | Diriger une activité qui permet aux cadets de lire des exemples METAR, de TAF, de FD et des cartes de nuages et de conditions météorologiques GFA.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Activité en classe | 15 min |                                                            |

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 70 min
- c. Activité en classe : 15 min
- d. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 7 afin de présenter des messages d'observation et prévisions météorologiques aux cadets ainsi que le matériel de base qui leur permettra de déchiffrer et d'analyser ces renseignements, ainsi que stimuler l'intérêt pour ce sujet.
- b. L'activité en classe a été choisie pour le PE 8 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer l'analyse de renseignements météorologiques sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-044 Transports Canada. (2008). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>
- b. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d’instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation, et
- b. des METAR, TAF, FDC et GFA locaux récents.

9. **Matériel d’apprentissage :**

- a. le document d’un exemple de METAR et de SPECI,
- b. le document d’un exemple de TAF,
- c. le document d’un exemple de FD,
- d. le document d’un exemple de GFA,
- e. le document de la table de code de l’Organisation météorologique mondiale (OMM), et
- f. le document de la table d’abréviations de prévisions pour l’aéronautique.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les METAR, TAF, FDC et GFA récents sont disponibles sur le site <http://www.flightplanning.navcanada.ca> Cliquer sur METAR / TAF, UPR WNDS (FD) ou sur l’icône FA graphique puis choisir la région désirée.
- b. On recommande que les trois périodes allouées à cet OCOM se donnent consécutivement.
- c. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OREN 437**

1. **Rendement** : Expliquer les aspects de la navigation aérienne
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer les aspects de la navigation aérienne, en :
  - a. définissant les termes liés à la navigation aérienne, et
  - b. décrivant le compas magnétique.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 437 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la navigation aérienne, plus précisément :
    - (1) L'OCOM C437.01 (Résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel), et
    - (2) L'OCOM C437.02 (Utiliser une carte aéronautique de navigation [VFR] [règles de vol à vue] [VNC]); et
  - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 337 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadres d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M437.01**

1. **Rendement** : Définir les termes de navigation aérienne
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit définir :
  - a. la latitude et la longitude,
  - b. les grands cercles,
  - c. les loxodromies, et
  - d. les caps et les relèvements.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                             | Méthode            | Durée  | Réf                    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|------------------------|
| PE1 | Définir : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les méridiens de longitude,</li> <li>b. les parallèles de latitude,</li> <li>c. les coordonnées géographiques, et</li> <li>d. la relation entre l'heure et la longitude.</li> </ol> | Exposé interactif  | 25 min | C3-116 (p. 175 et 176) |
| PE2 | Définir les grands cercles et les loxodromies.                                                                                                                                                                                          | Exposé interactif  | 10 min | C3-116 (p. 177)        |
| PE3 | Définir les caps et les relèvements.                                                                                                                                                                                                    | Exposé interactif  | 5 min  | C3-116 (p. 177)        |
| PE4 | Demander aux cadets de prendre des caps et des relèvements.                                                                                                                                                                             | Activité en classe | 10 min |                        |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Exposé interactif : 40 min
  - c. Activité en classe : 10 min
  - d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les leçons 1 à 3 pour clarifier, souligner et résumer les termes liés à la navigation aérienne.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive d' étoffer le sujet sur les caps et les relèvements et de confirmer que les cadets comprennent les termes liés à la navigation aérienne.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un grand globe terrestre avec marqueurs de latitude et de longitude, et
- c. un rapporteur d'angle Douglas.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carte aéronautique de navigation VFR (VNC) locale,
- b. un rapporteur d'angle Douglas,
- c. des stylos et des crayons, et
- d. une feuille de travail sur les caps et les relèvements.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.



**OCOM M437.02**

1. **Rendement** : Décrire le compas magnétique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le compas magnétique, y compris :
  - a. le magnétisme de la Terre,
  - b. les parties principales du compas,
  - c. les variations, et
  - d. les erreurs compas.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                | Méthode           | Durée  | Réf                    |
|-----|--------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------|
| PE1 | Décrire le magnétisme de la Terre.         | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 177 et 178) |
| PE2 | Décrire les parties principales du compas. | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 179)        |
| PE3 | Décrire les variations.                    | Exposé interactif | 5 min  | C3-116 (p. 178 et 179) |
| PE4 | Décrire les erreurs compas.                | Exposé interactif | 10 min | C3-116 (p. 179 à 182)  |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer le compas magnétique.
7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. plusieurs exemples de compas magnétiques.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons, et
- b. une feuille de travail de caps magnétiques.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C437.01**

1. **Rendement** : Résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un calculateur de vol manuel,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit résoudre des problèmes de navigation à l'aide d'un calculateur de vol manuel en :
  - a. effectuant la conversion d'unités de mesure, et
  - b. en calculant :
    - (1) la vitesse,
    - (2) la distance, et
    - (3) le temps.

4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                     | Méthode                    | Durée  | Réf                    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|------------------------|
| PE1 | Démontrer comment se servir d'un calculateur de vol manuel pour convertir des unités de mesure, puis demander aux cadets d'effectuer cette conversion.          | Démonstration et exécution | 25 min | C3-116 (p. 199 et 200) |
| PE2 | Démontrer comment se servir d'un calculateur de vol manuel pour calculer la vitesse, la distance et le temps, puis demander aux cadets d'effectuer ces calculs. | Démonstration et exécution | 25 min | C3-116 (p. 199 et 200) |

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Démonstration et exécution : 50 min
- c. Durée totale : 60 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la résolution de problèmes de navigation au moyen d'un calculateur de vol manuel, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence** : C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
  - b. un calculateur de vol manuel.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. des stylos et des crayons,
  - b. un calculateur de vol manuel, et
  - c. une feuille de travail de problèmes de navigation.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
  - a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
  - b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C437.02**

1. **Rendement** : Utiliser une carte aéronautique de navigation VFR [règles de vol à vue] (VNC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une VNC,
    - (2) une règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
    - (3) un rapporteur Douglas,
    - (4) de la supervision, et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit utiliser une VNC, y compris :
  - a. expliquer des types de projections ;
  - b. décrire des types de cartes aéronautiques ;
  - c. localiser des points de repère en fonction de la latitude et de la longitude ;
  - d. tracer des routes entre plusieurs points de repère ;
  - e. mesurer des distances ; et
  - f. déterminer des caps.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                        | Méthode                    | Durée  | Réf                   |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-----------------------|
| PE1 | Expliquer des types de projections.                                                                                                                | Exposé interactif          | 5 min  | C3-116 (p. 184 à 186) |
| PE2 | Décrire des types de cartes aéronautiques.                                                                                                         | Exposé interactif          | 5 min  | C3-116 (p. 186 à 188) |
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à localiser des points de repère sur une VNC en utilisant la latitude et la longitude. | Démonstration et exécution | 15 min |                       |
| PE4 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de tracer des routes sur une VNC entre plusieurs points de repère.                                     | Démonstration et exécution | 5 min  |                       |
| PE5 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de mesurer des distances sur une VNC.                                                                  | Démonstration et exécution | 10 min |                       |

| PE  | Description                                                                     | Méthode                    | Durée  | Réf |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-----|
| PE6 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer des caps sur une VNC. | Démonstration et exécution | 10 min |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour clarifier, faire ressortir et résumer les types de projections et de cartes aéronautiques.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'utiliser une VNC, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer son utilisation sous supervision.

7. **Documents de référence :** C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un grand globe terrestre avec marqueurs de latitude et de longitude,
- une feuille de tableau de papier,
- une VNC,
- une carte aéronautique du monde,
- une carte de région terminale VFR,
- une carte en route niveau inférieur,
- une règle de l'OACI, et
- un rapporteur d'angle Douglas.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- un crayon,
- une VNC,
- une règle de l'OACI,
- une règle,
- du papier, et
- un rapporteur d'angle Douglas.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OREN 440**

1. **Rendement** : Discuter des structures aérospatiales
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des structures aérospatiales, y compris :
  - a. les matériaux aérospatiaux, et
  - b. les satellites canadiens.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 440 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les structures aérospatiales, plus précisément :
    - (1) l'OCOM C440.01 (Décrire les modèles réduits de fusée),
    - (2) l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée),
    - (3) l'OCOM C440.03 (Discuter des caractéristiques des planètes du système solaire),
    - (4) l'OCOM C440.04 (Appliquer la science des matériaux de longerons),
    - (5) l'OCOM C440.05 (Décrire la robotique),
    - (6) l'OCOM C440.06 (Utiliser les cartes du ciel),
    - (7) l'OCOM C440.07 (Utiliser un télescope),
    - (8) l'OCOM C440.08 (Regarder la vidéo intitulée *BLAST!1 [Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope]*).
    - (9) l'OCOM C440.09 (Décrire la relation entre la gravité et l'espace-temps),
    - (10) l'OCOM C440.10 (Discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle), et
    - (11) l'OCOM C440.11 (Regarder la vidéo intitulée *Einstein's Big Idea*).
  - b. L'OCOM C440.01 (Décrire les modèles réduits de fusées) doit être enseigné avant l'OCOM C440.02 (Lancer un modèle réduit de fusée).
  - c. Le matériel complémentaire de l'OREN 340 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M440.01**

1. **Rendement** : Identifier les matériaux aérospatiaux
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier différents matériaux aérospatiaux, y compris :
  - a. l'aluminium,
  - b. le magnésium,
  - c. le titane,
  - d. l'acier inoxydable,
  - e. la fibre de verre,
  - f. l'aramide,
  - g. le carbone et le graphite, et
  - h. la céramique.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode           | Durée  | Réf                              |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------------|
| PE1 | Discuter : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. des métaux utilisés dans la construction aérospatiale, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) l'aluminium,</li> <li>(2) le magnésium,</li> <li>(3) le titane, et</li> <li>(4) l'acier inoxydable;</li> </ol> </li> <li>b. des essais sur les matériaux, et</li> <li>c. l'environnement orbital.</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C3-136 (p. 2-1 à 2-15)<br>C3-294 |
| PE2 | Discuter des matériaux composites utilisés dans la construction aérospatiale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la fibre de verre,</li> <li>b. l'aramide,</li> </ol>                                                                                                                                                                                                      | Exposé interactif | 10 min | C3-136 (p. 3-22 à 3-27)          |

| PE | Description                                          | Méthode | Durée | Réf |
|----|------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | c. le carbone et le graphite, et<br>d. la céramique. |         |       |     |

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux matériaux aérospatiaux et stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-136 ISBN 0-88487-207-6 Sanderson Training Systems. (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
- b. C3-294 Silverman, E. M. (1995). *Space environmental effects on spacecraft : LEO materials selection guide*. Hampton, Virginie, NASA Langley Research Center. Extrait le 27 novembre 2008 du site <http://see.msfc.nasa.gov/mp/NASA-95-cr4661pt1.pdf>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des échantillons de matériaux, y compris :
  - (1) des métaux, y compris :
    - (a) l'aluminium,
    - (b) l'acier au magnésium,
    - (c) l'acier au titane, et
    - (d) l'acier inoxydable ; et
  - (2) des tissus composites, y compris :
    - (a) la fibre de verre,
    - (b) l'aramide,
    - (c) le carbone et le graphite, et
    - (d) la céramique.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM M440.02**

1. **Rendement** : Décrire les satellites canadiens
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les satellites canadiens, y compris :
  - a. Alouette,
  - b. MOST (le télescope de microvariabilité et d'oscillation des étoiles), et
  - c. RADARSAT;
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                       | Méthode           | Durée  | Réf    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------|
| PE1 | d'identifier les aspects du programme Alouette, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'histoire,</li> <li>b. le but, et</li> <li>c. les réalisations.</li> </ol> | Exposé interactif | 5 min  | C3-253 |
| PE2 | d'identifier les aspects de la mission MOST, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'histoire,</li> <li>b. le but, et</li> <li>c. les réalisations.</li> </ol>    | Exposé interactif | 10 min | C3-254 |
| PE3 | Identifier les aspects du programme RADARSAT, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'histoire,</li> <li>b. le but, et</li> <li>c. les réalisations.</li> </ol>   | Exposé interactif | 10 min | C3-255 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon en vue d'initier les cadets aux satellites canadiens et stimuler leur intérêt sur le sujet.
7. **Documents de référence** :
  - a. C3-253 Agence spatiale canadienne. (2008). *Alouette I et II*. Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.space.gc.ca/asc/fr/satellites/fuse.asp>
  - b. C3-254 University of British Columbia. (2008). *MOST: Canada's first space telescope*. Extrait le 29 septembre 2008 du site <http://www.astro.ubc.ca/MOST/overview.html#glance>
  - c. C3-255 Ressources naturelles Canada. (2008). *Centre canadien de télédétection : RADARSAT*. Extrait le 29 septembre 2008 du site [http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/radar/spaceborne/radarsat1/index\\_e.php](http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/radar/spaceborne/radarsat1/index_e.php)
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C440.01**

1. **Rendement** : Décrire les modèles réduits de fusées
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les modèles réduits de fusées, y compris :
  - a. les parties d'un moteur de modèle réduit de fusée,
  - b. les parties d'un modèle réduit de fusée,
  - c. le profil de vol d'un modèle réduit de fusée, et
  - d. les règlements de sécurité concernant les modèles réduits de fusées.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Méthode           | Durée  | Réf              |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------|
| PE1 | Décrire les parties d'un moteur de modèle réduit de fusée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le boîtier du moteur,</li> <li>b. une tuyère en argile,</li> <li>c. un propulseur à poudre noire,</li> <li>d. une composition de retardement,</li> <li>e. une charge d'éjection, et</li> <li>f. un allumeur.</li> </ol>                | Exposé interactif | 15 min | C3-162<br>C3-259 |
| PE2 | Décrire les parties d'un modèle réduit de fusée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la coiffe,</li> <li>b. le corps-tube,</li> <li>c. les ailettes,</li> <li>d. l'ergot de lancement,</li> <li>e. la butée du moteur,</li> <li>f. le dispositif de retenue du moteur,</li> <li>g. le sandow, et</li> <li>h. le parachute.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C3-162<br>C3-259 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                     | Méthode           | Durée  | Réf                        |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------|
| PE3 | Décrire le profil de vol d'un modèle réduit de fusée, y compris :<br>a. l'allumage,<br>b. la propulsion,<br>c. la phase balistique / retardement,<br>d. l'éjection,<br>e. la descente, et<br>f. l'atterrissage. | Exposé interactif | 10 min | C3-162<br>C3-163<br>C3-259 |
| PE4 | Expliquer les règlements de sécurité concernant les modèles réduits de fusées.                                                                                                                                  | Exposé interactif | 15 min | C3-162<br>C3-259           |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 50 min |
| c. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter l'information de base sur les modèles réduits de fusées et de résumer les points d'enseignement.

7. **Documents de référence :**

- C3-162 Beach, T. (1993). *Model rocketry technical manual*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/roocketrytechniques.pdf>
- C3-163 Cannon, R. L. (1999). *A learning guide for model rocket launch systems*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/launchsystemguide.pdf>
- C3-259 ISBN 978-0471472421 Stine, G. H. (2004). *Handbook of model rocketry*. Toronto, Ontario, John Wiley & Sons.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un modèle réduit de fusée à découper,
- une trousse de modèle réduit de fusée,
- un moteur de modèle réduit de fusée, et
- une balance numérique.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.



**OCOM C440.02**

1. **Rendement** : Lancer un petit modèle réduit de fusée
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la colle pour les modèles en plastique,
    - (2) un couteau Hobby n° 11,
    - (3) un crayon,
    - (4) des ciseaux,
    - (5) une trousse de petits modèles réduits de fusées,
    - (6) de la supervision, et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales :
    - (1) une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, et
    - (2) un secteur d'entraînement en plein air conformément aux normes de l'Association canadienne pour la fuséologie.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. fabriquer un petit modèle réduit de fusée;
  - b. aider au montage du site de lancement de fusée, et
  - c. lancer un petit modèle réduit de fusée.
4. **Points d'enseignement** : Demander au cadet, en tant que membre d'une équipe :
  - a. assembler un petit modèle réduit de fusée;
  - b. aider au montage du site de lancement de fusée, et
  - c. lancer un petit modèle réduit de fusée.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique :          | 80 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à fabriquer de modèles réduits de fusée dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** :
  - a. C3-162 Beach, T. (1993). *Model rocketry technical manual*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/rocketrytechniques.pdf>

- b. C3-163 Cannon, R. L. (1999). *A learning guide for model rocket launch systems*. Extrait le 10 octobre 2007 du site <http://www.estesrockets.com/assets/downloads/launchsystemguide.pdf>
- c. C3-259 ISBN 978-0-471-47242-1 Stine, G. H. (2004). *Handbook of model rocketry*. Toronto, Ontario, John Wiley & Sons.

**8. Matériel d'instruction :**

- a. une tour de lancement pour un modèle réduit de fusée,
- b. un contrôleur de lancement de modèle réduit de fusée,
- c. 80 m de ruban de sécurité,
- d. 18 piquets pour tente modulaire ou équivalents,
- e. des lunettes de sécurité,
- f. un voltmètre,
- g. des pinces,
- h. un tournevis, et
- i. du ruban isolant.

**9. Matériel d'apprentissage :**

- a. des lunettes de sécurité,
- b. de la colle pour les modèles en plastique,
- c. un couteau Hobby n° 11,
- d. des crayons, des ciseaux, et
- e. une trousse de petits modèles réduits de fusées.

**10. Modalités de contrôle : S.O.**

**11. Remarques :**

- a. L'OCOM C440.01 (Décrire les modèles réduits de fusées) doit être choisi et enseigné avant cette leçon.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C440.03**

1. **Rendement** : Discuter des caractéristiques des planètes du système solaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des caractéristiques des planètes du système solaire, y compris :
  - a. la distance moyenne du Soleil,
  - b. sa taille,
  - c. la masse,
  - d. la rotation,
  - e. l'inclinaison, et
  - f. les caractéristiques des orbites.
4. **Points d'enseignement** :

| PE         | Description                                                                                                                                                                                                                                                                         | Méthode           | Durée | Réf                        |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|----------------------------|
| <b>PE1</b> | Discuter de la planète Mercure, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la distance moyenne du Soleil,</li> <li>b. sa taille,</li> <li>c. la masse,</li> <li>d. la rotation,</li> <li>e. l'inclinaison, et</li> <li>f. les caractéristiques de son orbite.</li> </ol> | Exposé interactif | 5 min | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |
| <b>PE2</b> | Discuter de la planète Vénus, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la distance moyenne du Soleil,</li> <li>b. sa taille,</li> <li>c. la masse,</li> <li>d. la rotation,</li> <li>e. l'inclinaison, et</li> <li>f. les caractéristiques de son orbite.</li> </ol>   | Exposé interactif | 5 min | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |

| PE         | Description                                                                                                                                                                                            | Méthode           | Durée  | Réf                        |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|----------------------------|
| <b>PE3</b> | Discuter de la planète Terre, y compris :<br>a. la distance moyenne du Soleil,<br>b. sa taille,<br>c. la masse,<br>d. la rotation,<br>e. l'inclinaison, et<br>f. les caractéristiques de son orbite.   | Exposé interactif | 10 min | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |
| <b>PE4</b> | Discuter de la planète Mars, y compris :<br>a. la distance moyenne du Soleil,<br>b. sa taille,<br>c. la masse,<br>d. la rotation,<br>e. l'inclinaison, et<br>f. les caractéristiques de son orbite.    | Exposé interactif | 5 min  | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |
| <b>PE5</b> | Discuter de la planète Jupiter, y compris :<br>a. la distance moyenne du Soleil,<br>b. sa taille,<br>c. la masse,<br>d. la rotation,<br>e. l'inclinaison, et<br>f. les caractéristiques de son orbite. | Exposé interactif | 10 min | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |
| <b>PE6</b> | Discuter de la planète Saturne, y compris :<br>a. la distance moyenne du Soleil,<br>b. sa taille,<br>c. la masse,<br>d. la rotation,<br>e. l'inclinaison, et<br>f. les caractéristiques de son orbite. | Exposé interactif | 5 min  | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |
| <b>PE7</b> | Discuter de la planète Uranus, y compris :<br>a. la distance moyenne du Soleil,<br>b. sa taille,<br>c. la masse,<br>d. la rotation,<br>e. l'inclinaison, et<br>f. les caractéristiques de son orbite.  | Exposé interactif | 5 min  | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |

| PE         | Description                                                                                                                                                                                            | Méthode           | Durée | Réf                        |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|----------------------------|
| <b>PE8</b> | Discuter de la planète Neptune, y compris :<br>a. la distance moyenne du Soleil,<br>b. sa taille,<br>c. la masse,<br>d. la rotation,<br>e. l'inclinaison, et<br>f. les caractéristiques de son orbite. | Exposé interactif | 5 min | C3-170<br>C3-288<br>C3-289 |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 50 min |
| c. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour présenter les caractéristiques des planètes et du système solaire aux cadets et pour stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-170 Ottewell, G. The National Optical Observatory. (1998). *Thousand-yard model: Or, Earth as a peppercorn*. Extrait le 16 octobre 2007 du site <http://www.noao.edu/education/peppercorn/pcmain.html>
- b. C3-288 Williams, D. NASA. (2008). *Planetary fact sheet–metric*. Extrait le 14 octobre 2008 du site <http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/factsheet/index.html>
- c. C3-289 Williams, D. NASA. (2008). *Planetary fact sheet–ratio to earth values*. Extrait le 14 octobre 2008 du site [http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/planet\\_table\\_ratio.html](http://nssdc.gsfc.nasa.gov/planetary/planet_table_ratio.html)

8. **Matériel d’instruction :** S.O.

9. **Matériel d’apprentissage :** Fiche de renseignements sur les planètes.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Des données planétaires sont détaillées sur le site <http://solarsystem.nasa.gov/planets/index.cfm>
- b. Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C440.04**

1. **Rendement** : Appliquer la science des matériaux de longerons
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) du papier de format légal quadrillé,
    - (2) des crayons mécaniques,
    - (3) une gomme à effacer,
    - (4) une règle de 30 centimètres,
    - (5) un rapporteur d'angle en plastique,
    - (6) des billes,
    - (7) un support de contenant suspendu,
    - (8) un pistolet à colle chaude,
    - (9) des bâtons de colle chaude,
    - (10) un couteau Hobby,
    - (11) des pâtes alimentaires non cuites (spaghetti),
    - (12) de la supervision, et
    - (13) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets, en groupes de deux, doivent appliquer la science des matériaux de longerons en :
  - a. concevant un longeron ;
  - b. fabriquant un longeron ; et
  - c. faisant l'essai d'un longeron.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                            | Méthode           | Durée  | Réf    |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------|
| PE1 | Expliquer la science des matériaux de longerons.                                       | Exposé interactif | 15 min | C3-331 |
| PE2 | Demander aux cadets en groupe de deux de concevoir un longeron.                        | Activité pratique | 15 min |        |
| PE3 | Demander aux cadets en groupe de deux de construire et de faire l'essai d'un longeron. | Activité pratique | 50 min |        |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Activité pratique :          | 65 min |
| d. | Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de stimuler l'intérêt des cadets à l'égard de la science des matériaux utilisés pour les longerons et de résumer le point d'enseignement.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE 2 et 3 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de concevoir un longeron puis de mettre à l'essai un longeron dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :** C3-331 McMaster University YES I Can! Science Team. (2009). *How forces act on structures*. Extrait le 19 février 2009 du site <http://resources.yesican-science.ca/sts115/aboutforces.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. des billes, et
- c. un contenant suspendu.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. du papier de format légal quadrillé,
- b. des crayons mécaniques,
- c. une gomme à effacer,
- d. une règle de 30 centimètres,
- e. un rapporteur d'angle en plastique,
- f. des billes,
- g. un support de contenant suspendu,
- h. un pistolet à colle chaude,
- i. des bâtons de colle chaude,
- j. un couteau Hobby, et
- k. des spaghettis non cuits.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.



11. **Remarques :**

- a. Cette leçon doit être enseignée en trois périodes consécutives.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C440.05**

1. **Rendement** : Décrire la robotique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la robotique, y compris :
  - a. les types de robots, et
  - b. les applications robotiques.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Méthode           | Durée  | Réf    |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------|
| PE1 | Décrire les types de robots, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les systèmes autonomes, et</li> <li>b. les systèmes télécommandés.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Exposé interactif | 10 min | C3-292 |
| PE2 | Décrire les applications de la robotique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la fabrication industrielle, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) l'usinage,</li> <li>(2) le coupage,</li> <li>(3) l'assemblage, et</li> <li>(4) la soudure.</li> </ol> </li> <li>b. l'exploration,</li> <li>c. l'espace,</li> <li>d. les services d'urgence, et</li> <li>e. les applications militaires.</li> </ol> | Exposé interactif | 15 min | C3-292 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour donner un bref aperçu aux cadets de la robotique et pour stimuler leur intérêt sur le sujet.

7. **Documents de référence** : C3-292 NASA. (2003). *Rover ranch: K-12 experiments in robotic software*.  
Extrait le 20 novembre 2008 du site <http://prime.jsc.nasa.gov/ROV/>
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C440.06**

1. **Rendement** : Utiliser des cartes du ciel
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un planisphère,
    - (2) une lampe de poche à filtre rouge,
    - (3) des cartes du ciel,
    - (4) de la supervision, et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales :
    - (1) une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, et
    - (2) un espace découvert extérieur où le ciel est clair, le soir, loin de la pollution lumineuse.
3. **Norme** : Le cadet doit utiliser des cartes du ciel pour identifier les éléments du ciel nocturne.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                             | Méthode           | Durée | Réf                                           |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------|-----------------------------------------------|
| PE1 | Expliquer comment la sphère céleste est divisée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. comment il est présumé que le ciel et la terre sont concentriques,</li> <li>b. les pôles célestes, et</li> <li>c. l'équateur céleste.</li> </ol> | Exposé interactif | 5 min | C3-176 (p. 168)<br>C3-179 (p. 28 et 29)       |
| PE2 | Expliquer comment la sphère du ciel est représentée sur les cartes du ciel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la déclinaison,</li> <li>b. l'ascension droite, et</li> <li>c. le plan de l'écliptique.</li> </ol>                    | Exposé interactif | 5 min | C3-176 (p. 212 à 217)<br>C3-179 (p. 99 à 119) |
| PE3 | Expliquer comment interpréter une carte du ciel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la date,</li> <li>b. l'heure,</li> <li>c. la latitude,</li> <li>d. l'orientation, et</li> <li>e. les planètes.</li> </ol>                        | Exposé interactif | 5 min | C3-176 (p. 212 à 217)<br>C3-179 (p. 99 à 119) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode                    | Durée  | Réf                     |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-------------------------|
| PE4 | <p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'identifier les éléments du ciel nocturne en explorant les aspects d'un planisphère, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la conception du planisphère,</li> <li>b. le manque de données planétaires sur un planisphère,</li> <li>c. la date,</li> <li>d. l'heure,</li> <li>e. la marque de minuit,</li> <li>f. la latitude,</li> <li>g. l'orientation,</li> <li>h. l'horizon,</li> <li>i. les constellations, et</li> <li>j. les étoiles.</li> </ul> | Démonstration et exécution | 40 min | C3-180 (p. 1)<br>C3-221 |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter aux cadets les cartes du ciel et de donner un aperçu sur le sujet.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'utilisation d'un planisphère, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette habileté sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-176 ISBN 1-55407-071-6 Moore, P. (2005). *Atlas of the universe*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books.
- b. C3-179 ISBN 1-55209-302-6 Dickenson, T. (2001). *Night watch: A practical guide to viewing the universe*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
- c. C3-180 ISBN 1-55297-853-2 Scagell, R. (2004). *Firefly planisphere: Latitude 42 deg N*. Willowdale, ON: Firefly Books.
- d. C3-221 Conseil national de recherches Canada. (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site : <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomy/constellations/html.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte du ciel planisphère,
- c. une lampe de poche à filtre rouge,
- d. des cartes du ciel, et
- e. un globe terrestre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carte du ciel planisphère,
- b. une lampe de poche à filtre rouge, et
- c. des cartes du ciel.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les PE 1 à 3 peuvent s'enseigner en classe ou sur le terrain selon les besoins.
- b. Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM C440.07**

1. **Rendement** : Utiliser un télescope
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un télescope,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit utiliser un télescope en :
  - a. installant un télescope;
  - b. faisant fonctionner un télescope, et
  - c. démontant un télescope.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Méthode           | Durée  | Réf                |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------------------|
| PE1 | Identifier les parties d'un télescope, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le tube optique,</li> <li>b. les supports de tube optique, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la monture équatoriale (un axe de mouvement),</li> <li>(2) la monture azimutale (deux axes de mouvement),</li> </ol> </li> <li>c. le chercheur,</li> <li>d. l'oculaire,</li> <li>e. le capuchon des lentilles,</li> <li>f. les miroirs,</li> <li>g. les lentilles,</li> <li>h. le bouton de focalisation,</li> <li>i. le trépied, et</li> <li>j. les parties d'un télescope informatisé et spécialisé, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) le panneau de commande,</li> <li>(2) l'interrupteur de marche/arrêt,</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C3-286 (p. 5 à 14) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Méthode                    | Durée  | Réf                                           |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-----------------------------------------------|
|     | (3) la borne d'entrée d'interface d'ordinateur, et<br>(4) le cordon d'alimentation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                            |        |                                               |
| PE2 | Décrire la théorie du télescope, y compris :<br>a. la sécurité, y compris :<br>(1) ne jamais regarder vers le soleil à travers les lentilles, et<br>(2) manipuler avec prudence l'équipement fragile,<br>b. ce que représentent les chiffres, y compris :<br>(1) le collecteur de lumière des lentilles principales ou du miroir (l'ouverture),<br>(2) la distance focale, et<br>(3) le rapport focal,<br>c. la visibilité, y compris :<br>(1) l'agitation de l'image, et<br>(2) le tremblement (la turbulence atmosphérique), et<br>d. les trois principaux types de systèmes optiques de télescope, y compris :<br>(1) les réfracteurs,<br>(2) les réflecteurs newtoniens, et<br>(3) les Schmidt-Cassegrain. | Exposé interactif          | 10 min | C3-179 (p. 60 à 81)<br>C3-286 (p. 4, 30 à 37) |
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de :<br>a. monter un télescope en :<br>(1) sortant toutes les parties de leurs contenants et en s'assurant que le tube optique est placé sur une surface de niveau et solide ;<br>(2) installant le trépied ;<br>(3) fixant le télescope au trépied ;<br>(4) montant le chercheur (s'il y a lieu) ;<br>(5) montant l'oculaire (s'il y a lieu) ;<br>(6) aligner le chercheur, et<br>(7) alignant le télescope ; et                                                                                                                                                                                                                                                  | Démonstration et exécution | 30 min | C3-286 (p. 6 à 14)                            |

| PE | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Méthode | Durée | Réf |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | b. faire fonctionner et de démonter un télescope en :<br>(1) réglant l'ascension droite ;<br>(2) réglant la déclinaison ;<br>(3) retirant l'oculaire (s'il y a lieu) ;<br>(4) retirant le chercheur (s'il y a lieu) ;<br>(5) enlevant le télescope de son trépied ;<br>(6) repliant le trépied ; et<br>(7) rangeant toutes les pièces dans leurs contenants. |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 20 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets à la théorie des télescopes et de stimuler leur intérêt sur le sujet.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les habiletés de manipulation d'un télescope que les cadets doivent acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- C3-179 ISBN 1-55209-302-6 Dickenson, T. (2001). *Night watch: A practical guide to viewing the universe*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
- C3-286 11073-INST. Celestron. (2006). *CPC series instructional manual*. Torrance, Californie, Celestron.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- un télescope.

9. **Matériel d'apprentissage :** Télescope.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C440.08**

1. **Rendement** : Regarder la vidéo intitulée *BLAST! (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope)*
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) Le DVD *BLAST!*
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit regarder la vidéo *BLAST!* et discuter de la mission *BLAST!*, y compris :
  - a. la cosmologie galactique,
  - b. la cosmologie extragalactique, et
  - c. la conception de la mission *BLAST*.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                             | Méthode              | Durée  | Réf    |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|--------|
| PE1 | Décrire la mission <i>BLAST</i> , y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'observation de formation d'étoiles ;</li> <li>b. l'observation de formation de galaxies ; et</li> <li>c. l'élaboration de la mission <i>BLAST</i>.</li> </ol> | Exposé interactif    | 10 min | C3-298 |
| PE2 | Demander aux cadets de regarder la vidéo <i>BLAST!</i>                                                                                                                                                                                                  | Activité en classe   | 55 min | C3-295 |
| PE3 | Discuter de la science et de l'élaboration de la mission <i>BLAST</i> .                                                                                                                                                                                 | Discussion de groupe | 15 min |        |

5. **Durée** :
  - a. Introduction : 10 min
  - b. Exposé interactif : 10 min
  - c. Activité en classe : 55 min
  - d. Discussion de groupe : 15 min
  - e. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour présenter la cosmologie aux cadets et de donner un aperçu de la mission BLAST.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de renforcer les connaissances sur la cosmologie, de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la cosmologie à l'aide d'un télescope infra-millimétrique à grande ouverture emporté par ballon.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-295 Devlin, P. (Producer & Director). (2008). *BLAST!* [Motion picture]. États-Unis, The ArtistShare Project.
- b. C3-298 *BLAST (Balloon-Borne Large Aperture Sub-Millimetre Telescope)*. University of Pennsylvania Department of Physics and Astronomy. Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://blastexperiment.info/>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. Le DVD *BLAST!*.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Il est recommandé que cet OCOM soit prévu durant trois périodes consécutives.
- b. Si l'OCOM C440.07 (Utiliser un télescope) est choisi, il est recommandé de le présenter avant d'enseigner cette leçon.

**OCOM C440.09**

1. **Rendement** : Décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps, y compris :
  - a. les explications classiques sur la gravité, et
  - b. les explications relativistes sur la gravité.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Méthode           | Durée  | Réf              |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------|
| PE1 | Comparer les premières idées de gravité à gravitation d'après la théorie de la relativité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la loi de la gravitation universelle de Newton,</li> <li>b. la gravité en tant que force entre les masses,</li> <li>c. la transmission instantanée de la gravité,</li> <li>d. l'interdépendance du temps et de l'espace, et</li> <li>e. la courbure de l'espace-temps.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C3-310<br>C3-312 |
| PE2 | Décrire la mission du satellite Gravity Probe B (GP-B), y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le fonctionnement du gyroscope,</li> <li>b. l'axe de rotation d'un gyroscope,</li> <li>c. l'effet géodésique,</li> <li>d. l'effet à retardement gyroscopique,</li> <li>e. les composants d'un astronef, et</li> <li>f. la contribution du Canada au système d'orientation spatiale.</li> </ol>                       | Exposé interactif | 10 min | C3-310<br>C3-312 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode            | Durée  | Réf    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|--------|
| PE3 | Demander aux cadets de regarder la vidéo <i>Testing Einstein's Universe</i> et de trouver les réponses aux questions demandées, y compris :<br>a. les essais du 20 <sup>e</sup> siècle,<br>b. le concept du GP-B,<br>c. les mécanismes du GP-B, et<br>d. les composants de l'aéronef du GP-B. | Activité en classe | 25 min | C3-311 |
| PE4 | Diriger une activité pour corriger les réponses aux questions posées.                                                                                                                                                                                                                         | Activité en classe | 5 min  | C3-310 |

5. **Durée :**

- |    |                      |        |
|----|----------------------|--------|
| a. | Introduction :       | 10 min |
| b. | Exposé interactif :  | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 30 min |
| d. | Durée totale :       | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour présenter les théories de la gravité et pour donner un aperçu de la mission du satellite Gravity Probe B.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce que c'est une façon interactive de confirmer les connaissances sur le lien entre la gravité et l'espace-temps, de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- C3-310 Range, S. K. (2004). *Gravity Probe B: An educator's guide*. Washington, DC, NASA. Extrait le 6 février 2009 du site <http://einstein.stanford.edu/RESOURCES/education-index.html#guide>
- C3-311 Bartel, N. (Producer & Director). (2003). *Testing Einstein's universe* [Motion picture]. Canada, York University.
- C3-312 Range, S. K. (2008). *Gravity Probe B: Testing Einstein's universe*. Extrait le 6 février 2009, du site <http://einstein.stanford.edu/index.html>

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- le fichier vidéo \*.wmv *Newtons\_Universe\_Anima* extrait du document de référence C3-312,
- le fichier vidéo \*.wmv *Einsteins\_Universe\_Anima* extrait du document de référence C3-312,
- le fichier vidéo \*.wmv *Rel\_gyro\_expt-anima* extrait du document de référence C3-312,
- Fichier vidéo \*.wmv *Simple\_expt\_anima* extrait du document de référence C3-312,
- le fichier vidéo \*.wmv *DF-Satellite* extrait du document de référence C3-312,



- g. le fichier vidéo \*.wmv *SConSquid* extrait du document de référence C3-312, et
- h. la vidéo intitulée *Testing Einstein's Universe*.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C440.10**

1. **Rendement** : Discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle, y compris :
  - a. le stockage et la conversion de l'énergie, y compris :
    - (1) l'énergie potentielle de gravité, et
    - (2) l'énergie potentielle d'élasticité, et
  - b. la dépense énergétique, y compris les effets de :
    - (1) la vitesse, et
    - (2) la masse.

4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                            | Méthode            | Durée  | Réf    |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|--------|
| PE1 | Explorer le stockage et la conversion de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle dans un système avec gravité. | Activité en classe | 5 min  | C3-262 |
| PE2 | Explorer le stockage et la conversion de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle dans un système élastique.    | Activité en classe | 5 min  | C3-262 |
| PE3 | Explorer les effets de la vitesse et de la masse dans la dépense énergétique.                                          | Activité en classe | 15 min | C3-263 |

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Activité en classe : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit au sujet de l'énergie et de stimuler l'intérêt des cadets à l'égard de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-262 Agence spatiale canadienne. (2003). *Le mouvement orbital* : L'énergie. Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://www.space.gc.ca/eng/educators/resources/orbital/energy.asp>
- b. C3-263 EG-1997-10-116-HQ NASA. (1997). *Exploring the moon: A teacher's guide with activities*. Extrait le 30 septembre 2008 du site <http://lunar.arc.nasa.gov/education/pdf/expmoon.pdf>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. des bandes élastiques,
- b. des Yo-yos,
- c. un tube de plastique d'environ 7.5 cm de profond, 25 cm de large et 30 cm de long,
- d. du sable (1/2 contenant),
- e. de la fécule de maïs (1/2 contenant),
- f. une règle graduée en millimètres, et
- g. des corps impacteurs, y compris :
  - (1) des billes de tailles diverses,
  - (2) des roulements à billes de tailles diverses,
  - (3) des boules en bois de tailles diverses, et
  - (4) des balles de golf.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des bandes élastiques, et
- b. un Yo-yo.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en aérospatiale avancée peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C440.11**

1. **Rendement** : Regarder la vidéo intitulée *Einstein's Big Idea*
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets devraient regarder la vidéo *Einstein's Big Idea* et discuter de l'histoire de la formule  $E=mc^2$ , y compris :
  - a. le développement de la physique,
  - b. les applications de la physique nucléaire, et
  - c. l'histoire des chercheurs du principe.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Méthode            | Durée  | Réf           |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|---------------|
| PE1 | Diriger une activité dans laquelle les cadets : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. définiront le mot « énergie » ;</li> <li>b. décriront les types d'énergie qu'ils ont utilisés aujourd'hui ; et</li> <li>c. décriront la différence entre les sources d'énergie (p. ex. le soleil, le bois, le pétrole, le vent ou la nourriture) et l'énergie elle-même (p. ex. la lumière, la chaleur, l'électricité ou l'action mécanique).</li> </ol> | Activité en classe | 5 min  | C3-319 (p. 3) |
| PE2 | Demander aux cadets de déterminer que les atomes de la matière ont une masse en : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. examinant une liste de matières commune ;</li> <li>b. déterminant quels éléments font partie de ces matières ;</li> <li>c. repérant les éléments sur un tableau périodique ; et</li> <li>d. déterminant la masse des atomes de ces éléments.</li> </ol>                                                                | Activité en classe | 10 min | C3-319 (p. 3) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Méthode            | Durée   | Réf                |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------|--------------------|
| PE3 | Demander aux cadets de regarder la vidéo <i>Einstein's Big Idea</i> et de prendre des notes sur les sujets assignés, y compris :<br>a. l'énergie,<br>b. la masse,<br>c. la lumière,<br>d. la vitesse,<br>e. le développement de l'équation $E=mc^2$ , et<br>f. la confirmation de l'équation $E=mc^2$ , | Activité en classe | 110 min | C3-320             |
| PE4 | Diriger une activité pour créer une description linéaire du développement de la formule $E=mc^2$ .                                                                                                                                                                                                      | Activité en classe | 15 min  | C3-319 (p. 4 et 5) |

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Activité en classe : 140 min
- c. Durée totale : 150 min

6. **Justification :** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets au sujet du développement de la formule  $E=mc^2$ .7. **Documents de référence :**

- a. C3-319 NOVA. (2005). *Teacher's guide: Einstein's big idea*. Extrait le 30 janvier 2009 du site <http://www.pbs.org/wgbh/nova/einstein/>
- b. C3-320 Johnstone, G. (Producer & Director). (2005). *Einstein's big idea* [Motion picture]. États-Unis, WBGH Educational Foundation.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. la vidéo intitulée *Einstein's Big Idea*.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un tableau périodique, et
- b. un document modèle de notes.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :**

- a. Si l'OCOM C440.09 (Décrire le lien entre la gravité et l'espace-temps) ou l'OCOM C440.10 (Discuter de l'énergie cinétique et de l'énergie potentielle) sont choisis, ils doivent être enseignés avant cette leçon pour présenter les concepts d'énergie.

- b. Il est recommandé de présenter les parties 1 à 6 de la vidéo *Einstein's Big Idea* en trois périodes consécutives et les parties 7 à 9 en deux périodes consécutives, prévoir deux jours consécutifs d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OREN 460**

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les occasions de carrière en opérations d'aérodrome.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. Cet OREN est de la matière complémentaire visant à donner l'opportunité aux cadets de continuer à développer les connaissances et les habiletés liées aux opérations d'aérodrome :
    - (1) l'OCOM C460.01 (Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome),
    - (2) l'OCOM C460.02 (Décrire les occasions de carrière en contrôle de la circulation aérienne [ATC]), et
    - (3) l'OCOM C460.03 (Décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports).
  - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 360 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C460.01**

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. décrire les occasions de carrière en opérations d'aérodrome ;
  - b. discuter des habiletés et de la formation requises ; et
  - c. identifier les établissements de formation.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode              | Durée  | Réf              |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|------------------|
| PE1 | Demander aux cadets d'énumérer les occasions de carrière en opérations d'aérodrome.                                                                                                                                                                        | Activité en classe   | 10 min |                  |
| PE2 | Diriger une discussion de groupe sur les occasions de carrière en opérations d'aérodrome, spécifiquement ; <ol style="list-style-type: none"> <li>a. des habiletés et de la formation requises, et</li> <li>b. des établissements de formation.</li> </ol> | Discussion de groupe | 15 min | C3-309<br>C3-313 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 10 min
  - c. Discussion de groupe : 15 min
  - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
  - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
  - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions de carrière en opérations d'aérodrome.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-309 Avjobs.com. (2009). *Aviation career overviews*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.avjobs.com/careers/index.asp>
- b. C3-313 Canadian Airports Council. (2009). *Post secondary programs*. Extrait le 9 février 2009 du site [http://www.cacairports.ca/english/careers/post\\_secondary\\_programs.php](http://www.cacairports.ca/english/careers/post_secondary_programs.php)

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des marqueurs.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Si possible, un conférencier œuvrant dans le domaine des opérations en aérodrome pourrait être invité pour cette leçon.

**OCOM C460.02**

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en contrôle de la circulation aérienne (ATC)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les occasions de carrière en ATC, y compris :
  - a. les exigences de sélection,
  - b. le processus de sélection, et
  - c. le processus de formation.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                         | Méthode              | Durée  | Réf    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|--------|
| PE1 | Demander aux cadets d'énumérer les occasions de carrière en ATC.                                                                                                                                                                                    | Activité en classe   | 10 min |        |
| PE2 | Animer une discussion de groupe sur les occasions de carrière en ATC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les exigences de sélection,</li> <li>b. le processus de sélection, et</li> <li>c. le processus de formation.</li> </ol> | Discussion de groupe | 15 min | C3-332 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 10 min
  - c. Discussion de groupe : 15 min
  - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
  - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les occasions de carrière en ATC.
  - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions de carrière en ATC.

7. **Documents de référence** : C3-332 NAV CANADA. (2009). *Take charge of your career*. Extrait le 23 février 2009 du site <http://takecharge.navcanda.ca>
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Si possible, un conférencier œuvrant dans le contrôle de la circulation aérienne pourrait être invité pour cette leçon.

**OCOM C460.03**

1. **Rendement** : Décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. décrire les occasions de carrière en sécurité des aéroports ;
  - b. discuter des habiletés et de la formation requises ; et
  - c. identifier les établissements de formation.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                | Méthode              | Durée  | Réf                        |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|----------------------------|
| PE1 | Demander aux cadets d'énumérer les occasions de carrière en sécurité des aéroports.                                                                                                                                                        | Activité en classe   | 10 min |                            |
| PE2 | Diriger une discussion de groupe sur les occasions de carrière en sécurité des aéroports : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. des habiletés et de la formation requises, et</li> <li>b. des établissements de formation.</li> </ol> | Discussion de groupe | 15 min | C3-309<br>C3-316<br>C3-317 |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Activité en classe : 10 min
  - c. Discussion de groupe : 15 min
  - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
  - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
  - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions de carrière en sécurité d'aéroports.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-309 Avjobs.com. (2009). *Aviation career overviews*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.avjobs.com/careers/index.asp>
- b. C3-316 Canadian Air Transport Security Authority. (2008). *Screening officers – Roles and responsibilities*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.catsa-acsta.gc.ca/so-ac/english/roles/>
- c. C3-317 Canadian Air Transport Security Authority. (2009). *Employment opportunities*. Extrait le 10 février 2009 du site : [http://www.catsa-acsta.gc.ca/english/about\\_propos/opp/index.cfm](http://www.catsa-acsta.gc.ca/english/about_propos/opp/index.cfm)

8. **Matériel d’instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Si possible, un conférencier œuvrant dans le domaine de la sécurité des aéroports pourrait être invité pour cette leçon.



**OREN 470**

1. **Rendement** : Discuter des aspects de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. Cet OREN est de la matière complémentaire visant à donner l'opportunité aux cadets de continuer à développer les connaissances et les habiletés liées à la construction et à la maintenance des aéronefs, en particulier :
    - (1) l'OCOM C470.01 (Discuter des avionneurs),
    - (2) l'OCOM C470.02 (Discuter de l'assemblage d'un aéronef),
    - (3) l'OCOM C470.03 (Identifier la quincaillerie aéronautique), et
    - (4) l'OCOM C470.04 (Démonter et remonter un petit moteur).
  - b. Le matériel complémentaire de l'OREN 370 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C470.01**

1. **Rendement** : Discuter des avionneurs
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. discuter des partenariats internationaux entre avionneurs ; et
  - b. identifier les fabricants de véhicules aériens sans pilote (UAV).

4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                             | Méthode            | Durée  | Réf                        |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|----------------------------|
| PE1 | Diriger une activité dans laquelle les cadets auront à : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. réviser un résumé des partenariats internationaux entre avionneurs ; et</li> <li>b. faire une courte présentation orale sur le partenariat international.</li> </ol> | Activité en classe | 20 min | C3-321<br>C3-322<br>C3-323 |
| PE2 | Identifier des fabricants d'UAV.                                                                                                                                                                                                                                        | Exposé interactif  | 5 min  | C3-324                     |

5. **Durée** :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Activité en classe : 20 min
- c. Exposé interactif : 5 min
- d. Durée totale : 30 min

6. **Justification** :

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour présenter des fabricants d'UAV.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-321 ISBN 978-2-921393-91-1 Bombardier Inc. (2009). *Canada's Bombardier*. Canada, Bombardier Inc.
- b. C3-322 Gouvernement du Canada. (2008). *Canada's aerospace advantages*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://investincanada.gc.ca/eng/industry-sectors/advanced-manufacturing/aerospace/aerospace-advantages.aspx>
- c. C3-323 Industrie Canada. (2009). *L'aérospatiale au Canada*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ad-ad.nsf/fra/ad03909.html>
- d. C3-324 Thirty Thousand Feet Aviation Directory. (2009). *Unmanned aerial vehicles*. Extrait le 10 février 2009 du site <http://www.thirtythousandfeet.com/uav.htm>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. une liste des partenaires internationaux.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons,
- b. une liste des partenaires internationaux,
- c. des feuilles de résumé des partenariats internationaux, et
- d. une feuille d'activité des fabricants d'UAV.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C470.02**

1. **Rendement** : Discuter de l'assemblage d'un aéronef
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'assemblage d'un aéronef, y compris :
  - a. les méthodes d'assemblage, et
  - b. les aires d'assemblage.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                            | Méthode           | Durée  | Réf                               |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-----------------------------------|
| PE1 | Décrire les différentes méthodes d'assemblage des composants utilisées par : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les petits constructeurs, et</li> <li>b. les grands constructeurs.</li> </ol>                   | Exposé interactif | 15 min | C3-105<br>C3-136 (p. 1-39 à 1-51) |
| PE2 | Discuter des surfaces d'assemblage des constructeurs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'atelier d'un petit constructeur, et</li> <li>b. une ligne de montage d'un grand constructeur.</li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | C3-105<br>C3-136 (p. 1-39 à 1-50) |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 25 min
  - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les aspects des méthodes d'assemblage des aéronefs et de donner un aperçu de celles-ci.
7. **Documents de référence** :
  - a. C3-105 Brisley, T. et S. Pascaud (chef de production), et B. Bowie (scénariste-réalisateur), (2003). *World's biggest airliner: The airbus A380* [Film]. États-Unis, The Learning Channel.
  - b. C3-136 ISBN 0-88487-207-6 Sanderson Training Systems. (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. le DVD *World's biggest airliner: The airbus A380* [Film]. Brisley, T. et S. Pascaud (chef de production), et B. Bowie (scénariste-réalisateur), (2003). États-Unis, The Learning Channel.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les cadets pourraient déjà avoir vu le DVD *The World's Biggest Airliner: The Airbus A380* si l'OCOM C270.04 avait été sélectionnée au niveau de qualification deux. La présente leçon se concentre sur (et approfondit) l'assemblage d'un aéronef.
- b. Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C470.03**

1. **Rendement** : Identifier la quincaillerie aéronautique
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier la quincaillerie aéronautique, y compris :
  - a. les boulons,
  - b. rivets,
  - c. les vis, et
  - d. les attaches quart de tour.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité où les cadets auront à identifier la quincaillerie aéronautique, y compris :
  - a. les boulons,
  - b. les rivets,
  - c. les vis, et
  - d. les attaches quart de tour.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. Activité en classe :         | 25 min |
| c. Durée totale :               | 30 min |
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence** :
  - a. C3-136 ISBN 0-88487-207-6 Sanderson Training Systems. (2001). *A&P technician airframe textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
  - b. C3-137 ISBN 0-88487-203-3 Sanderson Training Systems. (2000). *A&P technician general textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. des feuilles de renseignements portant sur la quincaillerie aéronautique, et
- c. un corrigé pour la feuille de travail sur la quincaillerie aéronautique.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos et des crayons,
- b. des documents portant sur la quincaillerie aéronautique, et
- c. une feuille de travail sur l'identification de la quincaillerie aéronautique.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.



**OCOM C470.04**

1. **Rendement** : Démonter et remonter un petit moteur
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un petit moteur,
    - (2) des outils,
    - (3) de la supervision, et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. identifier les parties et les pièces principales d'un petit moteur;
  - b. démonter le moteur; et
  - c. remonter le moteur.
4. **Points d'enseignement** : Diriger une activité dans laquelle les cadets auront à :
  - a. identifier les parties et les pièces principales d'un petit moteur;
  - b. démonter le moteur; et
  - c. remonter le moteur.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique :          | 80 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer leurs habiletés d'entretien d'aéronef dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés et des connaissances liées aux aéronefs dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
  - b. un manuel d'entretien de petit moteur (si disponible).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un stylo et un crayon,
- b. du papier,
- c. un petit moteur,
- d. des outils, et
- e. un manuel d'entretien de petit moteur (si disponible).

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Des instructeurs supplémentaires seront requis pour cette leçon afin d'aider à la supervision.
- b. On devrait considérer utiliser l'aide d'un expert en la matière volontaire de la communauté.
- c. Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

**OREN 490**

1. **Rendement** : Participer à un exercice de survie pour équipage de vol
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des allumettes,
    - (2) du bois de chauffage, du petit bois, de l'amadou,
    - (3) un extincteur,
    - (4) de l'eau,
    - (5) une pelle,
    - (6) un récepteur de Système mondial de positionnement (GPS),
    - (7) d'autres articles et équipements au besoin,
    - (8) de la supervision, et
    - (9) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant un exercice d'entraînement en campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un exercice de survie pour équipage de vol, y compris :
  - a. assembler une trousse de survie d'urgence ;
  - b. faire fonctionner un réchaud et un fanal ;
  - c. faire des nœuds et des brêlages ;
  - d. naviguer à l'aide d'un récepteur GPS ; et
  - e. allumer un feu sans allumettes.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
  - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 490 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur l'instruction en survie pour équipage de vol, plus particulièrement :
    - (1) OCOM C490.01 (Décrire les préoccupations climatiques et saisonnières),
    - (2) OCOM C490.02 (Improviser des outils à utiliser dans une situation de survie),
    - (3) OCOM C490.03 (Déplacer un blessé vers un abri),
    - (4) OCOM C490.04 (Utiliser les outils de façon sécuritaire),
    - (5) OREN C490.05 (Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole),

- (6) OCOM C490.06 (Monter, démonter et emballer des tentes), et
  - (7) OCOM C490.07 (Construire un houchie ou un abri de style apprentis).
- b. Le matériel complémentaire de l'OREN 390 qui n'a pas été utilisé l'année précédente peut être choisi dans le cadre d'une instruction complémentaire pour le niveau de qualification quatre.

**OCOM M490.01**

1. **Rendement** : Assembler une trousse de survie d'urgence
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Salle de classe ou environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet doit assembler une trousse de survie d'urgence.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Méthode            | Durée  | Réf                                                                  |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|----------------------------------------------------------------------|
| PE1 | Discuter des caractéristiques d'une trousse de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les articles essentiels, et</li> <li>b. compacte et facile à transporter dans une poche.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Exposé interactif  | 5 min  | C3-002 (p. 26)                                                       |
| PE2 | Expliquer que les articles d'une trousse de survie en cas d'urgence doivent être mis dans un contenant durable, léger et imperméable, tel que : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un contenant en plastique dur,</li> <li>b. un contenant en plastique souple, ou</li> <li>c. en métal.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                            | Exposé interactif  | 5 min  | C2-010 (p. 648 à 655)                                                |
| PE3 | Expliquer l'objet de chaque article de la trousse de survie et demander aux cadets, en tant que groupe, d'assembler une trousse de survie d'urgence : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. des pansements adhésifs,</li> <li>b. du papier d'aluminium,</li> <li>c. des comprimés antibiotiques,</li> <li>d. une mini-boussole,</li> <li>e. une chandelle,</li> <li>f. des préservatifs,</li> <li>g. de la corde,</li> <li>h. des tampons d'ouate,</li> <li>i. une couverture de secours, et</li> <li>j. des hameçons,</li> </ol> | Activité en classe | 15 min | C3-002 (p. 26 à 32)<br>C3-003 (p. 8, 14 à 16)<br>C3-150 (p. 33 à 37) |

| PE | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Méthode | Durée | Réf |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | k. une ligne de pêche,<br>l. des plombs de pêche,<br>m. une scie flexible,<br>n. un sac à déchets (petit),<br>o. des bonbons durs,<br>p. une loupe,<br>q. un miroir (petit),<br>r. de la moleskine,<br>s. des analgésiques (pilules),<br>t. du papier,<br>u. des crayons,<br>v. des médicaments personnels,<br>w. des sacs en plastique refermables (très petits),<br>x. des épingles de sûreté,<br>y. du sel,<br>z. des aiguilles à coudre,<br>aa. un petit couteau de poche,<br>bb. du fil à collets,<br>cc. du fil,<br>dd. des pinces à sourcils,<br>ee. des comprimés de purification d'eau,<br>ff. des allumettes imperméables, et<br>gg. un sifflet.<br>Nota : Cette liste n'est pas exhaustive et est conçue pour donner une idée aux cadets du contenu d'une trousse de survie en cas d'urgence. |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 10 min |
| c. | Activité en classe :         | 15 min |
| d. | Durée totale :               | 30 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter la matière de base et d'expliquer les procédures relatives à l'assemblage d'une trousse de survie d'urgence.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les trousse de survie d'urgence.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-010 ISBN 0-375-70323-3, Rawlins, C. et Fletcher C. (2004). *The complete walker IV*. New York, New York, Alfred A. Knopf.
- b. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- d. C3-150 ISBN 978-0-8117-3292-5 Davenport, G. (2002). *Wilderness survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des exemples d'articles d'une trousse de survie d'urgence, y compris :

- a. un contenant en métal ou en plastique dur ou flexible,
- b. des pansements adhésifs,
- c. du papier d'aluminium,
- d. des comprimés antibiotiques,
- e. une mini-boussole,
- f. une chandelle,
- g. des préservatifs,
- h. de la corde,
- i. des tampons d'ouate,
- j. une couverture de secours,
- k. des hameçons,
- l. une ligne de pêche,
- m. des plombs de pêche,
- n. une scie flexible,
- o. un sac à déchets (petit),
- p. des bonbons durs,
- q. une loupe,
- r. un miroir (petit),
- s. de la moleskine,
- t. des analgésiques (pilules),
- u. du papier,

- v. des crayons,
- w. des médicaments personnels,
- x. des sacs en plastique refermables (très petits),
- y. des épingles de sûreté,
- z. du sel,
- aa. des aiguilles à coudre,
- bb. un petit couteau de poche,
- cc. du fil à collets,
- dd. du fil,
- ee. des pinces à sourcils,
- ff. des comprimés de purification d'eau,
- gg. des allumettes imperméables, et
- hh. un sifflet.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.



**OCOM M490.02**

1. **Rendement** : Faire fonctionner un réchaud et un fanal
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un réchaud à deux brûleurs au naphte,
    - (2) un fanal à deux manchons au naphte,
    - (3) un étui de rangement pour fanal,
    - (4) des manchons,
    - (5) du naphte,
    - (6) un entonnoir,
    - (7) un plateau d'égouttement,
    - (8) des allumettes,
    - (9) des pinces à bec effilé,
    - (10) de la supervision, et
    - (11) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit faire fonctionner un réchaud et un fanal, y compris :
  - a. le remplissage ;
  - b. la mise sous pression ;
  - c. l'allumage ;
  - d. la fermeture ;
  - e. la vidange ;
  - f. le nettoyage ;
  - g. effectuer les tâches d'entretien mineur ; et
  - h. l'entreposer.

## 4. Points d'enseignement :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Méthode                    | Durée  | Réf                                          |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|----------------------------------------------|
| PE1 | Identifier les caractéristiques d'un réchaud à deux brûleurs au naphte, y compris :<br>a. la température de fonctionnement,<br>b. le type de combustible, et<br>c. les pièces et les accessoires.                                                                                                                                                                                                       | Exposé interactif          | 10 min | Voir la section Remarques du paragraphe 11b. |
| PE2 | Identifier les caractéristiques d'un fanal à deux manchons au naphte, y compris :<br>a. les parties et les accessoires, et<br>b. les précautions.                                                                                                                                                                                                                                                       | Exposé interactif          | 5 min  | Voir la section Remarques du paragraphe 11b. |
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de remplir et de vider un réchaud et un fanal en utilisant un plateau d'égouttement.<br><br>Remarque : Une trousse pour déversement doit être à portée de main lors du remplissage et de la vidange des réchauds et des fanaux.                                                                                                                             | Démonstration et exécution | 15 min | Voir la section Remarques du paragraphe 11b. |
| PE4 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un réchaud à deux brûleurs au naphte, y compris :<br>a. l'assembler,<br>b. l'allumer et l'éteindre, y compris :<br>(1) mettre sous pression le réservoir de combustible ;<br>(2) allumer le brûleur principal ;<br>(3) allumer le brûleur auxiliaire ; et<br>(4) éteindre le brûleur ; et<br>c. le désassembler après son utilisation. | Démonstration et exécution | 15 min | Voir la section Remarques du paragraphe 11b. |
| PE5 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un fanal à deux manchons au naphte, y compris :<br>a. l'assembler,<br>b. l'allumer et l'éteindre, y compris :<br>(1) mettre sous pression le réservoir de combustible,<br>(2) allumer le fanal, et<br>(3) éteindre le fanal ; et<br>c. le ranger après son utilisation.                                                                | Démonstration et exécution | 20 min | Voir la section Remarques du paragraphe 11b. |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Méthode                    | Durée  | Réf                                          |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|----------------------------------------------|
| PE6 | <p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'effectuer les tâches d'entretien mineur d'un réchaud et d'un fanal, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. nettoyer le réchaud,</li> <li>b. nettoyer le fanal,</li> <li>c. le remplacement d'un manchon ; et</li> <li>d. l'inspection de l'ensemble de la pompe.</li> </ul> | Démonstration et exécution | 15 min | Voir la section Remarques du paragraphe 11b. |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 65 min |
| d. | Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter aux cadets les caractéristiques d'un réchaud et d'un fanal.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de faire fonctionner un réchaud et un fanal, tout en donnant l'occasion aux cadets de pratiquer cette habileté sous supervision.

7. **Documents de référence :** Les manuels pour les types de réchaud et de fanal utilisés.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un réchaud à deux brûleurs au naphte,
- b. un fanal à deux manchons au naphte,
- c. un étui de rangement pour fanal,
- d. des manchons,
- e. du naphte,
- f. un extincteur,
- g. un entonnoir,
- h. un plateau d'égouttement,
- i. des allumettes,
- j. des pinces à bec effilé,
- k. une trousse pour déversement,
- l. le guide d'utilisation du réchaud, et
- m. le guide d'utilisation du fanal.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un réchaud à deux brûleurs au naphte,
- b. un fanal à deux manchons au naphte,
- c. un étui de rangement pour fanal,
- d. des manchons,
- e. du naphte,
- f. un entonnoir,
- g. un plateau d'égouttement,
- h. des allumettes, et
- i. des pinces à bec effilé.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques :**

- a. La trousse pour déversements se trouve au poste d'approvisionnement en combustible.
- b. Se reporter aux guides d'utilisation pour connaître toutes les opérations et les procédures d'entretien relatives au réchaud à deux brûleurs au naphte et au fanal à deux manchons au naphte.
- c. Un extincteur doit se trouver à chaque site où les réchauds et les fanaux sont allumés.
- d. Pendant le nettoyage du réchaud, le réservoir de combustible doit être nettoyé avec du naphte frais. Porter des gants et des vêtements de protection pendant l'exécution de cette tâche. Les matériaux acceptables pour les gants sont le néoprène et le nitrile ou le viton. Il est aussi recommandé de porter des lunettes de sécurité, des lunettes anti-éclaboussure ou un masque protecteur. S'assurer d'avoir de la solution pour lavage des yeux à portée de main.
- e. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM M490.03**

1. **Rendement** : Faire des nœuds et des brêlages
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une corde tressée,
    - (2) des perches de 2 m de long sur 6 cm de diamètre,
    - (3) de la supervision, et
    - (4) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet doit faire des nœuds et des brêlages, y compris :
  - a. un nœud plat,
  - b. un nœud en huit,
  - c. une demi-clé à capeler,
  - d. nœud de chaise,
  - e. un brêlage en rond,
  - f. un brêlage carré, et
  - g. un brêlage en huit.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                         | Méthode                    | Durée  | Réf                                   |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|---------------------------------------|
| PE1 | Décrire les parties d'une corde, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le bout libre (le bout),</li> <li>b. le courant (la partie courante),</li> <li>c. le bout fixe,</li> <li>d. le dormant,</li> <li>e. la passe ou la boucle, et</li> <li>f. le mou.</li> </ol> | Exposé interactif          | 10 min | C3 026 (p. 28 et 29)                  |
| PE2 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire les nœuds suivants : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un nœud plat,</li> <li>b. un nœud en huit,</li> <li>c. une demi-clé à capeler, et</li> <li>d. un nœud de chaise.</li> </ol>                                     | Démonstration et exécution | 20 min | C3-026 (p. 44, p. 98, p. 104, p. 162) |

| PE  | Description                                                                                                                            | Méthode                    | Durée  | Réf                             |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|---------------------------------|
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire les brêlages suivants :<br>a. en rond,<br>b. en carré, et<br>c. en forme de huit. | Démonstration et exécution | 20 min | C3-026 (p. 180, p. 182, p. 186) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif :          | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter des renseignements généraux sur la terminologie des cordes.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment faire des nœuds et des brêlages tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer et de développer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :** C3-026 ISBN 1-55267-218-2 Pawson, D. (2001). *Pocket guide to knots and splices*. Londres, Angleterre, PRC Publishing.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un couteau,
- une corde tressée,
- des perches, et
- le document sur les instructions pour faire des nœuds et des brêlages.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- une corde tressée,
- des perches, et
- le document sur les instructions pour faire des nœuds et des brêlages.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques :**

- a. Le cadet aura besoin de deux morceaux de corde tressée de 3 m de long (10 pieds) sur 10 mm (3/8 pouce) de diamètre pour faire les nœuds et les brêlages requis.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



**OCOM M490.04**

1. **Rendement** : Naviguer vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS)
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un récepteur GPS,
    - (2) de la supervision, et
    - (3) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet doit naviguer vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS en :
  - a. allumant le récepteur GP;
  - b. choisissant la liste des points de cheminement ;
  - c. choisissant un point de cheminement dans la liste ; et
  - d. utilisant le récepteur GPS pour se déplacer vers le point de cheminement.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Méthode           | Durée  | Réf    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|--------|
| PE1 | Expliquer et démontrer comment : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. allumer le récepteur GPS ;</li> <li>b. choisir la liste des points de cheminement ;</li> <li>c. choisir un point de cheminement ; et</li> <li>d. utiliser le récepteur GPS pour se déplacer vers le point de cheminement.</li> </ol> | Démonstration     | 30 min | C2-143 |
| PE2 | Demander aux cadets de pratiquer la navigation vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS.                                                                                                                                                                                                        | Activité pratique | 80 min |        |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 10 min
  - b. Démonstration : 30 min
  - c. Activité pratique : 80 min
  - d. Durée totale : 120 min

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer comment naviguer jusqu'à un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur de présenter le récepteur GPS tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer sous supervision la navigation vers un point de cheminement à l'aide d'un récepteur GPS.

7. **Documents de référence :** C2-143 ISBN 1-58923-145-7 Featherstone, S. (2004). *Outdoor guide to using your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un récepteur GPS avec piles rechargées,
- c. des contenants pour les points de cheminement,
- d. l'emplacement des points de cheminement,
- e. une radio portative (une par groupe),
- f. un formulaire de point de cheminement (un par groupe),
- g. des stylos et des crayons, et
- h. un itinéraire préparé.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un récepteur GPS avec des piles rechargées (un par groupe).
- b. une radio portative avec des piles rechargées (une par groupe),
- c. un formulaire de point de cheminement (un par groupe), et
- d. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques :**

- a. Plusieurs points de cheminement doivent être installés avant cette leçon.
- b. Les points de cheminement doivent être indiqués au sol ou sur un objet quelconque à l'aide d'un marqueur.
- c. Les points de cheminement doivent être distancés les uns des autres de 200 à 500 m.
- d. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM M490.05**

1. **Rendement** : Allumer des feux grâce à un allumage improvisé
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une cannette d'aluminium,
    - (2) une pile,
    - (3) du chocolat,
    - (4) de la corde,
    - (5) un couteau,
    - (6) un allume-feu au magnésium,
    - (7) une loupe,
    - (8) une pelle,
    - (9) une laine d'acier,
    - (10) des lunettes de soleil,
    - (11) du dentifrice,
    - (12) de l'eau,
    - (13) du fil métallique,
    - (14) de la supervision, et
    - (15) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un exercice en campagne durant la journée, dans un endroit de niveau faible à modéré selon le Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV).
3. **Norme** : Le cadet doit allumer des feux en utilisant un allumage improvisé en :
  - a. choisissant un allumage improvisé à partir des items suivants :
    - (1) un allume-feu au magnésium,
    - (2) une canette d'aluminium et du chocolat,
    - (3) une pile, du fil et de la laine d'acier, et
    - (4) une loupe;
  - b. préparer un feu ;
  - c. allumer et entretenir un feu ;
  - d. éteindre un feu ; et
  - e. répéter les étapes b. à d. pour chaque type d'allumage.

4. **Points d'enseignement :**

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                 | Méthode                    | Durée  | Réf                                |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|------------------------------------|
| PE1 | Expliquer et démontrer l'allumage d'un feu à l'aide d'un archet et d'une baguette.                                                                                                                                                                          | Démonstration              | 15 min | C3-003 (p. 127 et 128)             |
| PE2 | Expliquer et démontrer l'allumage d'un feu à l'aide d'un briquet pneumatique.                                                                                                                                                                               | Démonstration              | 15 min | C3-315                             |
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'un allume-feu au magnésium.                                                                                                                                                         | Démonstration et exécution | 20 min | C3-002 (p. 275)<br>C3-003 (p. 129) |
| PE4 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'une cannette d'aluminium et d'une barre de chocolat, y compris :<br>a. polir le fond de la canette d'aluminium ; et<br>b. allumer de l'amadou avec les rayons du soleil concentrés. | Démonstration et exécution | 20 min | C3-314                             |
| PE5 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'une pile, d'un fil et d'une laine d'acier.                                                                                                                                          | Démonstration et exécution | 20 min | C3-002 (p. 275)                    |
| PE6 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'allumer un feu à l'aide d'une loupe.                                                                                                                                                                          | Démonstration et exécution | 20 min | C3-002 (p. 275)<br>C3-003 (p. 129) |

5. **Durée :**

- |    |                              |         |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min  |
| b. | Démonstration :              | 30 min  |
| c. | Démonstration et exécution : | 80 min  |
| d. | Durée totale :               | 120 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'elle permet aux cadets d'observer l'allumage d'un feu avec un archet et une baguette et avec un briquet pneumatique. Elle permet aussi de susciter l'intérêt des cadets à l'allumage de feux grâce à un allumage improvisé.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 et 6 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'allumer des feux grâce à un allumage improvisé et qu'elle permet aux cadets de pratiquer l'allumage de feux sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- c. C3-314 Wildwood Survival. (2009). *Fire from a can of coke and a chocolate bar*. Extrait le 9 février 2009 du site <http://www.wildwoodsurvival.com/survival/fire/cokeandchocolatebar/index.html>
- d. C3-315 Primitive Ways. (1996). *The fire piston: Ancient firemaking machine*. Extrait le 9 février 2009 du site [http://www.primitiveways.com/fire\\_piston.html](http://www.primitiveways.com/fire_piston.html)

8. **Matériel d'instruction :**

- a. une canette d'aluminium,
- b. une pile,
- c. du chocolat,
- d. de la corde,
- e. une scie à archet,
- f. un briquet pneumatique,
- g. un extincteur,
- h. de l'essence,
- i. un couteau,
- j. un allume-feu au magnésium,
- k. une loupe,
- l. des chiffons,
- m. une pelle,
- n. une laine d'acier,
- o. des lunettes de soleil,
- p. de la pâte dentifrice,
- q. de l'eau, et
- r. du fil métallique.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une canette d'aluminium,
- b. une pile,
- c. du chocolat,
- d. de la corde,

- e. un couteau,
- f. un allume-feu au magnésium,
- g. une loupe,
- h. une laine d'acier,
- i. des lunettes de soleil, et
- j. de la pâte dentifrice.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 490.

11. **Remarques** :

- a. Les produits pétroliers comme l'essence doivent être manipulés avec précaution en raison de leurs propriétés combustibles. Éviter tout contact avec la peau. Se référer à leur fiche signalétique (FS).
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C490.01**

1. **Rendement** : Décrire les préoccupations climatiques et saisonnières
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) de la supervision, et
    - (2) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire les préoccupations climatiques et saisonnières qui ont un effet sur une situation de survie.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Méthode              | Durée  | Réf                        |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|----------------------------|
| PE1 | Décrire : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le climat associé aux régions suivantes :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la côte Ouest,</li> <li>(2) les Prairies,</li> <li>(3) les Grands Lacs et la vallée du Saint-Laurent,</li> <li>(4) la région de l'Atlantique, et</li> <li>(5) le Nord; et</li> </ol> </li> <li>b. les changements climatiques, y compris :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) l'impact sur l'environnement, et</li> <li>(2) l'impact sur la santé.</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif    | 15 min | C3-341<br>C3-342<br>C3-343 |
| PE2 | Diriger une discussion de groupe sur les préoccupations saisonnières dans une situation de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le printemps,</li> <li>b. l'été,</li> <li>c. l'automne, et</li> <li>d. l'hiver.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Discussion de groupe | 10 min | C3-344                     |

5. **Durée** :
  - a. Introduction et conclusion : 5 min
  - b. Exposé interactif : 15 min
  - c. Discussion de groupe : 10 min
  - d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de donner un aperçu des préoccupations climatiques.
- b. La discussion de groupe été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des préoccupations saisonnières liées aux conditions météorologiques du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver. Cela aide à développer un rapport en permettant à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en les aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide aussi les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-341 Environment Canada.(2009). *Conséquences environnementales* Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=E18C8F2D-1>
- b. C3-342 Environnement Canada. (2009). *Effets sur la santé*. Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=E18C8F2D-1>
- c. C3-343 O Canada. (2009). *Régions climatiques du Canada*. Extrait le 16 avril 2009 du site <http://www.ocanada.ca/climate/regional.php>
- d. C3-344 Gouvernement du Canada. (2008). *Les quatre saisons*. Extrait le 22 avril 2009 du site <http://www.goingtocanada.gc.ca/CIC/display-afficher.do?id=00000000000039&lang=fra>

8. **Matériel d'instruction :** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.



**OCOM C490.02**

1. **Rendement** : Improviser des outils à utiliser dans une situation de survie
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une trousse de matériel d'aviation récupéré,
    - (2) des os,
    - (3) de la corde,
    - (4) un couteau,
    - (5) une aiguille,
    - (6) de la supervision, et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit improviser des outils à utiliser dans une situation de survie, y compris :
  - a. des outils de coupe, et
  - b. une boussole.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                               | Méthode                    | Durée  | Réf             |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-----------------|
| PE1 | Discuter des possibilités offertes par les matériaux à portée de main dans une situation de survie.                                                                                                                                       | Discussion de groupe       | 10 min | A3-016 (p. 150) |
| PE2 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de fabriquer un outil de coupe ou de perçage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un couteau en os, en métal ou en plastique, ou</li> <li>b. une aiguille en os.</li> </ol> | Démonstration et exécution | 15 min |                 |
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de fabriquer une boussole.                                                                                                                                                                    | Démonstration et exécution | 15 min |                 |
| PE4 | Expliquer et démontrer comment fabriquer un marteau.                                                                                                                                                                                      | Démonstration              | 10 min |                 |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Discussion de groupe :       | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| d. | Démonstration :              | 10 min |
| e. | Durée totale :               | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 1 afin de permettre aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs expériences sur les possibilités offertes par les matériaux à portée de leur main dans une situation de survie.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les habiletés liées aux outils improvisés, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.
- c. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet aux cadets d'observer la fabrication d'un marteau.

7. **Documents de référence :** A3-016 B-GA-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1978). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. des os,
- b. de la corde,
- c. un couteau, et
- d. une aiguille.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des os,
- b. de la corde,
- c. un couteau, et
- d. une aiguille.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C490.03**

1. **Rendement** : Déplacer un blessé vers un abri
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) des perches en bois d'environ 3 m de long,
    - (2) des chemises ou vestes,
    - (3) une couverture,
    - (4) une bâche,
    - (5) de la corde,
    - (6) de la supervision, et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. évaluer la situation, et
  - b. déplacer une victime vers un abri en utilisant :
    - (1) une technique de transport de sauvetage, et
    - (2) une civière improvisée.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Méthode           | Durée  | Réf                     |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-------------------------|
| PE1 | <p>Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la prise en charge d'une situation d'urgence (PCSU), y compris :</p> <p>a. l'évaluation de la scène, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) prendre charge de la situation ;</li> <li>(2) appeler à l'aide pour attirer l'attention des passants ;</li> <li>(3) évaluer les risques et rendre le secteur sécuritaire ;</li> <li>(4) déterminer ce qui est arrivé, le nombre des victimes et la façon dont les blessures ont été infligées ;</li> <li>(5) s'identifier et obtenir le consentement ;</li> </ol> | Activité pratique | 15 min | A0-134 (p. 1-11 à 1-15) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Méthode                    | Durée  | Réf                 |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|---------------------|
|     | <ul style="list-style-type: none"> <li>(6) évaluer la capacité de répondre des victimes ; et</li> <li>(7) obtenir de l'aide médicale ;</li> <li>b. l'examen primaire, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) vérifier les voies respiratoires ;</li> <li>(2) vérifier la respiration ; et</li> <li>(3) vérifier la circulation sanguine ;</li> </ul> </li> <li>c. l'examen secondaire, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) déterminer ce qui est arrivé aux victimes ;</li> <li>(2) évaluer les signes vitaux des victimes ;</li> <li>(3) effectuer un examen de la tête aux pieds des victimes ; et</li> <li>(4) donner les premiers soins aux victimes ; et</li> </ul> </li> <li>d. les soins constants aux victimes, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) donner les premiers soins pour un choc ;</li> <li>(2) surveiller la condition des victimes ;</li> <li>(3) prendre note des événements de la situation ; et</li> <li>(4) faire rapport de ce qui est arrivé.</li> </ul> </li> </ul> |                            |        |                     |
| PE2 | <p>Expliquer et démontrer comment déplacer une victime vers un abri et demander aux cadets de le faire par paire ou groupe de trois, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. déplacer et transporter le blessé sur de courtes distances en utilisant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) la traînée,</li> <li>(2) la méthode de la traînée sur bâche, et</li> <li>(3) la méthode de transport à un seul secouriste, y compris :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) le port sur le dos,</li> <li>(b) le transport sur le dos; et</li> <li>(c) la chaise porteuse; et</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Démonstration et exécution | 20 min | C2-030 (p. 18 à 30) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode                    | Durée  | Réf                 |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|---------------------|
|     | b. transporter le blessé sur de longues distances en utilisant la méthode de transport à deux personnes :<br>(1) le déplacement du blessé à deux secouristes, saisi par les extrémités, et<br>(2) le siège à deux mains.                                                                                                                      |                            |        |                     |
| PE3 | Expliquer et démontrer comment fabriquer une civière improvisée et demander aux cadets d'en fabriquer une, y compris :<br>a. inventorier les ressources disponibles ;<br>b. fabriquer la civière improvisée ; et<br>c. vérifier la résistance de la civière avant de l'utiliser.                                                              | Démonstration et exécution | 30 min | C2-030 (p. 30 à 33) |
| PE4 | Discuter des soins aux victimes, y compris :<br>a. mettre l'accent sur les points suivants :<br>(1) la respiration;<br>(2) la chaleur,<br>(3) la position du corps (p. ex., le rétablissement, le confort),<br>(4) le moral,<br>(5) le repos,<br>(6) l'ingestion de liquide, et<br>(7) la miction, et<br>b. inscrire toutes les observations. | Exposé interactif          | 15 min | C2-030 (p. 52 à 69) |

5. **Durée :**

- |    |                              |        |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique :          | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 50 min |
| d. | Exposé interactif :          | 15 min |
| e. | Durée totale :               | 90 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité pratique a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer des habiletés de prise en charge d'une situation d'urgence dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances en secourisme dans un environnement amusant et stimulant.

- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le déplacement d'un blessé vers un abri et la fabrication d'une civière improvisée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer et de perfectionner ces habiletés sous supervision.
- c. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 4 afin d'initier les cadets à la façon d'évaluer la situation et de prodiguer des soins à une victime.

**7. Documents de référence :**

- a. A0-134 A-MD-050-072/PW-001 Forces canadiennes (2006). *Military first aid: Safety oriented: basic and standard Levels: Activity book*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-030 ISBN 0-7710-8250-9 Merry, W. (1994). *St. John Ambulance: The official wilderness first aid guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.

**8. Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des perches en bois d'environ 3 m de long,
- c. des chemises ou vestes,
- d. une couverture,
- e. une bâche, et
- f. de la corde.

**9. Matériel d'apprentissage :**

- a. des perches en bois d'environ 3 m de long,
- b. des chemises ou vestes,
- c. une couverture,
- d. une bâche, et
- e. de la corde.

**10. Modalités de contrôle : S.O.**

**11. Remarques :**

- a. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie ou une qualification en secourisme peuvent aider à la prestation de cet OCOM.
- b. L'évaluation des victimes dans le but de les déplacer est dirigée par le secouriste qualifié.
- c. Des civières improvisées doivent être fabriquées avant d'enseigner cette leçon pour les utiliser comme exemples.

**OCOM C490.04**

1. **Rendement** : Utiliser les outils de façon sécuritaire
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une hache,
    - (2) une scie à archet,
    - (3) une pelle,
    - (4) un couteau,
    - (5) une pierre à aiguiser,
    - (6) une pierre d'affûtage,
    - (7) un chiffon,
    - (8) de la supervision, et
    - (9) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit pratiquer des méthodes sécuritaires avec les outils en campagne, en utilisant :
  - a. une hache,
  - b. une scie à archet,
  - c. une pelle, et
  - d. un couteau.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                 | Méthode                    | Durée  | Réf                              |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|----------------------------------|
| PE1 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. manier les outils ;</li> <li>b. passer les outils ; et</li> <li>c. ranger les outils.</li> </ol> | Démonstration et exécution | 25 min | C3-003 (p. 171 à 174)            |
| PE2 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. nettoyer et affûter un couteau ; et</li> <li>b. limer et affûter une hache.</li> </ol>           | Démonstration et exécution | 20 min | C3-002 (p. 35)<br>C3-003 (p. 25) |

| PE  | Description                                                                                                                 | Méthode                    | Durée  | Réf                                    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|----------------------------------------|
| PE3 | Expliquer, démontrer et demander aux cadets de couper du bois, en utilisant :<br>a. une hache ; et<br>b. une scie à archet. | Démonstration et exécution | 20 min | C3-002 (p. 306)<br>C3-003 (p. 171–174) |
| PE4 | Expliquer et démontrer aux cadets comment utiliser une pelle, y compris :<br>a. creuser un trou ; et<br>b. remplir un trou. | Démonstration et exécution | 15 min |                                        |

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Démonstration et exécution : 80 min
- c. Durée totale : 90 min

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer habiletés à acquérir et d'en faire la démonstration. Les cadets devront être en mesure d'affûter un couteau et une hache et de couper du bois, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Falcon Distribution.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un étau ou un collier,
- b. une hache,
- c. une scie à archet,
- d. une pelle,
- e. un couteau,
- f. une pierre à aiguiser,
- g. une pierre d'affûtage,
- h. un chiffon, et
- i. une trousse de premiers soins.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un étau ou un collier,
- b. une hache,



- c. une scie à archet,
- d. une pelle,
- e. un couteau,
- f. une pierre à aiguiser,
- g. une pierre d'affûtage, et
- h. un chiffon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. L'affûtage doit être fait sous supervision étroite par des membres du personnel qualifié afin de prévenir des dommages inutiles à l'équipement et d'éviter que les cadets ne se blessent.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C490.05**

1. **Rendement** : Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une calculatrice,
    - (2) une boussole,
    - (3) du papier,
    - (4) des stylos et des crayons,
    - (5) des déclinaisons prédéterminées,
    - (6) des cartes topographiques incluant une carte du secteur d'entraînement,
    - (7) de la supervision, et
    - (8) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : À l'aide d'une carte et d'une boussole, le cadet doit naviguer sur un itinéraire prédéterminé à six étapes d'au plus deux kilomètres, y compris :
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                       | Méthode           | Durée  | Réf                                            |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------------------------------|
| PE1 | Réviser la boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les principes de fonctionnement d'une boussole,</li> <li>b. les parties de la boussole,</li> <li>c. la déclinaison magnétique, et</li> <li>d. comment régler une déclinaison prédéterminée.</li> </ol> | Activité pratique | 10 min | A2-036 (p. 5-29 à 5-31)<br>A2-041 (p. 66 à 68) |
| PE2 | Réviser les cartes topographiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. les données marginales, et</li> <li>b. les signes conventionnels.</li> </ol>                                                                                                             | Activité pratique | 10 min | A2-041 (p. 7 à 13, p. 19 à 26)                 |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Méthode           | Durée  | Réf                                                              |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|------------------------------------------------------------------|
| PE3 | Diriger une activité où les cadets doivent réviser les coordonnées topographiques (coord), y compris :<br>a. les coordonnées topographiques à quatre chiffres,<br>b. la fabrication d'une équerre, et<br>c. les coordonnées topographiques à six chiffres.                                                                                                                                                            | Activité pratique | 20 min | A2-041 (p. 37 à 41)                                              |
| PE4 | Diriger une activité demandant aux cadets de réviser les points suivants :<br>a. déterminer une distance sur une carte, y compris :<br>(1) mesurer de point à point ; et<br>(2) mesurer le long d'un itinéraire entre deux points ; et<br>b. déterminer des azimuts sur une carte, y compris:<br>(1) les 16 points d'une boussole,<br>(2) le système de degrés,<br>(3) les trois nord, et<br>(4) les types d'azimuts. | Activité pratique | 20 min | A2-041 (p. 16 et 18, p. 47 à 51, pp. 68 à 70)<br>C2-041 (p. 50)  |
| PE5 | Diriger une activité demandant aux cadets de réviser les points suivants :<br>a. déterminer une distance au sol, y compris :<br>(1) déterminer un comptage de pas personnel; et<br>(2) identifier les facteurs qui affectent le comptage de pas ; et<br>b. déterminer les azimuts au sol.                                                                                                                             | Activité pratique | 20 min | A2-041 (p. 68 à 70)<br>C0-111 (p. 530 et 531)<br>C2-041 (p. 106) |
| PE6 | Demander aux cadets de naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Activité pratique | 30 min |                                                                  |

5. **Durée :**

- |    |                              |         |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min  |
| b. | Activité pratique :          | 110 min |
| c. | Durée totale :               | 120 min |

6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de réviser les notions concernant la boussole, les cartes topographiques, les coord, la distance sur une carte et au sol, les azimuts sur une carte et au sol, ainsi que de naviguer sur un itinéraire en utilisant une carte et une boussole dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence** :
  - a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Directeur – Doctrine de l'Armée de terre 8. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
  - c. C0-111 ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book* (2<sup>e</sup> éd). Lebanon, New Hampshire, Auteur.
  - d. C2-041 ISBN 978-0-07-136110-3 Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
8. **Matériel d'instruction** :
  - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
  - b. une calculatrice,
  - c. une boussole,
  - d. une équerre fabriquée,
  - e. du papier,
  - f. des stylos et des crayons,
  - g. un rapporteur d'angle, et
  - h. des cartes topographiques incluant une carte du secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
  - a. une calculatrice,
  - b. une boussole,
  - c. du papier,
  - d. des stylos et des crayons,
  - e. une déclinaison prédéterminée, et
  - f. des cartes topographiques incluant une carte du secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Des stations d'apprentissage sont nécessaires à l'enseignement des PE 1 à 5. Répartir les cadets en quatre groupes et demander aux groupes de faire la rotation entre les quatre stations d'apprentissage : une station pour les PE 1 et 2 et une station pour chacun des PE 3 à 5.
- b. Pour préserver et réutiliser les cartes, il est préférable de les recouvrir d'une pellicule de vinyle transparent afin de permettre l'utilisation de marqueurs effaçables au lieu de crayons ou de stylos.
- c. Des instructeurs adjoints et des cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

**OCOM C490.06**

1. **Rendement** : Monter, démonter et emballer des tentes
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) une tente arctique pour 5 ou 10 personnes,
    - (2) une tente civile en forme de dôme,
    - (3) une tente modulaire, comprenant :
      - (a) deux sections centrales,
      - (b) une section avant,
      - (c) une section arrière,
      - (d) trois cadres en A,
      - (e) six poteaux ; et
      - (f) six piquets en acier;
    - (4) un maillet,
    - (5) une pelle,
    - (6) de la supervision, et
    - (7) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant le jour.
3. **Norme** : Le cadet en tant que membre d'un groupe doit monter, démonter et emballer des tentes.
4. **Points d'enseignement** :

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Méthode           | Durée  | Réf                                   |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|---------------------------------------|
| PE1 | <p>Discuter du choix d'un site, qui doit comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. un accès par véhicule pour faciliter l'installation et le transport de l'équipement ;</li> <li>b. inspecter la zone pour les éléments suivants :               <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) la proximité d'une source d'eau qui fournit de l'eau potable et des aliments de la pêche ;</li> <li>(2) la proximité d'une source de carburant pour le feu pendant le temps froid ;</li> </ol> </li> </ol> | Exposé interactif | 10 min | A3-059 (p.1-5, p. 1-8, p. 2-1 à 2-20) |

| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Méthode                    | Durée  | Réf                                    |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|----------------------------------------|
|     | <ul style="list-style-type: none"> <li>(3) la proximité du matériel de construction ;</li> <li>(4) la proximité des sentiers ou des terriers d'animaux ;</li> <li>(5) un endroit qui peut être vu des airs par un aéronef ; et</li> <li>(6) une entrée qui est à l'abri du vent et de préférence en direction du soleil ; et</li> </ul> <p>c. placer les tentes loin de l'aire de préparation des aliments.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                            |        |                                        |
| PE2 | <p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe, de dresser, de démonter et d'emballer une tente modulaire à deux sections avec parois, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. identifier les composants d'une tente modulaire ;</li> <li>b. identifier les éléments de la tente, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) la section du centre,</li> <li>(2) la section de tente avant, et</li> <li>(3) la section de tente arrière ;</li> </ul> </li> <li>c. discuter de l'entretien de la tente ;</li> <li>d. monter la tente en : <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) étalant et raccordant l'armature</li> <li>(2) fixant l'armature ;</li> <li>(3) réunissant les sections de la tente ;</li> <li>(4) levant le côté et en plaçant la toile, et</li> <li>(5) en l'ancrant.</li> </ul> </li> <li>e. démonter la tente en : <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) desserrant les câbles et les ancrages ;</li> <li>(2) retirant le matériel du tapis de sol ;</li> <li>(3) défaisant toutes les sangles et le laçage jusqu'aux poteaux de l'avant-toit.</li> <li>(4) abaissant la tente, un côté à la fois.</li> <li>(5) délaçant les parois et les sections de tente et en les retirant de l'armature.</li> <li>(6) défaisant l'armature (procédure inverse) ; et</li> </ul> </li> </ul> | Démonstration et exécution | 70 min | A3-059 (p. 1-5, p. 1-8, p. 2-1 à 2-20) |



| PE  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Méthode                    | Durée  | Réf                     |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-------------------------|
|     | <p>f. emballer la tente en :</p> <p>(1) étalant la toile, la surface extérieure face au sol, pour faciliter le nettoyage.</p> <p>(2) plier les sections avant et arrière en :</p> <p>(a) plaçant la partie supérieure et les côtés de la section vers le centre de sorte à former un carré avec la section ;</p> <p>(b) plaçant les extrémités des sections vers le centre de la section ;</p> <p>(c) pliant la section en deux ; et</p> <p>(d) pliant le côté opposé pour terminer le processus ; et</p> <p>(3) plier la section du centre en :</p> <p>(a) prenant les extrémités de la section et en les plaçant vers le centre de la section ;</p> <p>(b) prenant une des extrémités et en la pliant vers l'autre extrémité ;</p> <p>(c) prenant la section et en la pliant en trois ;</p> <p>(d) pliant la section en deux ; et</p> <p>(e) pliant la section en deux en sens inverse.</p> |                            |        |                         |
| PE3 | <p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe, de dresser, démonter et emballer une tente parmi les types suivants :</p> <p>a. une tente arctique pour 5 ou 10 personnes, en :</p> <p>(1) identifiant les éléments d'une tente arctique pour 5 ou 10 personnes, et</p> <p>(2) inspectant une tente arctique ; ou</p> <p>b. une tente en dôme de modèle civil, en :</p> <p>(1) choisissant une tente en dôme de modèle civil, selon :</p> <p>(a) les saisons et les conditions,</p> <p>(b) le poids, et</p> <p>(c) les accessoires ; et</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Démonstration et exécution | 30 min | A3-060 (p. 3-11 à 3-25) |

| PE | Description                                                                                                                                                                                         | Méthode | Durée | Réf |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----|
|    | (2) effectuant l'entretien de la tente, y compris :<br>(a) la protection de la tente ;<br>(b) l'éclairage de la tente ;<br>(c) ne pas manger dans la tente ;<br>et<br>(d) le nettoyage de la tente. |         |       |     |

5. **Durée :**

- |    |                              |         |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min  |
| b. | Exposé interactif :          | 10 min  |
| c. | Démonstration et exécution : | 100 min |
| d. | Durée totale :               | 120 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'expliquer les facteurs à considérer au moment de la sélection d'un site.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques nécessaires pour dresser, démonter et emballer des tentes, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-059 C-87-110-000/MS-000 Forces canadiennes. (1983). *Manuel d'entretien opérationnel et courant - Tente de base*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-060 B-GG-302-002/FP-001 Forces canadiennes. (1974). *Opérations dans l'Arctique et la zone subarctique - Volet 1*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. une tente modulaire,
- b. une tente arctique pour 5 ou 10 personnes,
- c. une tente en dôme de modèle civil,
- d. un maillet, et
- e. une pelle.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une tente modulaire,
- b. une tente arctique pour 5 ou 10 personnes ou une tente en dôme de modèle civil,
- c. un maillet, et
- d. une pelle.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Si l'escadron n'a pas accès à des tentes modulaires, demander aux cadets de monter, démonter et d'emballer la tente arctique et la tente en dôme de modèle civil.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM C490.07**

1. **Rendement** : Construire un houchie ou un abri de style appentis
2. **Conditions** :
  - a. Éléments fournis :
    - (1) un tapis de sol,
    - (2) de la corde,
    - (3) un couteau,
    - (4) de la supervision, et
    - (5) de l'aide au besoin.
  - b. Éléments non permis : S.O.
  - c. Conditions environnementales : Exercice de survie pour équipage de vol de plus d'un jour.
3. **Norme** : Le cadet doit :
  - a. choisir un site d'abri improvisé ; et
  - b. construire un houchie ou un abri de style appentis.
4. **Points d'enseignement** :
  - a. Informer les cadets avant l'activité, y compris une explication :
    - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité ;
    - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité ; et
    - (3) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité et qui doivent être suivies lors de l'activité.
  - b. Demander aux cadets de choisir un site pour un abri improvisé, et
  - c. Demander aux cadets de construire un houchie ou un abri de style appentis.
5. **Durée** :
 

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique :          | 80 min |
| c. Durée totale :               | 90 min |
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer leurs habiletés en survie pour équipage de vol dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés et des connaissances en survie pour équipage de vol de façon amusante et stimulante.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un tapis de sol,
- b. de la corde ; et
- c. un couteau.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les cadets sont encouragés à dormir dans l'abri improvisé durant la nuit pendant l'exercice de survie pour équipage de vol. Le personnel de l'escadron décidera si les cadets dormiront dans l'abri improvisé durant la nuit en utilisant les principes de diligence raisonnable et les facteurs concernant la sécurité.
- b. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

## MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

| MÉTHODE                              | PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT UN<br>ÂGE 12 À 14<br>BASÉ SUR L'EXPÉRIENCE | PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT DEUX<br>ÂGE 15 À 16<br>PERFECTIONNEMENT | PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT TROIS<br>ÂGE 17 À 18<br>COMPÉTENCE |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Modélisation du comportement         | Sans objet                                                          | Sans objet                                                       | Applicable                                                  |
| Étude de cas                         | Sans objet                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Démonstration et exécution           | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Apprentissage expérientiel           | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Visite éducative                     | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Jeu                                  | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Discussion de groupe                 | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Discussion dirigée                   | Sans objet                                                          | Sans objet                                                       | Applicable                                                  |
| Activité en classe                   | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Exposé interactif                    | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Exposé                               | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Stage de perfectionnement            | Sans objet                                                          | Sans objet                                                       | Applicable                                                  |
| Apprentissage par les pairs          | Sans objet                                                          | Sans objet                                                       | Applicable                                                  |
| Activité pratique                    | Applicable                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Apprentissage centré sur un problème | Sans objet                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Jeu de rôles                         | Sans objet                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Autoformation                        | Sans objet                                                          | Sans objet                                                       | Applicable                                                  |
| Séminaire                            | Sans objet                                                          | Applicable                                                       | Applicable                                                  |
| Simulation                           | Sans objet                                                          | Sans objet                                                       | Applicable                                                  |
| Séance de tutorat                    | Sans objet                                                          | Sans objet                                                       | Applicable                                                  |

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

| MÉTHODE(S)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | UTILISATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | AVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | DÉSAVANTAGES                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ÉTUDE DE CAS</b><br><br>On donne aux cadets un problème, une situation ou une mise en situation, par écrit, qu'ils doivent traiter soit individuellement ou en groupe afin d'atteindre un objectif de rendement. Le problème, la situation ou la mise en situation doit correspondre au niveau d'expérience des cadets et on doit leur accorder suffisamment de temps avant ou pendant la période d'instruction pour l'analyser. Les réponses obtenues doivent être inscrites sous les quatre entêtes suivants : Faits, hypothèses, problèmes et solutions                                               | 1. Apprendre les principes, les attitudes et les concepts.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 1. Utilisation efficace des principes d'enseignement au lieu de « sermonner ».<br>2. Les cadets peuvent s'entraider à apprendre.<br>3. Quantité accrue d'énergie et démonstrations parfaites.<br>4. Peut facilement être reliée à une situation réelle qui a eu lieu dans le passé et à des applications futures. | 1. Doit être bien préparée et bien présentée afin d'assurer un bon déroulement de l'apprentissage.                                                                                                                  |
| <b>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</b><br><br>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur. Un bon exemple est l'instruction d'exercice militaire, durant laquelle on démontre un mouvement aux cadets et on leur donne l'occasion de le pratiquer et de l'exécuter.<br><br><b>Méthode par démonstration</b><br>Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire. | <b>Méthode par démonstration</b><br>1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique.<br>2. Enseigner le dépannage.<br>3. Illustrer les principes.<br>4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement.<br>5. Enseigner le travail d'équipe.<br>6. Établir des normes pour l'exécution du travail.<br>7. Enseigner les consignes de sécurité. | <b>Méthode par démonstration</b><br>1. Minimise les dommages et le gaspillage.<br>2. Permet de gagner du temps.<br>3. Peut être présentée devant de grands groupes.                                                                                                                                               | <b>Méthode par démonstration</b><br>1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition.<br>2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe.<br>3. Nécessite de l'équipement et du matériel. |



| MÉTHODE(S)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | UTILISATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | AVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | DÉSAVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Méthode par exécution</b><br>Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou les mouvements enseignés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>Méthode par exécution</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique.</li> <li>2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement.</li> <li>3. Enseigner des compétences d'équipe.</li> <li>4. Enseigner les consignes de sécurité.</li> </ol> | <b>Méthode par exécution</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmente la confiance en soi.</li> <li>2. Permet l'évaluation de l'apprentissage.</li> <li>3. Réduit les dommages et le gaspillage.</li> <li>4. Fait la promotion de la sécurité.</li> </ol>                                                     | <b>Méthode par exécution</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des outils et de l'équipement.</li> <li>2. Nécessite de longues périodes d'instruction.</li> <li>3. Nécessite plus d'instructeurs.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                          |
| <b>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</b><br>L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.<br><b>Étape 1 : Expérience concrète :</b><br>Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, visites éducatives et lecture.<br><b>Étape 2 : Réflexion :</b> Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.<br><b>Étape 3 : Conceptualisation abstraite :</b> Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification. | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enseigner des compétences pratiques.</li> <li>2. Apprendre à apprendre.</li> <li>3. Enseigner des compétences transversales.</li> <li>4. Enseigner un processus ou un principe.</li> <li>5. Enseigner la résolution de problème.</li> </ol>                                                            | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les connaissances sont partagées et créées par tous.</li> <li>2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.</li> <li>3. De nombreuses ressources sont utilisées.</li> <li>4. L'apprentissage est axé sur les cadets.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un grand nombre de ressources sont nécessaires (peut être coûteux).</li> <li>2. Nécessite beaucoup de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité.</li> <li>3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré.</li> <li>4. L'instructeur doit être un bon pédagogue.</li> <li>5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails.</li> </ol> |

| MÉTHODE(S)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | UTILISATION                                                                                                                                                                                                                                            | AVANTAGES                                                                                                                                                                                                           | DÉSAVANTAGES                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Étape 4 : Expérience active</b> : Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.<br>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                   |
| <b>VISITE ÉDUCATIVE</b><br>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de visite éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile. | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire connaître les situations historiques.</li> <li>2. Il est possible de les combiner avec beaucoup d'autres activités d'instruction.</li> <li>3. Présenter, démontrer et confirmer les sujets.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique.</li> </ol>                                                                                                           | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peuvent être difficiles à contrôler.</li> <li>2. Nécessite beaucoup d'organisation et de préparation.</li> <li>3. Peuvent générer des coûts.</li> </ol> |
| <b>JEU</b><br>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances. Les jeux sont une façon amusante et intéressante de présenter un sujet, d'élargir les connaissances des cadets sur le sujet ou de réviser la matière.                                                                           | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Situations pratiques.</li> <li>2. Découverte des concepts et des principes.</li> <li>3. Révision et confirmation.</li> <li>4. Les jeux comprennent des règles et une évaluation.</li> </ol>                  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amusant et intéressant.</li> <li>2. Créer un sens d'appartenance.</li> <li>3. Niveau de participation élevé.</li> <li>4. Plusieurs ressources sont concernées.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant.</li> <li>2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions de l'instructeur.</li> </ol>  |

| MÉTHODE(S)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | UTILISATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | AVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | DÉSAVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DISCUSSION DE GROUPE</b><br>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un objectif particulier. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.                                                                                                | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes.</li> <li>2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet.</li> <li>3. Insister sur les points d'enseignement principaux.</li> <li>4. Compléter les exposés.</li> <li>5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes.</li> <li>6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure.</li> <li>7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière.</li> <li>8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront.</li> <li>9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmente l'intérêt du cadet.</li> <li>2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet.</li> <li>3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet.</li> <li>4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet.</li> </ol>                                                                            | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des instructeurs très compétents.</li> <li>2. Nécessite de la préparation de la part des cadets.</li> <li>3. Limite le contenu.</li> <li>4. Nécessite beaucoup de temps.</li> <li>5. Restreint la taille du groupe.</li> <li>6. Nécessite une composition de groupes sélective.</li> </ol> |
| <b>ACTIVITÉ EN CLASSE</b><br>Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement. Des exemples de ces activités sont les stations d'apprentissage, les vidéos, les remue-ménages et les débats. | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les sujets d'instruction.</li> <li>2. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>3. Présenter un sujet.</li> <li>4. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>5. Présenter la matière de base.</li> <li>6. Présenter une démonstration, une discussion ou une exécution.</li> <li>7. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>8. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière.</li> </ol>                                                                                                                                                                                            | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stimule l'esprit et suscite l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinent aux objectifs de rendement.</li> <li>2. Permet une flexibilité de la taille du groupe.</li> <li>3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux.</li> <li>4. Permet l'adaptation.</li> <li>5. Permet la polyvalence.</li> <li>6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourage la passivité chez les cadets.</li> <li>2. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.</li> <li>3. Nécessite du temps pour la préparation.</li> </ol>                                                                                                                                      |

| MÉTHODE(S)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | UTILISATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | AVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | DÉSAVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>EXPOSÉ INTERACTIF</b><br>La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.                                                                                                                       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>2. Présenter un sujet.</li> <li>3. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>4. Présenter la matière de base.</li> <li>5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permet de gagner du temps.</li> <li>2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe.</li> <li>3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux.</li> <li>4. Permet l'adaptation.</li> <li>5. Permet la polyvalence.</li> <li>6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre.</li> </ol>                                         | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Communication à sens unique.</li> <li>2. Pose des problèmes à l'enseignement des compétences.</li> <li>3. Encourage le comportement passif.</li> <li>4. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.</li> <li>5. Nécessite des instructeurs très compétents.</li> <li>6. Nécessite un niveau élevé de concentration des cadets.</li> </ol> |
| <b>EXPOSÉ</b><br>Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.                                                                                                                                                                                                                       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Initier les cadets aux sujets.</li> <li>2. Présenter un sujet.</li> <li>3. Donner des directives concernant les procédures.</li> <li>4. Présenter la matière de base.</li> <li>5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.</li> <li>6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des habiletés d'expression verbale.</li> <li>2. Pratique pour les grands groupes.</li> <li>3. Permet de gagner du temps à cause d'un plus petit nombre d'interruptions.</li> </ol>                                                                                                                                                       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Doit avoir une introduction et une conclusion claires.</li> <li>2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.</li> </ol>                                                                                                                                                                                                       |
| <b>ACTIVITÉ PRATIQUE</b><br>Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement. | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réviser.</li> <li>2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc.</li> <li>3. Présenter un sujet.</li> </ol>                                                                                                                                                | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager la participation des cadets.</li> <li>2. Stimuler un intérêt envers le sujet.</li> <li>3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement.</li> <li>4. Amusant et intéressant.</li> <li>5. Créer un sens d'appartenance.</li> <li>6. Grande participation en petits groupes.</li> <li>7. Plusieurs ressources sont concernées.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite une longue supervision pour que le contenu approprié soit couvert.</li> <li>2. Nécessite du temps pour la préparation.</li> <li>3. Ne convient pas aux grands groupes.</li> </ol>                                                                                                                                                |

| MÉTHODE(S)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | UTILISATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | AVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | DÉSAVANTAGES                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>APPRENTISSAGE CENTRÉ SUR UN PROBLÈME</b><br>Les cadets doivent analyser un problème, utiliser les étapes de la méthode de résolution de problème et travailler en petits groupes afin de résoudre le problème. L'apprentissage centré sur un problème exige la participation des cadets et l'interaction entre eux, tout en perfectionnant leurs capacités de raisonnement critique. Les instructeurs choisissent un problème qui stimule l'esprit, renforce l'apprentissage et correspond à l'intérêt et aux besoins des cadets. Tout au long de l'exercice, les instructeurs posent des questions qui portent à réfléchir et guident les cadets sans influencer leurs décisions. | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réviser.</li> <li>2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc.</li> </ol>                                                                                                                                                           | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager la participation des cadets.</li> <li>2. Stimuler un intérêt envers le sujet.</li> <li>3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement.</li> <li>4. Plusieurs ressources sont concernées.</li> </ol>                                                                                                        | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessite des capacités de raisonnement.</li> <li>2. Nécessite une vaste connaissance de la matière.</li> </ol>                                                                                                                                     |
| <b>JEU DE RÔLES</b><br>On attribue aux cadets des rôles qui nécessitent une interaction entre eux lorsqu'ils réagissent aux diverses situations réelles. L'instructeur donne le but du jeu de rôles, fournit aux cadets suffisamment de renseignements généraux pour les aider à jouer avec exactitude le rôle qui leur est attribué et les motive à participer plus activement à l'activité. Une rétroaction à la fin du jeu de rôles est essentielle pour faire le lien entre l'activité et l'OREN / OCOM.                                                                                                                                                                          | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les compétences liées aux structures sociales ou aux interactions humaines, les situations pratiques comme les Relations sociales positives pour la jeunesse, les problèmes de discipline, le comportement au champ de tir, le leadership, les techniques d'instruction.</li> <li>2. Les objectifs comportementaux.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une grande participation, une prestation interactive et peut entraîner des discussions.</li> <li>2. L'expérience est acquise dans un milieu favorable.</li> <li>3. Très polyvalent selon l'utilisation, p. ex. la présentation d'un sujet, l'apprentissage intermédiaire ou la confirmation d'apprentissage.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les participants peuvent facilement s'écarter du sujet, une bonne préparation est nécessaire et les limites doivent être établies adéquatement.</li> <li>2. Nécessite une compétence, de l'expérience et des instructeurs bien préparés.</li> </ol> |

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC